This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,235,286

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·
1817

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN · LIBRARIES ·

20110

LA TRADITION ET LES RÉFORMES

DANS

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

SOUVENIRS ET CONSEILS

PAR

E. EGGER

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, Boulevard Saint-Germain, en face de l'École de Médecine

M DCCC LXXXIII

Tous droits réservés.

LA.
699
.E29

Εἰ τἄλλ' ἀφαιρεῖν ὁ πολὺς εἴωθεν χρόνος
ἡμῶν, τό γε φρονεῖν ἀσφαλέστερον ποιεῖ.

MÉNANDRE (dans *Stobée*).

AU LECTEUR

Souvenirs et *Conseils*, ces deux mots résument la pensée qui m'a dirigé pour former le choix d'opuscules que je présente aux amis de l'éducation. Mes souvenirs ne sont pas des mémoires, et mes conseils ne sont pas ramenés ici à l'unité d'un livre de pédagogie; mais les uns et les autres sont répandus dans une série de notices biographiques, d'allocutions, de rapports, de conférences, de leçons, d'articles critiques, dont la réunion a paru pouvoir être utile à la jeunesse et à ses maîtres. Voilà par quelles raisons je me permets de faire une seconde fois appel à la bienveillance du public, pour tant de pages dont une vingtaine seulement sont inédites.

Je compte aujourd'hui un demi-siècle de services dans l'enseignement. A dix-huit ans, la mort prématurée de mon père me força de donner des leçons, tout en suivant le cours de philosophie dans un lycée. Trois ans plus tard, comme je venais d'obtenir le grade de docteur à la Faculté des Lettres de Paris (l'une de mes thèses traitait de l'*Éducation chez les Romains*), M. P. F. Dubois voulut bien m'offrir de prendre part à la rédaction du *Journal général de l'Instruction publique* qui était, depuis 1831, le journal officiel de l'Université, mais qui s'ouvrait assez libéralement à la critique impartiale des livres classiques de toute origine, et qui admettait dans ses colonnes une certaine dose d'érudition classique, sans trop craindre

d'effrayer sa clientèle. C'est là que j'écrivis, pendant près de vingt années, des articles nombreux et de genres très divers : examens de livres à l'usage des classes ; notices bibliographiques sur les questions et les ouvrages compris dans les programmes pour les concours d'agrégation ; analyses de cours publics ; quelquefois, comptes rendus de soutenances pour le doctorat ès lettres, et, depuis 1840, analyses de quelques-unes de mes leçons en Sorbonne. Cette collaboration s'étendit, selon l'occasion, à d'autres recueils périodiques, comme la *Revue de l'Instruction publique*, la *Revue des cours littéraires* et, en dehors de l'Université, la *Revue française* et *la Nouvelle Revue encyclopédique*. Tant d'articles réunis formeraient à eux seuls un gros volume, et je ne puis songer à les réimprimer ; pourtant, dans ces pages condamnées à l'oubli, j'aime encore à retrouver, sans parler d'amis survivants, comme mon confrère M. Adolphe Régnier (1), bien des noms dont la mémoire m'est chère, ceux de J. L. Burnouf (2), de Fauriel (3), de Frédéric Ozanam (4), de Dureau de la Malle (5), de Boissonade (6), de Ch.

(1) Article sur son *Traité de la formation des mots dans la langue grecque, avec des notions comparatives sur la dérivation et la composition en sanscrit, en latin et dans les idiomes germaniques*, dans l'*Athenæum français* du 10 mai 1856.

(2) Article sur sa *Méthode latine*, dans le *Journal général de l'Instruction publique*, t. X, n° 27.

(3) Articles sur son *Cours de littérature provençale ;* même journal, t. XV, n° 40. Le compte rendu, que j'avais publié en douze articles, du mémorable cours de Fauriel sur l'épopée homérique, a été résumé par mon collègue et ami M. Eugène Talbot, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 14e année, 1880.

(4) Articles sur son livre intitulé : *Les Germains avant le Christianisme* même journal, t. XXVII, n° 30.

(5) Article sur son *Economie politique des Romains ;* même journal, t. X, n° 23.

(6) Article sur diverses publications de ce savant helléniste ; même journal, t. XIV, n° 91. — Sur le recueil posthume de ses opuscules intitulé *Critique littéraire sous le premier Empire* au *Journal des Débats* du 23 octobre 1863.

Alexandre (1), de Brunet de Presles (2), de Letronne (3) ; enfin, car je ne puis les citer tous, celui de J. V. Le Clerc (4), qui m'encouragea dès mes débuts, et ne cessa de me soutenir dans ma carrière, avec une bonté toute paternelle.

A ce dernier nom s'attache pour moi un souvenir qu'on me permettra de rappeler ici. En 1836, j'avais exposé dans le *Journal général* quelques observations sur le *Conciones* latin, sur l'abus qu'on en faisait dans nos classes, sur les améliorations que demandait ce manuel de nos rhétoriciens, pour être mis au courant de la science et pour avoir toute son utilité dans notre enseignement. Deux jours après, lorsque j'entrai chez le bon doyen, dans son cabinet en Sorbonne : « Monsieur Egger, me dit-il, vous avez médit du *Conciones ;* cela « vous portera malheur, et vous aurez un jour à faire le dis- « cours latin pour la distribution des prix du concours géné- « ral. » La prédiction n'eut point d'effet, et j'entrai en 1840, comme suppléant, à la Faculté des Lettres, sans avoir eu l'honneur périlleux de prononcer le fameux discours latin. Ce qui vaut mieux, c'est que le *Conciones*, quelques années après, se

(1) Article sur son édition des *Oracles sibyllins*, *Journal général de l'Instruction publique*, t. X, n° 70 ; t. XXII, n° 72, et t. XXVII, n° 20 ; et sur son Dictionnaire grec-français, *Revue de l'Instruction publique*, t. XVII, n°s 44 et 60.

(2) Examen critique de ses *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, t. XIV, n° 68, du *Journal général de l'Instruction publique*.

(3) Le 20 décembre 1848, dans une leçon en Sorbonne, quelques jours après la mort de ce grand critique, j'esquissais un résumé de sa vie et de ses travaux, qui fut imprimé dans le *Journal général de l'Instruction publique*, le 30 du même mois. Ce morceau, complété dans une révision ultérieure, a été reproduit en tête du recueil intitulé : *Œuvres choisies* de A. J. Letronne (première série, EGYPTE ANCIENNE), publié par M. Fagnan. Paris, 1881, 2 vol. in-8°.

(4) Article sur son mémoire intitulé : *Des Journaux chez les Romains* et les *Annales des Pontifes*, *Journal général de l'Instruction publique*, t. VII, n°s 124 et 149.

trouvait amélioré dans un sens conforme à mes vues (1). L'Université de ce temps n'était pas aussi étrangère à l'esprit de progrès qu'on se plaît quelquefois à le dire. Il y en a bien d'autres témoignages, parmi lesquels on me pardonnera de rappeler un discours sur l'alliance des études archéologiques avec l'enseignement de l'histoire et des langues anciennes, discours lu en 1839 dans la séance publique de la *Société des méthodes d'enseignement*, et dont un extrait a été seul publié (2). Ce discours m'a paru peu utile à imprimer : le style en a vieilli et les idées en sont devenues banales. J'en puis dire autant de quelques morceaux insérés dans divers recueils périodiques (3). J'ai beaucoup écrit, j'ai trop écrit peut-être ; mais je crois savoir me défendre contre les illusions et les complaisances de la paternité littéraire. Il y a vingt ans, lorsque parut un premier recueil de mes opuscules, certain critique, très courtois d'ailleurs, dans le compte-rendu qu'il en fit, me reprocha doucement d'avoir trop songé à vider mes cartons pour grossir le volume ; il ne savait pas que je m'étais borné au quart environ des courts écrits par moi publiés dans divers journaux ou recueils académiques. Il n'est que juste de faire au temps de larges sacrifices. En tout cas on ne trouvera, dans le présent volume, que deux ou trois morceaux qui datent de la première période de mes publications relatives à l'instruction de la jeunesse. Il m'a paru convenable de choisir

(1) Dans l'édition qu'en donna M. Julien Girard, alors professeur de Rhétorique au lycée Bonaparte, et qui a été bien des fois réimprimé. Comparer plus bas dans ce volume, p. 315.

(2) Dans le journal *l'Enseignement*, par M. Bernard Jullien, publication qui ne fut pas continuée au delà du premier volume (1840).

(3) Tel est le morceau intitulé : *L'Egypte et la Grèce* (*Revue française* de 1838, t. X, p. 112), et l'article sur Versailles et l'histoire du château de Versailles (*Revue française* de 1837, t. I) ; tels sont aussi plusieurs articles de biographie et de critique littéraire, publiés dans divers journaux quotidiens, surtout dans le *Journal des Débats*.

de préférence les opuscules où se marque mieux la maturité de l'esprit et de l'expérience. Ces morceaux d'ailleurs ont l'avantage de répondre plus directement aux préoccupations actuelles de l'esprit public en matière d'enseignement.

Quant à mes autres mémoires et articles publiés, soit dans des recueils académiques, soit dans le *Journal des Savants*, auquel j'ai apporté, depuis 1871, une assez large part de collaboration, les uns ont déjà trouvé place, en 1862 et 1863, dans les deux volumes rappelés plus haut (1). Des autres, je me propose de former un troisième recueil, qui s'adressera moins spécialement que celui-ci aux pères de famille et aux professeurs.

Dans le présent volume, j'ai désiré qu'une certaine variété compensât l'inévitable gravité des sujets et des réflexions qu'ils me suggèrent. Au cours d'une longue profession, il m'est arrivé de parler devant des auditoires très divers, divers par l'âge, par le sexe, par l'éducation et, si l'on peut s'exprimer ainsi, par le tempérament. Par exemple, les conférences, dont la mode est aujourd'hui si répandue, et qui réunissent tant de personnes des deux sexes et de toute condition, exigent une autre méthode que les leçons régulières d'un cours en Sorbonne. Appelé plusieurs fois à prendre la parole devant des auditoires différents, il m'a fallu par cela même varier les formes d'un enseignement toujours sérieux pour le fond, toujours dirigé en vue d'élever le cœur autant que d'éclairer l'esprit. Dans quelle mesure ai-je réussi, ce n'est pas à moi de le dire : le lecteur verra, je l'espère, que si les morceaux qu'on lui présente ici et dont plusieurs lui sont peut-être déjà connus, se rapportent tous à l'enseignement, quelque chose du moins s'y retrouve de la variété naturelle des sujets et de l'intention particulière qu'avait l'auteur, en les rédigeant au sortir d'une

(1) *Mémoires de Littérature ancienne;* Paris, 1862, 1 vol. in-8° ; et *Mémoires d'Histoire ancienne et de Philologie;* Paris, 1863, 1 vol in-8°.

leçon ou d'une conférence, ou en les écrivant pour un journal quotidien.

Je devais à mes lecteurs une autre preuve de respect : c'était de revoir scrupuleusement, de compléter ou d'abréger çà et là, de corriger et d'annoter, selon le besoin, les morceaux compris dans ce livre. Il leur offrira maint souvenir d'un passé déjà lointain; mais il portera aussi la marque de mes dernières méditations et de mes efforts pour remplir dignement les devoirs de ma profession.

Quant à mon enseignement dans la *Conférence de Grammaire* à l'École normale supérieure (1839-1860), s'il ne figure ici par aucun chapitre spécial, c'est que le résumé assez fidèle s'en trouve dans mes *Notions élémentaires de grammaire comparée*, dont la huitième édition, publiée en 1879, sera probablement la dernière. La science a fait en ces matières des progrès très rapides, dont l'heureuse influence s'étend, chaque jour, jusque dans l'enseignement classique du français, du grec et du latin. Après avoir contribué pour une faible part à ces progrès, il ne m'appartient plus de m'y intéresser autrement que pour m'instruire aux leçons d'une école de linguistes, où je suis heureux de compter quelques-uns de mes anciens élèves. Sur un seul point, peut-être, mes recherches personnelles ont pris une forme et reçu des développements plus scientifiques : je veux parler du procédé par lequel les principales langues romanes dérivent des noms substantifs par apocope de l'infinitif. Le mémoire où ce sujet est traité a paru d'abord, en 1864, dans le recueil de l'Académie des Inscriptions ; puis, en 1874, avec des changements et additions, dans le tome VI de la *Revue des langues romanes* de Montpellier : ses nouvelles proportions ne me permettaient pas de le reproduire ici; d'ailleurs un tirage à part l'a mis à la portée des personnes qui étudient l'histoire des langues néo-latines.

Il en est de même de mes *Observations et réflexions sur le déve-*

loppement de l'intelligence et du langage chez les enfants qui, deux fois imprimé déjà, d'abord dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences morales et politiques, puis reproduit à part en 1881, est facilement abordable aux lecteurs qu'intéressera ce sujet.

La nécrologie universitaire aurait pu tenir ici une bien large place. Il a fallu se borner à deux maîtres illustres, auxquels on n'a joint qu'un seul de leurs disciples, Francis Meunier, dont la vie et les travaux peuvent être signalés à la pieuse émulation de notre jeunesse française. Après avoir salué deux éminents professeurs, tels que M. Le Clerc et M. Patin, et un de leurs plus célèbres survivants, le latiniste Vallauri, on aimera, je pense, à s'arrêter sur le souvenir d'un des plus honorables philologues formés par l'enseignement de la Faculté des Lettres de Paris.

Ainsi composé, notre recueil présentera, sur les divers degrés de l'éducation publique en France, un ensemble de renseignements et de vues qui ne sera pas sans utilité pour le public. S'il se mêle quelque inquiétude aux réflexions provoquées par les dernières réformes de l'enseignement secondaire, on ne pourra guère s'en étonner. Les pouvoirs nouveaux sont impatients de justifier leur avènement par des actes décisifs. Mais, de quelques conseils qu'ils s'entourent, leur ambition, d'ailleurs bien légitime, devance volontiers les besoins réels de la société qu'ils poussent dans la voie du progrès. Sans me rendre morose, l'expérience et l'âge me rendent un peu défiant ; et certains effets déjà produits par le nouveau régime de nos établissements scolaires laissent craindre que bien des espérances ne soient trompées. Si l'avenir dément ces craintes, je ne serai pas le dernier à me réjouir d'un tel démenti.

P.-S. — Ce livre était presque achevé d'imprimer quand la Faculté des Lettres a rouvert ses cours. Mon honorable éditeur, qui assistait à ma première leçon, a jugé avec moi qu'une

leçon consacrée spécialement à l'objet et à la méthode de notre enseignement des littératures anciennes formerait une introduction convenable au volume que nous allions publier. Je l'ai donc rédigée de mon mieux dans cette vue. La rédaction, on le sait, refroidit toujours un peu ce qu'animait la parole, devant un auditoire bienveillant; mais en revanche, elle permet de corriger certains écarts et de réparer certaines omissions que le professeur ne peut guère éviter surtout lorsque, aveugle comme je le suis depuis plusieurs années, il ne peut plus soutenir et diriger par des notes une exposition de faits et de doctrines, même bien préparée par le travail du cabinet. Que cet aveu me serve d'excuse auprès des personnes qui, après m'avoir entendu, voudront bien encore me lire.

INTRODUCTION

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS D'ÉLOQUENCE GRECQUE

A LA FACULTÉ DES LETTRES

(4 décembre 1882)

MESSIEURS,

Depuis la première fois (c'était en 1840) que, comme suppléant de M. Boissonade, j'ouvris dans cet auditoire le cours de littérature grecque, bien des changements ont eu lieu en Sorbonne comme autour de la Sorbonne. L'affiche de nos programmes, en 1840, offrait au public vingt-deux leçons par semaine, réparties entre onze professeurs ; aujourd'hui, en jetant les yeux sur notre affiche, j'y vois pour cette seule journée l'annonce de dix-huit cours. Le contraste n'a-t-il pas quelque chose de saisissant? Comme vous le pensez bien, il ne s'est pas subitement produit ; les années ont fait lentement leur œuvre. Plusieurs chaires nouvelles, plusieurs conférences, avec des maîtres spéciaux pour chacune d'elles, ont singulièrement élargi et varié nos programmes. Nos auditoires se sont ouverts à des candidats pour les différents concours, candidats volontaires ou soutenus dans leur zèle par des bourses de l'État. Enfin, chose plus neuve encore dans cette antique Sorbonne, les femmes ont été librement admises à suivre nos cours. Tant d'innovations et de réformes (et je ne parle pas de celles qui

ont modifié le régime de nos examens) provoquent des réflexions sérieuses. Aussi ai-je plusieurs fois regardé comme un devoir de faire ici devant vous une sorte d'examen de conscience (1); et aujourd'hui en particulier, c'est à quoi je vous convie, avant de m'engager dans l'étude du sujet que mon programme vous annonce pour les leçons du lundi.

Veuillez, messieurs, remonter par le souvenir à ce qu'était l'éducation de la jeunesse chez les anciens. Le jeune Hellène n'allait chercher dans les écoles et il n'y recevait qu'une éducation purement hellénique. Hésiode et Homère lui apprenaient sa religion en même temps que l'histoire primitive de sa race, qu'il tenait pour autochthone et douée tout exprès par les dieux pour le culte de la poésie, de l'éloquence et des arts. Autour du domaine de l'Hellénisme, on connaissait bien quelques nations ennemies ou rivales, mais que le nom de *barbares* signalait au dédain sinon à la haine de l'Hellade civilisée. Très simple était donc alors le rôle des instituteurs de la jeunesse.

Dans l'Italie romaine, dès le temps des guerres puniques, qui est celui même où l'on peut dire que commence chez les Romains un régime national et tant soit peu savant d'éducation, ce régime ne comprend encore que deux langues et deux littératures. La langue latine n'existe guère que dans la pratique journalière du peuple; elle n'a que peu d'œuvres littéraires qui puissent servir à l'instruction de la jeunesse studieuse; le temps approche seulement où les modèles vont paraître et se multiplier, et cela sous l'influence des Grecs, grammairiens, poètes, orateurs, dont le talent ou le génie s'impose à la jeunesse romaine et va désormais se partager avec les lettres latines l'attention et les loisirs du peuple-roi. En dehors de ces deux traditions, toute notion des langues et des civilisations étrangères tient fort peu de place dans l'éducation d'un Romain. L'Étrurie à peine y compte pour quelque enseignement religieux ou plutôt liturgique; avec le reste des peuples, on communique tout au plus par interprètes pour les néces-

(1) Voir, dans ce volume, le n° XX, p. 262.

sités de la guerre, pour les besoins du commerce et de l'administration.

A cette simplicité de l'éducation classique chez les anciens, comparez, je vous prie, sa complexité actuelle dans notre Europe tant de fois bouleversée par les révolutions, enrichie au milieu de ces révolutions mêmes par tant d'acquisitions de l'histoire, de la géographie, des sciences naturelles. Douze ou quinze siècles qui se sont ajoutés aux annales de l'humanité, trois continents qui se sont ouverts à la curiosité des voyageurs et à l'ambition des conquérants, le ciel fouillé dans ses profondeurs par l'astronomie, l'obscurité des anciens âges de notre planète sondée par la géologie, les origines du genre humain explorées par l'anthropologie et par la linguistique; plusieurs langues modernes, nées de la transformation des idiomes classiques de l'antiquité et qui ont pris place dans le monde par d'innombrables chefs-d'œuvre littéraires; tant de nouveautés que je ne puis rappeler toutes ici, et qui semblent appartenir de droit au domaine de l'enseignement supérieur, à l'éducation libérale de tous les esprits qui ne se borneront pas à la pratique des arts usuels et des industries lucratives : quel embarras pour les instituteurs de la jeunesse, et combien il leur est difficile de faire un choix et de prendre un parti entre tant de sujets qui se disputent notre attention ! Eh bien, dans cet embarras même et dans les difficultés d'un tel choix, l'hellénisme garde son privilège d'efficacité supérieure pour l'enseignement des jeunes générations.

Jetons, en effet, un coup-d'œil rapide sur ce qui l'entourait dans l'antiquité; sur ce qui, dans les civilisations modernes, pourrait lui disputer son noble privilège.

Hors du cercle relativement étroit dont Athènes occupe le centre, parcourons, dans les sens les plus divers, le monde qui l'entoure.

Dans les régions extrêmes de l'Occident, ni la Gaule, ni les îles Britanniques, ni l'Espagne, ni l'Afrique sa voisine, ne nous offrent rien de plus que des sociétés parvenues à divers degrés de culture encore proches de la barbarie, sinon de l'état sau-

vage. Au nord de l'Europe, la presqu'île scandinave et les régions supérieures de ce qu'on appelle aujourd'hui l'Allemagne et la Russie, ne sont guère plus avancées, autant que nous pouvons les connaître. Le Rhin et le Danube arrosent de vastes territoires où les peuples vivent, soit à l'état nomade, soit à l'état de clans guerriers. Quelques lueurs à peine éclairent ces ténèbres d'une vie sociale en voie de pénible organisation: chez nos ancêtres les Gaulois, par exemple, la foi dont nous parle Lucain, la foi en une vie meilleure que celle d'ici-bas:

> ..... *animæque capaces*
> *Mortis : et ignavum redituræ parcere vitæ;*

chez les Germains, le respect précoce de la femme, et encore un respect plus voisin de la superstition que du sentiment réfléchi de ses droits à l'affection de l'homme. Combien tout cela est loin de ce qu'on peut appeler une véritable civilisation!

Au sud de la Méditerranée, Carthage, avec des institutions militaires et commerciales plus savantes, mais avec une religion souvent grossière et féroce; dans la vallée du Nil, au contraire, une civilisation quarante ou cinquante fois séculaire, mais peu jalouse de rayonner au dehors, une histoire et une religion que les Grecs connurent toujours imparfaitement, et dont leur génie ne sut guère s'inspirer, même après qu'une dynastie macédonienne fut installée sur les bords du Nil; tout près de l'Égypte, la Phénicie et la Judée, l'une qui devançait la Grèce par l'industrie, par le commerce, par le goût des aventures maritimes et qui a doté l'Occident de l'alphabet cadméen, c'est-à-dire d'un des plus merveilleux instruments de l'intelligence humaine; l'autre qui, dans sa religion d'une simplicité supérieure et d'une autorité vingt fois séculaire, recélait les germes du Christianisme, mais qui ne devait que bien tard répandre cette lumière à travers le monde, et qui resta presque toujours méconnue de ses conquérants hellènes; derrière cette Asie maritime, les grands empires de la Perse et de l'Assyrie, dont l'histoire remonte par la Chaldée aux origines bibliques et aux premiers âges de l'Égypte pharaonique; dans ces grands empires

les Pharaons, des Nemrod, des Cyrus, une habile organisation de l'esclavage des peuples sous le despotisme à peu près absolu des dynasties royales; plus loin encore, en Orient, l'Inde et la Chine, depuis longtemps parvenues à un rare degré de culture, riches d'une littérature poétique et savante, mais dont les trésors, révélés bien tard à notre curiosité depuis deux ou trois siècles, étaient à peine soupçonnés d'Hérodote, et demeurèrent ou inconnus ou mal appréciés, même après les conquêtes d'Alexandre le Grand.

Ici, messieurs, vous pourriez craindre que je ne hasarde un jugement trop absolu sur des contrées et sur des peuples dont l'étude reste si loin en dehors de notre savoir classique. Permettez-moi donc quelques explications pour vous rassurer.

D'abord, plusieurs de ces peuples nous sont familiers, comme les Juifs et les Assyriens, par l'éducation religieuse de notre enfance. Les Égyptiens sont de plus en plus rapprochés de nous par tant de belles découvertes que, depuis un siècle et surtout de notre temps, les explorateurs et les philologues ont faites dans les monuments de la vallée du Nil. En Asie, l'antique religion des Perses et la langue qu'ils parlaient sous les Achéménides sont de mieux en mieux connues par l'interprétation de leurs livres sacrés et par le déchiffrement des écritures cunéiformes. Une autre écriture, de forme analogue à cette dernière, nous a livré la plus grande partie de ses secrets, et ainsi nous ont été rendues d'innombrables pages des annales assyriennes, comparables, tantôt par la précision des dates, tantôt par la fastueuse abondance des narrations, à celles qu'on a lues sur les papyrus et sur les parois des temples égyptiens. De telles découvertes ont redressé plus d'une erreur de la critique, et, pour ma modeste part, j'ai à m'accuser d'avoir jadis (c'était en 1838, date assez éloignée pour me servir d'excuse) méconnu bien des richesses de la littérature égyptienne, et un peu trop rabaissé le génie de ce peuple devant le génie de l'Hellénisme (1). Je dois pourtant dire que, même après mainte révé-

(1) Article publié dans la *Revue française*, t. X, p. 112.

lation sur les richesses des bibliothèques pharaoniques, même après la publication, surtout due à notre jeune compatriote Maspéro (1), de ces romans dont quelques-uns furent pris jadis par Hérodote pour de l'histoire, il me semble toujours que les Grecs ne sont pas « ce peuple enfant » dont parlaient à Solon les prêtres de Saïs, trop fiers de l'antiquité de leur sagesse sacerdotale. De tout cela, messieurs, on peut s'instruire aujourd'hui, sans être égyptiologue ou orientaliste, dans maint ouvrage fort abordable de l'érudition spéciale. J'ajoute, avec un sentiment particulier de reconnaissance pour l'Académie qui m'a fait l'honneur de m'adopter, que nos séances à l'Institut sont singulièrement propres à nous ouvrir l'esprit sur toutes les grandes nouveautés de la science. C'est dans les livres de mes confrères, c'est dans leurs entretiens, c'est dans les communications qui nous viennent du dehors et des contrées les plus lointaines, que nous apprenons à mieux apprécier, et sans vain égoïsme de famille, les saines qualités du génie européen.

Ainsi, pour reprendre notre course à travers l'Asie, l'Inde nous laisse voir, par les travaux des William Jones, des Colebrooke, des Lassen, des Burnouf, la prodigieuse richesse de sa poésie légendaire et de sa philosophie; la Chine, grâce aux anciens travaux de nos missionnaires, à ceux de Rémusat et de Stanislas Julien, se laisse pénétrer jusque dans le secret de sa langue et de son écriture. Naguère encore je pouvais lire, dans la traduction que nous en donne M. d'Hervey de Saint-Denys, quelques chapitres de la grande *Encyclopédie historique* de Ma-Touan-Lin, où se marque avec une vérité saisissante le caractère original de cette antique civilisation chinoise, représentée aujourd'hui dans le céleste Empire par plus de 300,000,000 d'êtres humains. Bien plus, un jeune et savant lettré chinois, qui venait de prendre à Paris ses grades de bachelier dans notre Faculté des Lettres et dans une Faculté voisine, m'entretenait des productions littéraires et, en particulier, des productions philosophiques de son pays. On ne

(1) *Les contes populaires de l'Égypte ancienne.* Paris, 1882, in-12°.

pouvait qu'être vivement touché de l'entendre ainsi comparer, en un français presque irréprochable, la langue de Lao-Tseu avec celle de Sénèque et de Cicéron. Mais, en même temps, on demeurait convaincu que, comme les Indiens, cette ingénieuse et industrieuse nation chinoise, objet pour nous d'une très juste curiosité, n'aurait pu contribuer en rien à l'éducation de l'Occident et qu'elle peut, sans grand dommage pour nous, rester hors des cadres de l'instruction classique.

Maintenant avons-nous besoin de nous arrêter à la Scythie et à ses populations nomades, avant de rentrer sur le terrain où, du siècle d'Homère à celui d'Alexandre, l'Hellénisme s'épanouit avec la merveilleuse fécondité d'un génie qu'on peut dire complet, dans les arts comme dans les sciences. Dans les arts, il est vrai, Rome, après avoir soumis la Grèce, eut l'honneur de rivaliser avec elle par l'éloquence et la poésie. Elle sut se donner une littérature qui mérite de prendre place à côté de la grecque dans l'éducation des peuples modernes. Mais, pour la science, il faut bien avouer que Rome fut vraiment stérile. Le Christianisme a inspiré chez elle de grands théologiens, qui furent eux-mêmes les maîtres de nos scholastiques. Mais, ni la géométrie et les sciences qui en dépendent, ni l'astronomie, ni l'histoire naturelle ne comptent un Romain parmi les grands esprits qui ont su les développer, depuis Aristote jusqu'à Newton et à Cuvier. C'est de l'hellénisme que relèvent le plus directement ces puissants promoteurs de la science moderne.

D'autre part, en politique et en philosophie, l'Hellénisme garde au plus haut degré l'honneur de la priorité pour toutes les doctrines sur lesquelles repose l'organisation de nos sociétés occidentales, les principes de leur vie morale et religieuse. Le *citoyen*, tel que le comprend l'État moderne, même chez les peuples où il est encore le plus loin de la plénitude de ses droits, même quand il les délègue à une magistrature temporaire ou à une monarchie héréditaire, le citoyen proprement dit ne nous apparaît en aucune contrée du monde ancien, avant la Grèce et Rome. C'est encore la Grèce qui, la première, a pro-

duit dans le monde, non seulement des modèles achevés de la composition poétique et de la composition oratoire, mais aussi, chose non moins précieuse, *le livre* méthodique, où la science est exposée dans toute sa rigueur. Nous pouvons donc le dire avec assurance : ce n'est point le hasard, ce n'est point l'ignorance ou l'obstination d'un étroit pédantisme, qui perpétue dans nos sociétés civilisées le privilège de l'Hellénisme, pour l'éducation des générations nouvelles. Ce privilège, il le doit bien à son génie, à sa puissante action pendant tant de siècles, à la beauté durable de ses œuvres. Et notre conscience est d'autant plus tranquille, dans cette conviction sur l'efficacité d'un tel enseignement classique, que nous entendons bien y donner place à la critique ainsi qu'à l'admiration. L'Hellénisme est à nos yeux une expression complète de l'humanité, au sens le plus large et le plus élevé de ce mot; mais par cela même, il a les défauts de l'homme à côté de ses vertus supérieures. Dans sa vie nationale, il a subi toutes sortes de revers, et de revers mérités par l'esprit de discorde; dans sa vie privée, l'Hellène s'est trop souvent déshonoré par des vices honteux, fruits de la mollesse et des raffinements du luxe. Chez lui, l'orgueil de race est légitime, mais il est exagéré.

Au temps d'Alexandre, l'orateur Eschine s'écriait : « Nous « avons vécu d'une vie plus qu'humaine, et nous sommes nés « pour faire l'étonnement des hommes à venir. » En un sens, l'avenir donne raison à cette fanfare du patriotisme hellénique. Au commencement de ce siècle, une femme de génie, Madame de Staël la renouvelait, mais avec plus de sagesse et de mesure : « La Grèce, et dans la Grèce l'Attique, était un petit pays civi- « lisé au milieu du monde encore barbare. Les Grecs étaient « peu nombreux, mais l'univers les regardait. Ils réunissaient « le double avantage des petits États et des grands théâtres..... « Ce qu'ils disaient entre eux retentissait dans le monde (1). » Elle avait raison, et le patriotisme uni à la religion a perpétué, durant le moyen-âge, et jusque sous la domination musulmane,

(1) *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, chap. Ier.

ı vitalité de ce petit peuple, dont l'Europe a soutenu et salué ı renaissance, depuis cinquante ans, avec l'enthousiasme que ous savez. Cet enthousiasme, nous le partageons, mais non ans y mêler la sincérité de nos défiances devant l'esprit de di-ision qui agite encore l'hellénisme moderne, non sans y mêler os doutes sur la prétention que montrent les nouveaux ellènes, de ressaisir à travers les siècles l'usage de leur vieille ıngue classique, pour en refaire leur langue nationale d'au-ourd'hui. Ce n'est pas le moment pour nous, messieurs, d'in-ister sur un débat qui d'ailleurs n'est pas purement littéraire, t j'ai hâte d'arriver à la seconde partie des réflexions que je me roposais de vous soumettre.

II

Si l'Hellénisme est pour nous tous une grande école de savoir t de goût, s'il est une école de haute culture morale et de rai-on pratique, c'est à la condition d'être étudié dans ses mani-estations diverses, apprécié dans son ensemble. Pour cela, il aut allier à la connaissance de ses œuvres celle de sa langue, eux choses en réalité inséparables, et dont l'union ne peut tre rompue sans grave dommage pour l'efficacité de nos eçons.

Ces œuvres sont de nature très diverse, et je ne vais pas jus-u'à l'ambition d'y comprendre ici, avec l'éloquence et la oésie, les monuments de l'art plastique. Bien que j'aie souvent rêché l'alliance de nos études littéraires avec l'archéologie (1), e n'ose espérer qu'elles puissent être toutes ramenées à l'unité l'un même enseignement. Le savoir et le talent d'un seul naître ne sauraient suffire à une tâche aussi complexe. Mais du noins l'enseignement littéraire ne doit pas être séparé, ni pour e grec, ni pour le latin, ni peut-être pour les langues mo-ernes, de l'interprétation philologique des textes. Une telle

(1) Voyez surtout, dans ce volume, les nos XVI et suivants.

explication fournit comme les pièces justificatives à l'appui des idées générales développées dans des leçons d'histoire et de critique littéraire; elle nous fait pénétrer plus avant dans le génie des peuples par le génie de la langue, que chacun d'eux s'est faite à son image, qu'il a enrichie et transformée selon les besoins de sa vie à travers les siècles. Si belle que soit la langue grecque, et bien que les Grecs l'aient quelquefois appelée, à la lettre, le langage même des Dieux, elle ne s'est pas développée autrement que toute langue humaine. Son seul avantage, et il est déjà grand, c'est d'avoir servi d'expression au développement le plus large et le plus varié de l'esprit humain, dans la poésie, dans l'éloquence, dans les sciences abstraites et dans la philosophie naturelle. Mais c'est là bien assez pour qu'elle mérite une étude spéciale et directe, et pour que l'on ne se contente pas de l'apprécier dans l'image, toujours infidèle, que nous en offrent les traductions.

A cet égard, l'exemple donné depuis quarante ans dans quelques cours de nos Facultés, et particulièrement dans le mien, s'est étendu de l'Hellénisme à la littérature et à la langue latine, puis aux langues vivantes de l'Europe, et s'il y a eu un temps où les leçons de critique littéraire ont paru l'emporter sur les autres, aujourd'hui la leçon philologique tend à prédominer par l'effet d'une réaction trop commune en toutes choses humaines (1). Cette prédominance, je n'hésite pas à la combattre et à soutenir l'utilité des leçons d'un intérêt général où le mouvement des idées, la diversité des phases de la poésie et de l'éloquence, les progrès de la science dans le sein de l'Hellénisme soient exposés avec ensemble. C'est là, en effet, le fond solide sur lequel repose ce qu'on pourrait appeler la conscience raisonnée de notre civilisation européenne.

On peut assurément rattacher beaucoup de considérations générales à l'explication d'un texte de Sophocle, d'Hérodote ou de Platon; mais si l'on y insiste trop, l'explication du texte lui-même peut en souffrir.

(1) Voir le morceau n° XXIV, 2.

Ajoutez à cela que cet exercice doit nécessairement porter sur un petit nombre d'écrits, choisis parmi les chefs-d'œuvre et, par exemple, sur les écrits qui figurent chaque année aux programmes de nos divers concours universitaires. Un tel enseignement laisse donc en dehors de soi un grand nombre d'ouvrages et d'écrivains secondaires, qui cependant ont leur place légitime dans une histoire critique de l'Hellénisme : ainsi, plusieurs ouvrages de Xénophon, de Plutarque, tout ce qui reste de Diodore, de Denys d'Halicarnasse, de Strabon, les rhéteurs et les philosophes de second ordre, tels que Dion Chrysostome, Aristide, etc., sans parler de toute la littérature chrétienne. Prétendre, même en alliant ces deux ordres d'études, y embrasser toute une littérature qui compte dix à douze siècles de productions originales, même en dehors du moyen âge, est assurément une ambition trop grande ; mais il faut au moins nous efforcer d'élargir et de remplir le cadre d'une si abondante histoire.

Au reste, messieurs, cette salutaire division entre deux séries de leçons qui se prêtent un mutuel secours, je suis heureux de la garantir par l'autorité du savant maître dont je fus le suppléant avant de devenir — par sa retraite volontaire — son successeur comme titulaire dans la chaire de littérature grecque. A la Faculté des Lettres d'abord, puis au Collège de France, la seule de ces deux chaires où il continua d'enseigner tout en gardant son titre en Sorbonne, M. Boissonade ne fit jamais que des explications philologiques de textes choisis parmi les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque. Appelé à le suppléer ici, je devais naturellement lui soumettre le plan de mes futures leçons et le partage que je me proposais d'en faire entre la critique littéraire et l'explication philologique. Avec un parfait libéralisme d'esprit et une courtoisie charmante, il me déclara que, dans la chaire où j'allais monter, je devais rester libre de ma parole comme j'en étais responsable. Et il ajouta bien vite qu'il approuvait sans réserve le plan que je venais de lui soumettre. « Quant « à moi, ajoutait-il, je ne suis qu'un petit grammairien et je me « borne au genre d'enseignement que vous connaissez. » C'était,

de sa part, beaucoup trop de modestie. Ce grand helléniste était aussi un humaniste des plus délicats; il connaissait à fond les principales langues de l'Europe et il relevait sans cesse son interprétation philologique des textes grecs par des rapprochements variés avec le goût le plus fin, en un langage qui rappelait la meilleure école de nos prosateurs français (1). Mais enfin, il reconnaissait de bonne grâce qu'un de ses élèves pouvait suivre utilement une autre méthode, près de lui, disait-il, au-dessous de lui, ajouterai-je avec sincérité. Cette autre méthode à laquelle il renonçait trop discrètement, j'essayai alors et j'ai continué de la suivre. J'y resterai fidèle devant vous et je soutiendrai, tant que je le pourrai, des efforts qu'encourage votre assiduité bienveillante.

(1) Voir le recueil de ses opuscules publié en 1863 par M. Colincamp et qui a pour titre : *Critique littéraire sous le premier Empire*, 2 vol. in-8. On peut aussi apprécier son talent d'écrivain par sa traduction des odes de Pindare, que j'ai publiée en 1867 avec le concours de M. G. Boissonade fils, alors professeur à la Faculté de Droit de Grenoble.

LA TRADITION ET LES RÉFORMES

DANS

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

I

JOSEPH-VICTOR LE CLERC [1]

MESSIEURS,

Une des lumières de l'Institut vient de s'éteindre. Après trente ans de coopération dévouée à tous les travaux de l'Académie, M. Victor Le Clerc nous est ravi, en sa soixante-seizième année, dans la plénitude d'une intelligence que n'avaient affaiblie ni les infirmités de l'âge ni les fatigues d'une carrière constamment laborieuse. Le dernier vendredi d'octobre, nous l'avons vu parmi nous, à son poste d'active assiduité; le jeudi suivant, un coup soudain et dont les suites devaient être mortelles, l'a surpris au milieu de ses plus chères occupations. Depuis quelque temps déjà, nous tremblions pour lui; mais nos cœurs s'obstinaient à l'espérance. Nous savions tous ce que l'Académie devait à

(1) Discours prononcé le jour de ses funérailles (14 novembre 1865), par M. Egger, au nom de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres.

son zèle, à son éminent savoir, à sa vigoureuse raison d'historien et de critique; nous savions ce qu'elle en pouvait attendre encore. La Providence en avait autrement décidé !

Aujourd'hui, Messieurs, les souvenirs et les sentiments qui nous unissent émus autour de cette tombe, ne peuvent trouver ici leur complète et légitime expression. Pour ma part, devant le cercueil d'un maître et ami vénéré, j'aurais peine à surmonter mon émotion, pour vous raconter cette longue et noble vie, et je suis heureux de pouvoir, au moins, partager une tâche si douloureuse avec le digne interprète des regrets de l'Université (1).

C'est l'Université, en effet, qui vous donna M. Victor Le Clerc. Il y avait débuté comme élève, et bientôt comme professeur, par de brillants succès; mais, de bonne heure, on put deviner chez lui, sous l'élégant humaniste, la vocation de l'érudit, les ambitions et les goûts qui le prédestinaient à devenir un jour le modèle des académiciens.

Au milieu d'une rénovation des études, où prédominait l'esprit de la critique littéraire, les livres que publie alors le jeune professeur nous le montrent déjà familier, par ses lectures, avec tous les âges de l'antiquité grecque et latine. S'il compose un recueil de textes grecs à l'usage des classes, s'il traduit et commente des extraits de Platon, c'est en helléniste qui a remué bien d'autres livres que les modèles classiques, et qui se plaît aux comparaisons savantes, aux rapprochements curieux. S'il continue à versifier au sortir du collège, le latin et le français ne suffisent pas à ces jeux de son esprit; il écrit des vers grecs, que dis-je?

(1) M. Patin, professeur de poésie latine à la Faculté des Lettres, où il succéda comme doyen à M. J.-V. Le Clerc. — Voir aussi la notice de M. Guigniaut (Paris, 1866), et celle de M. Renan, insérée en tête du tome XXV de l'*Histoire littéraire de la France* (Paris, 1869).

des vers en dialecte éolien; et ces difficiles hardiesses nous rappellent, en plein XIXe siècle, l'école des Estienne et des Casaubon. S'il réalise un projet de Fénelon en rédigeant pour la jeunesse une *Rhétorique*, même dans ce modeste manuel on voit percer le profond connaisseur des anciens. Une édition complète, avec traduction en regard, des œuvres de Cicéron, l'a surtout désigné à vos suffrages : c'est que là encore se joignaient aux leçons du goût celles de l'érudition. Pour ce grand travail, M. Le Clerc s'était associé plusieurs habiles collaborateurs; mais sa part de philologue y était restée distincte et principale. Enfin ses dix années d'enseignement public, dans la chaire d'éloquence latine à la Sorbonne, avaient achevé de le recommander à l'estime des connaisseurs, comme un des premiers critiques de notre temps, dans les matières d'antiquité.

L'Académie, qui le récompensait en l'appelant à elle, put bientôt se féliciter à son tour d'un pareil choix. Ses beaux mémoires sur les *Annales des Pontifes*, et sur les *Journaux chez les Romains*, montrèrent ce que valait son ferme jugement, aux prises avec les plus délicates questions de l'histoire romaine; ils ne firent pas moins apprécier en lui les qualités, chaque jour plus sévères, de l'écrivain. Aussi, lorsque la mort ouvrit une vacance dans la Commission chargée, en votre nom, de rédiger l'*Histoire littéraire de la France*, l'Académie n'hésita pas à y faire entrer M. Le Clerc. Subitement appelé sur ce terrain un peu nouveau pour lui, M. Le Clerc s'y engagea aussitôt avec une vive et méthodique ardeur, si bien qu'en peu d'années il avait à la fois doublé (c'est beaucoup dire) sa bibliothèque et les richesses de son savoir. Il apportait à cette œuvre un mérite qu'on pouvait dire original, même après les Rivet, les Brial et les Daunou : on n'avait pas encore exploré notre vieille littérature avec une si parfaite

connaissance des littératures grecque et latine, qui ont fait l'éducation de l'Occident chrétien, et cette connaissance était une merveilleuse préparation pour approfondir et apprécier toutes les transformations des langues, des institutions, des idées, qui remplissent le moyen âge. Le collaborateur de MM. Lajard, Paris et Fauriel fut bien vite salué par eux comme leur président naturel. Il devint le guide sûr de leurs travaux et le consciencieux éditeur de l'ouvrage où concouraient tant de volontés studieuses. Mais les excellentes notices qu'il a fournies en si grand nombre à l'histoire du XIIIe siècle, ne devaient pas être le dernier effort de son talent, sans cesse affermi et assoupli par l'exercice. On venait d'atteindre le XIVe siècle; il a été donné à M. Le Clerc d'en tracer le tableau général, tableau qui, préparé par vingt ans de recherches et de méditations, écrit d'une main vraiment magistrale, restera son chef-d'œuvre.

Il en avait conscience, et nous ne l'en blâmerons pas, puisque cette conscience de la pleine maturité de son talent ne l'a rendu que plus scrupuleux et plus exigeant envers lui-même. D'ailleurs, ne l'oublions pas, notre confrère savait, il aimait à rappeler avec une modestie sincère, ce que, dans ces œuvres collectives et continues, comme l'*Histoire littéraire de la France*, le mérite de chaque auteur gagne à s'appuyer sur la science de ses collègues et sur les exemples des maîtres. Il a jugé ses devanciers dans le travail commun, avec un respect et un accent de piété qui touche à l'éloquence. On ne le regrettera pas plus qu'il ne les regrettait lui-même; on ne le louera pas mieux qu'il ne les a loués. Ses successeurs, en profitant des matériaux qu'il amassait lentement et patiemment pour eux, ne laisseront rien perdre, vous en êtes sûrs, Messieurs, ni de ses traditions, ni de l'autorité qui s'attachait à l'esprit libéral et élevé de sa critique.

Échange de communications et de conseils, perpétuité des saines méthodes de l'érudition : tel est en effet, Messieurs, le propre avantage des compagnies comme la nôtre. Nul n'a mieux compris que M. Victor Le Clerc, ni mieux pratiqué ces vertus de la vie académique. S'il y mêlait, par moments, une certaine verdeur de langage, vous savez de quels nobles sentiments s'inspirait sa franchise, et combien cette rudesse apparente cachait un fond de solide bonté. La jeunesse surtout pouvait toujours l'aborder avec confiance, pourvu qu'elle fût studieuse et animée d'un sincère amour pour la recherche du vrai. Il se plaisait à encourager les jeunes gens, à les diriger, à préparer en eux de futurs continuateurs de ses travaux, et la pensée même de la mort perdait pour lui son amertume, devant l'espoir qu'il fondait sur cette famille d'adoption.

Mais en parlant de famille adoptive, Messieurs, puis-je laisser croire que notre confrère ait vécu étranger à toutes les joies de la vie domestique? Il n'en est rien, et de ces joies, M. Victor Le Clerc a vivement et longtemps goûté les plus pures. En approchant de ce tombeau où reposent les cendres de sa mère, vous y avez lu ces deux lignes touchantes : *La meilleure des mères, qui attend son fils.* Privé, tout enfant, de son père, élevé avec une courageuse tendresse par la pauvre veuve, dont il était l'unique affection et le juste orgueil, M. Le Clerc lui rendit avec usure tout ce qu'il lui devait. Cinquante ans de sa vie furent partagés entre deux dévouements, l'amour filial et la passion des lettres. Il y faut ajouter une reconnaissance fidèle pour la famille du maître de pension qui avait été son premier protecteur; il y faut ajouter encore les soins d'une grande et discrète charité. A voir ce vieillard, dans son cabinet d'étude, où s'entassaient des milliers de beaux et bons livres, ses instruments journaliers, on ne devinait d'abord

que les occupations d'un esprit savant; mais en pénétrant dans le secret de sa retraite, on était sûr d'y trouver l'activité d'un cœur généreux.

Arrêtons-nous, Messieurs, sur des pensées si consolantes.

Par ses écrits excellents et durables, M. Victor Le Clerc a beaucoup fait pour l'honneur de notre Compagnie ; mais il ne l'honore pas moins par ses vertus privées. Devant la tombe où il descend aujourd'hui, aimons à nous souvenir de ses actions autant que de ses ouvrages, et associons-nous aux sentiments que sa main pieuse traçait naguère sur ce marbre, et qui doivent y rester, comme l'un des plus beaux traits de son éloge funèbre.

II

HENRI PATIN [1]

MESSIEURS,

En la personne de M. Henri Patin, la Faculté des Lettres perd aujourd'hui non seulement un chef aimé, honoré de tous, mais un des plus parfaits représentants de notre profession.

Pour tous les hommes de labeur consciencieux, pour tous les maîtres de la jeunesse, c'est une vie pleine de bons et encourageants exemples que celle de l'homme qui, en cinquante années, s'était élevé, par le talent et le travail, des modestes fonctions de professeur de collège aux postes éminents de doyen de la Faculté des lettres de Paris et de secrétaire perpétuel de l'Académie française. L'un des premiers et brillants élèves de l'École Normale en 1811, M. Patin débutait, en 1813, dans une chaire du lycée, alors français, de Gand en Belgique, puis au collège de Meaux. L'agrégation, le doctorat, plusieurs succès dans les concours académiques, lui méritaient bientôt de rapides avancements qui, du lycée Bourbon et du lycée Henri IV, le

(1) Discours prononcé le jour de ses funérailles (le 20 février 1876), par M. Egger, au nom de la Faculté des Lettres.

portèrent d'abord à une conférence dans le sein de l'École Normale, à une suppléance, enfin à une place de titulaire dans la Faculté de Paris, dont il devait plus tard devenir le doyen. C'est à la Sorbonne que, dans la chaire d'éloquence française et surtout dans la chaire de poésie latine, nous l'avons vu si longtemps professer avec un religieux amour du devoir, avec toute l'autorité du savoir et du goût le plus délicat. Le caractère propre et, à quelques égards, original de ses leçons fut d'unir étroitement l'enseignement de l'histoire littéraire et celui des langues anciennes, dont il avait à faire apprécier les chefs-d'œuvre. A part trois éloges académiques et quelques notices sur des écrivains célèbres, tous les ouvrages qu'il a publiés proviennent de ces excellentes leçons, et les reproduisent avec une fidélité générale qui fait qu'en le lisant, on croit toujours entendre sa parole élégante et grave, nourrie de la plus solide science, attentive jusqu'au scrupule à ne rien affirmer qui ne s'appuie sur un témoignage précis, ou sur la maturité d'une longue méditation. Ce sont les fruits de cette méthode sévère, qui donnent tant de valeur aux rares leçons d'ouverture qu'il a pris le soin de rédiger, aux articles dont il a enrichi le *Journal des Savants*, articles presque tous consacrés à des livres concernant les sujets habituels de son enseignement ; à sa traduction d'Horace, écrite presque tout entière, au jour le jour, pour ses auditeurs de la Faculté, enfin et surtout à ses belles Études sur les Tragiques grecs, monument unique peut-être en son genre, certainement le plus régulier par les proportions, le plus précieux, par la variété comme par la sûreté de l'érudition, qu'ait produit, depuis la Renaissance, l'école des hellénistes français. Trois éditions d'un tel ouvrage, éditions dont chacune améliore et complète la précédente, ne sont pas un médiocre honneur pour la littérature savante de notre pays. Les élèves de l'École

Normale, qui jadis l'ont vu ébaucher dans les leçons de leur maître, et les nombreux lecteurs qui, depuis sa publication, y ont cherché une forte et attrayante nourriture, témoignent hautement de la solidité de nos études universitaires, contre le chagrin de ceux qui en accusent la faiblesse ou en prédisent la décadence.

A côté de ces travaux de la chaire et du cabinet, la Faculté des Lettres, en sa reconnaissance, ne doit pas oublier ce qu'était, chez elle, M. Patin comme examinateur : l'heureuse fidélité de sa mémoire, toute pleine des meilleures pages de la prose et de la poésie classiques, la fermeté constamment bienveillante de ses jugements. Elle doit, et elle aime à dire combien il a soutenu le savant Victor Le Clerc dans ce qu'on peut appeler la réforme de notre doctorat, combien il a continué, dans les fonctions de doyen, les traditions de son ami et prédécesseur.

Ajoutons que, comme président de l'Association des anciens élèves de l'École Normale, comme président et collaborateur de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, il restait partout le patron, le conseiller vénéré de toute une école d'esprits studieux.

Parmi des devoirs si multiples, si bien remplis (j'ai omis, vous le voyez, par une juste réserve, les devoirs de l'académicien), l'âge semblait respecter l'activité sereine de notre cher doyen, et la maladie qui vient de nous l'enlever aura laissé intactes, jusqu'à la dernière heure, ces vertus de la raison et du cœur, qui formaient comme la noble unité de son âme. Uniquement épris du vrai et du beau, uniquement dévoué aux lettres, aux plus pures affections de la famille et de l'amitié, récompensé de tous ces dévouements par la tendresse d'une épouse exemplaire, d'une fille et d'un gendre dignes de lui, par les constants témoignages de l'estime publique, il s'est éteint presque sans souffrance,

au milieu des plus consolantes prévisions qui puissent adoucir l'amertume de la mort.

Messieurs, je devrais m'arrêter, surtout n'étant pas ici le seul interprète du grand deuil qui nous réunit autour de cette tombe. Permettez-moi pourtant un souvenir encore, un souvenir qui convient à notre douleur. La poésie antique, dont M. Patin savait si parfaitement la langue et le génie, a maintes fois marqué en traits éloquents le contraste de nos destinées, souvent interrompues par une fin précoce, rarement achevées jusqu'à leur juste plénitude en ce monde. Dans le cours de sa longue vie, M. Patin avait vu tomber avant l'âge plusieurs des vaillants soldats de notre armée universitaire : Jouffroy, Ad. Garnier, Ozanam, Saisset, Arnould, Ad. Berger, Gandar. Lui-même, il est mort trop tôt pour nous tous, puisque sa vie n'avait pas un seul jour cessé d'être active et bienfaisante ; mais il était mûr pour cette autre patrie dont la religieuse pensée ne le quitta jamais, et n'a pas manqué, nous en avons l'assurance, à ses derniers moments.

III

TOMMASO VALLAURI [1]

L'éditeur d'un recueil des discours académiques de M. Vallauri, recueil publié à Turin en 1863, atteste que l'auteur jouit, en France et en Allemagne, d'une grande réputation (2). En Allemagne, et surtout depuis quelques années, nous ne contestons pas que le nom de Vallauri ne soit devenu célèbre, notamment à l'occasion d'assez vives disputes qu'il a soutenues contre les philologues de ce pays sur des questions de littérature latine. Mais il nous faut avouer que le professeur le plus populaire peut-être de l'université de Turin, celui dont les écrits seraient le plus utiles à nos professeurs français, est beaucoup moins connu en France qu'il ne mériterait de l'être. C'est là une injustice de l'opinion publique, et nous voudrions contribuer à la réparer en consacrant quelques pages au moins à l'examen des opuscules réunis dans le volume dont nous rappelons le titre, dans le volume de 1863, et dans diverses publi-

(1) *Journal des Savants*, de janvier 1877 : *Thomæ Vallaurii Opuscula varia in sex classes digesta.* Augustæ Taurinorum, ex officina libraria Fodratti, 1876, in-8.

(2) *Thomæ Vallaurii orationes*, habitæ in auditorio maximo regii Athenæi Taurinensis, ab anno 1842 ad annum 1855; ed. tertia, Augustæ Taur. 1863, in-12 (Il en a paru, depuis ce temps, une 4e édition).

cations de circonstance, dont l'auteur n'a guère fait jouir, en dehors de l'Italie, que quelques philologues français, qui s'honorent de son amitié.

Aujourd'hui septuagénaire, et voué depuis un demi-siècle à l'enseignement public, d'abord comme instituteur de l'enfance, puis comme professeur de ceux qui devaient un jour enseigner, attaché depuis longtemps à l'illustre université de Turin, dont il a écrit l'histoire (1), et pendant quelques années membre du parlement italien, M. Vallauri s'est multiplié avec un infatigable dévouement, sur ces divers théâtres, pour la défense des humanités. Comme à tous les bons esprits, l'antiquité classique dans son ensemble lui a toujours paru la meilleure institutrice de l'esprit moderne, et il est fermement persuadé que le progrès actuel des sciences ne doit en rien affaiblir les vieilles traditions universitaires de l'Europe, sans quoi la civilisation même dont nous sommes si fiers serait en péril. Mais des deux langues et des deux littératures qui représentent pour nous l'antiquité classique, la langue et la littérature latines ont toujours eu ses prédilections. Il a été le disciple et l'ami, et il s'est fait le biographe de Charles Boucheron, qui fut, lui aussi en son temps, un maître de premier ordre en belle latinité (2). Or, autant que je puis comparer l'œuvre du maître et celle du disciple, celui-ci me paraît avoir rendu aux lettres latines des services plus nombreux et plus variés. Sans comprendre, il s'en faut de beaucoup, tous ses écrits originaux, le volume qu'il vient de former avec ses *Opuscula varia* divisés en six classes, nous donne l'idée d'une vie sin-

(1) Dans ce livre d'un intérêt plus général : *Storia delle Università degli studi del Piemonte*, 1 vol. in-8, dont il a paru récemment une seconde édition.

(2) Né en 1773, mort en 1838. Sa biographie, réimprimée dans les *Opuscula*, contient une liste exacte de ses œuvres, dont quelques-unes ont été traduites du latin en italien par M. Vallauri.

gulièrement active, d'un esprit qui a répandu autour de lui les plus vives lumières. Qu'on en juge par un simple coup d'œil jeté sur la table des matières contenues dans ce volume. Voici d'abord onze discours (*Acroases*) prononcés de 1865 à 1875, à l'ouverture du cours de littérature latine que M. Vallauri professe, et, seul aujourd'hui, professe en latin (1) à l'université de Turin ; puis quinze dissertations, dont trois seulement en italien, sur diverses questions de critique et d'histoire littéraire. La troisième section contient treize *Oratiunculæ* ou compliments académiques, tels qu'ils sont en usage en Italie et dans quelques universités du Nord, pour la réception des jeunes docteurs. La quatrième section renferme quarante-quatre *Préfaces* pour des éditions d'auteurs latins, soit anciens (2), soit modernes, pour des dictionnaires latins, pour des livres de grammaire et des manuels d'histoire. La cinquième section ne nous présente que deux *Vies :* l'une, celle d'un saint piémontais (Evasius), qui, ce nous semble, n'a guère de notoriété de notre côté des Alpes ; l'autre, celle de Charles Boucheron, qui est un vrai modèle d'éloquence grave et touchante. Mais à ces deux biographies il est juste de rattacher, ce qui n'a pas occupé une médiocre place dans la vie laborieuse de l'auteur, d'innombrables inscriptions historiques, conçues selon la savante méthode dont Morcelli a rédigé les règles dans un livre resté classique. Parmi les épigraphistes que j'oserais appeler *pratiques* de l'Italie contemporaine, M. Vallauri est certainement au premier rang, pour l'industrie flexible et pour la sûreté de sa plume, toujours prête à ex-

(1) C'est lui-même qui nous apprend avec tristesse, que, depuis 1851, « latina lingua ex Taurinensis Academiæ spatiis exulare jussa est. » Note première du discours : *De latinis christianæ sapientiæ scriptoribus* (1855). Cf. la neuvième *Acroasis : De causis neglectæ latinitatis.*

(2) Ceux-ci font presque tous partie d'une collection publiée par la librairie Pomba, à l'imitation, je crois, de notre collection Lemaire.

primer avec la précision, la simplicité, la noblesse, qui conviennent au style lapidaire, tous les souvenirs de la vie publique et de la vie privée : souverains et princes, personnages célèbres dans l'Église ou dans l'État, simples particuliers, tous, pour les événements heureux ou malheureux de leur vie, pour leurs vertus ou leurs services, ont trouvé dans l'habile épigraphiste un opportun interprète. Les édifices civils et religieux, les marbres des cimetières, sont aujourd'hui couverts de ses inscriptions. Dès 1855, un noble Piémontais, le comte de Ponsillon, en faisait un recueil, qui fut bientôt augmenté dans deux éditions successives (1), et le dernière édition serait à compléter aujourd'hui par bien des appendices, entre autres par des fastes, sous forme épigraphique, du pontificat de Pie IX (2). C'est là, chez nos voisins, une littérature dont nous ne pouvons guère, en France, apprécier la richesse et la popularité. Le vieux latin, sur son sol natal, garde encore, malgré les révolutions qui en ont fait sortir l'italien et ses nombreux dialectes (3), une sorte de verdeur qu'il n'a point dans les autres pays de l'Europe. Il y vit encore d'une vie à peine artificielle. On le parle et on l'écrit, à Rome, à Florence, à Turin, avec une heureuse facilité et une élégance presque naturelle : c'est là

(1) Thomæ Vallaurii *Specimen Inscriptionum latinarum edidit atque adnotationibus auxit Vincentius Ferrerus Ponsillonus*, Aug. Taur. ex officina regia, 1855, in-8. La 2e édition est de 1858, in-8; la troisième, d'un format plus modeste (1865, in-12), est augmentée de deux lettres sur l'épigraphie, et d'un abrégé de la doctrine de Morcelli, par M. Oswald Berrini, disciple de M. Vallauri. La préface du comte de Ponsillon y reparaît, enrichie de plusieurs additions bibliographiques. Mais je ne sais pourquoi elle porte en tête : *Officinator librarius lectori salutem.*

(2) Voir plus bas dans ce volume le morceau intitulé : *la Latinité moderne en France et en Italie.*

(3) Notre Société de Linguistique recevait naguère l'hommage d'un volume imprimé à Livourne par M. Papanti, qui contient une page de Boccace traduite en 700 dialectes italiens !

un don rare dans les universités du Nord, et qu'on ne retrouve guère aussi complet qu'en Hollande, surtout dans l'école illustrée par les noms de Hemsterhuys, de Ruhnkenius, de Wyttenbach, de Mahne et de Cobet.

Ce que nous disons du latin appliqué aux besoins journaliers de la vie moderne, nous ramène précisément à la sixième classe des *Opuscula varia*, qui contient vingt-quatre lettres du plus beau style, adressées à des personnages de tout rang, depuis le pape Pie IX jusqu'à de modestes philologues français, parmi lesquels nous retrouvons avec plaisir notre confrère Louis Quicherat.

Ce simple aperçu ne donne-t-il pas l'idée d'une vie bien doucement et bien utilement vouée au culte des belles-lettres, à l'éducation de la jeunesse, à l'entretien des plus honorables amitiés ? Par ce qu'il renferme et par les travaux qu'il rappelle, ce volume est donc comme le testament de son auteur, et il fait penser aux beaux vers d'Horace sur le poète Lucilius :

« . . . . Quo fit ut omnis
Votiva pateat veluti descripta tabella
Vita senis. »

Il ne clôt pas, on doit l'espérer, la série des travaux de M. Vallauri, dont la verte vieillesse suffit encore à tous les devoirs du professorat, et à d'autres occupations littéraires. Mais il marque nettement le caractère commun à toutes les parties de l'œuvre du savant italien, et il nous permet de l'apprécier dans son ensemble.

Si nous voulions résumer par un seul trait l'impression que nous laissent tant de lectures diversement attachantes, nous dirions que l'œuvre de Vallauri est, au point de vue littéraire, celle d'un *virtuose* en belle latinité, et, au point de vue de l'enseignement, celle d'un Rollin piémontais. Le

beau latin est pour lui moins encore une science qu'un sentiment et une passion. Il sait bien que la grammaire a ses formules techniques, que la critique des textes a ses conditions de recherche minutieuse et de contrôle sévère; il avouera volontiers qu'un latiniste moderne sait mieux qu'un Pétrarque ou un Laurent Valla les subtilités de la grammaire latine ; mais il garde une invincible défiance pour les innovations de notre siècle en matière de philologie. Il sait que le texte d'un auteur ancien ne peut être solidement établi que sur la comparaison des meilleurs manuscrits ; mais là encore, il redoute les excès de zèle, et il ne supporte pas sans impatience la diligence des éditeurs allemands, qui accumulent au bas des pages des centaines de variantes recueillies et souvent rapprochées sans choix, il craint plus encore la hardiesse des restitutions conjecturales. De même qu'en histoire les paradoxes d'un Niebuhr, d'un Mommsen, de tous ceux que Villemain appelait spirituellement « les perturbateurs de l'histoire romaine », troublent son admiration pour Tite-Live, de même il redoute, pour le texte de ce grand historien, la sagacité trop ingénieuse de M. Madvig (1). C'est un conservateur, non pas ennemi du progrès, mais qui commence volontiers par faire la sourde oreille aux nouveautés que le progrès amène, sauf à en accepter peu à peu quelques-unes, quand leur bon droit lui paraît démontré. Mais il est peu docile aux démonstrations, et, quoiqu'il se défende, en plusieurs occasions (2), de tout parti pris contre l'érudition germanique,

(1) *Opuscula varia*, p. 96, note : « Quoniam locus admonet, studiosos etiam « atque etiam hortamur ut caveant à Livianis emendationibus J. N. Madvigii, « de quibus complura scribemus. » Nous ne croyons pas que cette promesse ait été remplie.

(2) *Opuscula varia*, p. 102 : « Neque tamen is ego sum qui, aut desidiæ aut « inanis arrogantiæ causa, omnia fastidiam, quæ aliunde ad nos afferuntur, « præsertim vero nova hæc philologiæ studia improbem, quæ germanico fonte

les corrections de M. Ritschl et de M. Fleckeisen sur le texte de Plaute le trouvent très rebelle. Il a publié là-dessus et il reproduit, dans ses *Opuscula varia* et dans son édition du comique latin (1), plusieurs dissertations, où l'on ne retrouve pas la sérénité habituelle de son beau langage. Je sais bien qu'il y a de vieilles habitudes, auxquelles il est pénible de renoncer :

. . . . et quæ
Imberbes didicere, senes perdenda fateri.

Par exemple, au sujet du nom même de Plaute, faut-il désormais, comme croit l'avoir démontré M. Fr. Ritschl, nous habituer à écrire et à dire *T. Maccius Plautus*, et non plus *M. Accius Plautus?* Chez nous, pour ne citer que deux autorités considérables, M. Naudet hésite, M. L. Quicherat résiste; et, à Turin, M. Vallauri conteste plus vivement encore, quoique son jeune ami, notre compatriote Eugène Benoist (2), tienne pour les arguments et les conclusions du philologue allemand. Dans une dissertation, écrite d'ailleurs du ton le plus courtois envers l'éminent professeur de l'Université de Bonn, M. Vallauri reprend une à une toutes les preuves alléguées pour changer le nom traditionnel de Plaute; il les affaiblit notablement, excepté la dernière et

« fluxerunt. Angusti animi esset quibusdam, pene dixerim, cancellis studia « nostra circummunire, extra quos egredi non liceat. Quin ego confiteor et « præ me fero, sequenda esse quæcumque externo fonte manarunt, etc. » Cf. le *Monitum* de la page 37.

(1) *M. Accii Plauti Comœdiæ cum adnotationibus et commentariis*, Augustæ Taurinorum, 1873. Ce volume contient : *Aulularia*, *Menæchmi*, *Miles gloriosus*, *Trinummus*. M. Vallauri avait déjà publié séparément des éditions classiques de quelques comédies.

(2) Que M. Vallauri appelle plusieurs fois *Emile* Benoist. Ces erreurs sont très rares dans les livres de M. Vallauri, ordinairement imprimés avec le plus grand soin. Aussi lui signalerons-nous, p. 490, l. 10, une transposition de mots qui altère la phrase, au début de son éloge de Boucheron. D'autres menues fautes d'impression, notamment dans les textes grecs, ne méritent pas d'être relevées.

la principale, celle qui se fonde sur l'autorité précise d'un manuscrit du IVe siècle, le palimpseste ambrosien de Milan, autorité dont la découverte amène bien naturellement les critiques à rechercher si les leçons divergentes, dans d'autres textes, ne sont pas des erreurs de copiste. Le palimpseste ambrosien est dans le plus triste état; il est mutilé, d'une écriture souvent évanide, nous l'avouons; mais enfin M. Vallauri qui, par un scrupule légitime, a voulu l'examiner de ses propres yeux, n'y a pas lu autre chose, à la page 372, que ce qu'y avait lu M. Ritschl: T. Macci Plauti Casina explicit. Cela est fort grave, et l'on comprend bien la vivacité des disputes sur une question aussi intéressante pour l'histoire littéraire. Nous ne voudrions pas la résoudre ici en passant, et par un argument qui relèverait plutôt du sentiment que de la raison critique. Mais, pour peu que la chose fût démontrable, ne serait-il pas bien séduisant de rendre au plus grand poète comique de Rome un nom propre dérivé de ce mot *Maccus*, qui désignait, dans les vieilles Atellanes, le héros, encore vivant en Italie, du drame populaire, le seigneur Polichinelle? M. Vallauri nous pardonnera bien ce caprice d'étymologiste, lui qui s'autorise, pour défendre *M. Accius Plautus*, de l'honneur qu'il a d'être comme lui un citoyen de Sarsina, grâce au droit de cité dont l'a récemment honoré le conseil municipal de cette ville. Quoi qu'il en soit, la discussion sur ce sujet a suscité bien vite l'aigreur des contradictions. Le patriotisme italien n'a pas voulu laisser le dernier mot au patriotisme allemand; mais M. Vallauri s'est sagement retiré du champ de bataille, et il a laissé à des joûteurs moins graves que lui le soin de répliquer dans les journaux aux vivacités de M. Ritschl (1). Sa critique n'est point celle

(1) Une réplique de ce genre, en distiques latins fort médiocres, a paru naguère, dans le journal de Turin *La Sveglia:* une autre, dans l'*Unità Cattolica* de 1869.

d'un polémiste, bien qu'elle soit souvent militante. Elle se complaît dans la région plus sereine des controverses générales. Il y a de l'Isocrate dans les formes de son talent et dans les habitudes de son esprit. Les belles *humanités*, et ce qui s'y mêle d'enseignement moral pour tous les âges de la vie, la haute culture de l'esprit et du cœur par l'étude des lettres, voilà sa constante préoccupation. Un bon sens et un bon goût presque infaillible, dans les limites où il se renferme, telle est la règle de ses jugements. La tendresse qu'il a pour ses maîtres romains ne lui ferme jamais les yeux sur les défauts d'un auteur latin, à quelque date, à quelque école qu'il appartienne Elle ne lui fait pas non plus illusion sur les facilités que peut offrir la langue latine, pour exprimer bien des idées modernes. Il admire, dans la vie, écrite par Boucheron, de Valperga de Caluso, qui fut un savant presque universel, l'art merveilleux avec lequel l'habile écrivain a su rendre les idées de la science moderne, en apparence les plus rebelles à l'expression latine. Mais il n'est pas homme à rechercher, pour la gloriole d'un tour de force, les occasions de mettre ainsi à la torture le lexique de Cicéron et de Tite-Live. Excellant à rédiger des inscriptions en ce vieux langage, il ne croit pas cependant que toute inscription, sur un monument public ou privé, doive être écrite en latin. On peut citer, à cet égard, comme un chef-d'œuvre, le discours *De re epigraphica*, qui termine la première classe de ses Opuscules. Les conseils qu'il y donne sont un peu surannés pour nous, qui sommes devenus si sobres d'inscriptions sur nos monuments. A cet égard, on se croirait avec lui en plein siècle de Louis XIV. Mais bien d'autres questions, discutées dans les harangues universitaires du professeur piémontais, le sont ou pourraient l'être dans les nôtres; car elles touchent aux intérêts les plus réels de notre temps. Ainsi, dans

le discours *De Studiis latinarum litterarum* (1), il combat les gens « quos adventitio et repentino vocabulo *positivi* appellamus, » c'est-à-dire les partisans d'une éducation qui n'ait en vue que la pratique et les utilités de la vie; il les combat, non seulement avec ses propres armes, mais avec celles de Cicéron, en citant une admirable page du *Brutus* (ch. LXXIII), où l'orateur romain oppose le génie des arts et la passion désintéressée des belles choses aux calculs étroits des âmes vulgaires. Notons, en passant, un des traits caractéristiques de ce savoir élégant. M. Vallauri a la mémoire toute pleine des plus belles pensées de ses modèles classiques; il les insère avec bonheur dans le tissu de ses discours, ou bien il les y ajoute en note avec d'exactes citations, et l'on aime à voir chez lui nos meilleurs écrivains français, cités en compagnie de Cicéron, de Sénèque, de Quintilien; par exemple, c'est dans un discours de M. Thiers, prononcé en 1850, à propos de la loi sur l'instruction publique, qu'il cherche des arguments pour la vieille méthode universitaire, contre les réformateurs qui, chaque jour, surchargent nos programmes de quelque enseignement nouveau (2).

Les programmes eux-mêmes, il les combat avec vivacité (troisième *Acroasis: De Elenchis rerum in scholis tradendarum*); et il n'a pas moins de mauvaise humeur contre les manuels rédigés en vue d'un programme scolaire, autre fléau que nous connaissons trop bien dans nos écoles françaises. Le premier discours de cette section est dirigé contre ce qu'il appelle les *libri anthologicôn*, c'est-à-dire les recueils de morceaux choisis. On se rappelle, à ce propos,

(1) Augustæ Taurinorum, 1850, note 3, p. 43 de l'édition originale. Ce discours est réimprimé dans le recueil de 1865, p. 160 et suiv.

(2) *Ibid.*, note 18, p. 50, où M. Thiers ne sera certes pas offensé de se voir associé à Platon (*Hippias minor*).

la circulaire d'un de nos récents ministres de l'instruction publique, qui suscita de si vifs débats dans l'Université. Ainsi nous sommes, presque à chaque page, ramenés d'Italie en notre pays. Si elles étaient écrites en français, ces pages de M. Vallauri trouveraient aussi bien leur place dans une de nos solennités universitaires, que devant un auditoire italien. On en peut dire autant de ses plaintes un peu moroses, mais justes enfin, contre les écarts du journalisme et contre les romans, *Milesiæ fabulæ*, comme il les appelle, en souvenir de leurs inventeurs.

Il est vrai que M. Vallauri se permet au moins l'usage des choses dont il blâme l'abus. Il a écrit lui-même, et en italien, pour trouver plus de lecteurs, quelques *Milesiæ fabulæ*, qu'il a nommées modestement des *Novelle*, et qui apparemment ont eu un grand succès, puisque j'en ai sous les yeux la cinquième édition, publiée en 1873 (1).

Quoique ennemi de la routine et des manuels pour l'enseignement élémentaire, il a cependant publié trois ou quatre manuels, dont le succès est aussi attesté par plusieurs éditions successives : un abrégé d'histoire grecque, un abrégé d'histoire romaine, que je préfère de beaucoup aux livres qui y correspondent dans nos classes ; une histoire sommaire de la littérature latine ; un abrégé de l'histoire du Piémont (2).

A quelques-uns de ces manuels, il a joint de petits lexiques

(1) Quelques-unes de ces *Novelle* sont plutôt des contes satiriques, à la manière de Lucien, où l'auteur introduit, avec plus ou moins de bonheur, ses controverses de savant contre les écoles rivales de la sienne en philologie et en épigraphie.

(2) *Epitome Historiæ patriæ*, in-12, dont j'ai sous les yeux la 4e édition, publiée en 1867. On en peut rapprocher avec intérêt le cinquième discours du recueil de 1865 : *De studio Historiæ patriæ*, et le discours de M. Vinc. Lanfranchi, élève de M. Vallauri, *De Litteris Subalpinorum* (Turin, 1869), dont le texte est accompagné de notes bibliographiques fort instructives.

des mots que les écoliers trouvent dans ces livres ; une fois même, il a donné l'explication des mots en français et non en italien (1), soit qu'il crût pouvoir compter sur la connaissance que la jeunesse italienne a de notre langue, soit qu'il songeât aux écoles françaises de la Savoie. Si donc son esprit, ami des grandes choses, souhaite volontiers pour la jeunesse une instruction généreuse, une large lecture de tous les grands ouvrages que nous a légués l'antiquité classique, d'un autre côté, en maître indulgent de l'enfance, il sait avec quel ménagement et dans quelle mesure on doit l'initier à la littérature et à l'histoire, comme à la grammaire.

Il y aurait plaisir à suivre, sur tous les degrés de l'érudition et dans ses formes diverses, l'œuvre singulièrement riche du professeur piémontais ; elle est pleine d'utiles exemples et de bons conseils. Mais il faut bien nous arrêter. Sur le détail, d'ailleurs, nous aurions plus d'une fois la tentation de contester. D'abord, ce beau latin n'est pas sans soulever çà et là quelques scrupules. Ceux mêmes qui n'oseraient pas lutter avec M. Vallauri ne sont pas sans relever certaines inadvertances, dans le tissu ordinairement si correct de sa phrase cicéronienne. Est-il bien sûr, par exemple, d'employer exactement l'adverbe *demum*, lorsqu'il le fait (comme cela lui arrive quelquefois) synonyme de *tandem* ou de *denique?* Je remarque, à ce sujet, qu'en réimprimant pour les écoles le petit lexique d'Ausonius Popma, *De differentiis verborum* (2), avec des additions et des corrections, il y laissait subsister l'omission de *demum* et de *denique*, qui

(1) A la suite de la 2e édition, publiée en 1857, de l'ouvrage que nous citons dans la note précédente.

(2) Ausonii Popmæ, *De diff. v.*, cum additamentis J. F. Hekelii, A. D. Richteri, J. Chr. Messerschmidii et Th. Vallaurii, qui opus diligentissime retractavit, editio altera. Augustæ Taurinorum, 1865, in-12.

avait échappé à l'auteur et à ses divers éditeurs, depuis le XVIe siècle. Voyez comme un péché entraîne un autre péché ! Et pourtant M. Vallauri témoigne, en maint passage, notamment dans la vie de Boucheron, qu'il sait à merveille ce que nous lui rappelons ici. Je ne reconnais pas le lecteur assidu, le religieux admirateur de Virgile, dans quelques vers de son épithalame *In nuptias Victoris Emmanuelis*, vers qu'il vaut mieux ne pas citer ici.

Mais voici quelques objections plus graves. Si, comme éditeur, M. Vallauri se défend avec raison contre l'excès des innovations orthographiques, introduites par quelques philologues modernes dans les textes latins; si, avec raison encore, il demande qu'on ne remanie pas, imprudemment et par d'inutiles conjectures, des textes consacrés par une tradition respectable, pourquoi personnifier obstinément, en ceux qu'il appelle avec dédain les philologues *hyperboréens*, les écarts et les abus de l'érudition (1)? Pourquoi ces fréquentes antithèses, entre l'élégance italienne et le pédantisme allemand (2)? En France aussi, nous sommes trop enclins à ces répugnances irréfléchies, qui nous ferment les yeux sur le sérieux mérite de nos voisins. En réalité, il n'y a que deux espèces de philologie, la bonne et la mauvaise. Elles ne se distinguent pas par la nationalité, qui tout au plus y apporte quelque diversité de mesure et de goût. On comprend que ces petits travers d'un humaniste, d'ailleurs éminent, aient excité plus d'une fois la bile de ses adversaires. Mais, aux yeux des juges impartiaux, ils n'ôtent rien au solide mérite de tant d'écrits, tous composés,

(1) Voir surtout la VIe *Acroasis : De optimis editionibus scriptorum latinorum.*

(2) Voir surtout la IVe *Acroasis : De disciplina latinarum litterarum ad Germanorum ratione exacta;* et la VIIIe : *De Italorum doctrina a calumniis vindicata.*

tous publiés dans l'intérêt et pour le profit de la plus noble des causes. M. Vallauri, dans sa longue et laborieuse carrière, n'aura pas seulement enseigné les belles-lettres: comme notre cher et vénéré Rollin, il les aura fait aimer. C'est un mérite, que peuvent lui envier bien des éditeurs et des grammairiens des autres Universités de l'Europe.

IV

FRANCIS MEUNIER [1]

La mort, une mort presque tragique par sa soudaineté, vient de frapper, à l'âge de quarante-neuf ans, un des hommes dont pouvait le plus s'honorer notre jeune école de linguistes français, Louis-Francis Meunier (2), docteur ès-lettres, deux fois lauréat de l'Institut : la première fois, dans le concours sur la vie et les écrits de l'orateur Hypéride ; la seconde fois, au concours annuel pour le prix Volney. Collaborateur dévoué de deux Sociétés qu'a fondées et que fait prospérer, depuis bientôt dix ans, le zèle de nombreux amis des lettres savantes, L.-F. Meunier était justement chéri de tous ceux qui l'ont connu ; il était moins connu qu'il ne méritait de l'être : c'est que ses travaux, dont une partie est et restera inédite, s'adressent au public le moins nombreux. Deux thèses, toutes deux fort solides, soutenues en 1857 devant la Faculté des lettres de Paris (3), et diverses compilations de littérature ancienne n'avaient longtemps montré en lui que les qualités d'un esprit laborieux et méthodique ; elles ne laissaient pas de-

(1) *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° 9 (mars 1874).

(2) Né à Paris, le 8 novembre 1824 ; frappé d'apoplexie, le 10 mars, mort le 11 mars 1874.

(3) *De Homeri Vita quæ sub Herodoti nomine circumfertur..... Herodoto adjudicanda. — Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme*

viner la sagacité originale qu'il déploya bientôt dans les études de grammaire comparative. Depuis 1868, plusieurs morceaux, dont l'un formerait un volume, insérés par lui dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* et dans *l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, ont révélé le disciple ingénieux des Bopp, des Eug. Burnouf, des Ad. Regnier. Peu de personnes, en France, s'étaient plus fortement approprié les méthodes d'analyse qui ont, de nos jours, changé la grammaire historique et l'étymologie en une science de précision. Or, notre ami avait près de quarante ans déjà, quand il se porta, par une vocation heureuse, à ce genre de travaux. Une chute de cheval qui, en 1862, le coucha pour de longues années sur un lit de douleur, n'avait, grâce à Dieu, rien ôté à l'activité de son esprit. Ce fut dans ce repos forcé du corps qu'il amassa, qu'il classa les matériaux d'une érudition grammaticale que, depuis ce temps, nous l'avons vu animer et féconder par une pénétrante critique. Trop sensé pour n'avoir pas vite compris ce qui manquait à cette nouvelle éducation de son intelligence, il s'était refait écolier, afin de l'étendre et de l'affermir. Enseignant lui-même pour vivre, il suivit, à ses heures de liberté, les cours de M. Bréal au Collège de France, de M. Bergaigne à l'École pratique des Hautes Etudes, pour les langues aryennes, sans négliger les livres et les leçons de nos habiles romanistes. C'était là un de ces écoliers en qui les maîtres trouvent des auditeurs exigeants, quelquefois des collaborateurs utiles. Ainsi, M. Bréal se l'associa, pour l'achèvement de sa tradution de la *Grammaire comparée* de Bopp. F. Meunier fut chargé des tables, besogne délicate et méritoire, qu'il venait de finir la veille même de sa mort (1).

(1) Registre détaillé, formant le tome V de cette traduction. Paris, 1874, n-8, Imprimerie Nationale.

Mais que de choses il n'avait pas finies! que de recherches arrêtées par ce coup subit, les unes près, les autres loin du but qu'il voulait atteindre! Instruit, comme je l'étais presque au jour le jour, du progrès de ses recherches, des petites découvertes dont il me faisait partager la joie et le profit, je sais et je dois dire combien la science a perdu, par la mort d'un si habile et si diligent ouvrier. L'enseignement n'a pas moins perdu, quoique le pauvre philologue fût réduit, par la faiblesse de sa santé, à n'aborder que bien peu l'enseignement public (1). Ses élèves, à tous les degrés, diront avec quelle intelligente méthode il dirigeait leurs études, avec quel art il ramenait à des formules simples et faciles les principaux résultats de l'analyse des langues classiques, comparées aux autres langues de la même famille. S'agissait-il de quelque loi nouvellement constatée, la rigueur et l'abondance de ses démonstrations allaient presque à l'excès; il abusait de la clarté même. Et puis, il faut avouer, ce que nous voulions alors nous dissimuler, ce que nous comprenons aujourd'hui, après le coup qui l'a frappé, cette pensée vigoureuse, cette parole éminemment didactique se mouvaient avec quelque lenteur, dans les entraves d'un corps miné par une sourde et irrémédiable maladie. L'âme luttait pour garder la pleine possession d'elle-même, et l'effort de la lutte n'était que trop sensible à des yeux clairvoyants. Au fond, la vie entière de cet homme avait été une lutte sans relâche et sans éclat, même avant la blessure mal guérie dont le lointain contre-coup l'a tué. Il était né pauvre, et il avait vaincu la pauvreté à force de vertu, de patience et de courage; au milieu d'une famille

(1) Deux fois, il a exercé les fonctions de précepteur : au début de sa carrière, dans la famille de M. Ch. Dupin ; de 1860 à 1862, en Espagne, dans la famille de l'Impératrice des Français. C'est dans l'exercice de ces dernières fonctions que lui arriva le malheureux accident dont nous avons parlé.

de modestes artisans, il était devenu un savant estimé des meilleurs juges. Au moment où la fortune semblait lui sourire, il s'était vu atteint d'une infirmité cruelle, et alors avait recommencé pour lui une série d'épreuves où, du moins, le soutenaient l'affection de tous les siens et surtout le dévouement d'une sœur, fière de s'être rendue l'auxiliaire utile de ses travaux. Noble spectacle, que celui d'une telle vie ! J'en voudrais faire partager l'émotion à tous ceux qui liront ces simples lignes, témoignage d'une admiration sincère et d'une inconsolable amitié. Je voudrais surtout qu'un tel exemple touchât d'émulation, animât d'ambitions salutaires tant de jeunes esprits, qui cherchent vainement leur voie dans les futiles essais d'une littérature sans avenir, quand la vraie science leur offrirait tant de joies fortifiantes, dans les plus sérieux travaux.

Parmi les nombreux manuscrits que laissait L.-F. Meunier, il y en avait de plus ou moins prêts pour l'impression et, au premier rang, le Mémoire auquel la Commission juge du concours Volney a décerné une moitié de prix en 1873, et qui a été imprimé en 1875 par les presses de l'Imprimerie Nationale, sous le titre : *les Composés qui contiennent un verbe à un mode personnel, en latin, en français, en italien et en espagnol.* Mais il y a, hélas! des ouvrages entiers qui, n'ayant pu paraître en leur temps, ont perdu, en partie du moins, le mérite et les chances de l'opportunité. Tels sont : un ouvrage sur les temps héroïques de la Grèce, d'après les témoignages d'Homère ; le mémoire sur Hypéride, qui partagea le prix avec M. J. Girard, en 1860; un recueil des fragments de tous les ouvrages perdus d'Aristote, présenté jadis au concours ouvert pour ce travail par l'Académie de Berlin; une édition de la chronique rimée de Martin de Cotigny, d'après le manuscrit unique de la bibliothèque de l'Institut; un dictionnaire latin, par ordre

des syllabes finales, d'après une méthode analogue à celle du Dictionnaire étymologique de Pape pour la langue grecque. Enfin, il y a d'innombrables notes, recueillies et rangées avec beaucoup de soin, en vue des problèmes philologiques dont il poursuivait la solution. On doit espérer qu'elles ne resteront pas stériles, pour cette famille de studieux grammairiens, qui aimaient en L.-F. Meunier un collègue toujours actif, toujours affectueux, et dont quelques-uns (ce n'étaient pas seulement les plus jeunes) reconnaissaient en lui un maître plein d'autorité. A eux de mettre en œuvre tout ce qui, dans ce précieux héritage, pourra être utilisé pour les progrès et pour l'honneur de la philologie française.

V

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

AU NOM DE LA COMMISSION

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

SUR LES TRAVAUX DES MEMBRES DE CETTE ÉCOLE

PENDANT LES ANNÉES 1869-1872

MESSIEURS,

Depuis plusieurs années, l'École française d'Athènes n'était pas heureuse. Ralentis de 1865 à 1867, par l'effet de circonstances que nous n'avons pas à examiner ici, ses travaux avaient repris en 1868 et 1869 quelque activité, et l'Académie en recevait alors le témoignage dans deux mémoires, l'un de M. Bigot, l'autre de M. Vidal-Lablache; elle en retrouvait quelques preuves, dans le *Bulletin* fondé en 1868 par le nouveau directeur de cet établissement, M. Émile Burnouf, et qui s'est continué avec une périodicité irrégulière jusqu'à ces derniers temps. En octobre 1869, au nom de votre commission, son regretté rapporteur, M. Dehèque, saluait par des paroles de sympathique encou-

ragement les efforts de nos jeunes compatriotes, pour maintenir et pour accroître l'honneur d'une École qui nous est chère à tant de titres. Mais bientôt, hélas! éclataient les désastreux événements qui allaient apporter de nouvelles entraves au travail de l'École, en imposant à tous, maîtres et élèves, d'autres et bien cruels devoirs. Deux ans se sont ainsi écoulés, sans que l'Académie eût, dans l'examen de nouveaux mémoires, la matière d'un de ces rapports où votre Commission met d'autant plus de zèle, qu'elle est toujours sûre d'exciter parmi vous le plus paternel intérêt pour la jeunesse intelligente et laborieuse, espoir de la science française et de l'enseignement public dans notre pays.

Dès 1871, la reprise des travaux de l'École nous était signalée par un mémoire, ou plutôt par un rapport très simple, très court, mais substantiel, avec dessins à l'appui, où M. Mamet, de la section des lettres, et M. Gorceix, de la section des sciences, s'étaient unis pour nous rendre compte des fouilles heureusement exécutées dans l'île de Santorin, l'ancienne Théra. Là, par un bonheur bien rare, les forces volcaniques et l'action aveugle de la nature avaient préparé l'œuvre des archéologues, en leur ouvrant des profondeurs de l'antiquité, que n'atteignent pas d'ordinaire les fouilles les plus hardies. C'est dans des couches du sol où notre œil ne pénètre guère que les deux explorateurs avaient retrouvé des habitations de date préhistorique et, dans ces habitations, de nombreux produits de l'industrie humaine qui, d'ordinaire, prennent place sur les rayons des musées géologiques, plutôt que sur ceux des musées d'archéologie. Une partie de ces recherches échappait donc à notre compétence. Toutefois, quelques vases de la plus ancienne fabrique et du plus ancien style, quelques instruments de l'industrie des habitants du sol qui, peut-être, ne s'appelait pas encore un sol hellénique, avaient vivement attiré votre

attention. Mais l'ensemble de ce travail s'adressait moins à nous qu'à l'Académie des Sciences, près de laquelle il a reçu, en effet, un légitime et favorable accueil (1). Peut-être, et cet exemple nous invite à le croire, le temps n'est-il pas éloigné où les deux Académies auront à s'unir, pour diriger en ce sens les recherches entreprises sur ces périodes primitives de l'histoire. En attendant, il faut bien nous réduire aux périodes où l'humanité a laissé, de son passage sur cette terre, des souvenirs plus faciles à interpréter, soit dans les poèmes conservés d'abord par la mémoire, puis confiés à l'écriture, soit dans des inscriptions.

Nous rentrons modestement dans ce domaine de l'histoire, et même de l'histoire classique, avec les trois mémoires de M. Augustin Cartault, sur quelques antiquités de l'île de Rhodes, de M. Rayet sur l'île de Cos, de M. Lebègue sur sa nouvelle exploration du golfe de Corinthe.

L'île de Rhodes, avec la petite île de Chalki, sa voisine, qui en forme comme une annexe, est depuis vingt ans environ un sujet d'étude favori pour les antiquaires, particulièrement pour ceux de notre École française. Vous avez jadis apprécié une importante exploration de cette île par M. Victor Guérin, qui nous a valu un juste volume en 1856. Depuis, MM. Wescher et Foucart, M. Salzmann, M. Ch. Tissot, ont ajouté des découvertes précieuses à la récolte de M. Guérin. M. Cartault a connu et utilisé ces divers travaux de ses devanciers (2); il n'a pas voulu les refaire. Il se propose seulement de les compléter, surtout

(1) Voir les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. LXXIII, p. 478, et comparer la mention honorable que fait de ce travail M. Renan, Président de notre Compagnie, dans le discours prononcé à la séance publique du 29 décembre 1872.

(2) Toutefois il ne paraît pas avoir connu l'*Histoire de Rhodes*, publiée en 1868, à Heiligenstadt, par Schneiderwirtk, et qui nous a paru un résumé fort méthodique des travaux antérieurs.

our les localités secondaires, la capitale de Rhodes ayant té souvent explorée avec succès; il y réussit par des recherhes sagement conduites à travers les quarante-quatre illages de l'île, dont chacun lui a fourni des guides plus u moins intelligents, toujours honnêtes. Il doit surtout 'utiles indications au frère de M. Salzmann, qui l'a econdé avec un désintéressement plein de zèle. Des bservations nouvelles, sur les formes assez variées des épultures rhodiennes, sur les constructions dites pélasiques, un recueil d'inscriptions en partie inédites, sont es principaux résultats de ces recherches. Il les expose vec une précision et une simplicité qui vont parfois jusu'à la sécheresse, mais qui valent mieux que la complaiance de certains voyageurs à raconter le détail de leurs érégrinations et de leurs travaux. Les quarante planches ui accompagnent son mémoire, et dont les huit dernières enferment les copies d'inscriptions, sont en général xécutées avec soin, et d'après les procédés scientifiques. uelques-unes pourtant ne présentent que de véritables roquis et ne pourraient être, en leur état actuel, conveablement livrées à l'impression. Ses copies épigraphiues paraissent offrir des réductions scrupuleuses des riginaux; mais les essais d'explication qu'il en donne aissent voir bien des traces d'inexpérience en matière e philologie. Ce nous est une occasion de remarquer ue rarement les travaux de nos jeunes antiquaires peuent atteindre, dès la première rédaction, qu'ils en font l'École même, le degré d'achèvement qui seul peut les endre dignes d'être publiés. Leur éducation, à cet égard, 'est guère avancée au moment du départ pour l'Orient, t la bibliothèque de l'École d'Athènes ne leur offre pas ncore, non plus que les autres bibliothèques de cette ille, toutes les ressources dont ils auraient besoin. Le

meilleur emploi de leur temps, en Grèce, est assurément la recherche et la description des monuments antiques, l'étude des dialectes, soit anciens, soit modernes, le soin de contrôler les matériaux recueillis par leurs devanciers, ou d'en recueillir de nouveaux. Ils ne doivent pas, néanmoins, comme quelques-uns semblent enclins à le faire, se consacrer uniquement à ce travail d'observations sur place. Ils ôteraient ainsi trop souvent à l'autorité supérieure le moyen de voir en quelle mesure chacun d'eux justifie la faveur qu'il a obtenue, de voyager et de séjourner dans la terre classique des antiquités. Dans ces rédactions, même imparfaites, où se résume le travail de chaque année, la commission compétente sait distinguer, comme il convient, à côté des fautes qui échappent à l'inexpérience, les qualités d'un sérieux savoir. Sous la forme où nous avons à les juger, les mémoires de l'École française ne sont, d'ordinaire, que des essais, qui arriveront plus tard à leur juste maturité, mais qui laissent facilement apprécier, même en cet état, le talent de leurs auteurs. D'ailleurs, désignés par nos jugements à l'attention de leurs chefs, les membres de l'École peuvent, on le sait, obtenir soit une prolongation de séjour, soit quelque mission ultérieure, qui leur permette de corriger et de compléter leurs recherches. C'est ainsi que M. Carl Wescher, que M. Foucart, avant eux MM. V. Guérin, Perrot et Heuzey, tout récemment M. Albert Dumont, ont tantôt visité une seconde fois des lieux déjà explorés par eux, tantôt accompli, aux frais de l'État, d'autres explorations singulièrement fructueuses pour la science.

Ces réflexions nous amènent naturellement au second des mémoires que nous avons à examiner, celui de M. Rayet, sur l'île de Cos.

Ce mémoire est accompagné d'un volumineux fascicule

contenant des copies et des empreintes d'inscriptions dont l'auteur n'a pas encore pu faire l'usage qu'il se propose, pour compléter les anciens recueils épigraphiques et pour éclairer l'histoire d'une île jadis si florissante, aujourd'hui si pauvrement habitée. En nous adressant le fascicule que nous avons parcouru avec intérêt, M. Rayet a exprimé, avec beaucoup de raison, le formel désir de n'être pas jugé sur cet assemblage de matériaux, qui doivent lui être renvoyés pour subir de sa part un travail de révision, de transcription, d'interprétation. On peut néanmoins le féliciter de nous avoir fait connaître ces premières ébauches. Les empreintes surtout, reproduction presque toujours commode, autant que sûre, des textes épigraphiques, qui permet de les étudier à l'aise loin des monuments originaux, et qui peut les remplacer quand, par malheur, ils sont égarés ou détruits, les empreintes sont une œuvre bien utile et méritoire. Avec la photographie, elles ont rendu, elles rendront encore à nos travaux les plus grands services. On ne saurait trop exciter les antiquaires à l'emploi de ce procédé, et c'est une idée vraiment heureuse que celle de deux de nos confrères, MM. Waddington et L. Renier, qui exposaient naguère devant l'Académie des Inscriptions le projet d'en former une sorte de collection centrale, à la Sorbonne, dans une des salles de notre Bibliothèque de l'Université. Ce projet et l'exemple même qu'ont donné les travaux de nos deux confrères, encourageront certainement les épigraphistes français à imiter leurs méthodes, en contribuant avec eux à cette fondation d'un nouveau genre de musée.

Pour sa part de débutant en épigraphie, M. Rayet se trouve ainsi répondre à la quatorzième des questions inscrites par nous au programme de l'École française, à celle

que nous avons appelée *Question permanente*, et qu'il est peut-être opportun de reproduire ici :

« Tenir l'Académie constamment au courant de toutes « les découvertes archéologiques ou épigraphiques qui se « font en Grèce, et qui sont signalées dans les journaux « grecs. Envoyer à l'Académie des copies (que n'avons-« nous ajouté *des photographies ou des empreintes?*) des « inscriptions découvertes, en les contrôlant par l'examen « attentif des monuments originaux, lorsque la découverte « aura lieu à Athènes, ou dans les environs. »

Quant au mémoire même de M. Rayet, qui forme un manuscrit de 60 pages in-folio, il est d'une lecture attachante, par la variété des souvenirs, par l'agrément du style, agrément que d'ailleurs l'auteur a çà et là trop recherché ; il intéresse plus sérieusement, par la précision des documents statistiques qu'un magistrat indigène lui a fournis, sur la population et sur l'industrie de l'île de Cos. Mais le plan de ce mémoire est défectueux, et la méthode d'exposition n'y est pas assez rigoureuse. On ne voit pas pourquoi M. Rayet traite d'abord de l'état actuel des choses, pour s'occuper ensuite de l'antiquité, et de l'antiquité descendre au moyen âge. La première partie semblait devoir être la dernière. Chacune surtout devait être précédée d'une indication des publications antérieures sur le même sujet, indication que l'auteur nous fournit seulement pour la plus ancienne période de l'histoire de Cos, et cela encore d'une manière insuffisante, malgré nos recommandations fréquentes à cet égard (1); car nous ne voyons pas clairement s'il a utilisé tous les renseignements contenus même dans un simple article du dictionnaire de William Smith; nous ne voyons pas s'il a pu consulter la dissertation de

(1) Voir le rapport présenté, au nom de la Commission de l'École d'Athènes, en 1862, page 16.

Küster *de Co insula* (Halle, 1833), qui semblait être le point de départ de toutes ses recherches. Dans le cours de sa description, il lui arrive de signaler, sur le promontoire qui porte le nom expressif de *Ta Palatia*, « un grand nom-« bre d'inscriptions dont la plupart, malheureusement, « ont disparu sous le marteau des tailleurs de pierre » ; il ajoute : « Parmi celles qui subsistent encore dans l'église, « dans les χωράφια, dans le maisonnette du Caloieros qui « garde les clefs de la Panaghia, les unes sont simplement « des épitaphes, les autres des inscriptions publiques ho-« norifiques ; d'autres enfin se rapportent au culte de « Bacchus. C'était probablement à cette divinité qu'était « consacré le temple (dont l'église de Panaghia Palatiana « occupe l'emplacement). »

Voilà de quoi piquer notre curiosité, non pas de quoi la satisfaire. Nous voudrions savoir si tous ces débris épigra phiques ont déjà été recueillis par de précédents voyageurs, si du moins ils ont tous leur place dans le riche portefeuille que nous avons sous les yeux. Ces pages du mémoire de M. Rayet ne nous offrent donc qu'une ébauche ; elles devront être remaniées et développées par un travail qui pourra demander d'assez longs efforts. Toutefois le mémoire, dans son ensemble, témoigne d'un heureux esprit d'observation, excellente qualité chez un voyageur. Les deux principales classes d'habitants, qui vivent à Cos en assez bon accord, malgré la différence des races, des mœurs et du langage, sont décrites par lui avec une vivacité souvent saisissante. Quelques traits du caractère des Hellènes campagnards, tel qu'il nous les représente, ont pour nous un véritable intérêt. Nous citerons, par exemple, chez les laboureurs, l'ignorance de toute mesure agraire ; là, comme souvent chez nos campagnards de la France (ce rapprochement est de M. Rayet), on mesure les champs, non par

leurs dimensions linéaires, mais par la quantité de grain nécessaire pour les ensemencer ; témoignage précieux à relever, après tant d'autres, de la répugnance de l'esprit humain aux notions purement abstraites. Le paysan de Cos, observé par M. Rayet, rappelle le Grec du temps d'Homère ou d'Hérodote, qui désignait l'heure du coucher du soleil par le *détellement des bœufs*, βουλυτός, et l'heure de midi par *le marché plein*, πληθούσα ἀγορά (1).

A côté de ces fines observations sur l'état moral des habitants de Cos, on s'étonne que M. Rayet n'ait pas songé à nous faire spécialement connaître le dialecte qu'ils parlent et, autant que le permettent les inscriptions de l'île, celui qu'ils parlaient dans l'antiquité. Ces études sur les dialectes sont au nombre des questions les plus constamment maintenues sur notre programme académique, mais les plus négligées. Depuis la thèse de M. Beulé sur les origines anciennes du romaïque, le regretté G. Deville et M. Carl Wescher y ont presque seuls répondu, le premier par sa thèse, soutenue en 1866, sur le dialecte tzaconien, le second par un curieux mémoire sur le dialecte de Carpathos (2). Mais que d'autres parties d'un si intéressant sujet mériteraient d'être approfondies, par la comparaison des formes modernes avec les formes anciennes encore éparses sur les marbres ! Dans une de nos dernières séances, notre confrère M. Waddington signalait, sur une des inscriptions d'Argos, commentées par M. Foucart parmi les suppléments au recueil de Ph. Le Bas, des singularités dialectiques très importantes, pour la grammaire comparative des langues indo-européennes (3) : cela doit encourager nos jeunes hellénistes

(1) Homère, *Iliade*, XVI, 779 ; Aristophane, *les Oiseaux*, v, 1500 ; Hérodote, IV, 181.

(2) *Revue archéologique*, de 1863.

(3) *Voyage archéologique*, Inscriptions, partie II, section III, Argolide, n° 115ᵃ.

à exploiter un champ si fertile. Nous espérons que M. Rayet n'y manquera pas, pour sa part, dans le travail plus développé, qu'il nous promet sur les monuments épigraphiques de Cos : le moment est opportun pour le lui recommander.

En l'an XII, dans un mémoire *sur l'opinion de quelques hellénistes touchant le grec moderne*, le savant hellène Kodrikas ramenait à treize variétés principales le grec alors parlé en Orient, et il rapportait à la neuvième de ces variétés le grec insulaire de la côte de Carie. Cette division générale et cette attribution particulière mériteraient d'être soumises à un nouvel examen. Dans ces dernières années, sur l'appel d'un ministre du gouvernement grec, plusieurs Hellènes se sont attachés à recueillir les proverbes et les locutions populaires, les formes grammaticales des divers dialectes du continent et des îles. Le *Journal des Savants* ou plutôt *des Amis de la Science* (Ἐφημερὶς τῶν Φιλομαθῶν), le *Philistor*, la *Pandore*, ont publié plusieurs de ces recueils, qui devaient être réunis en un travail d'ensemble par M. Michel Schinas. Il appartient à nos philologues français de l'École d'Athènes de mettre à profit ces travaux, d'y ajouter par leurs propres recherches. Les méthodes mêmes de la grammaire comparative ne sont plus aujourd'hui étrangères aux philologues hellènes ; on le voit par quelques-unes de leurs récentes publications (1). A cet égard aussi, nous pouvons donc provoquer avec eux une alliance ou, si l'on aime mieux, une concurrence, qui ne pourra que contribuer au progrès de la philologie.

L'exploration nouvelle du golfe de Corinthe, que M. Lebègue a prise pour sujet de son mémoire de seconde année, est une de celles que nous avons jadis mises au programme de l'École française d'Athènes ; mais c'est une de

(1) Voir particulièrement les mémoires de M. Mavrophrydis dans le *Philistor* de 1861 et années suivantes.

celles où, à Paris, le contrôle nous est le plus difficile à exercer sur les résultats obtenus. M. Lebègue l'a bornée aux côtes orientales de ce golfe (Mégaride, Béotie, Phocide), et il nous paraît l'avoir accomplie avec tout le soin, avec tous les scrupules d'un voyageur consciencieux. Il s'est préparé à ces recherches par l'étude des travaux antérieurs, comme ceux de l'État-major français, de Leake, de Forchhammer, de M. Curtius, etc., qu'il complète et rectifie par des relevés plus exacts et des descriptions souvent minutieuses, depuis le village de Mazi, en Mégaride, jusqu'à Galaxidi, en Locride, sans négliger les trois obscurs îlots appelés *Kala Nisia*, dans la baie de Livadostro, oubliés par plus d'un voyageur et omis sur plus d'une carte. Sobre dans sa méthode d'exposition, modeste et réservé dans ses assertions, peu prodigue de phrases sur ses impressions personnelles de touriste, il va droit à son but, sans nous occuper longuement des moyens employés pour l'atteindre; il manque malheureusement d'habileté pour la levée des plans et pour les dessins topographiques, et cette partie de son mémoire laisse beaucoup à désirer. Elle exigera sans doute, de sa part, un surcroît d'études, et peut-être le secours d'un artiste habitué à ce genre de travail. D'ailleurs, M. Lebègue ne nous communique pas tous les dessins de monuments qu'il a recueillis sur sa route; et les trois Appendices où il traite: 1° du cavalier représenté sur un grand nombre de bas-reliefs funéraires; 2° de quelques cartes du moyen âge; 3° de la domination vénitienne dans l'isthme de Corinthe, montrent par leur place même l'embarras où s'est trouvé l'auteur pour fondre en un seul tout, dans une rédaction trop rapide, les notes abondantes qu'il a recueillies, soit en Italie, soit en Grèce, sur tant de sujets divers. Ces imperfections et ce défaut d'unité ne nous étonnent pas, chez un si jeune explorateur. Il faut, d'ailleurs, lui

tenir compte des nombreuses difficultés qui s'opposaient au succès de son entreprise. Les ravages causés par des tremblements de terre, ceux que produit chaque jour le progrès de l'industrie, fouillant le sol, exploitant les ruines, pour élever des constructions nouvelles, font peu à peu disparaître, sur ces rivages, les traces de l'antiquité. Les inscriptions y sont rares ; M. Lebègue en a recueilli peu qui eussent échappé aux précédents voyageurs. D'ailleurs, il avait déjà publié, dans le onzième numéro du *Bulletin de l'École française*, les rares inscriptions trouvées par lui, « sur la longue plage sablonneuse qui forme, au sud, le « littoral du golfe de Corinthe, et qui a été suivie par Pou- « queville, par Leake et par M. Curtius, » et il laissait à de futurs explorateurs le soin d'étudier les côtes de l'Étolie et de l'Acarnanie. Mais un autre genre de monuments a mieux résisté, par sa masse même, aux causes de destruction qui changent rapidement l'aspect de ces côtes : ce sont d'anciennes et très remarquables fortifications helléniques. Nous avons pu jadis apprécier, dans des mémoires de M. Heuzey et de feu M. Bazin, l'intérêt que présentent les ruines de ces édifices militaires, sur la côte septentrionale du golfe de Corinthe. Cet intérêt s'augmente pour nous, grâce aux travaux que poursuivent plusieurs officiers du génie français, sur la Poliorcétique des anciens, notamment par la publication récente d'un important ouvrage du capitaine de Rochas sur ce sujet (1). M. Lebègue a spécialement étudié

(1) *Poliorcétique des Grecs. Traité de fortification, d'attaque et de défense des places*, par Philon de Byzance ; traduit pour la première fois du grec en français, commenté et accompagné de fragments explicatifs tirés des ingénieurs et des historiens grecs. Paris, 1872, 258 pages in-8. — A ce propos, nous pouvons aussi rappeler que notre Compagnie a entendu, en 1870, la lecture d'un savant mémoire de M. V. Prou, ingénieur civil, sur la balistique ancienne, mémoire qui fait suite aux recherches, déjà si méritoires, de feu notre confrère M. Vincent, et qui, nous l'espérons, pourra trouver prochainement place dans un de nos recueils académiques.

ces constructions, sur les bords du golfe de Corinthe ; mais le travail qu'il y consacre formera un second mémoire, dont la rédaction était trop peu avancée, lors de l'envoi du premier, pour qu'il ait cru convenable de l'y joindre. Nous approuvons, à cet égard, sa judicieuse réserve. Mais nous ajouterons qu'il aurait pu, sans élargir outre mesure le plan du premier mémoire, satisfaire plus complètement au désir de l'Académie, en y comprenant quelques réponses à la seconde partie de notre sixième question. « Ce périple, « dit le texte de notre programme, doit être une étude de « géographie comparée. On y recueillera les souvenirs de « mythologie et d'histoire que les lieux rappellent, les ins- « criptions (jusqu'ici M. Lebègue a bien fait le travail de- « mandé), les chants populaires qui ne sont pas dans les re- « cueils de Zampélios et de Passow, surtout les chants des « marins et des pêcheurs. On y mentionnera aussi les noms « des poissons qui se trouvent dans ces parages, en ayant « soin d'en rechercher la synonymie ancienne, parmi les « poissons cités ou décrits dans les ouvrages d'Appien, de « Xénocrate, d'Athénée, etc. » On voit par là ce qui reste à faire pour achever le travail que l'Académie proposait au zèle de nos antiquaires. Si la synonymie scientifique, encore obscure et fautive dans nos meilleurs dictionnaires grecs, peut être améliorée, c'est surtout à de telles recherches que nous le devrons. Il est trop tard, ce semble, pour les demander à M. Lebègue : que d'autres, du moins, songent à ces besoins de la science, que notre devoir est de leur rappeler.

Vous le voyez, Messieurs, parmi ces diverses appréciations de travaux, d'ailleurs tous estimables, nous sommes ramenés sans cesse aux études sur la langue grecque. Ces études ont fait, chez nous, depuis quelques années, de véritables progrès; mais elles sont loin de tenir à l'École d'Athènes

autant de place et d'y avoir autant d'importance que nous le voudrions. Historiens ou humanistes distingués dans nos concours universitaires, les membres de l'École française n'apportent, d'ordinaire, en Grèce, qu'un savoir grammatical insuffisant pour faire dignement honneur à leur tâche; quelques-uns peut-être y apportent un goût médiocre pour les études de pure philologie : c'est là un fait regrettable; c'est une disposition fâcheuse, contre laquelle nous devons les prémunir. Nous le devons d'autant plus, que la concurrence scientifique qui nous presse de tous côtés, surtout du côté de l'Allemagne, pourra bien, un jour ou l'autre, fonder une école rivale, tout près de notre École française d'Athènes, comme déjà elle a dans Rome, à côté de notre colonie d'artistes, un *Institut archéologique*. Si ces prévisions se réalisent, il est à souhaiter que les Allemands, qui déjà rencontrent en France des épigraphistes et des antiquaires dignes de lutter avec eux (1), en retrouvent au pied de l'Acropole, et que nos Français, à Athènes, ne se montrent pas au-dessous des redoutables voisins, que leur enverront les universités de Berlin, de Bonn, de Breslau, de Göttingue. Heureusement, les vingt dernières années sont, à cet égard, pleines pour nous d'espérances : dans les principales voies ouvertes à l'érudition, l'établissement français d'Athènes a beaucoup honoré notre patrie par ses travaux; s'il n'a pas toujours reçu, chaque année, des recrues assez fortement préparées à leur œuvre, il nous les a renvoyées plus savantes, pourvues d'un riche appareil de notes et d'observations, mûries pour la critique par le travail des recherches, animées d'un zèle ardent pour le progrès de toutes les études relatives à l'antiquité. Il y pa-

(1) Qu'il me soit permis, sur ce point, de renvoyer aux dernières pages des observations que j'ai publiées, en 1871, dans le *Journal des Savants*, en terminant l'examen des principaux recueils d'Épigraphie grecque.

raît aux nombreux mémoires publiés dans les *Archives des Missions scientifiques*, dans la *Revue archéologique*, dans un des recueils de notre Académie (1); il y paraît à de longs ouvrages, comme ceux de MM. Heuzey et Perrot, et des architectes leurs habiles collaborateurs. On en aura bientôt une preuve nouvelle, en un genre où l'École française d'Athènes n'avait rien produit jusqu'à ce jour, dans l'ouvrage inédit d'un controversiste chrétien, Makarios Magnès, qui est confié aux presses de l'Imprimerie Nationale, et dont M. Charles Blondel procure l'édition *princeps* avec des soins si scrupuleux, que nous commençons à en remarquer le lenteur (2). Ce sont même là, nous pouvons le dire, sans nous hausser jusqu'à l'orgueil, ce sont plus que des espérances : ce sont des gages d'une activité toujours en éveil, que rien ne saurait fatiguer et qui trouvera, dans nos désastres mêmes, avec une leçon salutaire, le plus patriotique encouragement à ne point défaillir. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres aimera, nous n'en doutons pas, à soutenir de sa haute et sympathique autorité la confiance que sa commission lui exprime; l'École d'Athènes y répondra par un surcroît d'effort, que la France saura reconnaître et récompenser.

(1) Ajoutez à ces recueils les thèses de doctorat à la Faculté des Lettres, comme celle de M. Petit de Julleville : *Quomodo Græciam tragici poetæ græci descripserint* (1868) ; celle de M. Decharme, *De Thebanis artificibus* (1869) ; et celle de M. Vidal-Lablache, *De Titulis funebribus græcis in Asia minore* (1870), qui répond à l'une des questions de notre programme académique.

(2) Voir la note insérée par M. Blondel au premier numéro (1868) du *Bulletin de l'École française d'Athènes*, p. 24-25). [La mort tristement prématurée de M. Blondel a fait passer aux mains de son collègne et ami M. Foucart le travail de cette édition qui n'a pu paraître qu'en 1876].

VI

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

AU NOM DE LA COMMISSION

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

SUR LES TRAVAUX DES MEMBRES DE CETTE ÉCOLE

PENDANT LES ANNÉES 1872-1873

MESSIEURS,

Le Rapport de cette année sur les travaux de l'École française d'Athènes se rattache au précédent par un bien douloureux souvenir. L'an dernier, nous pressions de nos vœux l'achèvement d'une publication dont M. Ch. Blondel, ancien membre de l'École, avait trouvé en Grèce la matière et s'était imposé la tâche; nous étions près d'accuser des scrupules d'éditeur, qui semblaient ajourner sans cesse l'impression d'un texte depuis longtemps signalé au monde savant, qui l'attendait avec impatience. Ce retard, hélas! n'était que trop excusable, car M. Ch. Blondel est mort à l'œuvre, le 16 septembre dernier, à Versailles, après de lentes et irrémédiables souffrances. Il avait à peine trente-

sept ans accomplis. Sa santé, toujours frêle, n'avait guère pu soutenir les fatigues du professorat; elle résistait mal, même aux fatigues d'un travail philologique, qui exigeait des recherches fréquentes et quelquefois lointaines dans les bibliothèques. Nos désastres publics l'avaient encore affaibli. Éloigné de Versailles, sa ville natale et résidence de sa famille, au mois de septembre 1870, il avait emporté avec lui le manuscrit de Makarios Magnès, ainsi que les notes préparées pour l'édition et, à travers bien des voyages, ce cher dépôt ne l'avait pas quitté, sujet constant d'une sollicitude qui le tourmenta jusqu'au lit de mort, et qui doit lui survivre; car il a pu confier à un collègue, à un ami, M. E. Foucart, le soin d'achever le travail qui échappait à ses mains défaillantes. Heureusement, cette œuvre n'est pas la seule dont la publication pourra honorer sa mémoire. Nous devons sans doute renoncer à recueillir le fruit de ses longues études, sur le culte de Déméter et sur les mystères d'Éleusis, études jadis entreprises pour répondre à une des questions de notre programme académique ; mais les inscriptions qu'il avait jadis relevées dans la Béotie et dans l'Attique, trouveront en M. E. Foucart un éditeur habile et consciencieux. La science ne perdra pas tout le profit des labeurs de cette vie si pure et si courte : l'honneur en est acquis à la mémoire de Charles Blondel, et comptera parmi les meilleures consolations d'une famille, où il est tendrement regretté.

Un jeune professeur, plus récemment sorti de l'École, M. Rayet, ne nous avait envoyé en 1872 qu'un chapitre détaché de ses études sur les Sporades; c'est le mémoire sur l'île de Cos, dont nous avons rendu compte à l'Académie. La note qu'il nous communique, sur la continuation de ses recherches, explique pourquoi il n'a pu achever la rédaction de celles qui concernent Cos et les îles voisines. Tout

son temps, depuis le dernier envoi qu'il nous a fait, a été occupé par des fouilles, en Asie Mineure, à Palatia (Milet), à Kani Kéré (Héraclée du Latmos), et à Hiérouda (temple d'Apollon Didyméen), fouilles entreprises avec les encouragements et aux frais de deux généreux Mécènes, MM. les barons Gustave et Edmond de Rothschild. Ces recherches se sont continuées, du milieu de septembre jusqu'à la fin de décembre 1872, puis de la dernière quinzaine de mars jusqu'au milieu d'août 1873, par conséquent durant huit mois et demi. Elles seront l'objet d'un rapport que M. Rayet se propose d'adresser prochainement à l'Académie. Il se borne à constater aujourd'hui qu'elles ont amené la découverte d'un grand nombre de marbres intéressants, à savoir :

Un lion colossal, de l'époque grecque et presque intact;

Trois statues de femmes assises, de ce style milésien archaïque, qui rappelle le style égyptien;

Nombreux fragments de sculpture monumentale, provenant du temple d'Apollon Didyméen;

Plusieurs chapiteaux de pilastres, les uns ornés de rinceaux, les autres de griffons affrontés;

Un magnifique chapiteau d'ante, dont le dessin publié jadis par M. Ch. Texier ne donnait qu'une idée insuffisante;

Deux bases de colonnes sculptées, dont on ne connaît jusqu'ici d'exemples que dans les ruines de Milet et d'Éphèse.

M. Rayet est parvenu, non sans de nombreuses difficultés, à transporter tous ces objets jusqu'à la mer, et à les embarquer sur un navire grec. Arrivés depuis peu de jours à Paris, ils seront prochainement, et suivant les intentions de MM. de Rothschild, exposés dans une des salles du Louvre.

Les mêmes fouilles ont produit une centaine d'inscriptions inédites, dont M. Rayet a pu rapporter, soit les mar-

bres originaux, soit des copies et des estampages. Ajoutées à celles que Chandler au dix-huitième siècle et, de notre temps, d'autres voyageurs, M. Newton surtout, ont relevées dans les mêmes lieux, elles permettent de décrire assez exactement les institutions religieuses qui se rattachaient à l'oracle d'Apollon Didyméen et d'Artémis *Boulèphore*.

L'explorateur a pu, en même temps, reconnaître d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, la configuration de cette partie de la côte asiatique dans l'antiquité, et les changements considérables qu'y ont apportés peu à peu les alluvions du Méandre. Une cinquantaine de photographies méthodiquement exécutées reproduisent les principaux sites de cette région, et les plus importantes des ruines qui s'y trouvent en si grand nombre.

Enfin, ces fouilles (et ce n'en est pas le moindre résultat) ont permis à M. Thomas, architecte pensionnaire de l'Académie de Rome, de recueillir, pendant un séjour de quatre mois auprès de M. Rayet, toutes les données nécessaires à une restauration scientifique du temple d'Apollon Didyméen, qui est cité plusieurs fois par Vitruve, comme un des modèles classiques de l'art ionien, et que Strabon et Pausanias considéraient comme le plus bel édifice religieux de l'Asie Mineure. M. Thomas a aussi relevé le plan des édifices antiques d'Héraclée du Latmos, et des parties les plus intéressantes de l'enceinte de cette ville, enceinte qui s'est remarquablement conservée jusqu'à notre temps.

Cette double série d'études archéologiques et architecturales méritera sans doute d'être l'objet d'une publication d'ensemble, comme celle que les Anglais ont faite pour les ruines d'Halicarnasse, comme celle qui se prépare en ce moment pour les ruines d'Éphèse, et dont notre confrère,

M. Waddington, nous a naguère entretenus. En tout cas, elle anticipe, comme on le voit, par l'effet d'une intelligente et heureuse initiative, sur l'alliance, aujourd'hui officielle, de l'Académie de Rome avec l'École française d'Athènes. Vous avez récemment applaudi à la pensée, qui vient d'être réalisée, d'une succursale romaine de cette dernière école, et au choix du jeune sous-directeur, M. A. Dumont qui, en ce moment même, s'établit à Rome pour y préparer, par des études méthodiques dans les musées, dans les bibliothèques, à travers les monuments et les localités célèbres, les nouvelles recrues que la France envoie à l'École d'Athènes. Vous avez entendu et approuvé les instructions, rédigées par l'un de nos confrères, M. L. Renier, qui marquent, d'une façon à la fois libérale et précise, le programme des travaux où doit s'exercer le zèle et se former l'esprit des jeunes missionnaires que, dès cette année, la nouvelle école va recevoir. Désormais, dans la métropole même de l'antiquité romaine, les futurs membres de notre colonie athénienne pourront, par leur commerce journalier avec les architectes et les statuaires de l'Académie de France, se créer des liens de confraternité, dresser le plan d'études communes, associer la solide connaissance du grec et du latin avec celle des lois et des procédés de l'art antique. Ce qui n'a été jusqu'ici qu'une exception louable deviendra une règle et comme une garantie des plus sérieux progrès, pour la science du monde ancien.

Cet espoir, ou plutôt cette assurance, doit compenser à vos yeux le petit nombre des envois que vous avez reçus d'Athènes, en 1873, pour la contribution annuelle de l'École française.

Les fouilles entreprises à Délos sous l'inspiration de M. le directeur Émile Burnouf, et dont lui-même il a rendu

compte dans le cahier d'août de notre *Revue archéologique*, vous sont, en outre, connues par un mémoire sommaire de l'explorateur, M. Lebègue, mémoire qu'il a lu dans une de nos dernières séances, et qu'il a résumé pour nos *Comptes rendus*. Ces deux communications nous dispensent d'insister en détail sur ce sujet. Constatons seulement, d'abord que les fouilles qui viennent de remettre au jour le temple-caverne d'Apollon cynthien, lieu d'un oracle jadis si célèbre et, sur le plateau de ce mont, un temple de Zeus et d'Athéna, que ces fouilles, dis-je, répondent en partie à la première question de notre programme académique, dont voici les termes : « Faire une exploration nouvelle, « aussi approfondie et aussi complète qu'il se pourra, de « l'île de Délos ; constater l'état actuel de cette île et des « ruines, jadis considérables, qu'elle renferme, les exami- « ner soigneusement et relever tout ce qui s'y peut décou- « vrir, même aujourd'hui, soit de sculptures, soit d'ins- « criptions entières ou fragmentaires; rapporter les résul- « tats des explorations et des découvertes antérieures, en « remontant jusqu'aux plus anciennes, etc. » Des restes précieux d'antiquités, des inscriptions d'une certaine valeur pour l'histoire du culte local, sont maintenant livrés à la discussion. Mais la discussion n'a pu qu'ébaucher son œuvre; il lui reste beaucoup à faire pour la compléter. Cette petite île de Délos, par l'importance de son rôle religieux dans l'antiquité grecque, est, à elle seule, le sujet des plus intéressantes études auxquelles on ne saurait trop encourager la persévérance de M. Lebègue.

Une autre question, déjà ancienne dans notre programme, celle des ports d'Athènes et des « Longs-Murs » du Pirée, vient d'être traitée par M. Ruel. Elle se rattache à une étude plus générale sur les fortifications de l'Attique, sujet jadis choisi par M. Hinstin, dont le travail,

resté inédit, est apprécié dans le rapport fait, au nom de la commission, par M. Guigniaut en 1858. Il est à regretter que M. Ruel n'ait pas pu connaître ce mémoire de son devancier; il a du moins connu les mémoires publiés sur la même matière.

« Les ruines des Longs-Murs, nous dit-il, et des ports « d'Athènes sont connues depuis longtemps ; elles sont, « dans leur état actuel, peu importantes, et les savants qui « les ont étudiées ont pu arriver à des conclusions oppo- « sées. — D'autre part, les renseignements que les écri- « vains anciens nous fournissent sur cette question, ont « été déjà presque tous recueillis. Mais j'ai cru que ces « textes pouvaient être interprétés plus fidèlement qu'ils « ne l'ont été jusqu'ici, et c'est surtout ce que j'ai tâché de « faire dans ce mémoire.

« M. Ulrichs a publié, en 1843, dans le journal grec « l''Ερανιστής, et inséré plus tard, avec quelque développe- « ment, dans un ouvrage intitulé : *Reisen und Forschungen* « *in Griechenland* (Berlin, 1863), un travail où il émet « des idées tout à fait nouvelles, sur les Longs-Murs et « sur les ports d'Athènes. Plusieurs savants les ont adoptées, « et les cartes pour la topographie d'Athènes, que M. Er- « nest Curtius a publiées en 1868, sont dressées d'après le « système de M. Ulrichs. M. Curtius, cependant, avait « écrit, en 1842, une dissertation sur les ports d'Athènes, « où il admettait l'ancienne topographie.

« Ce sont les vieilles idées qui m'ont paru les bonnes, et « j'ai essayé de les défendre. »

De ces vieilles idées, l'une, relative au port de Phalère, ne semble pas trop difficile à défendre contre l'opinion personnelle de M. Ulrichs, docilement suivie depuis trente ans par des géographes, ses compatriotes. M. Ruel justifie sans peine, par des considérations fondées sur l'examen

des lieux, comme sur les témoignages anciens, l'attribution jusqu'ici classique du nom de *Munychie* au petit port situé à l'ouest de cette presqu'île, et du nom de *Phalère* au petit port situé à l'est. Mais, en ce qui concerne les murailles construites depuis Thémistocle jusqu'à Périclès, pour la protection d'Athènes et de ses trois ports, et pour la jonction de la ville, avec son principal port, le Pirée, les « vieilles idées » sont un peu confuses, et il est bien difficile de concilier sur ce sujet les textes des auteurs anciens. La dissertation de M. Ruel est méthodique et claire ; nous ne voudrions pas dire qu'elle est concluante, si ce n'est sur un point, la nouvelle direction attribuée par M. Ulrichs au mur dit *de Phalère*, direction qui le ferait aboutir au cap Kolias. La principale difficulté, en cette partie de la topographie de l'Attique, porte sur l'expression διὰ μέσου, qui, dans Aristophane, dans Antiphon, dans Platon et dans une scolie sur le *Gorgias*, désigne un des murs faisant partie du système des fortifications d'Athènes. L'opinion la plus apparemment conforme aux témoignages des auteurs anciens admet l'existence de trois longues murailles, l'une, la plus méridionale, qui reliait Athènes au dème de Phalère ; les deux autres, à peu près parallèles, et assez rapprochées l'une de l'autre pour avoir été comparées à deux jambes (τὰ σκέλη, *duo brachia*, dans Tite-Live). Celle des deux jambes qui s'étendait entre le mur de Phalère et celui du Nord et, par conséquent, n'était guère une fortification pour la ville, devrait à cette situation intérieure d'être appelée διὰ μέσου, et aussi νότιον ou *australe*, dans Andocide et dans un passage du Lexique d'Harpocration. Mais il faut reconnaître, avec M. Ruel, que l'expression διὰ μέσου s'appliquerait plus naturellement à un mur transversal, qui rejoindrait les deux murs extrêmes de Phalère et du Pirée. Cela s'accommoderait assez bien, d'abord avec le passage

classique de Thucydide (1), puis avec le témoignage de Strabon, qui a pour nous l'autorité toute spéciale d'une description proprement dite ; enfin avec la note du scoliaste de Platon (2), que sa précision même recommande singulièrement à notre confiance. Cette dernière, en effet, signale l'auteur compilé par le scoliaste. Seulement, elle contient un mot, sans doute corrompu, que jusqu'ici aucun éditeur, ce nous semble, n'a essayé de corriger, que M. Ruel traduit sans paraître y voir une difficulté (3) ; de plus, elle explique d'une façon un peu embarrassante la destination de ce troisième mur qui « de Munychie, se dirigeait d'un côté vers le Pirée et de l'autre sur Phalère ». Il y a donc en tout cela des obscurités, que M. Ruel n'a pas entièrement dissipées, et ses conclusions sont marquées d'une confiance qu'il n'a pu faire partager à votre Commission.

Dans la révision philologique de ce problème complexe et délicat, il ne faudrait pas, comme le fait M. Ruel, écarter certains témoignages uniquement parce qu'ils sont incomplets ou obscurs ; il conviendrait de distinguer, plus soigneusement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, deux espèces de témoignages : les uns, comme ceux de Thucydide, de Xénophon, d'Andocide, viennent d'auteurs assurément considérables, de témoins oculaires, mais qui constatent l'exécution de tel ou tel travail, selon les besoins de leurs récits, sans décrire expressément les lieux ; d'autres, comme ceux

(1) Livre II, ch. 13.

(2) Sur le *Gorgias* (p. 455 E. éd. Estienne), p. 105 de l'édition *princeps* de ces scolies, par Ruhnkenius (Leyde, 1800, in-8); p. 17-48 de l'édition de Baiter, Orelli et Winckelmann (Zurich, 1841, in-12) : Διὰ μέσου τεῖχος λέγει, ὃ καὶ ἄχρι νῦν ἐστὶν ἐν Ἑλλάδι. Ἐν τῇ Μουνυχίᾳ γὰρ ἐποίησε καὶ τὸ μέσον τεῖχος, τὸ μὲν βάλλον ἐπὶ τὸν Πειραιᾶ, τὸ δὲ ἐπὶ Φάληρα, ἵν' εἰ τὸ ἓν καταβληθῇ, τὸ ἄλλο ὑπηρετοίη ἄχρι πολλοῦ.

(3) Les mots ἐν Ἑλλάδι, *en Grèce*, n'offrent pas un sens raisonnable.

de Strabon, de Pausanias, et de l'écrivain auquel est empruntée la scolie sur le *Gorgias*, ont précisément pour objet la géographie, et même la topographie; et, à ce titre, ils ont, pour la question dont il s'agit, une importance toute particulière. Des inscriptions antiques, découvertes sur les lieux mêmes, en auraient plus encore. Malheureusement, à part la grande inscription jadis commentée par Otfr. Müller, dans son mémoire *de Munimentis Athenarum* (Göttingen, 1836), les textes épigraphiques n'ont guère éclairé jusqu'ici les recherches des ingénieurs et des antiquaires, sur les ports et sur les fortifications de l'Attique. C'était une raison de plus pour ne pas négliger, en ce genre, le moindre débris antique. Or, dans sa description particulière du Pirée, M. Ruel ne paraît pas avoir connu trois inscriptions précieuses, récemment retrouvées, qui marquent dans l'intérieur de ce port la limite de certaines stations assignées aux navires (1). Nous devons lui signaler cette omission, qui d'ailleurs, nous le reconnaissons, importait peu pour l'objet principal de sa thèse, sur les relations du Pirée avec les deux ports de Munychie et de Phalère.

Ces observations, que nous aurions pu étendre, laissent voir que le jeune antiquaire n'a pas porté dans ce premier essai toute la rigueur désirable. Elles devront l'encourager à étendre le champ de ses travaux, et à corriger les imperfections de sa critique.

Pour finir ce rapport, nous devons rendre compte à l'Académie du seul changement notable que nous ayons apporté au programme des questions proposées pour les travaux de l'École française d'Athènes.

(1) Voir les *Antiquités helléniques*, de M. Rangabé, n° 361, et les *Comptes rendus* de nos séances, 1868, p. 85. Aujourd'hui trois petites inscriptions de cette provenance sont réunies dans le *Corpus Inscriptionum Atticarum*, de M. Kirchhoff, n°s 319-321.

Une de ces questions, la dixième, a dû être modifiée. Nous avions, l'an dernier, recommandé spécialement une étude du dialecte ionien, d'après les documents épigraphiques. A peine cette recommandation était-elle publiée, que nous avons pu lire, dans le Recueil de mémoires de grammaire historique, imprimé en Allemagne sous la direction de M. G. Curtius (1), un mémoire de M. G. Erman, *de Titulorum ionicorum dialecto*. Cet excellent travail rendait à peu près inutile, jusqu'à de nouvelles découvertes épigraphiques ou autres, les recherches auxquelles nous voulions convier les jeunes philologues français. Nous avons rendu à la question son caractère tout à fait général. D'ailleurs, nous croyons toujours que l'étude des dialectes anciens, comparés avec les dialectes modernes, est un des sujets qui méritent le plus l'attention des membres de l'École ; et sur ce terrain, leur zèle rencontre des concurrences bien faites pour l'exciter. C'est ainsi qu'en Grèce même un Athénien, M. Mavrophrydis, très versé dans les études de grammaire comparative, est mort il y a quelques années, laissant manuscrit un ouvrage considérable, sur l'histoire de sa langue nationale ; et il s'est trouvé, à Smyrne, une société littéraire assez patriote pour acheter le manuscrit et en procurer l'impression (2). De tels exemples sont pour nous autres Français plus qu'un simple encouragement : on peut dire qu'ils nous imposent presque un devoir (3).

(1) *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik*, t. V (Leipzig, 1872, in-8), p. 248 et suiv.

(2) Δοκίμιον ἱστορίας τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης. Smyrne, 1871, 1 vol. in-8. Depuis longtemps déjà M. Mavrophrydis s'était fait connaître par d'intéressants mémoires de grammaire historique publiés dans le *Philistor*, recueil savant qui, malheureusement, n'a pas eu longue vie.

(3) Il m'a semblé utile de faire réimprimer ci-après le questionnaire académique de 1873, qui témoigne des efforts de notre Compagnie pour diriger les progrès des études dans l'École française d'Athènes, et par suite dans l'enseignement universitaire.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

QUESTIONS PROPOSÉES

POUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES EN 1865-1866, 1869-1870, 1872 ET 1873

I. Faire une exploration nouvelle, aussi approfondie et aussi complète qu'il se pourra, de l'île de Délos ; constater l'état actuel de cette île et des ruines, jadis considérables, qu'elle renferme, les examiner soigneusement et relever tout ce qui s'y peut découvrir, même aujourd'hui, soit de sculptures, soit d'inscriptions entières ou fragmentaires ; rapprocher les résultats des explorations et des découvertes antérieures, en remontant jusqu'aux plus anciennes. Former de ces éléments divers, réunis aux témoignages de l'antiquité, un tableau à la fois topographique et historique de Délos, depuis les temps homériques. Signaler le rôle qu'elle joua dans l'histoire politique et religieuse de la Grèce ancienne et, par une analyse mythologique du culte d'Apollon Délien, par une étude attentive des croyances, des rites, des institutions qui s'y rattachaient, rendre compte de l'influence de ce culte et du caractère longtemps révéré de l'île qui en était le sanctuaire.

Cette question est maintenue, n'ayant été traitée jusqu'ici que d'une manière incomplète.

II. Exposer, d'après les traditions locales ou poétiques, les récits des historiens et des géographes, les données fournies par les lexicographes et les scoliastes, les inscriptions, soit déjà connues, soit récemment découvertes, et qui pourraient l'être encore dans des explorations bien dirigées, enfin par les médailles et les monuments de l'art, surtout

les peintures de vases, la propagation du culte mystérieux d'Éleusis, dans les différentes parties de la Grèce et dans ses colonies; en signaler les modifications diverses, les alliances avec d'autres cultes plus ou moins analogues; en apprécier, autant qu'il est possible, l'influence religieuse et morale, selon les temps et les lieux.

Cette question est également maintenue, comme n'ayant point été réellement traitée.

III. 1° Étudier la condition de la Grèce sous la domination romaine, en recueillant et en classant les inscriptions latines, grecques et bilingues, qui peuvent jeter du jour sur cette époque.

2° Dresser, d'après les auteurs anciens et les monuments, une liste des magistrats romains qui, sous divers titres, ont commandé successivement dans la Grèce.

3° Rechercher les traces des caractères particuliers, que les colonies romaines en Grèce ont pu laisser dans les mœurs et le langage des habitants des contrées où elles furent établies.

IV. Étude sur l'établissement du christianisme en Grèce et particulièrement dans l'Attique :

1° Faire connaître l'emplacement des églises; indiquer leur vocable; rechercher quelles sont celles qui paraissent avoir été élevées sur les ruines de temples anciens, et signaler tout ce qui, dans les fêtes ou les usages locaux, peut se rattacher à des traditions de l'antiquité.

2° Compléter et rectifier, d'après les inscriptions chrétiennes, les diplômes et les historiens byzantins, les parties de l'*Oriens christianus* de Lequien, qui se rapportent à des métropoles de la Grèce.

Cette question reste au programme, n'ayant point été complètement traitée.

V. Étudier les variétés de la prononciation dans les di-

verses parties de la Grèce, et les rapports qu'elle peut conserver avec les anciens dialectes.

Indiquer les contrées où l'itacisme, et particulièrement la confusion de l'H et de l'Υ avec l'I, n'a pas entièrement prévalu. Montrer les altérations que les changements de la prononciation ont amenées dans la langue parlée, et présenter quelques aperçus sur les moyens de faire cesser le désaccord, entre la prononciation usitée dans une partie des écoles de l'Occident et celle des Grecs modernes.

VI. Choisir et interpréter un ou plusieurs chapitres de Strabon ou de Pausanias, sur lesquels les dernières découvertes archéologiques jettent le plus de lumières nouvelles.

VII. Faire une reconnaissance, aussi complète qu'il sera possible, des constructions dites Pélasgiques, en Épire et en Albanie, et déterminer ce que l'étude de ces monuments ajoute aux notions antérieurement acquises sur le même sujet.

VIII. Traduire en français et commenter quelques chapitres choisis dans l'*Onomasticon* de Julius Pollux, surtout parmi ceux qui peuvent être utilement comparés avec les chapitres correspondants des Ἑρμηνεύματα, *Interpretamenta*, ouvrage bilingue récemment publié, sous le nom du même Pollux, par M. Boucherie, dans le tome XXIII des *Notices et Extraits des Manuscrits*.

IX. Visiter les ruines considérables qui existent au sud de Cyzique, au delà du lac de Manyas (l'Aphnitis des anciens), sur une montagne, au pied de laquelle se trouve le village moderne de Manyas. Ces ruines, situées dans une contrée fort peu connue, sont probablement celles de Pœmanenus (Ποιμανηνός), où l'on admirait un célèbre temple d'Esculape, dont parle le rhéteur Aristide, t. I, p. 596. Hamilton (*Researches in Asia Minor*, vol. II, p. 108) donne une description sommaire de ces ruines, qu'il n'eut pas le

temps d'explorer. Pœmanenus, avec une magnifique église dédiée à saint Michel (serait-ce l'ancien temple d'Esculape?), existait encore au treizième siècle ; il en est question dans Nicétas Choniate, dans Anne Comnène (p. 439 B et C, p. 461 B, de l'édition du Louvre), et dans George Acropolite (p. 31, ligne 9 ; p. 37, l. 21 ; p. 39, l. 8, de l'édition de Bonn). — Donner une description détaillée de ces ruines, avec un plan, et recueillir les inscriptions de toutes les époques qui peuvent s'y trouver.

X. Réunir, analyser et apprécier les mémoires et documents, publiés dans les recueils épigraphiques et dans les diverses feuilles périodiques de l'Orient, qui peuvent servir à l'histoire des dialectes grecs.

XI. Sur le Pirée. — Faire l'histoire critique du Pirée, d'après les monuments, les inscriptions et les auteurs anciens ; rechercher en quelle mesure le Pirée formait une municipalité distincte de celle d'Athènes, et si le dialecte attique s'y était altéré autant que le laisse croire le témoignage de Xénophon.

Consulter, entre autres, les Dissertations de Curtius (1842) et d'Ulrichs (1843).

XII. Étude historique et topographique sur le temple d'Apollon Carnéen, près de Messène, sur le culte et sur les mystères d'Andanie, d'après l'importante inscription trouvée en 1859 à Constantino, qui contient le programme des rites à observer dans les mystères.

Voir le journal grec le Φιλόπατρις, du 29 novembre 1858 et du 5 janvier 1859 ; — les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, année 1859, t. III, p. 21 ; — *die Mysterieninschrift aus Andania, von* Hermann Sauppe ; Göttingen, 1860 ; — A. Maury, *Histoire des Religions de la Grèce ;* t. III, additions, p. 492.

XIII. Exposer la constitution du clergé grec, aux divers

degrés de la hiérarchie ; la rapprocher de la hiérarchie latine ; indiquer les noms grecs de chacun des membres du clergé, dans les paroisses et les couvents, leurs attributions spéciales ; nommer et décrire tous les objets qui sont à l'usage de l'Église, qu'on emploie au service des autels, vêtements sacerdotaux, vases sacrés, diptyques, etc. ; en faire la nomenclature et le vocabulaire ; en un mot, établir une sorte de lexique du culte grec, avec quelques souvenirs du culte païen, dans la mesure que le sujet comporte.

Consulter sur cette matière l'opuscule d'Edw. de Muralt, *Lexicon der morgenländischen Kirche* (Leipzig, 1838).

XIV. Questions permanentes, et qu'on ne saurait trop recommander aux membres de l'École.

Tenir l'Académie constamment au courant de toutes les découvertes épigraphiques qui se font en Grèce, et qui sont signalées dans les journaux grecs. Envoyer à l'Académie des copies, surtout des estampages et des photographies, des inscriptions découvertes, en les contrôlant, autant qu'il sera possible, par l'examen attentif des monuments originaux.

La commission de l'Académie désire que le plan d'Athènes, jadis dressé par M. Émile Burnouf, amélioré par lui à plusieurs reprises et dont la publication, sous sa dernière forme, est attendue, reste au programme des études de l'École, pour être sans cesse complété. Il est également recommandé aux membres de l'École de reprendre les exemples de plusieurs de leurs devanciers, et surtout de MM. Wescher et Foucart, en se tenant au courant des découvertes archéologiques, faites à Athènes et dans d'autres parties de la Grèce, en y concourant, selon la mesure de leurs moyens, et en transmettant régulièrement, dans des rapports adressés à M. le ministre de l'Instruction publique, par l'intermédiaire de M. le directeur, les principaux résultats de leurs informations et de leurs recherches.

VII

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

AU NOM DE LA COMMISSION

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

SUR LES TRAVAUX DES MEMBRES DE CETTE ÉCOLE

(PREMIÈRE ANNÉE, SÉJOUR A ROME, 1873-1874)

MESSIEURS,

Le titre seul du rapport que j'ai l'honneur de vous lire, au nom de votre commission de l'École française d'Athènes (1), vous indique un changement considérable et heureux, que l'administration de l'Instruction publique vient d'accomplir dans le régime de cet établissement.

Dès la création de l'École, il avait paru bon d'autoriser les jeunes humanistes, sortis des rangs de l'Université pour achever leur éducation en Grèce, à parcourir d'abord l'Italie, à y séjourner pendant quelques semaines, même

(1) Les membres de la Commission sont, cette année, MM. Ravaisson, Brunet de Presle, Rossignol, Egger, de Longpérier, L. Renier, Thurot, et les membres composant le bureau de l'Académie.

pendant quelques mois. Le séjour de Rome surtout, une excursion, même rapide, à travers la ville éternelle, ses monuments, ses incomparables musées, semblait une introduction naturelle à l'étude des antiquités grecques. Mais, depuis longtemps, on remarquait l'insuffisance d'une préparation si sommaire, sans programme déterminé, sans direction. Il semblait aussi que l'antiquité romaine méritait d'être étudiée pour elle-même, dans son propre domaine. D'ailleurs, les musées et les monuments de l'art, en Italie, ne méritent pas seuls d'être visités; les bibliothèques italiennes recèlent bien des trésors inédits; elles offrent, pour la critique des textes anciens, bien des ressources, qui ne manquent certes pas à nos bibliothèques nationales de France, surtout à celle de Paris, mais qui, on ne sait comment se l'expliquer, ne provoquent pas assez souvent parmi nous des vocations de philologues. En général, la philologie, seule base solide de toutes les études sur l'antiquité, ne tenait pas assez de place dans les travaux de l'École d'Athènes. Vos commissions, dans leurs rapports annuels et dans la rédaction de leurs programmes, sollicitaient sans cesse les jeunes envoyés de la France en Grèce à s'occuper de grammaire savante, à collationner des manuscrits importants, à rechercher les textes inédits. Dans ces dernières années seulement vos conseils, à cet égard, avaient pu se faire quelquefois écouter.

De ces réflexions et de ces regrets naquit et se forma, particulièrement sous l'inspiration de deux de nos confrères, M. Ravaisson et M. L. Renier, la pensée d'allonger et de régulariser le séjour en Italie des futurs membres de l'École française. Notre Compagnie fut invitée d'office à s'en occuper; c'est avec son concours et à la suite de ses délibérations, qu'un décret en date du 25 mars 1873 constitua, près de notre antique et illustre Académie de Rome,

une école de philologues et d'antiquaires, qui bientôt, sous la direction d'un maître encore jeune, mais déjà signalé à l'estime publique par de notables succès, devaient préluder, par une année de travaux sur le sol romain, à leurs études ultérieures sur le sol hellénique. Le programme de ces travaux fut immédiatement rédigé, vous le savez, par l'un de nous (1) et, avec votre approbation, transmis à l'autorité, qui en décida aussitôt l'application dans l'École, destinée sans doute à s'appeler désormais *École de Rome et d'Athènes.*

Une circonstance particulière donnait au nouvel établissement le mérite d'une certaine opportunité. Le directeur actuel de l'École française à Athènes, M. Émile Burnouf, avait à surveiller la construction, entreprise par la France, d'un édifice national pour notre École qui, jusqu'ici, vivait à l'état de simple locataire dans la cité de Périclès. Cette période d'une transition laborieuse n'admettait guère la présence de nos jeunes recrues. Ainsi, pendant que M. Burnouf se partageait entre deux sollicitudes, la préparation du local destiné à ses élèves et la continuation de ses propres recherches, dont vous connaissez les heureux résultats, M. Albert Dumont, docteur ès lettres, lauréat de notre Académie, envoyé à Rome avec le titre de sous-directeur, inaugurait (2), en parfait accord de vues et de dévouement avec son ancien maître, le cours des études d'érudition auxquelles se livrèrent sans retard les trois membres de sa jeune école, MM. Bloch, Collignon et Rayet. Deux membres adjoints, M. l'abbé Duchesne et M. Müntz, étaient venus, chacun avec le titre d'une mission spéciale, élargir la studieuse réunion : M. l'abbé Duchesne, habile paléographe, formé par les leçons de l'École pratique des Hautes Études, et qui avait déjà rendu plus d'un service à des

(1) Voir les *Comptes rendus* des séances de l'Académie, 1873, p. 109.
(2) Voir son discours d'ouverture, dans la *Revue archéologique* de 1873.

membres de notre Compagnie, par des collations de manuscrits grecs et latins; M. Müntz, attaché depuis quelques années par vocation à des recherches sur l'histoire de l'art (1). Cette petite famille est déjà pourvue, à Rome, d'une assez riche bibliothèque, grâce aux soins actifs de son chef, et aux libéralités de l'État. Elle a, pour ses débuts, très bien réussi à se concilier l'estime et l'utile concours de la société savante, au milieu de laquelle la confiance de l'État l'appelait à vivre, et elle a fait le meilleur emploi du temps qui lui était accordé. Chaque membre devait adresser au ministre un mémoire avant la fin de l'année, et l'on sait qu'à Rome la saison laborieuse ne peut guère dépasser le mois de juin, surtout pour des Français, peu aguerris aux chaleurs de ce climat. Chacun d'eux s'est trouvé prêt, au jour convenu, sinon avec un mémoire qui puisse être, dès aujourd'hui, livré au public, du moins avec un ou plusieurs recueils méthodiques de documents, qui sont le fruit de travaux consciencieux, et qui apportent à la connaissance de l'antiquité classique et du moyen âge d'excellents matériaux. La variété des sujets traités par nos pensionnaires est fort grande, si grande même qu'elle a exigé le concours actif de tous les membres d'une commission nombreuse, et que le rapporteur de cette commission est heureux de pouvoir se borner, le plus souvent, à transcrire ici les jugements de ses confrères, sur chacun des manuscrits confiés à leur examen et à leur compétence particulière.

M. Bloch, agrégé des classes supérieures des lettres, s'est uniquement attaché à des études d'antiquité romaine, pour lesquelles il semble avoir une véritable prédilection; et il a choisi pour sujet « le texte, la date et les dispositions de la loi *Ovinia tribunicia* » sur la nomination des séna-

(1) Il est connu des antiquaires et des amateurs, par de sérieux articles publiés dans la *Gazette des Beaux-Arts* et dans la *Revue archéologique*.

teurs. Ce recrutement du sénat romain, qui, depuis l'expulsion des rois, avait été remis aux consuls et aux *tribuni militares consulari potestate*, fut, à partir d'une certaine époque, confié aux censeurs, sur la proposition du tribun Ovinius. C'est ce que nous apprend l'unique et précieux témoignage du grammairien Festus (1), dont le texte, fort court et altéré sur quelques points, a suscité mainte controverse entre les érudits. M. Bloch étudie avec soin toutes les explications et les conjectures dont ce texte est devenu le sujet; il arrive à le restituer d'une manière qui semble répondre aux exigences de la critique, et il en tire toutes les déductions légitimes sur les principales dispositions de la loi *Ovinia;* puis il parvient à démontrer que ladite loi a dû être portée entre 388 et 411 de Rome (366 et 343 avant J.-C.). Dans la deuxième partie de son mémoire, il complète, à l'aide des autres témoignages épars chez les anciens, celui du lexique de Festus, pour déterminer quels étaient, dans les derniers siècles de la République romaine, les règlements relatifs à la composition du sénat et à ses délibérations. Cette longue étude (elle ne représente guère moins de 200 pages in-8°) nous a paru faire honneur au savoir et au talent précoces de M. Bloch. S'il persiste dans ses préférences pour l'histoire de Rome, il aura peut-être besoin de revenir en Italie. Mais à Athènes, où il est déjà rendu en ce moment, avec M. Collignon, il aura retrouvé bien des monuments de l'antiquité romaine, surtout pour les temps de l'Empire, et il se sera facilement convaincu que les devoirs d'helléniste, attachés à son nouveau titre, peuvent se concilier avec les recherches pour lesquelles il a bien justifié sa prédilection.

En examinant, surtout d'après les monuments figurés, la fable d'Éros et de Psyché, M. Collignon se plaçait de lui-

(1) Page 446, éd. Otfr. Müller (p. 56 et 64 de l'édition originale de Rome 1581).

même sur un terrain commun aux deux antiquités classiques, et il y apportait, outre de justes connaissances littéraires, une habileté de dessinateur, que nous souhaiterons toujours de voir associée au savoir philologique, chez nos jeunes pensionnaires. Les musées et les ouvrages descriptifs lui ont offert la matière d'une moisson, vraiment neuve par son abondance même, de documents pour éclairer un mythe sur lequel, en dehors du gracieux récit d'Apulée, les anciens nous ont laissé trop peu de témoignages; et ces monuments, il a pu les apprécier, les classer, en artiste non moins qu'en philologue. Son travail se divise en deux parties: 1° catalogue purement descriptif d'environ deux cents monuments, tels que statues, bas-reliefs, pierres gravées, qui paraissent se répartir entre le IIIe siècle avant J.-C. et le Ve de l'ère chrétienne, catalogue auquel sont jointes, en trop petit nombre, des photographies de quelques monuments qui permettent de contrôler, sur des exemples choisis, la justesse ordinaire de ses observations sur les autres originaux ou dessins que nous n'avons pas sous les yeux; 2° catalogue raisonné, où les principales œuvres d'art relatives au mythe en question sont rangées, autant qu'il a été possible, par ordre chronologique, et interprétées, soit d'après leur rapport avec les rares textes des auteurs anciens, soit d'après le sens qu'elles présentent, plus ou moins clairement, à l'observateur antiquaire. C'est surtout dans cette seconde partie que M. Collignon a montré les heureuses qualités de son esprit, par l'analyse ingénieuse des sentiments et des idées qu'exprimait cette conception poétique des épreuves réservées à l'âme, que personnifie Psyché, en punition de ses égarements; quoique le sens moral de la légende se trouve souvent obscurci par les fantaisies populaires ou par la fantaisie personnelle des artistes, il se laisse pourtant suivre assez sûrement à tra-

vers ces transformations et ces détours. L'auteur s'efforce avec raison de dégager le fonds primitif et pur de ce qu'on est convenu d'appeler, trop ambitieusement peut-être, le mythe de l'Amour et de Psyché; il s'efforce d'en distinguer les formes essentielles des formes secondaires et capricieuses. Nous n'oserons pas dire qu'il y ait complètement réussi. Personne n'avait jusqu'à ce jour observé pour cela un aussi grand nombre de monuments; mais il ne semble pas avoir rassemblé, pour les éclairer, tous les témoignages que peut fournir la lecture des auteurs grecs et latins. Il y a, par exemple, dans la Lettre de consolation écrite par Plutarque à sa femme (chapitre X) un témoignage important, qui lui a échappé, sur la doctrine des mystères dionysiaques concernant les destinées de l'âme après la mort. M. Collignon s'est d'abord abstenu (ce qui, pour un début en ces études fort délicates, est une marque de prudence), de rechercher la part que les idées égyptiennes et orientales doivent avoir eue, dans le développement de la fable hellénique d'Éros et de Psyché. Le style de son mémoire est excellent, et tel qu'on pouvait l'attendre d'un esprit formé par la meilleure éducation classique. Le travail devra être sans doute remanié en vue de l'impression; quelques pages du premier catalogue y font double emploi avec les descriptions comprises dans la seconde partie; en les abrégeant, l'auteur fera place à des additions nécessaires. Sa méthode aussi pourra gagner un surcroît de précision et de fermeté. Mais, dès aujourd'hui, on peut le louer d'un succès qui donne plus que des espérances.

M. Bayet, déjà familiarisé avec les antiquités romaines par une année de séjour en Italie (1872-1873), et M. l'abbé Duchesne, plus récemment arrivé à Rome, mais avec un talent fort exercé de philologue et de paléographe, avaient à peine mis la main aux travaux de leur choix quand l'oc-

casion leur a été offerte de se dévouer à une mission imprévue, où leur zèle s'est employé avec honneur pour eux, avec un réel profit pour la science.

Parmi les papiers laissés par feu Charles Blondel, qui mourait si tristement l'an dernier, sans achever son édition de *Makarios Magnes*, M. Foucart avait remarqué, et il avait signalé à M. Pierron, le savant éditeur d'Homère, quelques scolies, provenant d'un manuscrit qui portait l'indice d'un couvent de l'Athos. M. Pierron reconnut bientôt dans ces scolies quelques notes de critiques alexandrins, relatives à des vers d'Homère, qui manquent dans le célèbre manuscrit de Venise, publié en 1788 par Dansse de Villoison. Cette remarque enflamma d'une curiosité bien naturelle, et d'une espérance trop vive peut-être, le récent éditeur de l'Iliade. Neuf cent trente-cinq vers, avec les scolies correspondantes, ont disparu du célèbre *Codex Marcianus*. Quel bonheur, si la bibliothèque conventuelle de Vatopédi pouvait nous offrir un manuscrit de la même famille que celui de Saint-Marc, et si une pareille lacune pouvait être comblée, dans l'incomparable commentaire qui nous fait si intimement connaître le travail d'Aristarque et de son école sur le texte d'Homère! Certes, il y avait peu de chance pour qu'un tel trésor eût échappé aux précédents explorateurs, surtout au dernier et au plus habile, à notre éminent helléniste Emmanuel Miller. Mais enfin l'art des recherches a ses trahisons, les moines grecs ont leurs accès de défiance et de jalousie. L'aventure d'une exploration nouvelle méritait d'être tentée, même sur de si courts indices. Une note enthousiaste et pourtant discrète sur le point capital, c'est-à-dire sur le lieu du dépôt, avait averti le public (1). L'autorité ministérielle fut aussitôt saisie

(1) Voir l'*Instruction publique* du 15 janvier 1874. La note que M. Pierron

d'une demande en forme, à l'effet d'envoyer sans retard à Vatopédi un paléographe exercé. L'autorité répondit avec empressement à cet appel. M. Albert Dumont présenta et fit agréer pour la mission M. l'abbé Duchesne, qui partit aussitôt, accompagné de son jeune collègue M. Bayet. Les deux voyageurs, quoique fort bien accueillis au monastère, n'y ont pas, hélas! trouvé le trésor que rêvait l'ardeur savante de M. Pierron ; ils n'ont trouvé qu'un manuscrit du xve siècle, confusément annoté, mais annoté, en quelques parties du moins, d'après un recueil d'anciennes scolies analogues à celle du *Marcianus*. M. l'abbé Duchesne y a recueilli une trentaine de pages, qui pourront remplir des lacunes du fameux scoliaste de Venise, car elles ne figurent pas plus dans l'édition de ces scolies, donnée par Imm. Bekker en 1825, que dans l'édition *princeps* de Villoison. Seulement, il conviendra de ne les pas imprimer avant de dépouiller soigneusement les recueils, tels que les *Anedocta græca*, de Cramer et de Bachmann, postérieurs au travail de Bekker, et qui contiennent tant de notes, de toute provenance, sur les poèmes homériques. Au reste, nos deux explorateurs ne se sont pas bornés à l'objet spécial de leur mission. L'abbé Duchesne, une fois installé au couvent de Vatopédi, n'a pas manqué l'occasion d'y collationner quelques très vieux manuscrits des livres saints, manuscrits déjà signalés, mais dont la collation plus exacte ne sera pas sans profit pour la critique. En outre, de concert avec son collègue, il a étudié les peintures et les sculptures des couvents de l'Athos. Il y a relevé avec soin les inscriptions chrétiennes, qui permettent d'en fixer la date jusqu'ici incertaine. Leur voyage de retour n'a pas été moins fructueux. Ils ont fait à Salonique et dans les envi-

publiait dans ce numéro avait été lue, quelques jours auparavant, au comité de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

rons un séjour assez long pour y copier, souvent même pour y estamper un grand nombre d'inscriptions, récemment découvertes par suite de démolitions qui, faites sans doute pour une tout autre fin, serviront, grâce à cette visite opportune, à sauver pour l'histoire ancienne de cette contrée environ cent cinquante textes épigraphiques. Parmi ces textes, plusieurs sont datés, plusieurs sont d'une certaine étendue. Le travail que l'abbé Duchesne leur a consacré, et qu'il nous a soumis, n'est encore qu'une ébauche; mais nous le savons en bonnes mains, et nous avons lieu d'espérer qu'il viendra utilement accroître l'épigraphie de la Thessalie et de la Macédoine, jusqu'à présent si pauvre, malgré les heureuses découvertes de M. Heuzey et de M. Miller. Parmi tant d'acquisitions, nous devons au moins signaler : 1° une inscription de la ville de Spartolos, constatant une cession de territoire par le roi Cassandre; 2° cinq stèles de Larissa, contenant des actes d'affranchissement analogues à ceux qu'a recueillis M. Heuzey; 3° le fragment d'un registre agonistique, analogue au texte plus complet et plus intéressant que M. Miller commentait et publiait naguère, dans les Mémoires de notre Compagnie; 4° une stèle d'Olynthe, qui nous offre une dédicace aux dieux Cabires; 5° l'épitaphe, en trois jolis distiques, d'un athlète mort à douze ans; 6° plusieurs épitaphes mentionnant des corporations industrielles, comme celles des teinturiers en pourpre, πορφυροβάφοι. S'étant, de plus, assuré d'utiles correspondances avec les pays qu'il venait de parcourir, l'abbé Duchesne a déjà reçu, depuis son retour en France, quelques inscriptions, parmi lesquelles un long décret de la ville de Lété en Macédoine, et de l'an 117 avant J.-C., qui enrichiront d'additions notables son recueil épigraphique. En redescendant vers l'Italie, l'infatigable voyageur s'est arrêté pendant quelques semaines à Patmos; il y a visité,

après bien d'autres, mais non sans nouveau profit, les archives et la riche bibliothèque du couvent de Saint-Jean ; il en rapporte trente-deux documents, pour servir à l'histoire du monastère pendant le moyen âge ; en outre, des extraits et des *fac-simile* de plusieurs manuscrits où il espère recueillir encore quelques pages inédites de littérature classique. Parmi les extraits dont on peut dès aujourd'hui apprécier la valeur, se trouvent quelques pages d'un traité grec de métrologie, dont on avait déjà des fragments, mais anonymes, et dont l'auteur, d'après une indication, heureusement relevée par M. Duchesne, doit être Jules l'Africain. Enfin notre paléographe a noué avec un savant Hellène, M. Sakkelion, auteur d'un bon catalogue des manuscrits de Patmos, des relations qui l'autorisaient à nous promettre de donner prochainement un recueil de scolies inédites sur Thucydide, sur les discours de Démosthène et sur ceux d'Eschine, dont il rapporte avec lui des échantillons. Voilà, nous pouvons le dire avec assurance, une mission bien remplie, voilà des travaux qui méritent nos plus sympathiques encouragements (1).

De son côté, M. Bayet n'a pas moins utilisé son séjour à Salonique, car il y a rassemblé les matériaux du mémoire, ou plutôt des mémoires, qu'il nous a soumis, sur l'*ambon* d'une ancienne église de cette ville et sur diverses questions d'art chrétien, qui se rattachent à l'étude de ce monument.

L'ambon de Thessalonique avait jadis attiré l'attention de M. Heuzey, dans son voyage en Macédoine ; mais ce sa-

(1) Voir, pour plus de détail sur la mission de MM. Duchesne et Bayet, le Rapport de M. Albert Dumont au ministre de l'Instruction publique, inséré au *Journal officiel* du 31 juillet 1874, rapport que la *Revue archéologique* a réimprimé avec quelques additions intéressantes, dans son cahier d'août de la même année.

vant voyageur n'avait pu le comprendre dans le plan de sa publication. Nous pouvons aujourd'hui l'apprécier d'après les photographies qui accompagnent le mémoire de M. Bayet; il est malheureusement divisé en deux parties placées, l'une dans l'église de Saint-Georges, l'autre dans celle de Saint-Pantéléémon. L'auteur nous en donne une description minutieuse, qui lui permet d'en restituer l'unité et la forme primitive. Les sculptures qui décorent ce monument représentent la Vierge, les mages et les bergers venus pour adorer l'Enfant divin. Pour en déterminer la date, puisqu'elle ne nous est donnée par aucune inscription, par aucun témoignage des annalistes grecs de l'Orient, il est naturel d'en comparer les ornements avec ceux d'un arc de Constantin, encore debout à Salonique, comparaison qui fait voir dans l'ambon des caractères d'un art plus dégénéré. M. Bayet en conclut que ce dernier monument ne peut être reporté plus haut que la fin du IVe siècle de notre ère. L'opinion des juges les plus compétents en cette matière incline à le faire descendre plus bas ; il a surtout paru étonnant qu'une œuvre d'art, qui contient tant de figures, ait pu échapper aux destructions qui suivirent, au VIIe siècle, l'édit iconoclaste de Léon l'Isaurien. Mais ces réserves ne diminuent en rien l'intérêt et l'importance des recherches auxquelles l'auteur s'est livré, pour trouver le sens plus ou moins symbolique des scènes représentées sur les faces de l'ambon. M. Bayet déploie, sur ce problème, une érudition abondante, une grande connaissance des Pères de l'Église, et de l'histoire des premiers siècles du christianisme. Aux nombreux et instructifs rapprochements qu'il sait faire, entre les sculptures de l'ambon et la représentation des mêmes sujets dans les peintures des catacombes romaines, on reconnaît le disciple déjà savant du maître par excellence en archéologie chrétienne, du

commandeur de Rossi. Mais il est une qualité du maître que le disciple n'imite pas assez; nous voulons dire la prudence et la sobriété, dans l'interprétation des symboles. Rien n'est séduisant pour la sagacité d'une jeune esprit, comme de s'exercer à ce genre d'explications; mais ce n'est pas pour lui le plus sûr moyen de faire avancer la science. Recueillir et classer des faits ou inconnus, ou mal observés, est une tâche modeste, mais qui peut suffire à l'honneur des premières années dans une vie d'antiquaire. Aussi bien, c'est précisément le mérite que nous aimons à reconnaître, dans la troisième partie du mémoire de M. Bayet, où il a catalogué les représentations des Mages, éparses sur des monuments de l'art chrétien. C'est le mérite encore de sa « Note sur quelques monuments figurés qui portent des dates, pour servir à l'histoire de l'art byzantin ». M. Bayet connaît donc la bonne méthode; il ne s'agit pour lui que de la suivre plus constamment, et de ne pas courir trop vite aux conclusions, dans des recherches qui ont par elles-mêmes bien assez d'intérêt pour satisfaire la curiosité des vrais juges, assez de mérite pour lui assurer d'honorables suffrages.

M. Müntz, dont il nous reste à juger le travail « sur les Mosaïques chrétiennes de l'Italie, d'après les monuments originaux et les documents inédits », apportait à Rome une grande passion pour l'histoire de l'art et l'expérience de la publicité savante où il s'est déjà plusieurs fois exercé. C'est un collaborateur apprécié de diverses revues scientifiques, et en particulier des *Archives de l'Art français*, que dirige M. Anatole de Montaiglon, et il s'occupe d'un ouvrage sur l'art français en Italie, et sur les artistes nos compatriotes qui ont séjourné dans ce pays. Mais, comme membre de l'École de Rome, il devait se vouer plus spécialement à l'archéologie. Les conseils de M. Dumont ont dirigé ses

études sur les mosaïques chrétiennes du moyen âge; il en a poursuivi la recherche, la description et l'explication, avec une ardeur dont témoigne son recueil de deux cent soixante-cinq pages. De bien habiles maîtres lui avaient ouvert la voie, entre autres M. L. Vitet, par ses beaux articles du *Journal des Savants*, réimprimés dans la collection de ses œuvres; M. J. Labarte, dans son *Histoire des Arts industriels*, dont la seconde édition s'achève sous nos yeux; le commandeur de Rossi, dans ses divers et mémorables travaux sur les origines de l'art chrétien, et surtout dans le beau recueil des mosaïques de Rome, qui est en voie de publication. M. Müntz s'inspire de leur exemple, et se dirige par leur excellente méthode. Il observe par lui-même tout ce qui peut être observé; il réunit les témoignages qui éclairent l'observation, qui aident à restituer la forme primitive des monuments dégradés par le temps et par la main des hommes, à en fixer la date, à en déterminer les caractères. Soixante mosaïques du IVe au IXe siècle forment, en deux fascicules, un ensemble plein d'intérêt, où la critique trouve les plus sûrs éléments, pour reconstituer l'histoire de cet art dans l'Occident latin. On n'avait pas jusqu'ici rassemblé à cette fin un si grand nombre de descriptions et de documents. Le jeune antiquaire n'en tire pas encore des conclusions qui seraient prématurées dans l'état actuel de la science; mais on voit qu'il les a préparées déjà par de consciencieux efforts. Une fois complété, comme il le sera dans une deuxième année d'explorations, son travail devra être comparé avec ceux de ses collègues sur les mosaïques de l'Orient. De ces comparaisons sortira sans doute une vive lumière sur les points demeurés obscurs d'une histoire si difficile. Dès aujourd'hui, le manuscrit présenté à votre Commission lui a paru l'œuvre d'un esprit sagace et ferme, d'un savoir déjà mûr. Un spécimen publié récemment par

M. Müntz dans la *Revue archéologique*, sur la mosaïque de sainte Praxède, donne aux connaisseurs la meilleure idée de l'ouvrage qu'il nous promet. A part deux ou trois exceptions (1), l'antiquité classique avait été jusqu'ici l'objet presque unique des travaux de l'École d'Athènes ; le moyen âge, par les travaux de MM. Duchesne, Bayet et Müntz, entre fort heureusement dans le cadre de ses études, dont le champ élargi offrira désormais aux aptitudes les plus diverses des occasions de se produire.

Messieurs, si, comme le disait, dans une occasion récente, le Président de notre Compagnie, les institutions scientifiques reçoivent des services qu'elles rendent leur consécration définitive, nous pouvons tenir pour consacrée la modeste institution créée par le décret du 25 mars 1873. L'épreuve d'une année si bien remplie lui est toute favorable. L'Académie, comme l'administration supérieure de l'enseignement, comme, pour sa part, l'École pratique des Hautes études, applaudiront aux premiers essais dont nous venons de vous présenter les résultats. Ces résultats sont dus à un concours de zèles et de talents qui servira d'exemple pour l'avenir. Le sous-directeur, M. Albert Dumont, y aura contribué d'une manière décisive par la souplesse de son esprit, formé depuis longtemps aux études les plus diverses, par la fermeté conciliante de son caractère, par la confiance, on peut dire amicale, qu'il a su inspirer aux jeunes humanistes et antiquaires, que l'État plaçait sous sa direction. Tout cela est d'excellent augure pour l'année qui va s'ouvrir. Deux agrégés de l'Université viennent de

(1) Ed. Le Barbier, *Saint Christodule et la Réforme des couvents grecs au* XIe *siècle* (Paris, 1863) ; J. Armingaud, *Venise et le Bas-Empire ; Histoire des relations de Venise avec l'empire d'Orient, depuis la fondation de la République jusqu'à la prise de Constantinople au* XIIIe *siècle* (*Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 1867).

subir avec succès, selon l'ancien programme, l'examen d'admission. Ils seront accompagnés en Italie par M. Müntz et par une recrue d'adjoints, dont le titre va être, s'il n'est pas déjà, régularisé par un décret. A partir de 1875, seront appliqués, pour l'examen d'admission, les règlements sur lesquels nous avions naguère encore à délibérer, et qui, en élargissant les cadres de la candidature, laissent un champ plus libre aux vocations spéciales, mais, en même temps, exigent d'elles une préparation plus précise. Il nous semble donc, Messieurs, que l'année, comme on dit, aura été bonne, pour l'intéressante école sur laquelle vous exercez votre patronage. Les vœux exprimés dans notre dernier rapport sont aujourd'hui réalisés, ou tout près de l'être. Les trois membres de l'école qui entrent dans leur seconde année, vont jouir des dépenses et des efforts accomplis pour leur assurer dans Athènes un établissement digne de la France. Leurs successeurs en Italie, avec le concours de nouveaux adjoints, tiendront, nous en avons l'assurance, à se montrer dignes des encouragements dont les entoure la sollicitude de l'État et celle de l'Académie.

VIII

PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES [1]

Un savant belge publiait, l'an dernier, dans la *Revue de l'Instruction publique* qui s'imprime à Gand, un intéressant aperçu des travaux de notre École française d'Athènes (2); et il exprimait le vœu que la Belgique pût s'y associer, comme elle en a eu plusieurs fois le projet (3). Voilà un témoignage que nous aimons à signaler, de la sympathie qu'excite chez nos voisins une fondation due à l'initiative de M. de Salvandy, et dont les heureux effets n'ont pas cessé de se développer, depuis bientôt trente-cinq ans. L'occasion nous

(1) *Bulletin de Correspondance hellénique* publié par l'École française d'Athènes; 5 vol. in-8, 1877-1881. — Athènes, les frères Perris ; Paris, Ernest Thorin. *Journal des Débats*, du 7 octobre 1881.

(2) *L'École française d'Athènes*, par M. A. de Ceuleneer. L'auteur a eu sous les yeux l'instructive Notice, publiée sur le même sujet, en 1863, par feu notre ami Ernest Vinet.

(3) Projet dont m'a plusieurs fois entretenu feu M. Boulez et que, si je ne me trompe, soutiendrait encore à l'occasion le savant Thonissen, de Louvain, correspondant de notre Académie des Sciences morales et politiques.

est précieuse de jeter un coup d'œil sur les récentes publications de notre jeune école athénienne, qui forment aujourd'hui cinq volumes pleins de l'érudition la plus solide, la plus variée, quelquefois la plus piquante, même pour des lecteurs qui ne font pas profession d'antiquaire ou d'érudit.

Les débuts de l'institution, fondée en 1846, furent difficiles à tous égards. Élèves et directeur s'y trouvèrent d'abord un peu embarrassés de leur rôle, et l'autorité qui les envoyait en Grèce n'avait pu se rendre bien compte des devoirs qu'elle leur imposait, ni du profit qu'elle attendait de leur séjour dans la capitale de la Grèce régénérée. On sentait bien qu'il s'agissait de développer chez nous le goût des études helléniques, d'introduire à certaine dose dans ces études l'archéologie, qui s'était jusque-là mêlée trop peu à notre enseignement classique. Les membres de la nouvelle école étaient l'élite même de nos jeunes agrégés; et, à ce titre, la science qu'ils allaient recueillir en Grèce devait les élever encore au-dessus de leurs collègues, et leur inspirer d'autres ambitions que celle d'enseigner, même la rhétorique, dans un de nos lycées. Enfin, la méthode manquait à la direction de l'école, qui fut confiée en 1847 à un très brillant humaniste, mais peu soucieux des recherches d'antiquités et qui, mal disposé envers les Hellènes, ne pouvait guère assurer chez eux, aux membres de l'école, un bienveillant accueil. Pour faire mieux connaître à l'Université de France les richesses archéologiques de l'hellénisme, et pour justifier la faveur dont ils étaient l'objet, nos jeunes missionnaires auraient eu avant tout besoin d'un organe de publicité. Plus de vingt ans se passèrent sans qu'ils pussent l'obtenir. Cela soit dit sans accuser personne. 1848 et 1870, pour ne citer que les gros événements, retardèrent beaucoup des progrès désirés de tous. Le patronage,

devenu officiel depuis 1850, de l'Académie des Inscriptions sur l'École française d'Athènes et, en particulier, le dévouement de M. Guigniaut à cette institution qui lui était chère, ne purent obtenir ce qui pourtant semblait en être le complément si naturel. Pendant vingt ans donc ce fut seulement par exception que les Mémoires et les Rapports de nos jeunes compatriotes trouvèrent l'hospitalité dans divers recueils officiels, entre autres dans les *Annales des missions scientifiques*. En 1868, M. Émile Burnouf, devenu directeur de l'École, dont il avait été un des membres les plus actifs, essaya d'ouvrir pour elle une publication régulière. Les douze numéros qui ont paru de son *Bulletin* témoignent d'un zèle très louable, et ils renferment bien des textes inédits, bien des observations intéressantes, qui leur assignent une place dans la bibliothèque des philologues. Mais ce fut seulement en 1875, sous la direction de M. Albert Dumont, que put être largement réalisé le projet d'un recueil qui représentât, année par année, mois par mois et presqu'au jour le jour, les travaux de nos compatriotes, soit dans Athènes, soit dans les autres contrées ouvertes à leurs recherches. Ce qui double le prix de ce recueil, c'est l'heureuse alliance dont il témoigne entre les savants grecs et les savants français, c'est l'emploi libre et alternatif du français et du grec, soit dans les conférences ou réunions, soit dans la rédaction des articles que publie le *Bulletin* (1). On sentira doublement le prix de cette alliance, si l'on songe que l'Allemagne aujourd'hui entretient auprès de nous à Athènes une École semblable à la nôtre, et que de leur côté les Hellènes rivalisent avec nous sur ce terrain de l'archéologie par des publications diverses, dont la principale, l'*Athenæum*, dirigée par de très

(1) Voir dans la *Revue archéologique* de 1876, l'exposé qu'a publié de cette création M. Albert Dumont.

savants hommes (1), atteint déjà sa neuvième année d'existence. Il était temps pour nous de montrer quelle part nous savions prendre dans ce concours d'efforts pour l'exploration de l'hellénisme antique d'après les monuments et les documents déjà connus, d'après ceux que chaque jour on découvre sur le sol vraiment inépuisable de l'ancienne Grèce.

On m'accusera peut-être de paradoxe, mais je souhaiterais que le *Bulletin de Correspondance hellénique* fût dans toutes les bibliothèques de nos lycées et collèges, et sans cesse ouvert à la curiosité de tous nos professeurs. Depuis dix-huit mois, maintes voix officielles et officieuses, appuyant les réformes qu'a votées le Conseil supérieur de l'Instruction publique, répètent aux maîtres de la jeunesse qu'ils lui doivent non seulement les leçons du goût et du beau langage, mais des notions précises sur la constitution des États, sur les lois civiles et religieuses, en un mot sur toute la vie des peuples anciens. C'est demander beaucoup, trop peut-être, pour un enseignement auquel on a mesuré les heures avec tant de parcimonie. Mais enfin si quelque chose peut encourager le zèle de nos professeurs de langues anciennes, c'est de voir se multiplier devant nous des découvertes qui font revivre, sous tant d'aspects divers, les mœurs, les institutions, les arts de l'antiquité classique. J'ai lu, au fur et à mesure de leur publication, les numéros de ce Recueil, et je viens de les parcourir une fois encore avec un inexprimable plaisir. Plaisir d'académicien, direz-vous, qui retrouve là des documents à l'appui de telle ou telle de ses opinions, de vieux mots grecs non encore insérés dans nos plus riches lexiques, etc. Eh bien ! non : je soutiens, mes chers collègues, que vous ne sauriez faire de lecture plus sérieusement utile, pour vous d'abord et ensuite pour vos

(1) M. Coumanoudis, correspondant de notre Académie des Inscriptions, et M. Castorchis.

écoliers. Je leur ai souvent conseillé de ne pas trop oublier le *Voyage du jeune Anarchasis ;* qu'ils sachent que maint jeune Anacharsis voyage maintenant pour eux à travers la Grèce, et leur envoie, par le *Bulletin* de notre École française, ce qu'il observe chaque jour de ses propres yeux ou par les yeux de ses hôtes hellènes. Toute cette correspondance n'est pas et ne peut pas être rangée par ordre de matière ; le hasard des fouilles, soit parmi les ruines, soit dans les archives et les bibliothèques, amène pour chaque numéro des communications sur les sujets les plus variés ; mais tous ces sujets se tiennent par un lien commun, l'histoire d'un peuple merveilleux et de sa belle langue. Il n'est presque pas un chapitre de cette histoire qui ne nous rappelle, en le complétant, quelque article publié par les élèves présents à l'École, par leurs collègues rentrés en France avec un portefeuille plein de dessins et de notes, par leurs anciens maîtres, par leur directeur actuel, M. Paul Foucart. Ce dernier prêche d'exemple à tous en suivant, avec une scrupuleuse attention, les recherches des zélés antiquaires qui l'entourent, en les dirigeant avec sa haute expérience, en commentant presque toujours sans retard les textes nouveaux qui lui parviennent. On ne sait comment faire un choix entre les richesses accumulées dans ces précieuses archives. Voulez-vous que je commence presque au hasard en signalant, parmi les œuvres de la statuaire, six des vingt-huit bustes de *Cosmètes* ou directeurs des gymnases dans lesquels s'achevait l'éducation de la jeunesse athénienne, bustes que d'heureuses fouilles ont récemment rendus au jour : c'est là une bien intéressante galerie de portraits, dont les uns rappellent le type classique des beaux temps de l'hellénisme, tandis que les autres ressemblent un peu à des bourgeois de notre Occident. Ils manquent aux deux excellents volumes que M. Dumont a publiés sur l'*Éphébie at-*

tique; ils mériteront un jour d'y être rattachés. Une statue d'Athéné ou Minerve a fait beaucoup de bruit lors de sa découverte, qui coïncida, sur la fin de l'an dernier, avec les grandes émotions de la Grèce, alors en armes pour reconquérir les territoires dont une partie vient, sans coup férir, de lui être rendue par les efforts de la diplomatie européenne. On croyait d'abord avoir retrouvé une œuvre de Phidias, ou tout au moins une réduction de la célèbre Pallas exécutée par le grand artiste pour l'Acropole d'Athènes; il a fallu rabattre beaucoup de cet enthousiasme, mais l'acquisition méritait néanmoins quelques bravos des connaisseurs. Souvent des débris de statuaire arrachés au vieux sol, par exemple à Délos par M. Homolle, séduisent encore moins par leur beauté, mais ils nous intéressent comme premiers essais de l'art archaïque. A Délos aussi on retrouve des traces de l'enseignement éphébique, et cela nous conduit à rappeler deux textes, d'un genre assez rare et d'autant plus curieux pour nous qu'ils concernent directement l'éducation : l'un est un décret des bourgeois d'Éleusis en l'honneur de Dercylos, leur compatriote, qui s'est distingué par sa générosité envers les écoles ; l'autre, un décret des Delphiens, exprimant leur reconnaissance envers le roi Attale, qui leur a donné 18,000 drachmes pour contribuer aux frais de l'enseignement public. Ne croirait-on pas être en plein dix-neuvième siècle, au milieu du mouvement, qui s'accélère tous les jours, pour la diffusion des lumières? Ailleurs, je rencontre un contrat de vente *à réméré ;* puis, toutes les pièces (notez bien qu'elles étaient gravées sur le marbre), d'un emprunt contracté par la ville d'Orchomène, dans des circonstances difficiles dont l'historien Polybe nous avait seul conservé le témoignage. Ailleurs, c'est le texte et le commentaire d'une inscription constatant la garantie hypothécaire des biens d'un héritier mineur. En Crète, je

rencontre l'acte d'une médiation offerte par une ville neutre, et acceptée par deux autres cités en lutte pour de graves intérêts. Que de rapprochements d'une saisissante actualité, qu'on me permette le mot, entre les anciens et les modernes! Des pages de notre droit civil et de notre droit international, retrouvées sous forme grecque, à deux mille ans et plus de distance de nous! En sens contraire, voici d'étranges singularités: une ville crétoise, voulant honorer un roi de Pergame qui lui a rendu des services, et lui offrant le choix d'une statue équestre ou d'une statue en pied. On serait curieux de savoir lequel des deux bronzes préféra Sa Majesté pergaménienne. Un autre usage fort éloigné des nôtres, mais qui fait honneur à des sociétés où l'esclavage était partout admis par les lois, c'est l'affranchissement des esclaves sous la forme de vente à un dieu. On en connaissait déjà près de 500 exemples, presque tous découverts par nos antiquaires de la mission athénienne (1). Une quarantaine d'autres nous sont apportés par le *Bulletin*, et nous présentent quelques variantes dans le formulaire consacré pour ce genre d'affranchissement. Dans la seconde édition de son *Histoire de l'Esclavage*, M. Wallon n'avait pas manqué de mettre à profit cette moisson de faits nouveaux; mais, cette seconde édition venait à peine de paraître, qu'il trouve encore à glaner quelques épis sur le même terrain.

Je vois s'allonger mes propos de touriste en quête des antiquités grecques, et cependant que de choses je laisse inaperçues! Les fouilles du sanctuaire d'Esculape, dans Athènes, sont à elles seules une riche mine de renseignements sur l'histoire de la médecine, des pratiques et des superstitions qui s'y rapportent.

(1) Voir *Inscriptions recueillies à Delphes et publiées pour la première fois* par C. Wescher et P. Foucart. Paris, 1863, in-8.

Les manuscrits de quelques vieilles bibliothèques, comme celle de Patmos, ont fourni de bien utiles contributions littéraires aux explorateurs, tels que MM. Sakkelion, Sathas et G. Bernardakis, trois Hellènes qui rivalisent d'ardeur avec nos Français. Il faut bien s'arrêter dans cette revue, et y garder quelque place pour une dernière réflexion.

Tant de pages relevées sur les marbres, sur les parchemins, sur les papyrus, sont loin, avons-nous dit, de former un ensemble ; mais, à les lire, on se sent pénétré de l'esprit des choses antiques, on comprend mieux la vertu de cet enseignement classique des humanités, qui nous tient en étroit rapport avec les peuples, nos maîtres en tout genre de culture, profane ou religieuse, savante ou purement littéraire. Après tout, y a-t-il un seul livre où nous trouvions exposées, avec leur juste développement, les diverses Constitutions de Rome, d'Athènes ou de Sparte ? et tout cela n'est-il pas réduit pour nous à des fragments que la patience des érudits ramène péniblement à l'unité ? Cette unité, quelques hommes d'élite peuvent la présenter dans un enseignement spécial, devant des auditeurs bien préparés d'avance, et qui ont le temps de s'y appliquer avec une suffisante attention. Dans nos classes, même réformées comme elles viennent de l'être, il y a vraiment peu de professeurs qui puissent enseigner avec méthode à leurs élèves la Constitution des cités antiques. Certes, les Bœckh, les Schœmann et les Mommsen ne manquent pas de disciples et même de rivaux parmi nos collègues français, auxquels j'adjoindrais volontiers certains savants belges, ne fût-ce que pour notre communauté de langage. Qui connaît mieux le droit public d'Athènes que MM. Fustel de Coulange, Georges Perrot et Foucart ? le droit civil et le droit pénal du même pays que MM. R. Dareste et Caillemer ? l'histoire de la religion romaine que MM. Boissier et Bouché-Le-

clercq ? celle de l'armée romaine et de l'administration provinciale que M. Léon Renier ? celle des antiquités romaines en général que MM. Geffroy et Willems ? Il y a tel de mes amis, comme le latiniste Eugène Benoist, qui n'a rien encore publié sur les institutions politiques et militaires de Rome, et devant qui je ne voudrais pas avoir à subir un examen sur ces sujets, d'ailleurs livrés encore, sur bien des points, à la conjecture et à la controverse. Mais quelle faible partie d'une si forte et belle science peut être mise à la portée de nos auditoires scolaires ? Cette jeunesse n'a ni le temps ni la force d'apprendre tant de faits et de théories. Ce que l'on peut, ce que l'on doit seulement lui apprendre, c'est le goût de ces nobles études, c'est le respect de l'antiquité, représentée par tous les genres de monuments où se marquent les phases diverses et le progrès de la civilisation.

IX

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

DU LYCÉE CHARLEMAGNE (1875)

JEUNES ÉLÈVES,

Ancien professeur dans votre lycée Charlemagne, appelé par une délégation bienveillante à l'honneur de présider aujourd'hui cette solennité, mes souvenirs, ravivés par le discours que je viens d'applaudir avec vous, et que je louerais plus librement si je n'y étais loué moi-même (1), mes souvenirs me reportent involontairement vers le temps déjà lointain où je siégeais parmi vos maîtres, vers le jour d'une solennité pareille à celle-ci, que présidait Théodore Jouffroy. Je crois entendre encore les conseils qu'adressait à vos aînés la parole austère et tendre à la fois de ce philosophe éminent, qui bientôt allait mourir, laissant, hélas! à peine ébauchée, l'une des œuvres les plus originales peut-être

(1) Discours de M. Rabier, agrégé de philosophie.

qu'ait produites la philosophie française depuis Descartes et Pascal. Jamais moraliste, devant les prévisions de la tombe, n'avait trouvé des accents plus persuasifs pour encourager la jeunesse aux luttes viriles qui l'attendent à la sortie des paisibles études du lycée.

Depuis que cette noble voix s'est éteinte (il y a de cela trente ans et plus), le temps a bien changé l'aspect de notre famille universitaire. A peine retrouvé-je ici un seul de ceux dont j'étais venu, jeune encore, partager les travaux. Charlemagne a vu renouveler presque deux fois le personnel de ses administrateurs, de ses professeurs, et jusqu'à la direction de ces puissantes maisons, dont la rivalité active et pacifique donne à son externat un caractère si particulier. Sa clientèle, toujours nombreuse, mais plus isolée au milieu de cet immense Paris, se transforme et a besoin d'armes nouvelles pour soutenir contre les établissements rivaux une concurrence difficile.

Non seulement à Charlemagne, mais dans toute l'Université, que de méthodes et de livres ont succédé à d'autres livres, à d'autres méthodes! A voir tant de révolutions scolaires, tant d'espérances proclamées puis déçues, vous pourriez, jeunes élèves, vos familles surtout pourraient croire que l'autorité qui vous dirige flotte elle-même incertaine et cherche encore, entre les besoins du présent et les traditions du passé, les vrais principes de l'éducation nationale.

Il n'en est rien, et de même que chez vos professeurs et vos chefs le savoir, le talent et le zèle ont seulement changé de nom, de même sous l'apparente mobilité de vos programmes se cache un fond de doctrines qui n'ont pas changé, qui ne changeront pas.

Avouons-le tout d'abord, les programmes de l'instruction libérale ne pouvaient rester immuables, lorsque la so-

ciété française subissait elle-même de profondes transformations.

Quelques-uns de nous se souviennent sans doute d'avoir, dans cette même enceinte, entendu M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, dire à la jeunesse, qui frémissait sous l'impression de son éloquente parole : « Vous êtes placés, enfants, entre deux puissants mobiles d'émulation : le but qui s'élève et la foule qui monte! » Le but, en effet, de votre éducation s'élève à mesure que s'étendent les horizons de l'esprit humain. Nous voudrions en vain vous le cacher, l'homme du dix-neuvième siècle a de plus lourds devoirs à remplir que les générations d'autrefois. Il faut que du lycée il sorte plus savant et plus fort, pour suffire à la tâche que lui prépare une société comme inondée par la science de lumières imprévues, travaillée aussi par des maux, atteinte ou menacée par des épreuves inconnues à nos pères.

Le moyen pour nous de ne pas élargir un peu le cadre de vos études classiques?

Dans le monde moderne, il y a tout un continent, que dis-je? il y en a deux, qui naguère n'appartenaient pas à l'histoire, et qui ne cessent d'y réclamer une plus large place. Est-ce notre faute si nous devons vous parler longuement aujourd'hui de l'Australie et de l'Amérique, comme de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique?

Dans le monde ancien, il y a de grands peuples dont jadis vous ne saviez rien que par quelques pages d'un annaliste grec ou romain, et dont les annales reparaissent, grâce au génie d'habiles inventeurs, sur des monuments longtemps enfouis ou inexpliqués. C'est notre immortel Champollion, c'est son disciple Emmanuel de Rougé, c'est Auguste Mariette, qui, en retrouvant le secret des écritures de l'Égypte, ou en mettant au jour des milliers de monuments

précieux, nous ont, du même coup, imposé de vous faire plus largement connaître une civilisation soixante fois séculaire. Entre l'Égypte et l'Asie, l'isthme de Suez ne vous était jadis signalé que par l'itinéraire des Hébreux. Quelques pages dans un manuel d'histoire, quelques lignes dans un manuel de géographie, suffisaient là-dessus à la jeunesse de mon temps. Celle d'aujourd'hui peut-elle ignorer que là aussi la France a planté naguère son pacifique drapeau, que sous l'inspiration et la direction d'un Lesseps, d'habiles ingénieurs, reprenant et agrandissant l'œuvre des Pharaons, viennent d'ouvrir entre deux mers une voie nouvelle au commerce des peuples civilisés?

La vapeur, qui est une arme si puissante aux mains des ingénieurs, la vapeur, qui a déjà tant abrégé les distances entre les nations, la voici dépassée, sinon dans sa force vraiment immensurable, au moins dans sa rapidité. Au seizième siècle, il fallait quinze jours à une reine de Navarre pour aller de Compiègne aux Pyrénées (vous en trouverez le naïf témoignage dans Péréfixe, le biographe d'Henri IV); le plus humble voyageur parcourt maintenant cet espace en vingt-quatre heures. Et pourtant, naguère encore, il fallait un mois et plus pour que l'Europe connût ce qui se passait aux bords du Gange. Une dépêche, aujourd'hui, vient en dix heures de Bombay à Londres, ou à Paris, et (pourrions-nous l'oublier?) c'est au génie d'un Français, d'André-Marie Ampère, que nous devons l'idée savante dont l'industrie a fait cet admirable instrument qu'on appelle le télégraphe électrique. Comprendrait-on désormais qu'un futur citoyen sortît de nos écoles sans connaître au moins la raison élémentaire de ces merveilles?

Nous allons plus loin, jeunes élèves. Si l'astronomie, par la puissance de ses instruments et de ses calculs, porte notre vue et notre esprit jusqu'à des profondeurs inexplorées

dans l'espace, si un Le Verrier vient nous dire : « Les troubles depuis longtemps signalés dans la marche des plus lointaines planètes de notre système, j'en ai déterminé la cause; c'est une grande planète, que vos télescopes ne vous ont pas jusqu'ici laissé voir; j'en sais le poids et le volume, et voici la courbe de son orbite; tel jour, à telle heure, dans telle région du ciel, cherchez, messieurs les observateurs, vous la trouverez; » — et si cette affirmation d'une science pénétrante et sûre se trouve justifiée, si la planète *Neptune*, désormais visible et pour ainsi dire obéissante à cet héroïque appel de la science, vient prendre place dans le concert des corps célestes expliqué depuis trois siècles, avec un progrès continu de précision et de rigueur, par les Kepler, les Newton et les Laplace, vous consentiriez, jeunes Français, à ce qu'on vous privât d'apprécier d'aussi belles découvertes, et cela pour épargner quelques heures d'effort à vos intelligences et à vos mémoires? Je réponds tout de suite pour vous : Non! vous ne le voudriez pas!

La science grandit, vous tâcherez de vous hausser à sa grandeur. *Sursum corda*, vous dit le chant sacré, et, avec une autorité plus humaine, mais bien grave encore, un de vos habituels conseillers, Cicéron :« Puisqu'un instinct puissant, l'instinct même de notre nature, nous pousse à enrichir le patrimoine du genre humain, suivons la voie qui fut toujours celle des gens de cœur, et n'écoutons pas le clairon qui sonne la retraite pour arrêter ceux qui sont déjà lancés dans la carrière. »

Mais j'ai hâte, chers élèves, de rassurer vos jeunes courages, surtout de rassurer la tendresse justement inquiète de vos familles, devant ces perspectives d'un enseignement qui, sans cesse élargi, semblerait vous imposer un travail sans proportion avec les forces de votre âge.

Ces brillantes nouveautés, dont nous voudrions vous ren-

dre curieux, elles n'exigent pas, après tout, de si longues heures dans les journées de l'écolier. Elles peuvent, sagement ordonnées, ne pas opprimer vos anciennes études. Au fond, le programme d'une bonne éducation n'a pas changé depuis Rollin, le sage Rollin, dont vous avez salué l'image avant d'entrer dans cette salle : il s'agit toujours pour nous de former des cœurs honnêtes et des esprits justes. Ces vues plus larges sur le monde ancien et sur le monde moderne ne tendent qu'à affermir en vous une faculté qui est la maîtresse suprême de la vie. Étudier toujours sommairement, mais d'un peu plus haut qu'on ne le faisait autrefois, le spectacle de la nature et celui des sociétés humaines, c'est former sa raison ; c'est se préparer mieux au choix d'une carrière, aux devoirs que nous impose la profession choisie ; c'est se défendre contre bien des illusions funestes. On se plaint beaucoup des demi-savants et de leurs malsaines ambitions. L'ignorance, ses ambitions et ses utopies sont encore bien plus à craindre. Que vous apprennent, jeunes gens, l'histoire, les sciences mathématiques et physiques, étudiées même dans leurs simples éléments ? l'éloquence et la poésie, étudiées dans leurs œuvres les plus parfaites? Elles vous apprennent qu'il y a des vérités immuables, des vérités de tous les temps et de tous les pays ; que l'humanité ne change pas de nature pour avoir aujourd'hui mieux exploré, mieux exploité son domaine ; que l'homme n'a pas conquis une faculté de plus, depuis qu'il a si curieusement approfondi les mystères de son organisme ; qu'il a toujours en soi de mauvais instincts à contenir, des forces et des passions salutaires à développer. Les misères sociales qui, à divers degrés et sous tant de formes, tourmentent les nations modernes, sont un mal aussi ancien que la civilisation, et si elles ont un remède, c'est moins encore dans les institutions que dans la conscience humaine

plus éclairée, dans la conscience pacifiée par une haute et religieuse morale.

Cette sagesse pratique forme le fond et comme la substance des leçons que vous donnent ici tous vos maîtres, depuis le grammairien jusqu'au philosophe, depuis l'historien jusqu'au physicien et au géomètre, depuis le commentateur de Phèdre ou du *Selectæ* jusqu'à cet habile humaniste que je suis heureux de voir à mes côtés (1), et qui vous a si souvent fait apprécier les chefs-d'œuvre de la poésie, avant de produire lui-même des vers pleins d'un sentiment si délicat et si pur, qui lui ont valu la plus saine et la plus juste popularité. Malgré tant de changements et de progrès, nous aimons toujours à nous dire des disciples de Rollin. Parfois on nous reproche de professer des lieux communs. Nous acceptons le reproche, mais comme un éloge, car nous sommes heureux qu'il y ait beaucoup de lieux communs dans ce monde, ils en sont le salut. Lieu commun que la famille, avec ses droits et ses devoirs ; lieu commun que la liberté morale, dont un de vos jeunes maîtres a, tout à l'heure, si éloquemment parlé devant vous, les lois qui en découlent, les sanctions qui la consacrent. Lieu commun que notre invincible foi en l'existence d'un principe supérieur à nos organes physiques, qui répugne obstinément à la mort, parce qu'il se sent des droits à l'immortalité; en ce principe qui, selon l'énergique expression d'Aristote, n'est pas seulement « la maîtresse partie de nous-même, mais est notre être même ». Lieu commun que cette foi en Dieu, si variée dans ses expressions, si universelle pourtant, et si bienfaisante à mesure qu'elle s'épure et s'élève dans le sanctuaire de nos consciences. Lieu commun que l'État et sa régulière autorité, que la nationalité,

(1) M. E. Manuel.

chose supérieure même à la communauté de race et de langage ; que la patrie enfin, cette patrie qui nous est plus chère encore dans ses jours de deuil que dans ses jours de triomphe, et dont (voilà deux fois, depuis hier, qu'on le redit devant l'élite de la jeunesse universitaire), dont vous personnifiez pour nous, jeunes et chers enfants de la France, les plus fermes espérances et les plus douces.

X

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

DU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND (1876)

Mesdames, Messieurs, et vous, laborieuse jeunesse pour qui je sens mon affection s'accroître à mesure que le progrès des années m'éloigne de votre âge heureux, permettez qu'au discours que vous venez si justement d'applaudir (1) succèdent quelques simples paroles, quelques conseils partant du cœur, et adressés avec confiance à un auditoire où j'espère ne rencontrer que des cœurs amis.

Naguère, dans une enceinte voisine, parlant aux élèves du lycée Charlemagne, riche alors, comme vous l'êtes aujourd'hui, jeunes élèves, de couronnes obtenues au Concours général, j'essayais d'affermir leur courage devant le nombre, sans cesse plus grand, des connaissances exigées par nos programmes universitaires. Les besoins des sociétés modernes imposent à nos écoliers des efforts

(1) L'orateur était M. Chabrier, professeur de rhétorique.

nouveaux pour se préparer aux luttes de la vie : on ne devient, leur disais-je, qu'à ce prix, un citoyen digne de son pays et de son temps. La présente solennité me convie à vous défendre, à défendre surtout vos familles contre une autre objection que rencontrent nos études classiques dans leur extension nouvelle et dans leur variété. Que de fois ne dites-vous pas et n'entendez-vous pas dire : c'est fatigue inutile que d'apprendre tant de sciences que nous n'appliquerons pas dans nos diverses carrières; à quoi bon étudier si longtemps ce qu'on doit vite oublier après être sorti des classes ? Voilà, Messieurs, la plainte commune à laquelle je voudrais brièvement répondre, et je le ferai en vous rappelant une anecdote qui vous est familière.

Vous avez lu dans votre Cicéron, comment Thémistocle reçut un jour la visite d'un habile homme, inventeur de ces procédés qu'on appelle *mnémoniques :* il offrait au vainqueur de Salamine, génie d'une force rare en toute chose, le moyen de rendre sa mémoire infaillible. « Que ne m'apportes-tu plutôt, lui dit le héros athénien, un art d'oublier ? » Cet art, hélas ! nous n'avons pas, tous tant que nous sommes, à le chercher. Oublier est un effet naturel du temps et de l'infirmité humaine. Il ne faut ni nous en plaindre, ni nous en effrayer outre mesure. Quant à vous, élèves de nos lycées, qui regrettez le temps passé à des études dont les souvenirs s'effaceront un jour, dites-moi, d'abord, ces programmes d'études sont-ils aussi chargés qu'on le prétend ? Songez-y un peu. Des langues et des littératures anciennes, de l'histoire, des sciences physiques ou mathématiques, on ne songe à vous enseigner que les éléments. Il n'est pas un de vos maîtres qui n'en sache et ne voulût vous en montrer beaucoup plus, si la prudence ne contenait son zèle. Dans l'élégant plaidoyer que vous venez d'entendre, la Rhétorique ne s'est-elle pas

prudemment amoindrie pour ne garder qu'une juste place dans l'économie de vos études classiques? L'histoire serait bien autrement envahissante, si elle s'étendait pour votre usage selon les progrès que les savants lui font faire sous nos yeux. Mais, en réalité, elle reste à peu près pour nos élèves ce qu'elle était pour le royal disciple de Bossuet, un abrégé des traditions du monde chrétien et de ses rapports avec l'Asie occidentale; l'Inde et la Chine y sont à peine mentionnées pour souvenir; elle reste plus étrangère encore aux antiques traditions du nouveau monde aujourd'hui transformé par la puissante civilisation de ses conquérants européens. L'histoire de France, elle-même, voyez avec quelle habileté mon honorable assesseur en cette fête, M. Courgeon, l'a su réduire aux scènes les plus instructives de nos Annales, à celles où se marque le mieux le progrès de notre nation dans le cours des âges. Et le doyen de vos maîtres au lycée Louis-le-Grand, celui que je suis heureux de pouvoir appeler tout court Casimir Gaillardin (1) (car notre amitié remonte à un demi-siècle, un demi-siècle, vous le voyez, qui l'a moins vieilli que moi !), assurez-vous bien qu'il ménage devant vous avec une parcimonie toute paternelle son immense érudition d'historien. Cette érudition, je la connais et je puis vous en parler : c'est lui qui, à l'École Normale, trouvait des loisirs pour mettre en français les neuf livres d'Hérodote (je crois voir encore les gros cahiers de sa belle écriture); c'est lui qui vient d'écrire sur le seul règne de Louis XIV, un grand règne, il est vrai, cinq volumes naguère honorés de la plus belle des palmes que décerne l'Académie française. S'il ne savait se modérer et se contenir, sans vous lasser, je le veux, il vous occuperait durant bien des

(1) Mort à Paris le 29 décembre 1880.

heures, en vous livrant sans mesure les trésors amassés dans sa riche et infatigable mémoire. Mais il vous aime, il connaît les vrais besoins de votre âge, et il sait accommoder son savoir aux convenances de l'enseignement classique.

Et cette langue, la terreur de vos mères, le grec « puisqu'il le faut appeler par son nom », le grec et sa littérature qui comptent plus de vingt siècles de fécondité, croyez-en un vieil helléniste (un de vos futurs examinateurs peut-être), ce qu'on vous demande ici d'en apprendre, ce n'est qu'une partie de sa grammaire ; ce qu'on vous en fait apprécier n'est qu'une parcelle des chefs-d'œuvre du génie hellénique. De ce peu que vous aurez appris, vous retiendrez peu de chose, sans doute ; mais le travail, pour cela, n'aura pas été stérile. Il y a des faits, il y a des idées, qu'il faut avoir traversés une fois en sa vie, pour être un homme complet, dût-on même n'y pas revenir. Il en reste dans l'esprit des impressions générales de rectitude et de justesse, qui ne paraissent point à la surface peut-être, mais qui forment le fond d'une raison solide, applicable plus tard dans toutes les carrières entre lesquelles vous aurez à vous partager ; il en reste une sorte de curiosité généreuse pour tout ce qui honore et fortifie l'intelligence humaine. Ici encore, permettez-moi le témoignage de mon expérience personnelle. J'ai fait dans ma jeunesse quelques études de mathématiques et de sciences naturelles ; j'ai même souvenir (et ce souvenir ne gêne pas beaucoup ma modestie) d'avoir obtenu deux accessits en Mathématiques élémentaires. Or tout cela est bien loin de moi, aujourd'hui ; j'en pourrais difficilement user, jeunes élèves, auprès d'un géomètre de votre Troisième ou d'un naturaliste de votre Seconde. Et pourtant, cela m'est précieux encore. Les leçons d'un Thénard, d'un Pouillet, que j'ai alors volontairement suivies en Sorbonne, celles du bon Des-

pretz qui, au collège, nous exposait les découvertes de l'illustre Ampère sur l'électricité en mouvement, m'ont laissé mieux qu'un vague sentiment d'admiration pour ces nobles inventeurs; elles m'ont rendu curieux, sinon toujours capable, de suivre, au moins de loin, les progrès d'une science qui n'est pas seulement la théorie des forces de la nature, mais qui devient l'instrument des plus utiles et des plus bienfaisantes conquêtes de l'industrie. Quand je parcours les *Comptes rendus* de l'Académie des Sciences, quand un de mes confrères veut bien simplifier, pour l'accommoder à la portée de mon petit savoir, quelqu'une des belles vérités dont s'enrichissent chaque jour l'astronomie, la physique, même la géométrie supérieure, quel plaisir pour moi de les comprendre, de croire au moins que j'ai compris!

Les arts d'agrément ont eu moins de place encore dans mon éducation, et j'en ai, croyez-le, un vif regret. Mes cinq ou six années, comme on dit, de dessin, qui ne m'ont pas fait assez habile pour crayonner convenablement le moindre croquis d'une tête, m'ont pourtant appris les proportions de la figure humaine, les principales conditions de sa beauté; après tant d'années, ces impressions ne s'effacent pas : *insidet animo species quædam pulchritudinis*, a dit très bien Cicéron (on peut citer du latin dans cette enceinte; les murs mêmes, les murs du vieux Louis-le-Grand le comprennent), et cette image idéale assure le goût dans le jugement des arts que l'on ne pratique pas, que l'on ne pratiquera jamais.

Si réduits qu'ils soient et plus qu'à demi effacés, tous ces souvenirs de nos études de collège gardent donc, dans le reste de la vie, une réelle efficacité. La mémoire, bien cultivée, est une faculté plus intelligente et plus judicieuse qu'il ne semble. Ne décourageons pas ses efforts durant ces années de l'enfance et de la jeunesse, où elle montre

tant d'heureuse vigueur, et ne tenons pas pour perdue la peine que nos programmes lui imposent ; malgré ses défaillances, elle demeure, dans tout le cours de notre vie, le plus utile auxiliaire de la raison.

Il est, jeunes élèves, une autre mémoire, dont je n'ai rien dit et que j'ai à peine besoin de vous recommander en finissant : la mémoire du cœur. Continuez de rester fidèles aux maîtres dont vous avez éprouvé l'affectueuse sollicitude, fidèles à l'esprit de cette Université de France, qui s'obstine justement à se croire et à se dire libérale ; car, sous la commune loi d'une religieuse et sévère morale, elle accueille, elle entretient toutes les convictions généreuses et sincères, tous les dévouements qui ont pour unique objet l'honneur et la grandeur de notre chère patrie.

XI

QUATRE ALLOCUTIONS

PRONONCÉES EN SORBONNE

A L'OUVERTURE DES COURS

POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DES JEUNES FILLES

I. — ANNÉE SCOLAIRE 1875-1876

MESDAMES,

..... Il peut être utile de rappeler ici de temps à autre, et d'une manière générale, les principes de l'enseignement fondé, il y a huit ans, sous le patronage d'un ministre ami des sages innovations, continué sous la direction du savant et paternel M. Milne-Edwards, auquel j'ai eu l'honneur de succéder dans la présidence.

Ce que nous voulons, ce que nous cherchons, je ne saurais vous le montrer mieux qu'en jetant un rapide coup d'œil sur l'histoire de l'éducation de votre sexe, depuis les temps de l'antiquité classique jusqu'à nos jours, et je n'aurai pour cela qu'à rassembler quelques souvenirs des leçons

mêmes que plusieurs d'entre vous ont entendues, dans le cours des années précédentes.

L'éducation des femmes est essentiellement liée aux conditions de la famille et du ménage. Chez les Grecs, même dans la période la plus brillante de leur civilisation, même dans les régions où leur société se rapproche le plus de la nôtre par l'élégante honnêteté des mœurs, vous avez vu combien la vie domestique était, pour les femmes, étroitement fermée par d'austères convenances, combien leur éducation les tenait éloignées de toute haute culture de l'esprit. Vous connaissez l'idéal du ménage athénien, tel qu'il nous est décrit par les philosophes de l'école socratique. Les jeunes Athéniennes passent du gynécée maternel au gynécée conjugal, sans être jamais préparées à leur vie nouvelle autrement que par les exemples et les préceptes d'une vertu sévère, mais étrangère à toutes les délicatesses du goût, à toutes les vérités de la science, qui semblent jalousement réservées, comme un privilège, pour leurs pères, pour leurs frères, pour leurs maris. Leur unique ambition, l'unique objet proposé à leur dévouement, c'est de savoir bien gouverner l'intérieur d'une maison, de diriger avec sollicitude le travail des esclaves, d'aménager avec soin le patrimoine acquis, de seconder l'industrie qui l'accroît chaque jour par l'activité d'un citoyen, laboureur ou commerçant. La plus gracieuse et la seule encourageante image qu'à une jeune épouse, qui sera bientôt une mère, on présente de son autorité et de ses devoirs, c'est le rôle « d'une reine abeille dans sa ruche ». Rien pour l'imagination, rien pour les nobles curiosités de l'esprit (1). C'est tout au plus si nous savons, mais indirectement, que cette instruction de la première jeunesse s'élargit par l'assistance aux fêtes publiques, aux

(1) Voir les *Œconomica* de Xénophon.

concours de poésie, aux représentations théâtrales, où le génie d'un Sophocle et d'un Euripide initie les Athéniens aux plus grandes conceptions du beau moral, par le spectacle des vicissitudes de la vie héroïque et des luttes courageuses de l'âme contre la destinée. Quelques femmes seulement vous apparaissent dégagées de ces entraves de la loi et de l'usage, une Sappho, par exemple, ou une Aspasie, mais presque toujours au détriment ou au péril de leur vertu.

Les mœurs de l'ancienne Rome continuent, à cet égard, les mœurs de la Grèce, et elles en aggravent l'austérité par une sorte d'insouciance pour les arts, qui sont la plus légitime parure de la vie humaine. Je vous lisais naguère l'épitaphe d'une matrone romaine, morte vers le temps où naquit Cicéron ; elle y est louée pour sa beauté, sa bonne grâce et sa modestie, pour avoir mis au monde deux enfants, dont elle a « enterré l'un et laissé l'autre sur la terre » ; puis on ajoute : « Elle a gardé la maison et filé de la laine ». Et, comme s'il fallait bien avertir que l'éloge est complet, le dernier vers de l'épitaphe se termine par ces deux mots d'une froideur expressive : *Dixi, abi.* « J'ai dit, tu peux passer. » Sur ce fond triste et nu de la famille romaine, au temps où Rome jetait un si grand éclat dans le monde, on voit, il est vrai, se détacher çà et là quelques figures dont la gravité est relevée par une certaine élégance, celle de Cornélie, par exemple, la célèbre mère des deux Gracques, qui sut unir, pour elle-même et pour l'éducation de ses deux fils, la savante culture de la Grèce à la forte sagesse de l'esprit romain. Ce sont là encore de rares exceptions, dont le nombre augmente peut-être à mesure que les mœurs se raffinent, mais non sans laisser voir qu'en Italie, comme en Grèce, la morale pratique redoutait et semblait redouter avec raison, dans l'éducation des femmes, toute intervention un peu libérale de la science et des arts.

En ajoutant à la sainteté du mariage, en élevant le rôle de la femme, vierge ou mère, le christianisme pouvait et devait ouvrir plus librement l'intérieur de la famille à ces influences contre lesquelles se défendaient le gynécée grec et le gynécée romain. Or, si naturel que fût ce progrès, il a été bien lent.

A vrai dire, en même temps que la pureté de la morale évangélique pénétrait de plus en plus dans les âmes chrétiennes, l'art et la littérature païenne en décadence offraient chaque jour un aliment moins pur aux esprits et aux cœurs. La pantomime et les jeux du cirque étaient presque les seules distractions de la foule : indécence d'un côté, brutal et cruel plaisir de l'autre. Pour détourner leurs disciples de pareils spectacles, les Pères de l'Église ne voient guère d'autres distractions à leur conseiller que celle de fréquenter les églises, de visiter les tombes des martyrs, ou bien de contempler, dans leur richesse et leur variété brillante, les œuvres de la création. A lire saint Augustin, saint Ambroise, saint Basile, sur tout ce qui touche à l'éducation des femmes, on s'étonne de les voir l'enfermer dans un cercle si restreint d'exercices religieux et d'études pieuses.

Ce qu'avaient fait les premiers maîtres du christianisme, les précepteurs du moyen âge le continuèrent. Dans les siècles où l'art chrétien se déploie avec tant de magnificence, où se livrent tant de combats héroïques de la pensée, la femme nous paraît toujours timidement mise à l'écart de ce mouvement d'une activité ingénieuse et savante. On attribue à je ne sais quel théologien ou jurisconsulte d'alors d'avoir discuté si les femmes ont une âme. Je n'ai jamais retrouvé le texte de cette prétendue discussion (1); mais il

(1) Ce qui est certain, c'est que, dans le concile de Mâcon, en l'an 585, un évêque souleva la question de savoir si les femmes faisaient partie de l'espèce humaine. Il eut heureusement contre lui l'opinion unanime des autres

est certain que, même sous le règne de la chevalerie, où les femmes passent pour avoir exercé un si grand empire, on les trouve bien mal préparées par la culture de leur esprit au rôle important qu'elles jouent parmi les héros des tournois et des croisades. Je relisais naguère, sur ce sujet, un mémoire de mon confrère et ami M. Jourdain, où il a réuni tout ce que l'on sait de l'instruction que pouvaient recevoir les femmes dans les cloîtres, dans les manoirs féodaux ou dans les maisons de la riche bourgeoisie. Eh bien! j'ai regret de le dire, là encore, là toujours, l'instruction se borne à des notions fort élémentaires. Les bibliothèques, nombreuses et riches, à l'usage des monastères et des universités, sont réduites à bien peu de volumes sur les rayons qui s'ouvrent à la curiosité d'une fille de bonne maison, destinée à devenir une châtelaine ou une abbesse. Comme dans l'antiquité, c'est par exception qu'une femme s'élève, grâce à quelque heureux don de la nature ou de la fortune, au-dessus du niveau où sont maintenues les autres personnes de son sexe.

Passons, pour abréger, bien des intermédiaires, et transportons-nous au milieu, à la fin même du siècle de Louis XIV, où tant de femmes brillèrent par toutes les grâces de l'esprit, que relevait une élégante instruction. Lorsque tant de salons se sont ouverts, qui convient les deux sexes à un honnête échange de sentiments et de pensées, sous le patronage de quelque grande dame, si l'on parcourt les règlements d'éducation commune pour les filles de bonne ou de noble condition, on y trouve mainte précaution pour assurer la pureté des mœurs, la rectitude des principes religieux, très peu de prescriptions qui aient pour objet d'élargir et d'élever l'esprit par l'étude des

membres du concile. La chose est attestée par notre vieil historien Grégoire de Tours, au chapitre xx du livre VIII de son *Histoire*.

sciences et des beaux-arts. C'est en 1687 que Fénelon publie son charmant écrit sur l'Éducation des filles, Fénelon que Louis XIV appelait le « bel esprit le plus chimérique de son royaume ». Or, j'en appelle à vos souvenirs (car nous avons jadis examiné ici l'ouvrage de Fénelon), les chimères de l'auteur ne vous ont-elles pas paru d'une réalité bien timide, et ses prétendues hardiesses bien voisines des scrupuleuses pratiques de son temps? Chez lui, comme autour de lui, règne une sorte de défiance à l'égard de l'esprit des femmes; il craint, comme jadis Montaigne (1), de les inviter à des études qui éveilleraient en elles un trop vif désir de savoir, une tentation de sortir de la sphère étroite où les enferment la modestie de leur rôle social, la sévérité du devoir religieux. En 1734, le bon Rollin, dans un *Supplément* à son *Traité de la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-lettres*, opuscule qu'on a eu tort de ne pas réimprimer dans toutes les éditions de ce célèbre traité, se montre un peu plus hardi que Fénelon, mais encore bien réservé en ses conseils sur le même sujet.

L'expérience nous a rendus peu à peu moins craintifs à l'égard des nouveautés qui peuvent se produire dans le régime des écoles, plus confiants dans les forces de la raison, plus indulgents pour ses ambitions légitimes. De là tant d'efforts, qui se multiplient sous nos yeux, pour verser avec abondance les lumières de l'instruction dans toutes les régions de la société française, et pour rapprocher autant qu'il se peut les deux sexes par un enseignement qui se mesure et s'approprie aux besoins de notre vie privée. Certes, il n'est pas un ami de la jeunesse qui oublie que la meilleure part de l'activité d'une femme est et sera toujours réservée pour le foyer domestique; que là est le plus utile, le plus saint

(1) Voir un piquant chapitre de ses *Essais* (III, 3).

emploi des qualités que lui a départies la nature; il n'est pas un novateur sérieux qui songe à ébranler les bases de la vie de famille. Mais dans le sein même de la famille, et sans y encourager d'indiscrètes prétentions, on peut, on veut faire pénétrer les lumières, chaque jour accrues, de la science, le goût et la pratique de l'art. On se persuade de plus en plus que l'ignorance est une mauvaise gardienne de la vertu, souvent une méchante conseillère. Pour les femmes d'ailleurs, à qui si peu de professions lucratives sont ouvertes, tout surcroît de savoir utile est une garantie de plus contre les chances de misère; et dans les familles aisées, il n'y a pas de plus noble emploi du loisir que les fortes études, il n'y a pas de meilleur préservatif contre les écarts d'une sensibilité maladive.

Naguère, Mesdames, m'adressant aux écoliers d'un lycée de Paris (1), pour les défendre contre certains découragements de leurs familles, en présence de nos programmes sans cesse élargis, je leur montrais la nécessité, pour nos écoles, de se tenir au courant, comme l'on dit, du progrès des connaissances humaines; je leur signalais, dans le domaine de l'histoire, de la géographie, des sciences physiques, tant de découvertes, qui agrandissent pour nous les horizons du passé comme ceux du présent; je les conviais au généreux désir de connaître tant de vérités nouvelles où le génie laborieux de nos compatriotes a eu sa large part d'invention.

Eh bien, Mesdames, l'appel que je faisais au courage de nos lycéens, je ne crains pas de l'adresser à l'émulation de leurs jeunes sœurs, à la sagesse de leurs mères. Nous ne rêvons pas pour vos filles et pour nos élèves des cours d'études aussi étendus dans tous les sens que ceux des candi-

(1) Voir plus haut, dans ce volume, p. 86.

dats à nos grades universitaires ou aux écoles du gouvernement. Nous savons ce que nous imposent les convenances de leur sexe et les conditions de la vie que le monde leur réserve. Mais, toute mesure gardée, nous les convions, elles aussi, à étudier avec courage l'histoire et, en particulier, l'histoire de leur propre langue, les belles-lettres, les sciences, pour devenir de plus en plus les dignes compagnes de l'homme dans une société transformée, en tant de choses, par le progrès des siècles.

Sans doute, il faut garder une place pour les lectures de simple agrément, et nous ne songeons pas à proscrire les œuvres d'imagination, les romans, par exemple, genre où notre littérature a produit tant de chefs-d'œuvre. Mais, quand on voit les mères si vivement préoccupées du choix à faire entre de telles œuvres, si souvent en quête de livres qui offrent une lecture agréable en même temps qu'innocente, on se demande s'il n'est pas avant tout salutaire de développer chez les jeunes intelligences une active curiosité pour les connaissances historiques et scientifiques, qui n'amusent pas toujours, mais qui peuvent toujours intéresser. Une fois habitué à cette forte nourriture, l'esprit se portera moins vers le plaisir des distractions frivoles ; les saines jouissances du vrai et du beau le détourneront des vains attraits de la littérature légère. Que si, dans l'histoire étudiée avec quelque développement, exposée avec franchise ; si, dans la lutte des passions et des doctrines, il se présente çà et là des scènes dont une mère voudrait détourner les regards de sa fille, des erreurs dont elle voudrait la défendre, la raison affermie dès la jeunesse par un grave enseignement n'a rien à craindre de ces rencontres ; elle est prête à se protéger elle-même. C'est donc la raison que nous voulons former de notre mieux par l'ensemble des leçons que vous venez écouter ici. En général, on la traite

avec trop de défiance chez les jeunes filles; justement fortifiée par l'éducation, nous la tenons pour capable de regarder en face un sophisme ou un mauvais exemple, sans en être troublée, sans être par là détournée de son devoir.

Dans la variété des cours, des conférences, des écoles préparatoires qui se partagent autour de nous l'enseignement des jeunes filles, au milieu des concurrences qui se sont produites (quelques-unes, nous pouvons en être fiers, par l'effet même de notre modeste entreprise), le rôle que nous avons choisi est une sorte de milieu entre l'instruction tout à fait libre et sans objet professionnel et la préparation toute spéciale aux examens de l'État. Cette dernière, par la force même des choses, tourne plus ou moins à un mécanisme d'études où la demande et la réponse laissent trop peu de liberté à l'esprit; c'est ce que, dans l'Université, nous voyons, hélas! trop souvent par les épreuves de nos jeunes bacheliers. Ce que l'on regrette en Sorbonne, nous voudrions encore plus nous en défendre dans un enseignement qui s'adresse à des jeunes filles, dont quelques-unes seulement se destinent à enseigner un jour. Nous essayons d'une pratique plus libérale et, s'il est permis de le dire, plus généreuse. Cette méthode, nous avons eu le bonheur de la voir accueillie par vous, Mesdames, avec une faveur qui nous impose d'y persévérer. Mes collègues et moi nous avons tout fait pour nous inspirer de vos sérieuses pensées, pour mériter votre confiance par des leçons toujours empreintes d'un esprit de sage critique, d'un esprit largement et sincèrement religieux. Nous espérons la mériter et l'obtenir toujours.

II. — ANNÉE SCOLAIRE 1876-1877

MESDAMES,

On m'a raconté (je suis trop jeune, ou plutôt je ne suis pas assez vieux pour avoir été témoin de cette scène), on m'a raconté que M. Villemain, au temps de ses plus brillants succès en Sorbonne, un jour, sur la fin de sa leçon, entendit la pluie fouetter les vitres des fenêtres de la salle, se détourna un instant pour constater l'orage, puis s'adressant à ses auditeurs : « Messieurs, leur dit-il, par un pareil temps je ne puis vous renvoyer. Continuons. » Et il continua ainsi pendant une demi-heure, avec le bonheur d'esprit et de langage dont le souvenir vit encore dans la mémoire de tous ceux qui l'ont entendu.

Quelque chose de semblable m'arrive aujourd'hui, Mesdames, avec moins de péril pour moi que pour vous. Par une erreur qu'il est inutile de vous expliquer, et dont je n'accuse personne, vous avez été convoquées ici une heure plus tôt que nous ne le voulions. Il faut donc que je vous entretienne un peu plus longuement, avant la leçon de M. Gidel. J'ai l'avantage d'avoir pu me préparer à ce surcroît de devoir ; mais cela ne m'ôte pas tout scrupule sur ce que je pourrai faire pour mériter de votre part un surcroît de bienveillante attention.

Mesdames, durant ma longue pratique de l'enseignement, j'ai remarqué souvent que ce qui éloigne les femmes d'un certain ordre d'études sérieuses, c'est la peur de paraître pédantes, et de manquer ainsi aux convenances de leur sexe. Ce mot de *pédant* et tous les dérivés qui le suivent dans nos dictionnaires, *pédanterie*, *pédantisme*, *pédantesque*, *pédantesquement* et même le verbe *pédanter* forment

une famille que redoute votre goût délicat : il semble que vous ayez peur de vous commettre en si mauvaise compagnie. Cette observation m'a suggéré le sujet de l'entretien d'aujourd'hui, qui devra, si je ne me trompe, vous encourager soit à poursuivre, soit à entreprendre avec une juste confiance les études diverses où notre Association vous convie.

Je voudrais, en effet, vous montrer ce que c'est que le pédantisme, d'où il vient, comment le vrai savoir peut s'en défendre et tenir son rang dans la meilleure société.

Le mot *pédant* n'est pas très ancien dans notre langue ; il y est venu d'Italie, au commencement du seizième siècle, et pendant quelque temps on a dit un *pedante*, comme nous disons, à la façon italienne, un *dilettante*. On ne sait pas au juste d'où les Italiens avaient tiré ce nom. Ce qui est certain, c'est qu'il a désigné d'abord le maître d'école, le régent de collège, qui avaient souvent leur rôle sur les tréteaux de la comédie populaire. Puis l'acception s'en est étendue aux ridicules du savoir orgueilleux. Pourquoi essayerions-nous de le nier? notre métier de professeur nous expose tous plus ou moins à la pédanterie. Sans cesse placés, surtout dans les classes, devant une jeunesse que nous avons précisément à guérir de l'ignorance, nous sommes enclins à grossir un peu notre personnage, et à nous glorifier des avantages souvent médiocres que nous avons sur nos écoliers par l'instruction et l'expérience. La chose est si naturelle, que chez les anciens déjà le titre d'homme d'école (*scholasticus*) était, de bonne heure, devenu synonyme de pédant. Les Romains avaient emprunté le mot aux Grecs, et nous voyons au temps d'Auguste un honnête rhéteur, qui ne cherchait pas d'autres succès que ceux de la déclamation scolaire, appelé « un pédant de bonne foi » (*scholasticus bona fide*). Dès l'antiquité aussi, le pédantisme, né dans les écoles, en était sorti et avait fait bien vite son chemin dans le

monde. J'en trouve un témoignage assez piquant, et que sa nouveauté seule suffirait à vous recommander, dans les pages d'un écrit philosophique qu'on a pu déchiffrer sur un rouleau arraché aux cendres d'Herculanum; ce sont les débris d'un livre *Sur les Vertus et les Vices*, où l'auteur avait procédé en peintre de portraits, comme le célèbre Théophraste, qui est devenu le modèle de notre La Bruyère. Le chapitre qui nous en reste traitait des variétés de l'orgueil, et, après avoir parlé de l'arrogance, Philodème (c'est ce moraliste) continuait à peu près en ces termes :

« . . . . . Pire encore est le *pédant* (mot à mot : le savant universel), qui s'est persuadé qu'il sait toute chose, soit pour l'avoir apprise des plus habiles, soit pour l'avoir seulement vu faire, soit pour y avoir pensé lui-même. C'est plus que cet Hippias d'Élée, qui, chez Platon, se vante d'avoir fait de ses mains tous les vêtements qu'il porte; il dira encore qu'il s'est construit une maison ou un navire sans architecte, qu'il a rédigé pour lui-même des actes où il faut l'habileté d'un légiste, qu'il soigne non seulement sa propre santé, mais celle de ses esclaves, et qu'il met la main aux choses qui exigent le plus de pratique pour bien réussir, comme planter des arbres et charger un vaisseau, et, dût-il échouer en tout, il ne perdra rien de sa folle confiance. Il est même capable de s'attribuer toutes les sciences et, perdant le sens, d'appeler ignorants les gens qui se moquent de lui, et de dire qu'il ne va pas se mettre en tutelle sous des maîtres d'école. »

Ce portrait, qui par miracle nous vient de si loin, n'est pas un chef-d'œuvre; au moins laisse-t-il voir une variété du pédantisme qui n'est plus celle de l'École. L'homme qui sait beaucoup et qui s'est rendu habile en mainte chose, pour son bien-être et pour le service des autres, n'est pas en lui-même ridicule; mais prétendre à tous ces talents et s'en

vanter sans les avoir, c'est là le travers que persifle justement notre philosophe. Or, remarquez bien l'exemple qu'il nous en donne : c'est un de ces sophistes contemporains de Socrate, un de ceux dont Socrate excellait à démasquer l'hypocrisie et la vaine science. Voilà que nous reculons de cinq siècles dans l'histoire du pédantisme.

Pour revenir à celui du seizième siècle, si j'en cherche le portrait chez Montaigne, qui l'a dépeint et analysé avec une admirable verve ; chez Régnier, qui l'a décrit au vif dans une de ses plus mordantes pages, je vois que le trait dominant de son caractère est le respect superstitieux des vieux auteurs, la manie de les citer à tout propos ; et cela même tient aux mœurs du temps. L'étude passionnée des Grecs et des Latins, au siècle de la Renaissance, avait produit toute une famille d'érudits et de compilateurs, souvent fort dénués d'esprit personnel et qui croyaient y suppléer par la mémoire ; singulières gens, disait spirituellement une princesse dont Montaigne nous rapporte le propos, qui ont logé dans leur tête tant de cervelles étrangères, que leur propre y est presque étouffée ; et Montaigne ne tarit pas en vives épigrammes contre cette « suffisance livresque », contre cette érudition indigeste, dont l'intelligence se charge et se gonfle sans se nourrir.

Le dix-septième siècle se dégagea bien lentement d'un si vain fardeau de science, soit au barreau, soit au Parlement, soit dans l'éloquence de la chaire. Le travers dont Montaigne et Régnier s'étaient si bien moqués, Boileau le retrouve parmi les lettrés de son temps, et, en quelques vers qui sont de sa meilleure manière, voyez comme il en burine le portrait :

Un pédant enivré de sa vaine science,
Tout hérissé de grec, tout bouffi d'arrogance,
Et qui de mille auteurs retenus mot pour mot,
Dans sa tête entassés, n'a souvent fait qu'un sot,

Croit qu'un livre fait tout, et que, sans Aristote,
La raison ne voit goutte et le bon sens radote.

Si la nerveuse précision de Boileau avait besoin de commentaire, on n'aurait qu'à rapprocher de ces vers à l'abbé Le Vayer une page où La Bruyère n'a guère fait que rajeunir la prose de Montaigne sur le même sujet : « Il y a des esprits inférieurs et subalternes qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies. Ils sont plagiaires, traducteurs, compilateurs ; ils ne pensent point, ils disent ce que les autres ont pensé, » et le reste, que tout le monde a lu dans le premier chapitre des *Caractères*.

Molière aussi a sa part dans la guerre contre le charlatanisme de l'érudition et du faux esprit. Vous savez comme il les flagelle, tantôt dans certain cénacle de la philosophie, où régnait encore le sec formalisme de la scolastique ; tantôt à l'école de médecine, où Aristote et Galien tenaient en échec la physique et l'anatomie mieux éclairées des modernes ; enfin, dans les salons, où les Trissotins et les Vadius avaient encore des admirateurs et même des admiratrices. Déjà pourtant une réaction assez vive s'était produite contre l'autorité des anciens maîtres. On n'osait plus, comme autrefois, charger un sermon ou un plaidoyer de citations grecques et latines empruntées aux écrivains profanes. Depuis un demi-siècle, l'Académie avait vu naître et se développer dans son sein une controverse sur le mérite des auteurs anciens et des modernes, où la passion des deux partis s'était animée jusqu'à une puérile injustice. Le plus célèbre adversaire des anciens, Charles Perrault, reprochait à leurs partisans une superstition qui les rendait insensibles aux beautés de l'éloquence et de la poésie modernes, et aveugles devant l'évidence de vérités inconnues aux anciens. Mais son ardeur l'entraînait lui-même en un autre genre de pé-

dantisme, que Boileau lui reproche finement dans ses *Réflexions critiques*, distinguant fort bien deux manières d'être pédant : l'une, par trop de respect pour l'antiquité ; l'autre, par ignorance et par dédain. Ce dernier tort était, hélas! celui de Perrault qui, ne sachant pas la langue d'Homère et de Pindare, se faisait contre eux la partie belle en les traduisant de travers, pour se moquer ensuite de leur œuvre ainsi défigurée. C'était aussi un peu le cas de M. de La Motte, qui croyait améliorer l'*Iliade* en la réduisant de vingt-quatre chants à douze, dans sa prétendue traduction. Mais voyez comme nous avons dans cette controverse un exemple des incurables faiblesses de l'esprit humain ! Au milieu de ces querelles, le pédantisme reparaît tour à tour, dans le camp de Boileau et dans celui de Perrault et de La Motte. Les femmes même ont peine à s'en défendre. Perrault avait dit, dans son *Apologie des femmes* (réponse anticipée à la cruelle satire de Boileau) :

. . . . Que la civilité
Chez les femmes naquit avec l'honnêteté.

Des deux vertus, la savante Madame Dacier avait assurément la seconde ; mais l'autre lui manquait, qui en eût été l'ornement, et cela fut surtout sensible dans sa lourde réplique aux élégants paradoxes de La Motte contre les anciens ; si bien qu'on a dit, à propos de ce fameux débat, que La Motte y avait pris, par sa courtoisie, le rôle d'une femme, et Madame Dacier celui d'un homme, par sa rudesse.

Le nom de Madame Dacier appelle celui de Bélise et de Philaminte chez Molière, deux pauvres cervelles, affolées par la vanité du savoir jusqu'à oublier les plus simples soins du ménage, tyrannisant leur servante avec les armes de Vaugelas, et s'attirant les justes colères du bon-

homme Chrysale. Mais, à côté de ces sottes bourgeoises, Molière n'a pas oublié leurs sœurs en pédanterie, les « précieuses ridicules ». Celles-là ont une bien haute origine : c'est à l'hôtel de Rambouillet que naquit et se développa ce goût d'une élégance raffinée dans les manières et dans le langage, qui devait peu à peu infecter la petite bourgeoisie. Prendre pour nommer chaque chose d'autres mots que le mot simple et vulgaire, courir après les subtiles périphrases, raffiner sur les sentiments comme sur le style, c'était encore une forme du pédantisme, véritable Protée, qu'on retrouve dans tous les temps et à tous les degrés de la société ; on dirait comme l'inévitable corruption de la haute culture des esprits.

Un siècle après Molière, Saint-Lambert écrit : « Les gens de lettres ne sont plus pédants. » Ce qui rappelle le gracieux compliment de Voltaire à l'Université, dans son *Temple du Goût :*

> Non loin de là, Rollin dictait
> Quelques leçons à la jeunesse,
> Et, quoiqu'en robe, on l'écoutait.

Saint-Lambert ajoute : « Mais il y a beaucoup de pédants chez les gens du monde. » Que voulait dire l'aimable poète des *Saisons ?* Si je le comprends bien, d'une part, il reconnaissait chez les savants certains progrès des bonnes manières et, de l'autre, il voyait autour de lui se montrer ce que, quelques années plus tard, Madame de Staël appelait chez nos Français le *pédantisme de la légèrete.* Connaissant également bien la France et l'Allemagne, cette éminente femme appréciait ce qu'il y a de sérieux dans la science allemande ; elle savait ce que longtemps, en France, la belle société a oublié, que l'antiquité, pour être bien comprise, exige la connaissance des langues

anciennes. Elle avait vu de près, elle avait pu apprécier, dans les universités allemandes et dans le salon des princes, ce personnage qu'on appelle un *philologue*, et dont le nom ne s'accrédite chez nous qu'avec peine. A ce propos, Mesdames, permettez-moi un souvenir personnel. Il y a quelques années, j'avais offert à une dame d'un esprit aimable et très orné certain Mémoire de ma façon sur les origines de la poésie pastorale, et je l'avais signé de ces mots : « Hommage d'un philologue. » Quelques jours après, me remerciant avec des paroles obligeantes de la lecture qu'elle avait faite de mon petit Mémoire, elle ajoutait : « Mais, Monsieur, qu'est-ce donc, je vous prie, qu'un philologue ? » Il me fallut le lui expliquer. Nous sommes en effet trop peu habitués à cette alliance du goût littéraire avec la science des langues anciennes. Il nous reste un fond de défiance envers les latinistes et les hellénistes de métier, toujours un peu suspects du pédantisme d'autrefois. Les esprits studieux se distinguent volontiers chez nous en deux classes : ceux qui ont ou croient avoir les fines qualités de la critique littéraire, et ceux à qui l'opinion ne reconnaît guère que l'obscur mérite de l'érudition. L'Académie savante fondée par Colbert en 1663, et qui a gardé son titre d'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a pourtant contribué à faire connaître et apprécier dans le monde une façon de savoir discrète et modeste, non moins éloignée du faste de l'érudition que de la fausse élégance. A parcourir les premiers volumes de ses Mémoires, on se croirait parfois dans quelque salon du meilleur monde, où la maîtresse de la maison posait aux doctes académiciens, ses amis, des questions d'histoire ou de littérature ancienne qu'ils devaient traiter en quelques pages, avec savoir sans doute, mais avec sobriété et bon goût. Par exemple, j'entends d'ici une grande dame

demandant à l'un d'eux d'où vient l'usage de dire : « *Dieu vous bénisse !* » aux gens qui éternuent, ou bien : « *Pourquoi les cygnes, qui chantaient autrefois si bien, chantent-ils aujourd'hui si mal?* » Et l'académicien répondait par un court et agréable Mémoire. Ces aimables esprits formaient comme une société moyenne entre le beau monde et la science austère des Bénédictins. Ne laissons pas perdre la tradition de cette heureuse alliance, ne demandons même pas trop à la science qu'elle se fasse petite pour s'accommoder à une futile curiosité ; avec son caractère sérieux, laissons-lui toute sa dignité et, dans ces limites, l'érudition saura n'être ni fière ni embarrassée de son rôle devant le monde.

Au fond, comme l'a dit sagement un philosophe de Port-Royal, « le pédantisme n'est pas un vice de profession, c'est un vice d'esprit ». Grands et petits, ignorants et savants, nous en sommes tous capables, si nous n'y prenons garde. En voici un dernier exemple. Dans un port de la Manche, où je passais mes vacances, la femme d'un brave marin, devenue veuve avec de nombreux enfants, comme cela, hélas ! arrive souvent chez ces laborieuses familles, voulant assurer un état lucratif à l'aîné de ses fils, l'avait placé en apprentissage chez un maître calfat. Vous savez à quoi s'occupent les calfats : à boucher avec de l'étoupe et du goudron les fentes qui restent dans la charpente d'un navire, après le travail du charpentier. Au bout de quelques semaines, la pauvre veuve s'en va demander des nouvelles du travail de son fils au maître calfat. « Ma bonne dame, lui dit notre homme, cela ne va pas. Votre garçon n'a pas de talent pour notre métier. Vous en ferez un menuisier peut-être, peut-être un horloger ; mais, pour un calfat, n'y pensez pas ; j'en désespère. » Entre ce naïf pédantisme et celui des savants en *us*, il y a bien des

degrés, bien des variétés, que je renonce à énumérer plus longuement devant vous ; car je tomberais à mon tour dans le travers dont je veux vous défendre. J'en ai dit assez pour vous convaincre que vous pouvez beaucoup espérer et ne rien craindre des enseignements divers que vous venez chercher ici : vous n'avez, pour cela, qu'à en user avec le bon sens et la délicate mesure dont votre sexe a l'heureux privilège. Ne craignez pas de trop savoir, mais seulement de mal savoir : c'est le conseil que je vous adresse en terminant ; il est, Mesdames, croyez-le bien, d'un ami qui songe aux devoirs et aux intérêts les plus élevés de votre vie. Rien ne trempe mieux les cœurs, rien ne forme mieux les jeunes esprits, que de connaître largement le monde et l'humanité ; rien ne les conduira plus naturellement à la notion des choses divines. Toutes ces études, par leur ensemble même et par leur variété, n'exciteront pas dans vos âmes un vain orgueil. Devant les immenses tableaux de l'histoire, devant les innombrables chefs-d'œuvre de l'art, devant les merveilles de l'univers et la simplicité de ses lois, le sentiment que l'on éprouve est plutôt celui d'une religieuse modestie.

III. — ANNÉE SCOLAIRE 1877-1878

MESDAMES,

Fondée en 1867, par l'initiative intelligente et libérale d'un ministre attentif à tous les besoins moraux des familles, encouragée par votre constante bienveillance, excitée même dans son dévouement par les concurrences légitimes qu'elle rencontrait ou qu'elle suscitait au dehors, l'Association pour l'Enseignement secondaire des jeunes

filles n'a pas voulu changer ce titre modeste de son institution ; mais elle aime à en élargir, à en élever le sens par toutes les améliorations que comporte le programme des études où elle vous convie. Elle croit avoir marqué déjà un progrès dans l'éducation des femmes ; elle ne renonce pas à l'ambition d'en marquer d'autres encore. Quelques pensées nous préoccupent, qui, si nous pouvions les réaliser, ajouteraient à l'intérêt et à la force des leçons que vous venez recevoir ici. Par exemple, vous apprécierez, Mesdames, toute la valeur que donne aux pages éloquentes de nos écrivains français la diction habile du maître qui a pour devoir d'analyser et de juger devant vous leurs chefs-d'œuvre. Ne peut-on pas souhaiter qu'à cette leçon vivante et à cet exemple de la parole se joignent quelques préceptes spéciaux de diction, quelques exercices pratiques accomplis par les jeunes auditrices, en vue de compléter les leçons du goût par une interprétation intelligente des modèles classiques? Mais ce genre d'exercice trouverait mieux sa place dans une classe de pensionnat, ou dans l'intimité des familles, que dans la publicité plus étendue, quoique toujours modeste, de nos cours.

Une autre innovation nous séduirait davantage. Au-dessus des sciences physiques et mathématiques, dont vous venez apprendre les éléments et les méthodes, au-dessus de la critique historique et littéraire, au-dessus de la théorie des beaux-arts, il y a une science du raisonnement ou plutôt de la raison, qui nous enseigne à rassembler sous une seule vue et à coordonner toutes ces vérités distinctes, pour les ramener à leur unité suprême. Cette science, c'est la Philosophie ou, si l'on préfère un mot moins ambitieux, la Logique, sœur et non pas rivale de l'enseignement religieux, auquel elle apporte un utile concours. Peut-être nous sera-t-il donné un jour de lui faire place dans

le cadre de nos programmes : c'est pour nous une espérance qui ne demande qu'à être soutenue de votre adhésion.

En attendant que de tels progrès puissent être accomplis, il est une question générale que je voudrais aujourd'hui examiner franchement et familièrement devant vous, et que soulève chaque jour, pour un ami de la jeunesse, l'enseignement des littératures étrangères et celui des deux littératures classiques de l'antiquité. Vous suivez ici un cours, sans doute fort élémentaire, de littérature grecque et de littérature latine. Jusqu'à quel point de tels cours peuvent-ils être utiles à des personnes qui ne savent ni le grec ni le latin, et qui ne peuvent apprécier que sur des traductions un petit nombre même de pages excellentes d'Homère ou de Démosthène, de Virgile ou de Cicéron ?

Là-dessus, l'un des penseurs les plus profonds de l'Angleterre, M. Stuart Mill, soutenait naguère (je crois que c'était devant un auditoire où les femmes comptaient pour moitié), que toute traduction, en fait, est nécessairement un mensonge, et que la pensée d'un écrivain, poète, philosophe ou historien, n'importe, n'a toute sa valeur que dans sa langue originale. A ce compte, il faudrait à peu près renoncer à jouir des richesses des littératures étrangères, quand on aurait le malheur, hélas ! trop commun, de ne pas connaître les langues de nos voisins. Écartons ce qu'il y a d'excessif dans ce paradoxe ; il reste vrai qu'une partie au moins de la beauté et de l'originalité des ouvrages de l'esprit est inséparable de la forme sous laquelle ces ouvrages ont été conçus par leurs auteurs. Boileau, ce maître s'il en fut en matière de goût et de style, a dit excellemment que « les beautés de Pindare étaient fort engagées dans sa langue ». Rien n'est plus juste : il y a maintes pages de Pindare et d'Homère dont on n'aura jamais une idée exacte, si l'on ne peut la lire directement dans le texte

grec, et cela n'est pas de médiocre conséquence, même en dehors de nos études littéraires. Laissez-moi vous le faire sentir par un exemple. Je me souviens qu'au temps de ma jeunesse (les choses ont heureusement changé depuis), lorsque l'École des Beaux-Arts mettait au concours, pour la peinture ou la sculpture, quelque scène empruntée aux récits homériques, les vers d'Homère étaient ordinairement transcrits pour les jeunes artistes dans la prose de Bitaubé, c'est-à-dire d'un traducteur qui, comme tant d'autres avant lui, habille Homère à la moderne, pour l'ajuster au goût des Français du dix-septième ou du dix-huitième siècle. En lisant ces programmes, un helléniste ou un antiquaire se demandait naturellement quelle image devait concevoir des héros homériques le jeune artiste qui ne les connaissait que par de si infidèles représentations. Si l'artiste avait pu, avec l'aide d'un philologue de profession, traduire mot à mot cent vers de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*, et se faire expliquer le détail de cette poésie mêlée d'énergie sauvage et de beauté sublime, il en eût fait passer plus sûrement l'originalité dans les formes de son œuvre. C'est assurément le service que peut rendre, même ici, un professeur de littérature ancienne, sur certaines pages d'élite d'un auteur grec ou latin, en y détachant, pour les expliquer à part, les traits que toute traduction aurait plus ou moins altérés. Mais on comprend combien serait facilitée la tâche de telles comparaisons, si le professeur s'adressait à des personnes qui eussent au moins quelque teinture des langues anciennes.

A un autre point de vue, cette étude, même réduite aux notions élémentaires, doit vous être bien recommandée. L'histoire et la grammaire historique de notre langue suivent aujourd'hui une tout autre méthode que chez nos devanciers. Autrefois l'histoire de la langue française se

composait d'une série de jugements sur les écrivains qui, dans chaque siècle, en représentent la correction classique et la forme la plus éloquente. On faisait volontiers honneur à nos grands écrivains d'avoir, non seulement épuré, fixé dans sa perfection, mais créé, soit la langue oratoire, soit la langue poétique. On sait aujourd'hui faire plus justement la part de la nation, la part du peuple, dans la formation de son langage. On veut suivre, dans ses évolutions séculaires, le développement moitié instinctif, moitié réfléchi du lexique et de la grammaire d'un idiome. Or le nôtre, ainsi que l'a très bien marqué Fénelon dans un passage de sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, est un composé de latin et de grec, avec quelques mélanges de tudesque (c'est-à-dire d'éléments germaniques), et quelques restes du vieux gaulois que parlaient nos ancêtres avant la conquête romaine. De ces quatre éléments, le latin est de beaucoup le plus considérable. C'est aux Romains, conquérants de la vieille Gaule, que la France doit de parler un des idiomes néo-latins issus de la langue des soldats de César. Or, comment faire comprendre les transformations par lesquelles le latin populaire est devenu peu à peu la langue d'oc ou la langue d'oïl, puis est arrivé sous cette dernière forme à l'unité littéraire que nous voyons; comment, dis-je, comprendre et vous faire comprendre tout cela sans vous présenter au moins les traits principaux de la déclinaison, de la conjugaison et de la formation des mots, dans la langue mère de notre français?

Il faut aller plus loin et reconnaître que notre langue du dix-neuvième siècle s'enrichit chaque jour ou, si l'on veut, s'encombre de néologismes, empruntés avec plus ou moins de bonheur au grec et au latin, et qui demeurent bien obscurs pour des personnes tout à fait étrangères à ces deux langues.

Il y a une plainte que répètent sans cesse les adversaires de nos humanités classiques et les partisans de l'instruction qu'on appelle utilitaire : le grec et le latin s'en vont, nous dit-on; à quoi bon donner un tel rôle, dans l'éducation de nos enfants, à des auteurs dont les idées comme les langues ont vieilli, dont les beautés ont pâli depuis tant de siècles, dont les passions mêmes, dans le renouvellement de toutes choses, ont fait place à tant d'autres passions? A quoi bon Homère et Virgile, Démosthène et Cicéron, au milieu de l'Europe transformée par tant de révolutions profondes, éclairée par tant de découvertes, qui renouvellent le champ de la science et de l'industrie? A ces plaintes banales, je n'ai pour aujourd'hui qu'une réponse à faire : il se peut que les humanités classiques perdent de leur crédit par le progrès de nos idées modernes ; mais ce qui est certain, c'est que le latin, et plus encore le grec, par la richesse et la souplesse de leur vocabulaire, sont restés pour la science des instruments de prédilection. Et qu'on ne croie pas qu'à cela les hellénistes et les latinistes contribuent le moins du monde, par un amour pédantesque des langues qu'ils font profession d'étudier et d'enseigner. Ce sont les savants, naturalistes, physiciens, chimistes, ce sont les industriels de tous les degrés, qui s'obstinent depuis plusieurs siècles à puiser dans ces vieilles langues tous les mots que réclame le progrès de la science et de l'industrie. Nous avons beau, nous autres philologues, dire aux inventeurs : Avant tout demandez au français les mots dont vous avez besoin ; à défaut d'un mot unique, ne craignez pas le composé ou même la périphrase; si le français n'y suffit pas, adressez-vous d'abord au latin, moins éloigné de nous, plus familier à nos oreilles, et ne recourez au grec qu'après avoir vraiment épuisé le lexique national. Une fâcheuse coquetterie veut qu'on aille

tout d'abord et du premier bond au grec, pour lui demander les vocables qui devront désigner une substance nouvelle, ou un mécanisme nouveau. Voulez-vous deux exemples de cet universel emploi des langues anciennes pour les usages de la science et de l'industrie? Je connais un ancien ingénieur des ponts et chaussées qui, admis par raison aux loisirs de la retraite, s'est souvenu d'avoir jadis aimé beaucoup la botanique, et en a repris l'étude avec ardeur. Mais dans cette étude, se voyant arrêté, presque à chaque ligne des nomenclatures et des descriptions, par des mots techniques d'origine latine et grecque, il sentit bientôt le besoin et il eut le courage de rapprendre d'abord son Lhomond, puis son Burnouf. Mais ce ne fut pas tout : car le grec étant connu aujourd'hui pour une langue sœur du sanscrit, notre ingénieur s'engagea résolûment dans cette troisième étude, qu'il a conduite si loin que maintenant il est homme à réciter par cœur une ode de Pindare ou un hymne du Rig-Veda. C'est plus sans doute que ne demandait la science à un disciple de Linné ou de Jussieu. — Mon autre exemple est plus modeste. Il y a quelques années, à la fin d'une de mes leçons philologiques sur un auteur grec, je fus poliment abordé par un inconnu qui était venu m'entendre, ou plutôt me demander le service que voici : il était serrurier, et il avait inventé un nouveau secret pour la fermeture des coffres-forts : naturellement, il voulait que son invention fût consacrée par un beau néologisme emprunté au grec. J'ai dû l'aider à satisfaire cette innocente ambition.

Mais la science et l'industrie ne sont pas seules envahies par le lexique des langues anciennes. La langue littéraire et celle des beaux-arts se sont de ce côté ouvertes à bien des invasions. Il y a tel pays de l'Europe où un musée de peinture s'appelle une *pinacothèque;* une collection de

pierres gravées s'appelle une *glyptothèque*, ou une *dactyliothèque*. Même en France, les catalogues de nos musées d'antiques sont pleins d'explications où les termes techniques, empruntés au grec, ont besoin à leur tour d'être expliqués pour le plus grand nombre des visiteurs. Là, par exemple, un bas-relief se nommera un *anaglyphe;* le manteau qui couvre les épaules d'une Pallas, est un *ampechonium;* un enfant qui joue au cerceau devient un *éphèbe* qui tient en main un *trochus*, etc. Bien plus, la critique d'art et la critique littéraire se plaisent à exprimer leurs principes, ou à marquer les nuances de leurs jugements à l'aide de mots grecs qui n'ont pas toujours pour eux l'autorité de la tradition. Chez nos philosophes et nos artistes modernes, la théorie du beau s'appellera désormais, sans contestation, l'*esthétique;* c'est d'Allemagne, je crois, que nous est venu ce néologisme peu utile, ce semble, mais consacré, quoiqu'il se heurte depuis quelques années avec l'*anesthésie* et les *anesthésiques*, nom d'une bienfaisante invention de la chirurgie moderne.

On ne finirait pas, Mesdames, si l'on se laissait aller aux doléances et aux justes réclamations que provoquent ces abus d'un philhellénisme si souvent déplacé dans notre langue. Vos livres d'étude en sont remplis, nos murs en sont couverts. Il faut conclure, et je ne conclurai que par les plus simples conseils.

Vous le voyez, les deux langues que l'on dit mortes, et qui le sont en effet dans la bouche des peuples, continuent de vivre dans notre société moderne; elles y vivent d'une vie tout artificielle sans doute, mais qui nous les rend toujours présentes, toujours utiles, quelquefois nécessaires. S'ensuit-il que vous puissiez, que vous deviez leur donner dans votre éducation autant de place qu'elles en occupent dans l'éducation des jeunes gens qui se destinent aux pro-

fessions libérales? Assurément non. Mais si le grec, si le latin sollicitent, par occasion, votre curiosité, s'ils vous offrent un secours opportun pour assurer vos esprits dans l'étude des nomenclatures scientifiques, ou des origines de notre langue nationale, ou pour éclairer votre goût dans l'étude des chefs-d'œuvre des littératures antiques, ne fermez pas l'oreille à ces discrètes sollicitations ; montrez-vous hospitalières et bienveillantes envers la langue de ces grands peuples, qui restent pour nous les maîtres de l'art et de l'éloquence. Plus d'une fois, nous le savons par de louables expériences, le dévouement d'une mère s'est vu convié à apprendre même le grec, pour y seconder le travail de jeunes écoliers. Que les sœurs aînées s'encouragent aussi par cet exemple. Que surtout aucune de vous, Mesdames, ne redoute certain reproche dont ici même, l'an dernier, j'essayais de les défendre : le pédantisme, redirons-nous ensemble aujourd'hui, n'est pas dans le savoir qu'on possède, mais dans le méchant usage qu'on en fait. Or, quel meilleur usage d'un savoir varié que d'élargir et d'orner l'esprit, que de l'accommoder à tous les devoirs de la vie de famille, et de lui donner la passion des nobles plaisirs?

IV. — ANNÉE SCOLAIRE 1878-1879

MESDAMES,

La présente session de nos cours s'ouvre aujourd'hui sous l'impression d'un souvenir douloureux. Vous savez que, depuis votre dernière réunion, nous avons perdu Mme Pape-Carpentier, l'intelligente et valeureuse promotrice des méthodes d'éducation dans nos écoles, et spécialement

dans les écoles de jeunes filles. Elle faisait partie de notre Association, assistait quelquefois aux séances de notre comité, et elle vous a même fait entendre ici quelques leçons que l'on n'a pas oubliées. Nous devons à sa mémoire un juste hommage de reconnaissance ; nous lui devons aussi d'imiter l'exemple de son courage et de son sage esprit d'innovation.

De tous côtés, l'esprit d'innovation s'éveille autour de nous, surtout pour l'éducation des femmes. L'Angleterre et la Suisse ouvrent aux jeunes filles des établissements dont j'aimerais à vous entretenir, si le temps me le permettait sans abuser de votre attention. En France, nous voyons les pouvoirs publics préoccupés des mêmes besoins et du devoir d'y répondre par des fondations durables. L'institution que nous représentons n'a pas d'autre objet, vous le savez ; mais elle gardera, nous l'espérons, son caractère propre au milieu des institutions rivales, j'aimerais mieux dire émules, pour écarter toute idée de concurrence intéressée. Elle se propose, sans perdre de vue les examens, de former avant tout les esprits, par un ensemble de connaissances qui leur fasse apprécier ce que vaut la science par elle-même, ce qu'elle a de grandeur réelle et d'attrait sérieux. C'est pour cela que je vous exprimais, l'an dernier, le vœu d'élargir les cadres de nos cours, en y faisant entrer au moins quelques notions élémentaires de philosophie. Certes, nous ne perdons pas de vue les programmes de nos épreuves officielles ; mais nous vous convions à n'en pas faire l'unique objet de votre zèle.

En France, une disposition générale se montre depuis longtemps déjà en faveur des grades et des diplômes, dans les familles même dont les enfants ne se destinent pas à l'enseignement ou aux écoles spéciales. Bien loin de la combattre, nous aimons à l'encourager, mais sous des réserves

et à des conditions que je voudrais brièvement vous signaler.

Les grades et les diplômes sont choses excellentes. Il ne nous déplaît pas de voir des jeunes filles rechercher en Sorbonne le titre, qui deviendra bientôt français, de *bachelière* ès lettres ou ès sciences; c'est là une ambition légitime, qui peut être récompensée par d'honorables succès dans l'enseignement public ou privé. Mais il ne faut pas abuser des diplômes. Personne ici ne souhaite que la société française ressemble à celle des lettrés chinois, où chacun tient un rang strictement déterminé par le grade qu'il a obtenu après examen. A ce régime, il ne manquerait plus que les règlements de Salente, chez Fénelon, où vous vous rappelez le bon Mentor fixant, pour les sept classes de citoyens, les sept costumes qui devront les distinguer, de manière que chacun, même dans la rue, sache ce qu'il doit ou ne doit pas d'égards à celui qu'il rencontre. Nous aimons une manière plus libérale de classer les mérites et de les reconnaître.

Les examens, d'ailleurs, si sagement ordonnés qu'ils soient, ont un grave défaut, que j'avouerai avec franchise, parce que, du même coup, je vous dirai comment il faudrait le corriger : c'est qu'ils ne se passent guère de programmes, et qu'ils font tourner trop facilement à la routine la préparation et les préparateurs, comme on les appelle aujourd'hui (1). J'ai de ce mal une trop longue expérience

(1) Par une exception que je trouve heureuse, malgré les réclamations de plusieurs familles, les examens du premier comme du second degré, pour les jeunes filles, n'ont qu'un programme très large, où se meut librement la conscience des examinateurs. On ne saurait trop conseiller aux mères et aux institutrices de s'y résigner bravement. Qu'elles soient bien assurées que la justice, aussi bien que l'indulgence compatible avec la justice, s'exercent beaucoup mieux dans ces conditions, que dans les bornes étroites et avec les divisions rigoureuses de tous nos programmes pour le baccalauréat.

pour ne pas le recommander à l'attention sévère des parents qui dirigent leurs enfants vers nos épreuves.

Tout programme se compose nécessairement d'un certain nombre d'articles, de trente, de cinquante, si vous le voulez, et il exige qu'on se tienne prêt à écrire sur un sujet donné tant de pages en deux ou quatre heures. A force de songer aux exigences du règlement officiel, l'esprit s'y enferme comme en une prison étroite, d'où il n'ose porter ses regards au dehors. Quand, par malheur, un de nous autres examinateurs commet l'inadvertance de poser à un candidat la moindre question qui ne figure pas exactement sur le programme imprimé, tout de suite il entend le candidat lui répondre : « Pardon, Monsieur, cela n'est pas au programme. » Pour le candidat ainsi préoccupé, la version latine du baccalauréat n'est pas une page d'élite, prise dans un grand écrivain en vue d'intéresser et d'instruire celui qui la traduira : c'est une épreuve et presque une torture, ménagée avec tant d'autres par le gouvernement à l'entrée des carrières, pour en rendre l'abord difficile. De l'antiquité proprement dite, de son génie, de ses traditions, de ses grands exemples, il ne faut point parler à ces jeunes esprits, uniquement soucieux de ne pas dépasser le nombre des contre-sens ou des fautes d'orthographe permis dans la version d'une page, le nombre des solécismes et des barbarismes excusables dans un discours latin, où les idées ont peu de valeur, pourvu que les mots se conforment tant bien que mal aux règles de Lhomond.

Assurément, il y a dans la science bien des notions qui se ramènent à des définitions précises, et qui n'ont pas deux expressions également correctes ; le cube d'$a + b$ et le principe d'Archimède expriment des vérités dont il faut apprendre et retenir ainsi la formule ; mais toute science ne se réduit pas à des termes si rigoureux. L'éloquence surtout,

la poésie et l'histoire vivent, si je puis m'exprimer ainsi, dans nos esprits, d'une vie plus libre. Et je ne sais vraiment si les mathématiques et les sciences naturelles ne souffrent pas elles-mêmes, quand on impose à leur langage un formalisme trop étroit; quand, pour les enseigner, on fait trop constamment appel à la mémoire. Personne ne le sait mieux que ne le savent les savants collègues qui m'assistent aujourd'hui de leur présence. De tout temps, il faut le dire, l'école a eu ses abus de discipline intellectuelle; de tout temps, les grammairiens, comme les rhéteurs, ont incliné vers cet étroit pédantisme qui renferme les intelligences dans la formule scolaire, et qui leur fait perdre toute élévation, toute curiosité généreuse, quelquefois même jusqu'au bon sens. Je vais vous en raconter un exemple, tiré d'un auteur romain.

Un célèbre rhéteur et avocat du temps d'Auguste (il se nommait Albutius) était le modèle des déclamateurs habiles à tirer d'un sujet tous les arguments, tous les effets oratoires dont il trouvait les recettes dans sa rhétorique ; mais si le discours, au lieu d'être un pur exercice d'école, était un véritable plaidoyer devant des juges, le brave homme courait le risque de se tromper d'auditoire et de procédé. Un jour donc, devant le tribunal des centumvirs, voulant pousser à bout son adversaire, il s'avise de lui « déférer la preuve du serment ». Il avait appris, dans ses Manuels, que cette figure était d'un grand effet ; mais voici l'adversaire et les juges qui le prennent au mot. « J'accepte le serment, » dit l'accusé, et le tribunal paraît tout prêt à l'absoudre, s'il jure. Albutius se sent enserré dans un piège et s'écrie avec douleur: « Je n'ai pas déféré le serment, j'ai fait une figure. — Tant pis pour vous ! l'offre est acceptée. — Mais alors il n'y a plus moyen de faire des figures. — Eh bien ! le monde pourra s'en passer. » Voilà, Mesdames, une image vivante,

quoique vieille de dix-huit siècles, de la société scolaire, qui s'étiole dans la mesquine et journalière pratique des *Manuels* et des *Memento* pour le baccalauréat ; et quand je dis baccalauréat, tenez que je pense aux examens de tous les degrés, pour lesquels on renferme la jeunesse dans les énervants exercices d'une mémoire sans réflexion, et d'une rigide observance des règles de la grammaire et de la rhétorique. A mesure qu'on approche de la date fatale des examens, les élèves eux-mêmes tyrannisent presque leurs maîtres, et plus ou moins poliment leur signifient qu'on ne doit plus s'occuper en classe de ce qui ne figure pas au programme des épreuves redoutées. Tout travail en dehors de ces limites diminuerait, on se le figure, les chances de succès, que l'on calcule avec anxiété. Et pourtant, n'arrive-t-il pas chaque jour que le succès couronne, comme c'est justice, ceux qui ont uniquement songé à faire de bonnes études, ceux qui ont aimé les choses qu'on leur enseigne, la société des grands hommes, le spectacle des grands événements, la méditation journalière des nobles pensées, consacrées par l'autorité des chefs-d'œuvre classiques ?

Je me laisse aller, Mesdames, à vous parler de nos examens au lieu des vôtres ; mais les mères qui m'écoutent savent si, pour cela, je néglige les intérêts de leurs filles. Au fond, les frères et les sœurs sont à même école : ils ont à se défendre des mêmes préjugés, des mêmes préoccupations, qui les détourneraient du véritable but où doivent tendre les efforts de tous les maîtres dignes de ce nom.

Je vais donc me permettre encore de vous rappeler un souvenir universitaire, qui me semble instructif. Jusque dans les concours de l'ordre le plus élevé, les programmes déterminent toujours certains ouvrages ou parties d'ouvrages qui sont spécialement signalés au zèle studieux des candidats. Ce n'est pas une raison pour que ceux-ci se renfer-

ment étroitement dans les bornes de la liste officielle, et tel a dû son succès à l'avantage qu'il s'était assuré d'une préparation plus large, souvent même de digressions utiles, dans la littérature ou dans les antiquités. Il y a quarante ans et plus, M. Villemain (vous savez quels étaient sa merveilleuse mémoire et son merveilleux esprit) présidait un concours d'agrégation. A propos de l'explication d'une page de Tacite, il tenait un candidat fort embarrassé devant une série de questions imprévues, concernant diverses corporations religieuses de Rome. Bientôt M. Villemain arrive au collège des *Augustales*, collège dont les origines et le caractère, à peine indiqués par les historiens, se trouvent pleinement éclaircis par des centaines d'inscriptions latines. Le candidat, qui s'était familiarisé avec ces documents par de nombreuses lectures, reprend là-dessus courage et commence un développement qui aurait pu dépasser le temps réglementaire de l'épreuve. Le spirituel président s'aperçoit que les rôles ont un peu changé entre son justiciable et lui. Il en prend son parti avec bonne grâce et, quelques jours après, dans son rapport sur le concours, il consigne la chose à l'honneur du candidat qui, pour quelques minutes du moins, s'était montré son maître.

Ai-je besoin, Mesdames, de tirer longuement la morale de ce véridique récit? C'est que, en matière d'éducation, s'il y a de grandes routes, il y a aussi des chemins secondaires, qu'il ne faut pas négliger; c'est qu'il y a des digressions qui portent bonheur, et dont il ne faut pas trop se défendre. Nous voilà ainsi ramenés à la méthode que j'essayais tout à l'heure de caractériser, et qui encourage chez de jeunes esprits le goût d'une large instruction. « Avoir des clartés de tout », comme le veut Molière dans les *Femmes savantes*, n'est pas chose facile, en ce temps où la science a pris des développements si divers et si nombreux; mais,

sans prétendre à une variété de savoir vraiment inaccessible, sans égarer la curiosité de vos enfants hors des limites marquées par la sagesse maternelle, nous ne craignons pas de l'exciter et de la satisfaire, en lui ouvrant de larges horizons dans les lettres, dans l'histoire, dans les sciences. Il y a profit pour la jeunesse à embrasser, au moins sommairement, dans leur ensemble, les vérités dont la possession fait l'honneur de l'esprit humain. C'est ainsi qu'elle s'élève au-dessus des petits intérêts de la vie, vers les régions supérieures où aspire ce que M. Villemain appelait si noblement et si justement « le divin patriotisme de l'âme ».

XII

DE L'HISTOIRE

ET DU BON USAGE

DE LA LANGUE FRANÇAISE [1]

MESSIEURS,

..... Nous sommes très fiers de notre langue et nous avons raison. Il y a longtemps qu'elle jouit en Europe de la plus grande popularité. Au XIIIe siècle, un Italien qui écrivait un livre plein de savoir, et qui était jaloux de trouver un grand nombre de lecteurs, l'écrivait en français de préférence à sa langue nationale, parce que, disait-il, « il n'y a pas de plus délectable langage ni de plus commun à tous (2) ». Depuis ce temps, l'heureuse réputation de notre langue n'a fait que grandir ; le français est devenu, pendant deux ou trois siècles, la langue des relations diplomatiques dans toute l'Europe, et il s'en est fallu de peu qu'il ne prît dans l'Amérique du Nord le rôle que lui a enlevé la langue anglaise. Il y a cent ans, ou environ, je crois, un homme d'es-

(1) Conférence faite à l'Asile impérial de Vincennes en 1868.

(2) Brunetto Latini, écrivain du temps de saint Louis, préface de son *Trésor Tesoretto*), espèce d'encyclopédie comme le moyen âge en a produit plusieurs.

prit disait : « On cherche une langue pour l'usage commun de tous les peuples ; elle est toute trouvée : c'est la langue française (1). » Soyons modestes, et rabattons beaucoup de ces éloges et de cette ambition ; il restera vrai que notre langue est une des plus belles et des plus riches que l'on parle sur la terre, une de celles qui ont produit le plus d'excellents ouvrages en vers et en prose. Elle exprime au plus haut degré le génie de notre nation : elle est une des meilleures parties de l'héritage que nos pères nous ont légué.

Et pourtant nous ne la connaissons, nous ne l'étudions guère qu'en vue de la pratique. Ses origines et la suite de son développement sont choses fort négligées, non seulement de ceux qui écrivent l'histoire générale de la France, mais de ceux mêmes qui nous racontent l'histoire de la littérature française (2). Nous avons, il est vrai, sous le nom d'École des Chartes, un établissement où l'on professe, entre autres sujets d'étude, la science du vieux français (3) ; une chaire a été récemment fondée au Collège de France pour le même enseignement (4) ; l'École Normale supérieure y prépare, en quelque mesure, les professeurs qui doivent diriger les études de la jeunesse dans les collèges

(1) Il y a sur ce sujet un spirituel discours de Rivarol (1784), et deux ouvrages fort instructifs, l'un allemand, de Schwab (1803, traduit en français par Robelot), l'autre français, d'Allou (Paris, 1828).

(2) On lira pourtant avec fruit, sur ce sujet, quelques pages intéressantes dans les ouvrages de Geruzez (1861) et de Demogeot (3e édit., 1867).

(3) Le cours dont il s'agit ici est professé, depuis plusieurs années, par M. Guessard, aujourd'hui membre de l'Institut. Voir : *l'École des Chartes, son passé, son présent, son avenir*, par A. Vallet (de Viriville), 1867. C'est comme le complément de la Notice publiée sur le même sujet, en 1839, par Martial Delpit.

(4) Le premier professeur de cet enseignement a été M. Paulin Paris, membre de l'Institut. Il a eu pour successeur son fils, M. Gaston Paris, ancien élève de l'École des Chartes, docteur ès lettres de la Faculté de Paris, lauréat de l'Institut.

et dans les lycées (1) ; mais tous ces efforts n'ont pas encore réussi à répandre dans le public beaucoup de notions satisfaisantes sur un sujet jusque-là réservé aux savants de profession. C'est au collège Chaptal que, pour la première fois, il y a quatre ans, on a commencé de l'enseigner dans un cours spécial, et l'un des auteurs de cette innovation, mon ami M. Pellissier, a publié, il y a un an, le premier ouvrage élémentaire où l'on puisse suivre les changements principaux qu'a subis notre langue, depuis ses origines jusqu'à nos jours (2).

Je puis donc vous dire que notre conférence de ce soir traitera une matière doublement digne de vous intéresser, et par son importance et par sa nouveauté. En vous parlant ainsi, je ne prends pas une simple précaution oratoire pour me faire bien venir de mes auditeurs.

I

Afin de simplifier autant que possible une exposition dont le détail dépasserait facilement les bornes d'une conférence, je réduirai d'abord à trois périodes principales l'histoire de notre pays et des langues qu'on y a parlées.

La première sera la période *gallo-romaine;* la seconde, la période *romane;* la troisième, la période *française.*

Les plus anciens habitants de ce grand pays qu'on appelle aujourd'hui la France, étaient Celtes ou Gaulois, divisés eux-mêmes en plusieurs races, mais qui parlaient des langues sœurs l'une de l'autre ou, comme on dit en

(1) Cet enseignement est surtout donné dans la conférence dite de Grammaire, que j'ai eu l'honneur de diriger pendant vingt et un ans, et qui est aujourd'hui dirigée par M. Charles Thurot (mort en 1882).

(2) *La langue française depuis son origine jusqu'à nos jours. Tableau historique de sa formation et de ses progrès.* Paris, 1866, in-12 (librairie Didier).

terme de grammaire, des *dialectes* sortis d'une même souche. Nos ancêtres alors n'étaient à vrai dire ni des barbares ni des gens tout à fait civilisés. Ils avaient une religion assez grossière, mais ils croyaient à l'immortalité de l'âme, et cette croyance leur inspirait un courageux mépris de la mort. Leurs institutions militaires et civiles étaient supérieures à celles des autres peuples de l'Europe, les Grecs et les Romains exceptés. Encore faut-il dire que les Gaulois avaient, un jour, envahi l'Italie et tenu en échec la fortune, alors naissante, des Romains ; et quant aux Grecs, établis depuis longtemps à Marseille et sur toute cette côte de la Méditerranée, ils y avaient introduit les usages et les arts de la civilisation la plus avancée.

A partir du premier siècle avant l'ère chrétienne, les Romains ont, à leur tour, envahi, colonisé et organisé la Gaule. Peut-être n'y ont-ils jamais été fort nombreux ; mais ils avaient sur les indigènes de grands avantages qui, pendant quatre ou cinq siècles, assurèrent leur domination : c'étaient une discipline militaire plus savante, une religion moins mêlée de coutumes barbares, une législation plus équitable, une culture d'esprit beaucoup plus développée. A tous ces titres, les Romains étaient supérieurs aux Gaulois, et voilà comment ils n'eurent pas trop de peine à faire prédominer la langue latine sur le sol de leur nouvelle conquête. Pendant plus de quatre siècles, le latin fut, dans la Gaule, la langue de la religion, de l'administration, des lettres ; il fut à peu près la seule qu'on enseignât dans toutes les écoles. Il se forma ce que l'on peut appeler une littérature gallo-romaine. Un témoignage, entre beaucoup d'autres, de cette prédominance du latin sur les dialectes indigènes, ce sont les monuments antiques de la Gaule, qui nous ont conservé six ou sept mille inscriptions latines, et à peine quarante ou cinquante courtes inscriptions grec-

ques, et quinze ou vingt celtiques. Cette proportion ne peut être un effet du hasard.

En règle générale, on peut dire qu'un peuple conquérant a d'autant plus de chances de dominer le peuple vaincu, qu'il est lui-même plus avancé en civilisation. Peu importe d'ailleurs que les envahisseurs soient plus ou moins nombreux que leurs nouveaux sujets. Les annales de notre pays offrent un mémorable exemple de cette loi historique; au IXe et au Xe siècles, des pirates venus du nord de l'Europe, sous le nom de Normands, ont fini, après plusieurs invasions successives, par s'emparer de la belle province à laquelle leur nom reste aujourd'hui attaché. En 1066, ces Normands, sous la conduite de leur duc Guillaume, sont allés conquérir l'Angleterre; eh bien, savez-vous quelle langue parlaient alors les Normands? Ce n'était plus celle de leur mère-patrie, de la presqu'île scandinave ou des îles de la Frise: c'était le latin dégénéré que, sous le nom de langue *romane*, on parlait depuis plusieurs siècles dans le nord de la Gaule. En effet, cette population de pirates scandinaves, à la fois peu nombreuse et fort grossière, avait bien pu s'imposer par la violence aux populations riveraines de la basse Seine et de l'Orne; mais, une fois établie solidement dans sa nouvelle conquête, elle s'y était vue, à son tour, vaincue et dominée par la civilisation des anciens habitants. Elle avait peu à peu désappris sa propre langue, pour celle des Neustriens (comme on les appelait alors), si bien que le jour où Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, rédigea un code de lois pour ses nombreux sujets d'Angleterre, le code fut rédigé en langue romane. Ce recueil existe encore aujourd'hui, et c'est un des plus anciens monuments de notre langue (1).

(1) On les trouvera reproduites dans le tome Ier de l'ouvrage de feu M. de

Par ce détour, Messieurs, qui semble nous avoir éloignés du sujet de notre conférence, j'entre, au contraire, tout naturellement dans la seconde de nos trois périodes, celle que j'ai appelée *romane*.

A partir du quatrième siècle, la Gaule, depuis longtemps romaine, avait été envahie, des Alpes à l'embouchure du Rhin, par des nations barbares qui, après de longues luttes, avaient fini par l'arracher à la domination de Rome. Au Nord, c'étaient les Francs; plus bas, les Bourguignons; au Midi les Visigoths. Parmi tous les désordres et tous les déchirements de ces invasions, la culture des arts et des lettres avait presque disparu, ou s'était réfugiée dans les monastères. Peu ou point d'écoles, pour transmettre les traditions du bon langage latin; peu ou point de grammairiens, pour les fixer dans des livres d'enseignement. Les écrivains eux-mêmes, tels que le célèbre Grégoire de Tours, qui a raconté d'ailleurs d'une manière si dramatique l'histoire de nos premiers rois, ne parlaient plus qu'un latin tout à fait indigne de la belle littérature qui avait jadis fleuri en Gaule, à l'imitation de l'Italie. Mais si le latin dépérissait alors, ce n'était pas pour mourir, c'était pour se transformer (1).

Abandonné à lui-même, l'instinct populaire fit alors ce qu'il fait toujours en pareil cas : il altéra les mots, les raccourcit, les allongea; il simplifia la déclinaison et la conjugaison latines et, par suite, les règles autrefois suivies pour la construction des phrases; si bien qu'au bout de quelques siècles, le latin se trouva changé en une langue

Chevallet, qui a pour titre : *Origine et formation de la langue française* (1858).

(1) A vrai dire, la transformation datait de plus haut; car, selon le mot d'un ancien, les langues sont toujours en mouvement. Mais le mouvement s'accélère, lorsque les écoles littéraires ne le contiennent pas, et dans les régions sociales où elles ont peu d'autorité.

nouvelle, qu'on appelait volontiers le roman en souvenir de son origine et par opposition aux dialectes importés en Gaule par les conquérants barbares (1). Dans le roman, quelques mots étaient restés des anciens dialectes celtiques; quelques mots germaniques s'y étaient introduits avec les Francs, les Burgondes, les Visigoths et les Normands ; mais le fond était, en définitive, la langue latine, la langue des soldats de Jules César et de l'empereur Julien (2), peu à peu défigurée par un travail instinctif et populaire.

C'est là encore un fait notable, et que j'ai à vous signaler. Le génie d'un seul homme, si grand qu'il fût, a toujours été impuissant à créer une langue et à la faire accepter par une nation, si petite qu'elle fût. Partout où paraît une langue nouvelle, tenez pour certain qu'il s'est produit une nation nouvelle, et que cette langue est l'œuvre de la nation. En ce sens, on peut dire que la formation des langues est une œuvre essentiellement populaire. Sur le fond une fois constitué par un travail commun, les esprits d'élite, les grammairiens, les savants, les littérateurs, réunis ou non en corporations telles que nos académies, peuvent exercer quelque influence : ils améliorent, ils corrigent la langue du peuple ; ils en fixent les lois; ils en rédigent le dictionnaire. Mais tout cela est un travail postérieur et secondaire; l'œuvre principale a pour auteur

(1) J'ai indiqué sommairement les principaux caractères de cette transformation, dans le chapitre XXI de mes *Notions élémentaires de Grammaire comparée* (6e édit., 1865), où les notes indiqueront plusieurs autres ouvrages utiles à consulter sur le même sujet.

(2) Je rapproche avec intention le principal conquérant romain de la Gaule et l'un des plus célèbres défenseurs de la Gaule romaine contre les barbares. D'ailleurs le palais des Thermes, la plus considérable des antiquités romaines qui subsiste à Paris, rappelle naturellement le souvenir du jeune capitaine qui en fit pendant quelque temps sa résidence.

le peuple même, qui s'est créé un idiome à son usage, dans l'exercice à peu près complet de sa liberté. Cela me conduit à une autre observation, non moins grave que la précédente.

Si le peuple se crée une langue à son usage, il faut dire qu'il la crée aussi à son image et que, s'il est fort divisé, la langue le sera comme lui. Or, la Gaule franque, la Gaule sous les trois premières dynasties de nos rois, était loin d'offrir le bel ensemble dont la France d'aujourd'hui est si fière. Le sol était morcelé en provinces plus ou moins indépendantes les unes des autres, où chacun des peuples barbares, que je viens de vous nommer, avait laissé des traces plus ou moins profondes de son langage, de ses lois et de ses coutumes. De là une foule de dialectes *romans*, souvent très différents l'un de l'autre, quoique tous rattachés à une origine principale, le latin. De bonne heure cependant, ces nombreux dialectes provinciaux se montrent ramenés à deux familles, celle qui dominait au midi de la Loire, et celle qui dominait au nord. Les uns étaient des variétés de ce qu'on nommait la *langue d'oc*, les autres des variétés de la *langue d'oïl* (*oc* et *oïl* sont deux mots dérivés du latin, et qui veulent dire *oui*). Les poètes qui écrivaient dans la langue du Midi sont connus sous le nom de *troubadours*, ceux qui écrivaient dans la langue du Nord sous le nom de *trouvères*.

Mais, au Nord surtout, se forma la puissance des rois capétiens, qui eut pour centre Paris et l'Ile de France; c'était déjà une raison pour que la langue de ce pays l'emportât sur celle des contrées méridionales. Un grand événement vint encore aider à cette victoire. Le Midi était déchiré par des discordes religieuses. Une hérésie redoutable, celle des Albigeois, s'y était rapidement développée. Elle attira sur ce malheureux pays, avec les foudres de l'É-

glise, les désastres d'une guerre sans pitié, où se mêlaient beaucoup d'ambitions purement humaines. Dans la première moitié du treizième siècle, une véritable croisade, dirigée par les barons du nord de la France, noya dans le sang les villes hérétiques de la Provence et du Languedoc. Les langues du Midi, qui avaient déjà produit alors beaucoup de belles œuvres littéraires, reçurent de ces événements un contre-coup dont elles ne se relevèrent jamais (1). Il fut dès lors décidé, par la force même des choses, que le français de Paris et des provinces du Nord deviendrait, comme il est devenu, en effet, la langue de toute la monarchie française. Au quatorzième, au quinzième siècle, il n'y a plus en France deux littératures *romanes*, il n'y a plus qu'une langue et qu'une littérature *françaises*.

C'est donc alors que s'ouvre la troisième période, que je vous annonçais en commençant. L'unité pour ainsi dire officielle de notre langue est définitivement constituée, comme celle de notre nation. Les progrès successifs du pouvoir royal n'ont fait que l'affermir. Les provinces qui, dans la suite, ont été annexées au territoire français, se sont naturellement fondues dans cette unité de plus en plus puissante, par la force militaire et par l'éclat du génie dans les sciences et dans les arts. Dès le treizième siècle, la langue du Nord était très florissante; elle comptait un grand nombre de poètes, dont quelques-uns sont restés célèbres, quoique les changements apportés à la langue par le progrès des siècles nous rendent assez difficile la lecture de ces vieux trouvères. On est obligé de les expliquer aujourd'hui, dans les cours, comme on

(1) Voir *l'Histoire de la Littérature provençale* de M. Fauriel (Paris, 1846, 3 vol. in-8) et la leçon d'ouverture du *Cours de littérature provençale*, professé à l'École des Chartes, en 1865, par M. Paul Meyer.

explique des auteurs grecs ou latins; et cependant, il ne faut pas s'y tromper, leur langue ne diffère par aucun caractère essentiel de celle que nous parlons aujourd'hui. L'orthographe en fait souvent la principale différence, et c'est pourquoi j'ai cru pouvoir vous dire que la troisième période de l'histoire de notre langue coïncide avec les victoires décisives de la monarchie capétienne. Tout ce qui s'est fait depuis ce temps n'est que la continuation d'un même progrès. La langue française du quinzième et du seizième siècle, celle qui prit dès lors une forme de plus en plus fixe, grâce à l'imprimerie, sert de transition entre le moyen âge et le siècle de Louis XIII et de Louis XIV. A toutes ces dates, sous tous les régimes que notre pays a traversés depuis six siècles, la Gaule n'est plus ni *romaine* ni *romane;* elle est *française :* c'est le français qui domine dans toutes les œuvres qui représentent son génie national, dans tous les actes de sa vie politique. Nos grands écrivains ont pour ancêtres directs les écrivains du temps de saint Louis.

II

Mais un peuple ne vit pas seulement de la vie publique; sa force n'est pas seulement représentée par une armée permanente, par une action politique fortement concentrée aux mains de ses chefs, par des sociétés savantes et littéraires. Sous cette uniformité solennelle de la vie nationale, subsistent et se perpétuent des diversités auxquelles répondent des langues non moins diverses. Les dialectes longtemps en usage dans chaque province, dans chaque partie d'une grande province, abdiquent moins facilement encore devant la langue officielle que les libertés locales n'abdiquent devant le pouvoir d'un gouver-

nement central, si fort et si glorieux qu'il soit. Ces dialectes survivent donc, et survivent longtemps à l'organisation d'une grande nationalité, à la prédominance d'une langue nationale. Sans doute ils ont perdu, sous le nom un peu méprisé de *patois*, l'importance qu'ils avaient à l'origine; mais chaque petite fraction du grand peuple s'obstine à parler son propre dialecte, et y retrouve comme un souvenir et une image de ses anciennes libertés. Il y avait encore, à la fin du dix-huitième siècle, beaucoup de provinces françaises, la Bretagne par exemple, où le français ne servait guère que pour les rapports des habitants avec l'administration centrale, où il n'était compris et pratiqué que dans la haute société, où les campagnards s'obstinaient à n'employer que le patois de leur village. Après la révolution de 1789, lors de ce mouvement irrésistible qui entraîna la France à resserrer les liens de son unité sociale, en abolissant les privilèges et en fondant l'égalité civile, une de nos assemblées révolutionnaires eut la pensée que l'on pouvait aussi *anéantir* les patois. Le 30 prairial an II de la République française, le citoyen Grégoire lisait à la Convention nationale un rapport rédigé en ce sens. Il y énumérait les trente patois subsistant alors, qu'il signalait comme un obstacle au progrès de la fraternité entre tous les membres de la famille française; et il proposait « d'*uniformer* le langage de la grande « nation, de manière que tous les citoyens qui la composent « pussent sans obstacle se communiquer leurs pensées ».

Pour cela, il ne fallait rien moins que décréter une défense absolue de faire désormais usage des patois. Aussi ce rapport, comme toute entreprise qui fait violence à la nature des choses, resta une lettre morte. On pouvait bien décider que désormais les officiers de l'état civil rédigeraient en français les actes de leur compétence ; que les juges, que

les avocats dans les tribunaux, que les prêtres dans la chaire chrétienne, n'emploiraient pas d'autre langue; qu'elle serait seule enseignée dans les 30 ou 40,000 écoles de nos communes; c'était beaucoup déjà, mais ce n'était pas l'abolition radicale qu'on avait un instant rêvée. Nous sommes à quatre-vingts ans du rapport de Grégoire; le progrès naturel des mœurs et le développement de l'éducation populaire ont produit à cet égard d'heureux effets. Les patois ont perdu du terrain, comme en ont perdu les préjugés provinciaux; mais enfin ils vivent encore, et quelques-uns prétendent ne pas mourir. Non seulement on parle toujours basque sur notre frontière occidentale des Pyrénées, on parle breton en Bretagne, on parle flamand dans notre département du Nord, et à plus forte raison on parle allemand dans l'Alsace, qui n'est pas pour cela en arrière de patriotisme sur les autres départements de la France : ces idiomes provinciaux ne sont pas des dialectes de la langue française. Mais on parle bourguignon dans la Bourgogne, forésien autour de Lyon, picard en Picardie, languedocien dans la Haute-Garonne. Les dialectes de ces provinces n'ont pas tous, d'ailleurs, la même beauté, la même importance : quelques-uns n'ont jamais produit de littérature, et ceux-là sont les plus menacés de périr; quelques-uns ne diffèrent de notre bon français que par une prononciation particulière des mots de la langue commune. Les uns sont pauvres et grossiers, les autres riches, élégants et sonores. Mais ce qui surtout assure à quelques patois une vitalité durable, c'est d'avoir produit et de continuer à produire des œuvres littéraires. Plusieurs d'entre eux ont cet avantage, et je vous en citerai pour exemples le picard, le provençal et le languedocien.

Le picard ne me séduit, je l'avoue, par aucune grâce particulière; j'en trouve la prononciation lourde et traî-

nante. Cependant il a, aujourd'hui encore, un poète qui s'est fait lire, même en dehors de sa province natale. C'est Hector Crinon, laboureur et sculpteur en bois des environs de Péronne. Ce brave homme, père d'une nombreuse famille qu'il a honorablement élevée, a écrit plus de trente pièces en vers picards. Il a exprimé dans son naïf patois les joies et les douleurs de la famille ; il a donné aux paysans de son voisinage de spirituels et excellents conseils durant nos troubles révolutionnaires, et il a eu le bonheur de se voir écouté. Ses vers, publiés d'abord au jour le jour, dans les feuilles du pays, ont paru dignes d'être réunis en un volume, et les protecteurs ne lui ont pas manqué pour mener à bien cette entreprise délicate (1), car son talent et son honnêteté lui ont fait beaucoup d'amis. Aujourd'hui Crinon est fort malade, retenu au lit par des infirmités précoces ; mais il n'est pas oublié, et tout récemment encore je puis vous dire que la main généreuse de la protectrice de votre Asile s'est étendue pour venir en aide au poète picard, et comme pour le remercier, au nom de la France, des bons exemples que sa vie a donnés.

Mais c'est surtout dans nos provinces méridionales que les patois jouissent encore d'une popularité très vivace et peut-être mieux justifiée. Dans le pays où fleurit autrefois la riche littérature des troubadours, il y a aujourd'hui même des poètes, et des poètes éminents, qui se font honneur de n'écrire qu'en leur langage natal. Certainement vous connaissez le nom de Jasmin, le perruquier d'Agen, auteur de petits poèmes dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre. Je l'ai entendu moi-même, à Paris, traduisant en

(1) *Satires picardes*, par H. Crinon, Péronne, 1863, in-8 (avec une notice sur l'auteur par M. A. Breuil). Quelques titres suffiront à faire apprécier la variété des sujets sur lesquels Crinon s'est exercé : *les Partageux*, *les Incendiaires*, *Restons Villageois*, *sur les Femmes*, *la Crinoline*, etc.

français parisien, puis déclamant dans sa langue originale quelques pièces vraiment remarquables, par la délicatesse du sentiment ou par un bon sens exquis, quelques-unes où le talent s'élève jusqu'à l'éloquence. L'Académie française, créée pourtant en vue de défendre et d'encourager le français proprement dit, n'a pu résister à la séduction des vers de Jasmin, et elle lui a décerné, en 1852 (1), une de ses couronnes les plus enviées par les écrivains de profession. Jasmin est mort aujourd'hui ; mais il a laissé plus d'un successeur ; un de ses compatriotes, M. Mistral, est auteur de deux grands poèmes en vers provençaux. Voilà un patois qui sait se défendre contre les envahissements de la langue française, et renouveler dignement les souvenirs de la patrie des troubadours.

A quel point ce langage aimable et sonore contribue aux joies de la vie, dans ces belles provinces du Languedoc et de la Provence, c'est ce que je veux vous faire comprendre par deux histoires toutes récentes.

Un de mes savants confrères, le botaniste Moquin-Tandon, mort il y a quelques années, était Provençal de naissance et plein d'un amour tout patriotique pour les patois de son pays ; il faisait collection de tous les livres provençaux ; il avait écrit lui-même en cette langue certain petit poème qu'il avait donné pour une œuvre du XIIIe siècle, et qui avait trompé la défiance d'habiles connaisseurs (2). Un jour, il s'avisa de demander par lettre circulaire à tous ceux qu'il savait tenir honnêtement la plume autour de sa ville natale,

(1) C'était un prix extraordinaire de 5,000 francs, sur la fondation Montyon. Voir le Rapport de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie, sur les concours de cette année 185?.

(2) *Carga Magalonensis*, ou Noyer de Magnelonne, 2e édition, avec traduction en regard. Montpellier et Toulouse, 1844, in-12. Cette deuxième édition est signée par l'auteur, qui, dans un Avertissement, avoue au public la petite fraude dont il s'était rendu coupable.

de vouloir bien traduire à son intention un chapitre de l'Évangile (c'était, je crois, la parabole de l'Enfant prodigue), et de le traduire dans le patois même du village ou de la petite ville où chacun d'eux était né. Il m'a conté qu'un matin lui arrivèrent à la fois, en réponse à sa circulaire, deux lettres dont je vous dirai à peu près le contenu. La première exprimait la plus vive reconnaissance pour le savant qui voulait bien s'intéresser au pauvre patois de tel village. L'autre, au contraire, était presque une lettre d'excuse ; le correspondant ne comprenait pas qu'un savant homme tel que Moquin-Tandon s'occupât d'une si petite chose, et fût si heureux de recueillir quelques pages de mauvais jargon. Savez-vous de qui était la première lettre? Elle était d'un gentilhomme, et la seconde d'un boulanger. Le premier était fier de n'avoir pas oublié le parler de sa nourrice ; l'autre (c'était le célèbre Reboul) l'oubliait de son mieux, et je dois dire d'ailleurs qu'il s'entendait fort bien à manier notre langue académique et qu'il était devenu, à ce titre de poète français, le correspondant de Lamartine, qui lui a écrit une belle épître en vers.

Voici mon autre anecdote, elle n'est pas moins caractéristique. Il y a quelques mois, dans un château près d'Arles ou d'Avignon, chez un fort noble personnage de la contrée, étaient réunis dix à douze Provençaux qui, pendant une semaine, n'ont parlé que leur cher patois, et en vers et en prose, n'ont bu que des vins de Provence, n'ont mangé que des fruits de Provence et des mets préparés à la provençale par un cuisinier du pays. Les journaux ont rendu compte de cette espèce de congrès, où une élite d'hommes de goût se sont fait honneur de leur fidélité aux traditions de leur pays natal (1).

(1) Congrès des poètes provençaux et languedociens réunis à Avignon sur

Nous sommes donc loin de voir disparaître les patois. Et pourquoi, vraiment, voudrions-nous les faire mourir? Pourquoi chacune de nos provinces n'aurait-elle pas le droit de garder ces souvenirs originaux de son ancienne indépendance ? Pourquoi lui envierions-nous l'innocent plaisir d'exprimer à sa guise les sentiments et les pensées qui lui sont propres ? Notre langue académique, la langue de Corneille, de Molière et de Bossuet, est admirable sans doute ; mais elle est quelquefois trop grande dame pour se prêter aux inspirations modestes de la poésie du village. Certains patois ont un charme particulier de naïveté locale, et comme une saveur du terroir que rien ne peut remplacer ; ils répondent aux variétés du climat et comme aux divers aspects de la nature dans nos provinces. Laissons le villageois, laissons le bourgeois des petites villes écrire et chanter, quand il lui plaît, à la manière de ses aïeux, pourvu que d'ailleurs, à l'église, à la mairie, chez le notaire ou au tribunal, il entende et pratique la langue commune, pourvu qu'en tout ce qui touche aux intérêts de la grande patrie, il reste toujours un bon Français (1).

l'invitation de M. William C. Bonaparte Wyse. Toulon, 1867, in-8 (extrait du *Toulonnais* du 18 juin).

(1) Grégoire demandait hardiment (p. 15 du Rapport cité plus haut) « qu'on « ne pût être admis à se marier sans savoir bien écrire et parler la langue nationale. » Mais aujourd'hui la loi civile n'ose pas être aussi exigeante. Cependant Grégoire a cru commencer déjà la réforme qu'il avait si passionnément défendue. Dans son premier rapport à la Convention « sur les destructions opérées par le vandalisme », il dit (p. 16) : « Le projet d'uniformer l'idiome et de donner à la langue de la liberté le caractère qui lui convient, commence à s'exécuter. Déjà plusieurs sociétés populaires du Midi ont arrêté de ne plus discuter qu'en français. » — Ces divers Rapports de Grégoire viennent, fort à propos, d'être réimprimés, sur mon conseil, par un bibliophile normand, M. Ch. Renard, en un volume in-8 (Caen, chez Massif ; Paris, chez Delaroque).

III

La langue française nous offre d'autres diversités et de plus regrettables que celles des dialectes provinciaux. Elle en a qui dépendent des différences mêmes de l'éducation entre les diverses classes de notre société ; elle en a qui tiennent aux diverses professions, enfin elle en a de tout artificielles. Par exemple, dans un certain monde, aujourd'hui, se répand l'usage de mots nouveaux ou employés dans un nouveau sens. Ces nouveautés sortent on ne sait d'où, et deviennent à la mode ; on les entend au théâtre, on les lit dans les feuilletons et les romans du jour, et les meilleurs esprits ont parfois de la peine à s'en défendre. Tel est le mot *chic*, soit pour désigner une habileté particulière, soit une façon pittoresque de s'habiller ou d'arranger les choses. Tel est le mot *chien*, pour signifier la verve et l'entrain d'un esprit original (1). Il y a longtemps qu'on tourmente ainsi notre langue, pour lui faire dire les choses au rebours du naturel et quelquefois du bon sens. C'est ainsi qu'au temps de Louis XIV, régna pendant quelques années, un jargon tout plein d'une fausse élégance, celui dont Molière s'est si gaiement moqué dans sa comédie des *Précieuses ridicules*. Affecter d'employer de ces termes peu usuels ou de donner un sens particulier à des mots d'ailleurs usités, c'est ce qu'il faut nommer, par son nom, du *pédantisme*. Les gens du meilleur monde en donnent

(1) Tous ces mots et bien d'autres du patois faubourien et même de l'argot des voleurs sont réunis dans le *Dictionnaire de la langue verte* (Paris, 2e édit., 1867), par M. Delvau, compilation assurément utile pour les curieux et pour les historiens de notre langue, mauvais livre à mettre en des mains inexpérimentées, car il pourrait s'intituler : *Dictionnaire des mots et locutions à éviter pour le bon usage de la langue française.*

souvent l'exemple. Mais, à vrai dire, il y a parmi nous des pédants de toute condition et de tout grade. J'en connais beaucoup qui portent l'habit noir (si tant est que l'habit noir soit une distinction bien précise entre les classes dont se compose le peuple français) ; je crains d'en connaître aussi qui portent la blouse ou la livrée.

Beaucoup de gens, d'une condition qu'il faut bien appeler inférieure, quoiqu'elle n'ait absolument rien de contraire à l'égalité civile et morale, fuient comme une offense certaines désignations qui sont en elles-mêmes les plus innocentes du monde, et qui expriment ou des idées fort simples ou des sentiments fort louables. Par exemple, l'usage est depuis longtemps consacré d'appeler *domestique* une personne qui s'est librement mise au service d'une autre, et qui, comme le nom l'indique (*domestique* vient de *domus* « maison »), vit attachée à la maison d'une autre. Aucune injure assurément ne s'attache à ce titre, et cela est si vrai que, dans l'ancienne société française, de grands seigneurs s'appelaient les « domestiques » des princes et des rois, de grands écrivains se faisaient honneur de cette domesticité. Regardez maintenant comment nous appelons les femmes attachées au service de nos enfants : nous les appelons des *bonnes*, c'est-à-dire que nous leur prêtons une vertu qu'elles n'ont pas toujours, et que nous leur faisons ainsi les avances d'une politesse toute confiante. Il dépend donc des *bonnes* et des *domestiques* d'honorer le nom que l'usage leur donne, et qui, en soi, n'a rien d'offensant pour ceux qui le portent, même dans la société la plus démocratique du monde. Autre exemple de vanité, à mon sens, puérile. J'ai ouï dire que naguère les portiers de Paris se sont réunis et ont essayé de s'entendre, pour obtenir qu'on les appelât désormais des concierges. Je sais bien que, si j'ouvre un dictionnaire, il m'apprendra que

le concierge est le portier d'une grande maison ou d'un palais (1) ; mais, dans les deux cas, la fonction est la même. De plus, *concierge* est un mot d'origine obscure, et ce qu'on a pu en dire de plus probable est qu'il vient du latin *conservius ;* alors, il signifierait *compagnon d'esclavage*, ce qui est beaucoup moins honorable que d'être librement attaché à garder la porte d'une maison bourgeoise ou d'un palais. Quoi de plus simple d'ailleurs, que de garder le nom de la profession qu'on exerce ? Un *cuisinier* fait la *cuisine*, un *pâtissier* fait des *pâtés*, un *ébéniste* travaille le bois (primitivement le bois d'*ébène*), un *latiniste* s'occupe de *latin*, etc. Il est tout naturel que l'on garde, sans humiliation comme sans offense, le titre du métier qu'on exerce, pourvu que ce métier soit honorable.

D'autres variétés de la langue vulgaire n'ont pas besoin d'excuse, tant elles se justifient par les usages mêmes de la vie professionnelle. Chaque atelier a son dictionnaire, et quelquefois ses tours de phrase, qu'il faut lui permettre, bien qu'il en résulte quelque obscurité pour ceux qui, comme on dit, ne sont pas du métier ; de même, chaque science, l'histoire naturelle, la physique, l'anatomie, etc., a son vocabulaire : c'est là un effet nécessaire de la spécialité des travaux. En ce genre, je ne sais si le vocabulaire des ateliers ne vaut pas souvent mieux que celui des plus savants laboratoires ; j'ai même admiré quelquefois, quand je visitais des manufactures, les expressions pittoresques par lesquelles l'ouvrier désigne, soit les instruments de son travail, soit les opérations de son industrie : j'y trouvais une véritable poésie de langage.

(1) Voir le *Dictionnaire de la langue française*, par E. Littré, au mot *Concierge*. On pourra comparer l'histoire et le sens des mots *Connétable* et *Maréchal*.

Mais ce que je regrette, ce que j'ai peine à excuser, ce sont les mots populaires ou, comme on disait encore dans ma jeunesse, les mots *faubouriens*, qui ne se distinguent de leur équivalent, ou (pour parler avec les grammairiens) de leur *synonyme* en bon français, que par la grossièreté. On dit proverbialement *parler comme un cocher de fiacre* pour *parler grossièrement*. Les cochers de fiacre peuvent s'offenser du proverbe ; mais à qui la faute ? Je ne sais en vérité d'où leur vient cette manie ; mais il est certain que deux cochers ne peuvent guère se heurter dans la rue, eux ou leurs chevaux, ou leurs voitures, sans en venir tout de suite aux gros mots, et nous devons nous tenir heureux quand ils ne les emploient pas même avec les gens qui les paient. C'est là ce que j'appelle une impolitesse purement gratuite : la langue n'y gagne pas en force ce qu'elle perd en civilité. Quand vous voulez dire *tu m'ennuies*, vous dites plus souvent, n'est-ce pas ? *tu m'embêtes ;* vous avez même pour cela un ou deux autres synonymes plus vilains encore. Si vous voulez renvoyer un importun, vous ne lui dites pas *d'aller se promener*, ce qui serait déjà peu civil ; vous employez un mot que je ne puis ni ne veux répéter ici : tout cela fait peine aux gens bien élevés, qui aiment à se rapprocher de leurs concitoyens, même les moins instruits ou les plus pauvres, mais qui ne peuvent se défendre d'une répugnance bien légitime pour ces mauvaises façons de parler.

Dans l'intérieur des familles, les conséquences de ce méchant usage sont plus tristes encore. Un gros mot est toujours près d'un acte brutal, et à se rudoyer en paroles, on risque bien vite d'en venir aux coups. La rudesse des maris est contagieuse pour les femmes, puis elle inspire aux enfants une crainte de leurs parents qui n'a rien de commun avec le respect ; puis l'enfant s'armera bientôt lui-même de ces

mots violents, comme d'une défense contre les façons violentes dont on use avec lui. Les mœurs ont beaucoup à souffrir de ces déplorables habitudes, dont il serait facile de s'abstenir. Car l'éducation primaire la plus modeste suffit à nous pourvoir du bon langage, utile aux principales relations de la vie. Il n'y a pas un élève de nos écoles municipales qui ne puisse au besoin, s'il le veut, parler convenablement au maire de sa commune, au préfet de son département, au curé de sa paroisse, en un mot à un homme plus savant et d'un esprit plus cultivé. Le tout est de s'y accoutumer de bonne heure, et de sentir combien une telle habitude est favorable aux rapports d'égalité que la loi établit entre les citoyens.

Je parle ici, bien entendu, je parle du langage courant, du langage qui sert aux relations morales de tous les jours, et qui s'apprend plus encore par l'usage que par les livres. Le langage scientifique et technique a des aspérités qui le rendent parfois difficile pour ceux qu'on appelait en vieux français les petites gens, et je confesserai sans peine, à cet égard, le tort des savants. Les savants aiment à se faire valoir, et pour cela ils ont souvent préféré à des mots très simples des termes pédantesques. On ne m'accusera pas d'aimer peu le grec ; je l'ai, toute ma vie, étudié, et, plus je l'étudie, plus je l'admire. Mais je n'approuve pas qu'on surcharge notre langue de mots transcrits du grec, sans nécessité, quand il y a pour dire les mêmes choses des mots fort simples et d'une physionomie toute française. Je déplore surtout qu'on nous ait imposé ainsi des mots qui ont le double tort de n'être ni français d'apparence, ni correctement dérivés du grec d'où on les tire. C'est le tort, faut-il l'avouer ? de bien des termes aujourd'hui consacrés pour le système métrique. Un habile professeur, M. Tarnier, a naguère exposé ici l'histoire de nos poids et mesures ; il a

fait ressortir tous les mérites de leur classement et de leurs divisions, si commodes pour les calculs. Mais un helléniste a peut-être le droit de vous dire que les savants auteurs de cette nomenclature savaient, en vérité, trop peu le grec et qu'ils ont forgé, selon leur caprice, bien des termes barbares, ou d'une longueur fort gênante pour une bouche française. Aussi ne s'étonne-t-on guère des résistances que la foule oppose à ces savantes nouveautés. Je ne puis me défendre de quelque compassion quand j'entends une pauvre fruitière s'évertuer à crier qu'elle vend des cerises à « dix centimes le demi-kilo », quand il lui serait plus commode de dire « deux sous la livre », si le sergent de ville n'était là pour veiller à l'observation des règlements. Encore le *kilo* lui-même est-il déjà une abréviation du *kilogramme*, que l'usage n'a pu supporter. Croyez, Messieurs, que le professeur qui vous parle n'est pas fier de ces abus, maintenant consacrés, et que, s'il y avait moyen de revenir sur le fait accompli, il s'emploierait, au moins pour ce qui est des mots (car sur les choses tout le monde est d'accord), il s'emploierait, dis-je, et de tout cœur, à réformer la réforme.

Heureusement, ce sont là des exceptions et, je le répète, il y a pour tous les honnêtes gens, en France, une langue moyenne et commune qui n'offre de difficulté sérieuse à personne : c'est le français que nos ancêtres ont créé durant des siècles, et dont je viens d'esquisser l'histoire ; c'est le français, que les grands écrivains ont enrichi et ennobli, et qu'ils soutiennent par leur talent au premier rang des langues littéraires et savantes. Aimez cette belle et bonne langue, comme une partie de notre gloire nationale ; efforcez-vous de la bien parler, dans la mesure de vos besoins et de vos devoirs. Profitez pour cela des exemples mêmes que nous donnons ici. Après tout, la distance qui sépare

votre éducation de la nôtre n'est pas telle que nous devions employer, pour ces conférences, une autre langue que celle de notre enseignement ordinaire, en Sorbonne, au Muséum ou au Collège de France. Voici la cinquième fois que je parle devant cet auditoire, et cela sur les sujets les plus divers ; j'ai eu jusqu'à présent le plaisir de voir que je me faisais comprendre, sans rien sacrifier de la correction et de la dignité qu'un professeur consciencieux tient à honneur de garder toujours dans ses leçons. Ce soir, en particulier, votre attention sympathique et intelligente me prouve que je n'ai pas plus mal réussi que de coutume, et cette conviction est pour moi la plus douce récompense de mes efforts.

XIII

LES SYNONYMES

DANS

LA LANGUE FRANÇAISE [1]

Longtemps bornée à de timides et capricieuses expériences, l'étude des synonymes est enfin devenue une science régulière, et a fait son entrée chez nous dans la société savante avec le livre de l'abbé Girard qui a pour titre : *La justesse de la langue française, ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, petit volume in-12 de 300 pages environ, dédié à une grande dame, la duchesse de Berry, par son chapelain. Après un siècle et demi, voici la même science parvenue à son plein développement et représentée par un gros volume de 1,200 pages, toutes pleines de solide philosophie et de solide érudition (2). Ne nous en étonnons pas ; dès le début elle eut l'ambition haute et les visées hardies. « Nous n'a-« vons guère, disait l'abbé Girard dans son *Discours prélimi-*

(1) *Journal des Débats* du 17 juin 1858.

(2) *Dictionnaire des synonymes de la langue française, avec une introduction sur la théorie des Synonymes*, par B. Lafaye, professeur de philosophie et doyen de la Faculté des lettres d'Aix. — Paris, 1858, grand in-8.

« *naire*, nous n'avons guère d'autre voie que la parole pour « exprimer nos pensées, et nous n'en avons sûrement point « de meilleure, soit que nous la prononcions par l'aide des « organes, soit que nous la dessinions par le secours de « l'écriture. Cette facilité qu'ont les hommes de faire en- « tendre tout ce qui se passe au dedans d'eux-mêmes me « paraît seule une preuve qu'ils sont faits pour former en « tre eux une société, non seulement utile par les services « réciproques qu'ils se peuvent rendre et par les secours « qu'ils se peuvent donner, mais encore agréable par la « diversité de leurs entretiens et par la sincérité de leurs « discours, etc. »; et il continuait ainsi, avec une aisance de langage qui cache souvent l'extrême finesse ou même la profondeur des observations. Si court donc que fût le livre, si imparfait que pût sembler ce premier essai, l'ingénieux abbé méritait le succès qu'il obtint. Le beau monde était d'ailleurs tout prêt à l'accueillir, car depuis longtemps, dans le beau monde, on faisait des *synonymes*, comme on faisait des *portraits* et des *maximes*, pour s'exercer à bien parler et souvent à médire du prochain avec bonne grâce. De leur côté, les grammairiens philosophes entrèrent avec ardeur dans la voie nouvelle qui leur était ouverte; c'est ainsi que, grandissant chaque jour, par le travail des salons et par celui de l'école, la théorie des synonymes a fini par remplir les gros volumes de Beauzée, de l'abbé Roubaud, au dix-huitième siècle et, au dix-neuvième, le *Dictionnaire*, qui fut un des débuts littéraires d'un homme destiné à bien d'autres travaux, comme à bien d'autres gloires, de M. Guizot. M. Lafaye lui-même n'a pas du premier coup songé à produire le volumineux recueil qu'il nous donne aujourd'hui. La première partie de ses études sur ce sujet, publiée en 1841 et honorée alors par l'Institut du prix de linguistique, résumait déjà de bien longs tra-

vaux, mais annonçait pourtant une œuvre de proportions plus modestes. C'est en passant au second volume que l'auteur et son libraire ont senti le besoin de changer le cadre et le format de l'œuvre. Décidément, un traité de synonymes n'était plus, comme au temps de Girard, le supplément de toute grammaire française ; c'était le pendant du Dictionnaire même de l'Académie; il pouvait donc, sans trop d'inconvénient, se grandir en s'appropriant à la majesté de son nouveau rôle.

Tout est-il profit pour la science et le goût, dans cet accroissement rapide qu'a pris l'étude des synonymes ? Pour parler avec une entière franchise, je ne le crois pas. Mais avant de dire là-dessus mes scrupules, je commence par rendre un sincère hommage au talent de M. Lafaye et à son grand savoir. Concevoir de bonne heure une idée, la saisir avec passion, l'étendre et la fortifier, vingt années durant, par de patientes recherches, et cela loin de ce Paris, que de molles consciences veulent nous représenter comme la seule ville où l'on puisse vivre de la vie de l'esprit ; tenter une première fois la publicité et ne voir dans le succès obtenu qu'un motif de redoubler d'efforts ; surtout, quand on est philosophe de profession, braver le discrédit qui s'attache souvent en France aux travaux d'érudition grammaticale, consacrer, au contraire, à ces travaux une raison exercée par la spéculation philosophique : tout cela n'est pas, je pense, un mérite vulgaire, ni qui doive être accueilli froidement par la critique. Le plan et l'esprit du livre de M. Lafaye sont aussi à louer presque sans réserve. Une théorie qui nous vient d'Allemagne, et que M. Guizot accrédita le premier en France par de loyaux et discrets emprunts, permet de distribuer avec clarté la matière devenue si riche d'un traité des synonymes. M. Lafaye s'empare de cette méthode et il l'applique avec

une grande précision. Maintenant les mots synonymes se classent comme les plantes ; les uns qui ont même racine, d'après la forme de leur terminaison ; les autres qui ont des racines différentes, d'après les nuances de sens attachées à la diversité de leurs racines. C'est de l'histoire naturelle, ai-je dit ; c'est presque de la géométrie, car pour exprimer ces analogies et ces différences, ces degrés d'affinité entre les mots que l'usage échange l'un avec l'autre, on a imaginé (Euler est, je crois, le père de cette invention, dans ses *Lettres à une princesse d'Allemagne*) de figurer des cercles qui se coupent ou se touchent. Cela est d'une incontestable rigueur, et me rappelle certaine grammaire où les diverses formes de la proposition allemande sont représentées par de petites formules algébriques, tout à fait séduisantes pour l'œil d'un mathématicien. Mais tant de rigueur touche à l'abus, et je me défie un peu de cette confusion des méthodes. La science du langage ne considère pas des abstractions, mais des réalités ; c'est chose vivante que le français de Bossuet et de Racine, et par conséquent chose mobile, qui a ses caprices aussi légitimes que ses règles ; chose flexible de sa nature, et dont il ne faut pas méconnaître la naturelle souplesse. M. Lafaye le sait à merveille et le répète souvent. Ni la syntaxe ni le choix des termes ne peuvent donc se réduire à cette précision tant recherchée des théoriciens qui, d'un nom nouveau, s'appellent aujourd'hui les *synonymistes*.

Au fond, et ils en conviennent, messieurs les synonymistes furent de tout temps ennemis des synonymes, puisqu'ils se proposent d'en réduire incessamment le nombre en signalant des nuances entre des mots que nous tenions pour équivalents. Or, dans ce travail, il est facile de s'égarer, d'autant plus facile qu'on a plus d'esprit. Pour ne parler que de nos grammairiens, Girard est déjà quelquefois

d'une délicatesse effrayante. J'ouvre au hasard son charmant petit livre, et je lis : « Le larron prend en cachette : « il dérobe ; le fripon prend par la finesse : il trompe ; le « filou prend avec subtilité : il escamote ; le voleur prend « de toute manière. » Passe encore pour ces jolies nuances, pourvu qu'on n'en abuse pas devant les tribunaux ; mais Girard ajoute : « Le larron craint d'être découvert, le fri- « pon d'être reconnu, le filou d'être surpris, et le voleur « d'être pris. » Voilà qui commence à me troubler, et le jour où l'on m'aura enlevé ma bourse, j'aurai besoin de longtemps réfléchir, pour savoir au juste si le coquin dont j'ai à me plaindre est un voleur, un filou, un fripon ou un larron. Encore la liste du bon abbé se trouve-t-elle incomplète. Sans parler du *brigand*, qu'il négligeait comme trop reconnaissable, je pense, voici l'*escroc*, que peut-être il ne connaissait pas et qu'il a fallu faire entrer dans la liste avec un signalement particulier, et M. Lafaye n'a eu garde d'omettre ces deux mots. Une fois en si beau chemin, et c'est là le péril, on ne sait plus où s'arrêter. A force de regarder les mots au microscope pour y découvrir les moindres nuances, on finit par y voir ce qui n'y est pas. J'ai beau faire, entre *périphrase* et *circonlocution*, je ne puis trouver de différence, sinon que l'un nous vient du grec et l'autre du latin, et qu'à ce titre le second est toujours un peu plus français que le premier. J'en distingue moins encore entre *zéphire* et *zéphir*, quoiqu'on en rapproche *martyre* et *martyr* : ici du moins la distinction est consacrée par l'usage qui, en cela d'accord avec l'étymologie (1), reconnaît dans *martyre* le supplice d'un confesseur de la foi, et dans *martyr* le confesseur lui-même. Mais quand l'usage ne parle pas très haut, ne nous hâtons pas d'atta-

(1) *Martyrium, martyrii, — martyr, martyris.*

cher un sens particulier à d'insignifiantes variétés d'orthographe.

Pour éviter l'abus des distinctions arbitraires, l'important est donc de savoir à quel point l'usage s'est prononcé, et cela surtout dans le style des bons écrivains. Aussi notre auteur a-t-il voulu soigneusement recueillir les décisions de ce genre en lisant, la plume à la main, tous nos classiques et les meilleurs écrivains du second ordre. L'abondance des exemples et des citations est une des qualités qui recommandent le plus son Dictionnaire. Et cependant voyez où la passion peut entraîner les plus sages esprits; voyez comme les synonymistes, ces nouveaux législateurs de la langue, oublient facilement l'autorité suprême de l'usage ! Il arrive à M. Lafaye d'écrire quelque part que « Girard travaillait pour l'avancement d'une langue *imparfaite* » et d'opposer à cette langue le français « parvenu à son point de maturité. » J'ai lu à deux reprises pour m'assurer que je ne me trompais pas. Quoi ! le français, après Pascal, Bossuet, La Bruyère et Fénelon, n'était pas encore une langue parfaite? Quand donc le serait-il devenu ? et l'écrivons-nous mieux aujourd'hui parce que nous ne suivons, en matière de synonymie, que « des principes de distinction non plus instinctifs et partant arbitraires, mais scientifiques et par conséquent légitimes et sûrs (1)? » M. Lafaye ne le pense pas plus que nous sans doute : c'est lui-même qui dit ailleurs : « La justesse em-« ploie les mots qu'il faut, la précision n'emploie que les « mots qu'il faut, et l'exactitude emploie tous les mots qu'il « faut... Avec trop de *justesse*, le style deviendra austère et « timide, on ne se permettra ni saillie ni métaphore...; « avec trop de *précision*, on sera d'une excessive sobriété,

(1) Introduction, pag. LXVII.

« sec, maigre, écourté, d'une clarté mathématique ; avec « trop d'*exactitude*, on sera minutieux et ennuyeux. » Cet aveu me suffit; l'exactitude même a donc ses dangers, et le propre effet d'un traité des synonymes est de pousser outre mesure à l'exactitude en multipliant les définitions. Les définitions, elles sont incomplètes et trompeuses dans les meilleurs Dictionnaires. M. Lafaye a le droit de s'en plaindre, et, ce qui est mieux encore, il a le mérite d'en donner d'excellentes et par centaines. Gardons toutefois que son succès même n'accrédite une confiance trop commode. On croirait bientôt que l'art d'écrire est un département des sciences exactes, et l'étude des synonymes irait ainsi contre le but qu'elle se propose, qui est avant tout d'améliorer la pratique d'une langue. Déjà je vois qu'elle ne porte pas bonheur à ceux qui s'en préoccupent trop vivement. Les plus habiles n'ont pas échappé à cette fâcheuse influence. Étrange infirmité que celle de l'esprit humain ! On poursuit avec une sagacité patiente la justesse de l'expression jusque dans le plus petit détail, on pèse les mots à la balance de précision, et pendant qu'on s'épuise à fournir aux autres les moyens de bien parler, on tombe soi-même en un autre péché. Le style du *synonymiste* se hérisse de mots techniques, s'embarrasse en de laborieux détours, et, pour être trop scientifique, cesse par moments d'être littéraire. C'est là, je l'avoue, un défaut parfois sensible parmi ces trésors de fine et solide littérature accumulés dans le nouveau *Dictionnaire des Synonymes*. Un objet difforme est, me dit-on, un objet « esthétiquement imparfait ». C'est celui qui blesse « le goût ou le sentiment du beau ». Mais si la seconde définition explique ce qu'il faut, à quoi bon la première? L'*esthétique* est déjà un mot qui, je l'avoue, ne me plaît guère ; mais enfin il a droit de cité. Du moins n'en tirons pas ce fâcheux adverbe *esthétiquement*,

qui n'est bon à rien dans notre langue. En général, la longueur ou la brièveté des phrases ne se mesure pas au nombre des syllabes. Les géomètres connaissent une ligne courbe, la cycloïde, par où les corps descendent plus vite que par la droite qui en relierait les deux extrémités. Il y a de même telle périphrase qui dira plus vite notre pensée que ne ferait un seul mot, pour peu que ce mot soit long et désagréable à nos oreilles. Que M. Lafaye me permette de recommander ce phénomène à son attention de philosophe observateur. Ce serait la matière d'une addition curieuse à son chapitre sur la *périphrase*.

Mais ce sujet me rappelle une lacune que j'ai découverte avec surprise dans son livre. Se peut-il que M. Lafaye n'ait pas trouvé place quelque part pour les mots *équivalent* et *synonyme?* Ces deux-là, certes, méritaient de n'être pas oubliés, surtout dans les excellentes pages que l'auteur consacre à la langue philosophique. Je réclamerai aussi pour *philologue*, qui n'équivaut pas précisément à *grammairien*, quoi que pensent les gens du monde, et que les imprimeurs confondent si souvent avec *philosophe*. M. Lafaye refuse avec raison à l'usage certains mots peu utiles qui tendent à s'y introduire par l'ignorance du mot propre ou par simple pédantisme ; il aurait tort, ce me semble, de s'obstiner contre ce nom de *philologue*, que pour sa part il porte si bien.

Signaler ces accroissements de la langue en la contrôlant d'ailleurs avec sévérité, c'est aussi faire l'histoire des idées et des mœurs, c'est quelquefois faire une sorte d'enquête assez piquante sur les vicissitudes et les caprices de notre goût national. Le *Dictionnaire des Synonymes* est à cet égard tout plein déjà d'intérêt. Il pourra l'être plus encore si, en élaguant çà et là certain luxe d'analyses, on y trouve place pour quelques additions. Par exemple, M. Lafaye

montre bien quelque part ce que nos ancêtres appelaient un homme *personnel*, et ce que nous appelons depuis le dix-huitième siècle un *égoïste*. Je m'étonne qu'il n'ait pas remarqué une autre nouveauté, introduite par l'usage au siècle dernier. On disait autrefois *se défaire* ou *se donner la mort*, et l'homme coupable de ce crime était le *meurtrier de soi-même*. (Saint-Simon dit d'un grand seigneur qui s'était perdu par ses folies : *tragique victime de soi-même*.) Ensuite, on appela cet homme l'*homicide de soi-même* puis le *suicide ;* et enfin *suicide*, comme *parricide* et *homicide*, désigna l'acte même du meurtrier. Quant au vilain pléonasme que l'usage consacre chaque jour sous nos yeux, *se suicider*, on ne le connaissait pas, il est vrai ; mais ne soyons pas à cet égard trop honteux de notre barbarie, car nos ancêtres ont dit *homicider*, que je trouve comme « vieux mot » dans le Grand Vocabulaire français de 1773, et dont nous nous passons bien aujourd'hui, sans être, je le crains, plus humains pour cela que nos pères.

Nouvelle preuve de l'éternelle vérité que les vers d'Horace ont rendue proverbiale :

> ....Ita verborum vetus interit ætas ;
> Multa renascentur quæ nunc cecidere, cadentque
> Quæ nunc sunt in honore vocabula.....

Combien est rapide ce mouvement du langage qui amène ou emporte les mots, tour à tour les mutile ou les allonge, en augmente ou en amoindrit le sens, on peut le voir rien qu'en rapprochant les diverses éditions données par Girard de son petit livre, et surtout en comparant la première avec le livre de M. Lafaye. En 1718, « *copie* se dit pour la » peinture, *modèle* pour le relief... Les tableaux de Raphaël » ont de l'agrément jusque dans les mauvaises copies : les » simples modèles de l'antique qui sont au Louvre, n'y

» figurent pas moins bien que les originaux des pièces mo-
» dernes. » M. Lafaye voit là une erreur de son devancier; n'est-ce pas plutôt le témoignage d'un changement dans la langue? Comment croire qu'un aussi habile homme que Girard se soit mépris à ce point sur les usages de son temps?

Aussi regrettera-t-on peut-être avec moi que non seulement ces témoignages, mais tous les articles de Girard, articles si précis d'ordinaire, et d'un tour souvent si ingénieux, ne se trouvent pas textuellement reproduits dans le nouveau *Dictionnaire des Synonymes*. Ils y auraient leur utilité; ils y auraient encore par le contraste un charme particulier pour les gens de goût.

Mais n'est-ce point assez de critiques et de petites exigences envers un auteur pour qui je professe la plus haute estime, et à propos d'un livre que je voudrais voir entre les mains de tous ceux qui aiment notre langue et son histoire? En tout cas, M. Lafaye pourra s'accuser un peu de ma franchise : c'est là un exemple qu'il m'a donné. Sa ferme critique va droit à la vérité, discutant sans mesquines précautions, et au besoin écartant résolûment les opinions les plus considérables par le nombre ou l'autorité de leurs défenseurs. Dieu merci, cela n'a point nui à son succès. M. Guizot s'est plû noblement à encourager, dès ses débuts dans cette carrière, le jeune savant qui l'aidait avec sincérité à réparer ses erreurs grammaticales de 1809. L'Académie française a bien voulu accueillir la dédicace d'un livre où son Dictionnaire est souvent corrigé. Cet échange de bienveillance et de liberté fait honneur à l'illustre Compagnie autant qu'à celui qu'elle adopte comme une sorte d'officieux collaborateur. Assurons-nous dans ces libérales habitudes de discussion, qui profitent également à la science, à la morale et au bon goût.

XIV

DE QUELQUES PROGRÈS RÉCENTS

DANS

L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE [1]

Les académiciens qui publièrent, en 1694, la première édition du Dictionnaire de l'Académie française, justifiant l'ordre qu'ils ont suivi pour la rédaction de cet ouvrage, disent dans leur préface :

« Dans cet arrangement des mots, on a observé de mettre les dérivez avant les composez et de faire imprimer en gros caractère les mots primitifs comme les chefs de famille de tous ceux qui en dépendent, ce qui fait qu'on ne tombe guère sur un de ces mots primitifs qu'on ne soit tenté d'en lire toute la suite, parce qu'on voit, s'il faut ainsi dire, l'histoire du mot, et qu'on en remarque la naissance et le progrez ; et c'est ce qui rend cette lecture plus agréable que celle des autres Dictionnaires qui n'ont point suivi l'ordre des Racines. »

On sait que l'accueil fait à ce gros livre ne justifia pas l'attente des auteurs, et, quoique l'on eût pris la peine d'ajouter à chaque volume un index alphabétique, qui ren-

(1) *Journal général de l'Instruction publique*, 1er février 1860.

voyait à la page et à la colonne pour chaque mot expliqué à son rang étymologique, le plaisir d'apprendre « l'histoire des mots » ne compensa pas auprès de la plupart des lecteurs l'ennui d'une recherche toujours un peu laborieuse. D'ailleurs, nous avions alors et nous avons encore peu de goût, en France, pour l'histoire des langues. L'étymologie n'était guère jusqu'à ces derniers temps que l'art de jouer au paradoxe avec les mots; n'ayant point de méthode, elle méritait à peine de s'appeler une science, et elle n'était pas pour cela plus en faveur auprès du monde. On la laissait volontiers aux pédants de profession. Dans l'enseignement de nos écoles, mise à la mode et seulement pour le grec, par le petit livre des *Racines* de Port-Royal, l'étymologie ne fut que tardivement appliquée à l'étude du latin ; elle ne le fut jamais, que je sache, avant notre temps, à l'étude du français. Quand l'abbé Girard publia, en 1718, son joli petit livre des *Synonymes français*, il se garda bien d'y mettre un seul mot qui ne fût de morale ou de littérature. Il invoqua l'usage, l'oreille et le goût des « honnêtes gens », surtout son propre goût, pour décider sur les nuances de sens que peuvent offrir les mots synonymes ; mais il ne remonta pas une seule fois à leur origine.

Les choses ont bien changé depuis ce temps. L'abbé Roubaud d'abord, puis M. Guizot, dans la préface d'un dictionnaire demeuré classique, nous ont peu à peu habitués à unir l'étude des synonymes avec celle de l'étymologie. Aujourd'hui, voici que M. Lafaye, pour nous donner un traité définitif de synonymie française, applique rigoureusement à cette étude une méthode qui consiste à distinguer les mots synonymes selon l'identité de leurs racines et l'analogie de leurs terminaisons : c'est-à-dire que désormais on ne pourra plus traiter à part ces questions de goût et de correction grammaticale, il faudra les soumettre à la

science étymologique. Un Dictionnaire des synonymes sera comme une partie du Dictionnaire étymologique de la langue.

Avant même que M. Lafaye eût publié son grand lexique, l'ouvrage qu'il avait commencé sur un autre plan et dont un premier volume a paru en 1843, avait suscité des imitateurs, et l'on avait songé à répandre le goût de ces études dans nos classes. Tel est l'objet que se propose M. Sardou dans ses *Etudes et exercices sur les Synonymes français*, manuel publié en double rédaction, l'une pour les maîtres, l'autre pour les élèves (1). En même temps, un maître habile, honoré par de longs succès dans l'enseignement, M. L.-C. Michel, étend à la langue française tout entière la méthode étymologique, dans le livre, également publié en double rédaction et qui a pour titre : *Etude sur la signification des mots et la propriété de l'expression*, ou *Cours complémentaire de Grammaire et de Langue française* (2). Chaque jour donc les professeurs sentent de plus en plus qu'il ne suffit pas d'enseigner une langue, même la langue maternelle, par des procédés simplement pratiques, et que la décomposition des mots est à la fois un bon exercice pour les jeunes esprits, et un des meilleurs moyens d'apprendre, avec l'orthographe, les nuances délicates de signification qu'il faut observer pour bien écrire.

Il est donc opportun, ce me semble, d'examiner les avantages d'une méthode vraiment assez nouvelle pour les maîtres comme pour les écoliers, d'en signaler les avantages et, s'il y a lieu, les inconvénients.

Et d'abord, il est fort juste de considérer la langue française comme un tout organique, développé selon certaines lois de dérivation et de composition. Quelle que soit, à ce point de vue, la différence du français et des langues syn-

(1) In-12. Paris, 1856, chez Dezobry et Magdeleine.
(2) Id., *Ibid.*

thétiques, telles que le latin, le grec ou l'allemand, cette différence n'est pas telle qu'on ne puisse utilement habituer les jeunes gens et même les enfants à reconnaître dans notre langue certaines flexions spécialement attribuées à l'expression de certaines idées. A part un bien petit nombre d'accidents, rien n'est fortuit dans les mots dont se compose un idiome ; rien surtout n'est moins fortuit que les ressemblances qui caractérisent certaines classes de mots. Ce n'est point par un effet du hasard que tant d'adverbes ou de noms en français se terminent en *ment*, tant d'adjectifs en *able*, en *ible* ou en *eux*. L'instinct nous prépare, mais l'éducation doit nous habituer mieux encore à sentir la valeur générique de ces désinences et, par conséquent, à employer avec justesse les mots qu'elles terminent. Aussi je loue fort l'idée principale qui domine la classification des synonymes par M. Lafaye et par M. Sardou, et qui a inspiré le livre de M. Michel. Tous évidemment s'efforcent de présenter et d'analyser le lexique français, comme les naturalistes présentent et analysent les produits de la végétation : c'est là le point de vue le plus élevé de la linguistique moderne.

Mais, dans l'application, ce principe comporte bien des réserves.

Quoiqu'il laisse de bonne grâce à M. Lafaye le périlleux honneur de parler aux savants de profession, M. Sardou prétend néanmoins ne pas s'adresser aux tout jeunes enfants ; il pense que les exercices sur la synonymie ne doivent commencer qu'après les classes dites de grammaire ; et comme, sans doute, il entend par là celles de nos lycées et de nos collèges, il compte bien ne s'adresser qu'à des enfants qui sachent déjà honnêtement le latin et même un peu de grec. Devant un auditoire de ce genre, on est encore à l'aise pour parler des synonymes en s'appuyant sur l'analyse étymologique. Par exemple, on peut expliquer sans

peine le sens de la finale *ment* dans les adverbes, où elle dérive du mot latin *mente* joint à un adjectif, et dans les substantifs où elle répond au suffixe latin *mentum;* on peut rendre compte du sens, souvent collectif, de nos noms en *ail*, par le pluriel latin en *alia* dont il dérive, comme :

Aumaille (archaïque)	de *animalia*
Bétail (bestail)	de *bestialia*
Muraille	de *muralia, etc.*

Mais si l'on s'engage dans cette voie, il faut la suivre jusqu'au bout et ne pas s'arrêter à des ressemblances trompeuses, comme lorsque l'on range le mot tout oriental *caravanserail* (ou plutôt *caravanseraï*) dans la même classe que *portail*, *éventail*, etc. (1).. Il ne faut pas laisser croire que les suffixes et les préfixes latins conservent toujours dans nos mots français le sens qu'ils ont dans la langue mère, lorsque, même en latin, le progrès des temps en a souvent affaibli la valeur. Par exemple, la particule *ad* n'offre plus aucun sens distinct dans les composés français *attendre*, *apprendre*, où le radical verbal tiré du latin se comporte pour nous comme s'il était simple, parce que nous en avons, dans l'usage, perdu de vue l'origine. Il en est de même dans *attribuer* et *approcher*. Déjà, chez les Romains, une longue pratique avait, pour ainsi dire, fondu l'un avec l'autre, la racine verbale et le préfixe en un grand nombre de composés, qui prenaient ainsi dans la langue le rôle d'autant de mots simples. Lorsque *deliberare* signifiait « peser dans une balance » (de *libra*, *libera*), la particule *de* pouvait y avoir un sens bien déterminé (2). Mais, lorsque ce verbe passa du sens primitif au sens figuré, le seul que

(1) M. Sardou, *Nouveau Dictionnaire des Synonymes français*, p. 11.

(2) Comparez *pensare*, fréquentatif de *pendere*, « peser », qui nous a donné en français *penser*, par une dérivation de sens tout à fait analogue.

connaisse la langue classique, la syllabe *de* ne forma plus qu'un seul tout avec le radical *liber* ou *libr*, comme elle fait aujourd'hui dans le français *délibérer*. La même observation s'appliquerait au verbe *delectare*, d'où notre verbe français *délecter*. Au contraire, dans le français *délier*, formé, en France même, de *de* et de *lier*, mais non directement du latin *deligare*, la particule *de* a une force négative que nous sentons très nettement, tandis que dans le latin *deligare*, le sens positif de la particule *dé* est différent, et la force en est moins sensible. Il y a donc, dans ces rapports de nos vocables avec les vocables latins correspondants, des nuances fort délicates et fort importantes à observer. Des nuances semblables se retrouvent dans l'emploi des suffixes ou terminaisons.

La finale des adverbes en *ment* dérive d'abord de l'ablatif *mente* joint à des adjectifs comme *forti*, *tenera* ou autres, qu'une logique naturelle en avait souvent rapprochés. Mais une fois cette locution adverbiale consacrée pour des idées relatives à certains états de l'âme, elle s'est peu à peu étendue à d'autres idées, et la forme *ment* a fini par caractériser une classe presque innombrable d'adverbes, les adverbes de manière. D'un autre côté, cette même terminaison *ment* représente encore, chez nous, la terminaison *mentum* du latin, c'est-à-dire un véritable suffixe qui n'a jamais eu (du moins que l'on sache) le rôle d'un mot distinct dans la langue des Romains. Ici encore l'étymologie, si elle ne tient pas compte des temps et des lieux, ou, en d'autres termes, si elle ne s'allie pas avec l'histoire, devient pour les jeunes esprits un guide bien trompeur. Souvent elle prête aux éléments de notre langue une fausse symétrie (1), et elle explique la formation des mots par des procédés tout artificiels.

(1) Voyez *Etudes et exercices sur les Synonymes français*, p. 61 et 66 où, à propos du mot *ossement*, il suffisait d'observer que ce mot vient du bas latin *ossamentum*.

Souvent aussi elle pèchera par un défaut opposé ; je veux dire qu'elle méconnaîtra dans cette même langue certains procédés où la synthèse antique est encore sensible. Ainsi je ne me résigne pas à voir la terminaison *fice* placée à côté de *ure* comme un simple suffixe, même quand on m'avertit entre parenthèse que *fice* vient de *facere* (1). Les mots qui se terminent par ces deux syllabes ne sont pas de simples dérivés, ce sont des composés, qui nous sont parvenus tout faits sans doute, mais où nous distinguons encore assez nettement la présence de deux racines, comme dans *bénéfice*, *maléfice*, *artifice*, *orifice*. N'effaçons pas dans le français ces traces, visibles encore, de l'organisme latin, et puisque nous recourons à l'analyse, habituons les écoliers à pratiquer familièrement, même dans leur grammaire nationale, la distinction si importante, en grec et en latin, entre le procédé de la dérivation et celui de la composition.

Une erreur conduit à une autre. Pour n'avoir pas observé assez attentivement les lois de la formation des mots dans la langue latine, on arrive à des méprises d'étymologie assez graves. Par exemple, on dérive « subsister » de *sub stare*, et « exister » de *ex stare;* or le premier vient nécessairement de *subsistere ;* le second vient de *existere*. *Substare*, s'il nous avait donné un verbe français, l'aurait donné sous la forme *souster* ou *souter*, de même, *exstare* aurait donné *exster* ou *ester* (2).

Mais si la méthode étymologique est déjà d'une application délicate dans les classes supérieures des lettres, combien il est plus difficile encore de l'appliquer devant les

(1) *Études et exercices sur les Synonymes français*, p. 85.

(2) On sait que ce dernier existe, dans le style judiciaire, mais il y est dérivé de *stare* avec l'addition euphonique de la voyelle initiale, comme dans *école* de *schola*, *éponge* de *spongia*, etc.

écoliers qui sont ou que l'on suppose étrangers à toute connaissance du grec et du latin. C'est pourtant ce que M. Michel se propose dans son livre, c'est ce qu'il fait chaque jour dans un enseignement dont le succès remarquable dure depuis plusieurs années. M. Michel apprend à ses élèves la signification des mots à l'aide d'une analyse qui en isole successivement les préfixes, les racines et les terminaisons ; il facilite ainsi pour eux le travail de la mémoire, il leur donne dans la pratique de leur langue une précision et une sûreté que de bons juges constatent et admirent chaque jour. J'aime à rappeler ces excellents résultats, et je rends à l'habile professeur tous les hommages qu'il mérite. Mais, son livre à la main, je demande si les artifices de sa méthode n'accréditent pas un certain nombre d'erreurs qui, pour être surtout historiques, n'ont pas moins d'importance.

M. Michel considère notre langue comme un tout homogène, ou comme un ensemble d'éléments qui s'unissent d'après des lois toutes françaises pour former des mots. A ce point de vue, la préposition grecque ἀπό (*apo*), et la préposition latine *ab*, σύν (*syn*) et *cum* sont des préfixes français au même titre les uns que les autres; les terminaisons *ique*, *iste*, *ible*, *able*, etc., quelle qu'en soit l'origine, sont des suffixes français ; les lettres *onym* qu'on retrouve dans *homonyme*, *synonyme*, etc., forment un radical français. Quelquefois seulement, une note ou une courte parenthèse nous avertit de l'origine de ces radicaux ou de ces affixes ; mais cela ne peut guère tirer à conséquence puisqu'on s'adresse à des auditeurs à qui sont inconnus les idiomes classiques de l'antiquité. Ainsi, ce que les Grecs faisaient jadis pour leur langue nationale, et cela par ignorance ou par dédain des autres langues, on le fait ici, pour le français, sans méconnaître le grec et le

latin, mais en les écartant de propos délibéré, en vue d'un enseignement tout spécial. Cela posé, voyons par un exemple pris au hasard où conduit la nouvelle méthode.

Pages 113 et suivante, dans une série de mots, dont je ne transcrirai que les principaux, *me* représente la racine qui exprime l'idée de « mesure » sous trois formes principales :

Mes dans *mesure* et ses dérivés ;

Mens dans *mensurable* et ses dérivés ou composés ;

Met, dans *mètre* et ses dérivés ou composés.

Or, *mes* est l'abréviation française de la syllabe latine *mens* dans *mensura;*

Mens est la transcription en français de cette même syllabe latine dans *mensurabilis ;*

Met est la transcription du grec μετ dans le mot μέτρον.

Ces trois syllabes ont assurément une seule et même racine ; mais les deux dernières viennent dans notre langue d'une importation savante, et elles le montrent par leur identité avec la syllabe latine et avec la syllabe grecque dont on les a respectivement transcrites. *Mes* est seule une racine de forme française, en ce sens que le mot *mesure* d'où nous la détachons est venu du mot latin *mensura* par une altération, irréfléchie, populaire et fort ancienne. S'il en est ainsi, peut-on considérer *mesure*, *mesurable*, *mètre* et leurs dérivés respectifs, comme des produits du sol français, si j'ose m'exprimer ainsi, et peut-on les rapprocher l'un de l'autre à ce titre et sur la même ligne ? Quelle étrange idée devront avoir de leur langue des enfants qui la voient ainsi altérer ses radicaux sans raison apparente ? L'histoire seule pourrait dire ces raisons ; or l'histoire est formellement écartée de la méthode que nous examinons.

Autre exemple. Voici, page 115, un même radical qui est tour à tour :

Fai dans *faire*, *faisant*, etc. ;
Fac dans *façon*, *facile*, etc. ;
Fact dans *facteur*, etc. ;
Fi dans *artifice*, etc. ;
Fé dans *fécond*, etc.

Sans parler de l'erreur que renferme ce dernier rapprochement, et qu'il serait trop long de démontrer ici, je ne comprends pas que la théorie seule puisse rendre compte de toutes ces diversités. Pour les expliquer, il faut les remettre chacune à leur date ; travail bien long, direz-vous, pour tous les mots de notre langue, mais qui heureusement n'a pas besoin, pour être utile, d'être poursuivi jusque dans le détail. Il suffirait, en effet, de *raconter* aux enfants, une fois pour toutes et par ses traits généraux, l'histoire de la langue française, comme on leur raconte l'histoire du peuple qui la parle ; il suffirait de joindre à ce récit quelques séries de mots rangés selon les analogies de leurs origines. Cela détruirait sans doute la symétrie toute superficielle qu'on établit entre cent mots de dates et d'origines diverses ; mais cela expliquerait la diversité même de leurs formes ; en tout cas, la vérité y gagnerait, et la vérité vaut bien qu'on lui sacrifie un arrangement commode, mais trompeur. Le sacrifice, d'ailleurs, ne serait pas si grand qu'il semble au premier abord ; car la nouvelle méthode ne donne pas toujours à la clarté ce qu'elle ôte à la vérité historique. Que l'on relise, par exemple, les pages où M. Michel explique à son élève comment le verbe *instruire* signifie « enseigner (1) ». Le moindre diction-

(1) On me rappelle, au moment de livrer cet article à l'impression, que M. Helleu ayant présenté déjà quelques objections contre la méthode étymologique de M. Michel, dans le *Journal général de l'Instruction publique*, du 4 septembre 1858, M. Michel y a répondu dans le *Conseiller de l'Enseignement public*, du 15 mai 1859. Je viens de relire l'article de M. Helleu et de lire

naire latin, en énumérant le sens classique de *instruere* (d'abord « amasser dans » puis « pourvoir de » « préparer, etc. »), nous met sans peine sur la voie du sens que le mot *instruire* a aujourd'hui en français. La nouvelle méthode aboutit, après de longs détours, à m'apprendre que « *ins-* « *truire*, c'est *élever dans l'esprit*, avec des idées et des « connaissances, un monument intellectuel semblable au « monument matériel que l'architecte élève sur le terrain « avec des matériaux de pierre, de métal et de bois. » L'histoire véritable du mot, simplement et brièvement exposée, nous amenait plus vite à une explication moins contestable. Que si l'on ne veut pas recourir au Dictionnaire latin, alors il vaut mieux faire comme les académiciens de 1694 qui, dans leur Dictionnaire par ordre de racines, font de *instruire* un mot racine, et réservent pour une autre série *construire* et *détruire*. Ils donnent d'ailleurs dans leur préface l'excuse assez raisonnable de cette méthode, à moitié pratique, à moitié historique.

L'enseignement élémentaire ne peut pas, ne doit pas tout dire; mais du moins faut-il souhaiter qu'il n'apprenne rien aux jeunes écoliers, qui ne soit un jour confirmé et développé par un enseignement supérieur.

la réponse qui lui est adressée; cette lecture, je dois le dire simplement, n'a pu que me confirmer dans les opinions que j'exprimais ci-dessus.

XV

PRÉFACE DU DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE

Publié en 1869 par M. A. Brachet.

Le livre et l'auteur que je suis prié d'introduire devant le public n'ont guère besoin de ma recommandation. Tout jeune encore, M. A. Brachet s'est fait apprécier par deux publications qui lui ont valu l'estime des connaisseurs (1) : une *Grammaire historique de la Langue française*, déjà parvenue chez nous à sa troisième édition, déjà traduite en anglais, et cela par l'université d'Oxford, puis un mémoire savant et méthodique sur ce qu'on est convenu d'appeler, chez nous, en étymologie les *Doublets*, ou dérivés à double forme, sont des garanties suffisantes pour le nouveau *Dictionnaire étymologique de la Langue française;* on sait d'avance par quels travaux l'auteur s'est préparé à écrire ce livre, avec quel excellent esprit de critique il a dû le rédiger. Il est donc superflu d'insister ici sur des mérites que reconnaîtra facilement tout lecteur attentif. Mais il

(1) Ces deux ouvrages ont obtenu de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres une mention honorable, dans le concours de 1869, pour les Antiquités de la France.

peut être opportun de présenter un aperçu des progrès les plus récents de la science même dont ce manuel représente, sous une forme très simple et presque élémentaire, l'état le plus avancé. C'est ce que je me propose de faire en quelques pages. L'occasion m'est bonne, et je suis heureux qu'on ait bien voulu me l'offrir, de fixer, surtout en ce qui touche la France, les principaux souvenirs d'un mouvement d'études auquel, depuis trente ans, j'ai pris tout juste assez de part pour le bien connaître, trop peu pour l'apprécier avec la préoccupation d'un sentiment personnel.

L'Étymologie, c'est-à-dire l'explication du vrai sens des mots par leur histoire, est une des sciences les plus anciennes à la fois et les plus neuves dans les écoles de l'Europe civilisée. C'est une des plus anciennes, car les Grecs s'y sont essayés de très bonne heure, et les Romains l'ont cultivée après les Grecs, les peuples modernes après leurs maîtres grecs et romains. C'est une des plus neuves, car la méthode, qui seule constitue vraiment une science, n'a été que tout récemment appliquée à ces recherches. Chez nous, en particulier, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'étymologie n'était guère qu'une sorte de divination, pratiquée avec plus ou moins de bonheur par des esprits ingénieux, qui n'y suivaient aucune règle précise : l'ordre, s'ils y mettaient quelque ordre, était celui qu'impose aux faits la conception abstraite d'un système. Chaque étymologiste, obéissant à une idée préconçue, y ramenait bon gré mal gré l'explication des mots : nul concert, nul accord entre les savants, point de résultats qui fussent communément acceptés. Le public impartial et judicieux, frappé de ces contradictions, prenait le parti d'en rire, et c'était justice. L'*art* étymologique, comme on l'appelait volontiers alors, restait frappé d'un discrédit trop légitime.

Le bon sens d'un philosophe et d'heureuses découvertes arrivant à propos ont enfin amené une réforme salutaire et qu'on peut appeler définitive. Dans l'article *Étymologie* de l'*Encyclopédie*, Turgot, avec une sagacité remarquable, démontra que l'organisme des mots, comme tout organisme naturel, doit être observé sans esprit de système; que, dans leur analyse, les radicaux et les terminaisons doivent être étudiés avec une attention également scrupuleuse ; que l'histoire extérieure des langues éclaire celle de leurs évolutions grammaticales, etc. C'était fonder vraiment la *science* étymologique, et, du même coup, raffermir, en les élargissant, les bases de la Grammaire générale, qui jusque-là reposait sur les spéculations de la logique plutôt que sur l'observation des phénomènes.

Peu de temps après, la découverte du sanscrit nous faisait voir une langue où les grammairiens, moins occupés de la logique abstraite que de l'analyse des radicaux et des flexions, avaient apporté à l'étude des mots une finesse et une précision merveilleuses. Ce devait être pour nos grammairiens routiniers de l'Occident une véritable révélation ; ce devait être l'origine d'une réforme féconde.

Le profit de ces conseils et de ces exemples s'est pourtant fait attendre, et il a été d'abord plus sensible pour la théorie comparative des idiomes de l'Inde et de l'Europe que pour la philologie romane.

Par l'effet d'une ambition bien naturelle à l'esprit humain, on voulut d'abord trop embrasser, au risque de mal étreindre. Les rapports intimes d'étymologie entre le sanscrit et les principaux idiomes de l'Europe étaient à peine signalés que la curiosité des philologues s'y attacha et les fit ressortir, avec l'ensemble des conséquences qui en découlent pour l'histoire des races d'origine aryenne. Puis, d'une généralité trop large et par cela même superficielle,

on se réduisit à des études plus spéciales. On isola, dans la grande famille aryenne, des groupes de langues, pour en étudier comparativement l'organisme. C'est ainsi que Lassen et Eugène Burnouf rapprochèrent le sanscrit des dialectes populaires qui en sont dérivés dans la presqu'île de l'Inde (1826-1827) ; c'est ainsi qu'Eugène Burnouf démontra les rapports du sanscrit avec le plus ancien idiome de la Perse, tel qu'on le trouve dans les livres du Zend-Avesta (1833 et années suivantes). Les idiomes germaniques furent soumis par J. Grimm à la plus pénétrante analyse, qui en dégagea les lois d'une phonétique régulière dans ses procédés instinctifs (1819 et années suivantes). Raynouard esquissa d'une main déjà ferme, malgré quelque inexpérience, sa *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours* (1821).

Sous la direction ou plutôt encore sous l'impulsion du vif esprit de Raynouard, la philologie romane a pris chez nous d'assez rapides accroissements, auxquels contribuèrent, pour une part et dans des conditions inégales, l'École des Chartes, l'Université et la science que je puis appeler libre, en ce sens du moins qu'elle ne relève d'aucune tradition scolaire.

Grâce à des cours spéciaux pour le déchiffrement des vieilles écritures, pour l'étude du latin barbare et du français naissant, que nous présentent les diplômes du moyen âge, l'École des Chartes, depuis l'organisation de 1829, a développé chez nous le sentiment historique dans l'étude des langues. D'excellents maîtres y ont formé des disciples, dont quelques-uns sont devenus aujourd'hui leurs rivaux dans l'art d'étudier les variétés successives des mots et la logique secrète qui dirige leurs évolutions grammaticales. Là, on s'est habitué à considérer avec le même respect et

la même curiosité les premières ébauches et les formes les plus parfaites de notre langue ; on a réfuté pour toujours l'erreur qui faisait dater du seizième siècle notre avènement à la vie littéraire ; on a montré que le moyen âge, du onzième au treizième siècle, eut une brillante floraison poétique, que le français et même plusieurs dialectes français s'y épanouirent déjà réguliers, déjà riches, déjà brillants. La *Bibliothèque de l'École des Chartes* (1839 et années suivantes), surtout remplie de documents et de dissertations historiques, ne donne qu'une idée imparfaite des savants cours de philologie néo-latine qui ont si largement contribué à l'éducation de nos jeunes archivistes. C'est dans les éditions de vieux textes français et dans de trop rares opuscules publiés par M. Guessard, par M. J. Quicherat, par leurs élèves, comme MM. Gaston Paris et Paul Meyer, que l'on peut apprécier les heureux effets d'un tel enseignement.

A ces études pourtant manque parfois une suffisante connaissance de l'antiquité gréco-latine, c'est-à-dire du fond de culture savante, unie aux traditions indigènes, sur lequel s'opéra le développement des langues et des littératures du moyen âge. Sous ce rapport, l'École Normale, où les lettres anciennes sont plus spécialement enseignées, pouvait, par la comparaison du grec et du latin classiques avec le français, apporter quelques éléments à la critique dans l'étude des idiomes néo-latins. Par malheur, la grammaire n'y fut, pendant longtemps, enseignée qu'en vue de la pratique, en vue de l'explication des auteurs. M. Eugène Burnouf avait été appelé à faire dans cet établissement (1829-1833) un cours de grammaire comparée, qui fut, en son genre, le premier dans notre pays. L'essai, trop vite interrompu, ne réussit qu'imparfaitement. L'éminent linguiste fut, dit-on, gêné par un règlement trop peu

libéral dans cette laborieuse et difficile expérience : il n'osa pas rompre avec la *grammaire générale* telle qu'on l'entendait au dix-huitième siècle ; ou du moins, il n'eut pas le temps de développer ce que son érudition et sa critique avaient de plus original. Les rédactions de son cours sont restées dans l'École un précieux souvenir de ses efforts, plutôt que le monument d'une doctrine durable. Repris, six ans plus tard, avec un zèle qui suppléait autant que possible, à l'infériorité du savoir et du talent, l'enseignement de la grammaire à l'École Normale se perfectionna, durant plus de vingt ans, se rattachant de mieux en mieux au principe de la comparaison historique des langues. On en peut juger par le manuel que le professeur chargé de cet enseignement publia, en 1853, sous le titre de *Notions élémentaires de Grammaire comparée*, et qui s'améliora sans trop s'étendre dans plusieurs éditions successives. Le maître actuel de la Conférence de grammaire, M. Ch. Thurot, n'en a certes pas amoindri les doctrines ; il les a plutôt étendues et affermies. Il est, d'ailleurs, bien secondé, à cet égard, par plusieurs de ses collègues dans les autres conférences.

De 1841 à 1843, les conférences d'allemand avaient reçu dans le même sens un heureuse impulsion. M. Ad. Regnier, qui, comme helléniste éclairé par la connaissance du sanscrit, venait de nous donner pour la première fois une bonne théorie de la formation des mots grecs (1840), appliqua, mais pendant trop peu de temps, sa méthode si claire et si sûre à la langue allemande rapprochée de ses principales sœurs dans la famille germanique.

Toutefois, les fruits de ces divers enseignements se produisirent lentement au dehors : chaque année, quelques jeunes professeurs partaient de l'École pour répandre dans les lycées les leçons de leurs maîtres, selon la mesure ap-

propriée aux besoins des classes. Parmi eux, un petit nombre se hasardaient à approfondir les doctrines recueillies dans nos conférences, à les appliquer au renouvellement des livres classiques : quelques éditions de textes plus corrects et mieux annotés, quelques grammaires où l'innovation utile pénétra peu à peu, mais timidement encore, sont les seuls témoignages publics d'un travail qui n'a pas été stérile, mais dont le profit se renfermait dans l'enceinte même de nos lycées. Le nouveau *Manuel des Racines grecques et latines*, par M. Anatole Bailly, est le premier ouvrage considérable qui se rattache à l'enseignement de l'École Normale. Je n'ose pas faire remonter si loin la louable pensée d'un cours d'histoire de la langue française au collège Chaptal, pensée dont M. Monjean, le directeur, partagea l'honneur avec le professeur, M. Pellissier. Ce dernier, qui a résumé son cours dans un intéressant *Tableau historique* de la formation et des progrès de notre langue, n'avait passé que quelques mois à l'École Normale. Il n'a guère trouvé que dans les livres la tradition des leçons que je commençais l'année même où il entrait comme élève dans cet établissement. On signalerait plus justement dans les profonds travaux de M. Lafaye sur les synonymes français (1841 et 1858), le souvenir du cours, qu'il avait pu entendre, de l'illustre E. Burnouf. Mais surtout l'École doit rappeler avec satisfaction que c'est dans ses conférences que se décida la vocation de M. Michel Bréal, traducteur de la *Grammaire comparée* de F. Bopp (1866 et années suivantes) et déjà maître lui-même dans la science comparative des langues.

Mais ces études ont eu d'autres représentants que les disciples et les maîtres des écoles dont je viens de parler.

Fauriel, par ses leçons à la Faculté des lettres sur la littérature provençale (1831 et années suivantes, leçons pu-

bliées en 1846) ; J.-J. Ampère, par ses leçons au Collège de France et par son livre sur la formation de la langue française (1841), marquent tantôt un progrès certain sur les théories et la méthode de Raynouard, tantôt un effort méritoire pour attirer et diriger l'attention publique vers les problèmes de la grammaire historique, et pour accréditer chez nous les travaux des Allemands, surtout ceux du célèbre Diez, sur les idiomes néo-latins. C'est leur exemple, c'est leur succès qui devait, plus tard, suggérer à M. Fortoul la création d'une chaire de langue et de littérature romane au Collège de France (1852), et faire appeler à cet enseignement un vétéran de l'érudition en ces matières, M. Paulin Paris. D'un autre côté, M. Littré prenait librement sa place auprès et souvent au-dessus de ces heureux initiateurs, par ses mémoires successivement publiés dans le *Journal des Savants*, et qui forment aujourd'hui une juste *Histoire de la Langue française*, et par la laborieuse entreprise de son Dictionnaire. Tous ces noms célèbres ne doivent pas faire oublier des noms plus modestes : M. Obry d'Amiens, qui sur le sujet du *participe passé*, nous a donné le premier modèle, et un modèle excellent, de ce que les botanistes appellent une monographie (1851) ; M. Edél. Du Méril, auteur de l'*Essai philosophique sur la formation de la langue française* (1852) ; enfin d'Abel de Chevalet, qui mérita, en 1850, le prix Volney et plus tard l'un des prix Gobert, pour le livre, alors si neuf et toujours recommandable, qu'il a intitulé *Origine et formation de la Langue française*. Ces livres ont beaucoup servi à ceux qui devaient un jour les dépasser, par exemple, à M. Camille Chabaneau, auteur d'une si pénétrante étude sur l'*Histoire et la théorie de la conjugaison française* (1868).

La mention du prix Volney me rappelle à propos cette fondation (1821), confiée à une commission mixte où sont

en majorité les membres de l'Académie des Belles-lettres. Le programme du concours avait été d'abord inspiré par la philosophie du dernier siècle ; il a été judicieusement modifié par la suite, et il ne pouvait manquer de l'être, sous peine de demeurer stérile pour l'encouragement des études que le fondateur voulait promouvoir. La série même des ouvrages envoyés et des ouvrages couronnés à ce concours marquerait clairement aux yeux, si je la pouvais reproduire ici, la variété, la continuité, et quelquefois, il faut le dire, l'inégalité des progrès de la linguistique dans son domaine immensément agrandi depuis cinquante ans.

L'Académie française ne devait pas rester étrangère à ce mouvement d'active curiosité. En provoquant, à propos de Pascal, la révision de nos classiques, M. Cousin faisait rentrer la recension critique des textes dans notre éducation littéraire, où elle était depuis longtemps oubliée ou négligée. En mettant au concours la rédaction de Lexiques spéciaux de Corneille et de madame de Sévigné, l'Académie poussait les esprits studieux dans la même voie. Elle préparait pour les hommes de goût, pour les lexicographes et pour les historiens de notre langue, elle se préparait à elle-même d'excellents matériaux pour l'œuvre de son Dictionnaire, œuvre volontairement doublée, en 1858, par l'entreprise de son *Dictionnaire historique*.

C'est à la même classe de matériaux patiemment recueillis et judicieusement contrôlés qu'appartient le riche *Glossaire du centre de la France*, par le comte Jaubert, déjà parvenu (1864) à une seconde édition qui fait espérer encore d'utiles accroissements.

Rien qu'à parcourir les travaux qui se succèdent, en ce genre, durant les trente dernières années, on est frappé du progrès rapide et sûr qui s'est accompli. Sauf de rares ex-

ceptions, la linguistique s'est définitivement affranchie des vaines ambitions qui l'égaraient autrefois et, sur le terrain où elle se renferme, elle a défini sa tâche avec rigueur et précision ; elle ne sépare plus l'étymologie de la *phonétique* ou science des sons ; elle les éclaire et les confirme l'une et l'autre par l'étude des variations de l'orthographe. Ainsi elle pénètre de mieux en mieux dans la constitution organique des mots ; elle réussit à les classer selon leurs origines diverses et selon les dates de leur entrée dans l'usage ; chaque jour, elle réduit le nombre de ceux qui résistent à toute explication parce qu'ils résistent à toute analyse, et parce que la tradition historique de leurs formes diverses ne nous est pas parvenue. Il n'y a plus un bon esprit qui puisse méconnaître ce progrès.

Le nouveau livre de M. Brachet affermira, j'en suis sûr, la confiance du public dans les procédés qu'applique désormais la science des langues : il en accréditera plusieurs résultats nouveaux et déjà incontestables ; car, en les résumant tous, nouveaux ou anciens, avec ordre et clarté, il les rend tous abordables et à la jeunesse de nos écoles et aux gens du monde que leur inexpérience, en ces matières, rapproche quelquefois de la jeunesse. Je m'abstiendrai de donner des exemples à l'appui de ce jugement ; le lecteur n'aura qu'à tourner quelques pages pour les trouver dans l'*Avant-propos* et dans l'*Introduction* de M. Brachet ; il n'aura qu'à ouvrir le *Lexique* pour apprécier d'un coup d'œil l'heureux effet des saines méthodes. C'est vraiment plaisir de voir comment l'analyse étymologique des divers éléments de notre langue se trouve en donner l'histoire même ; comment cette analyse distingue le plus souvent avec certitude les problèmes insolubles de ceux qui peuvent recevoir une solution, indique les conditions de ces derniers, circonscrit l'inconnu et le resserre, pour ainsi dire,

par des rapprochements qui deviennent des découvertes. Le doute railleur n'a plus de prise sur la science ainsi constituée, ainsi pourvue de ses instruments légitimes, pas plus qu'il n'en a sur la physiologie et sur la botanique : il faut que les rieurs en prennent leur parti.

D'ailleurs, la curiosité, pour peu qu'elle soit sérieuse, trouvera dans les études grammaticales renouvelées par le perfectionnement des méthodes autant de charme et d'attrait qu'en eurent jamais pour l'imagination de nos ancêtres les rêves d'une étymologie aventureuse. L'étude seule de notre idiome, avec un guide aussi sûr que M. Brachet, conduira sans effort à celle des langues anciennes de la même famille. Le latin, en effet, et les langues qui en dérivent, offrent pour nous l'intérêt particulier d'une famille où la langue mère (c'est-à-dire le latin du temps de l'Empire) et celles qu'elle a produites sont également bien connues, où les témoignages abondent pour marquer, siècle par siècle, les caractères généraux et les variétés de l'évolution linguistique aujourd'hui arrêtée en Europe par l'imprimerie et par l'autorité des grandes littératures classiques. Familiarisé d'avance avec les principes de l'analyse comparative par l'application qu'ils reçoivent dans le riche domaine de la philologie néo-latine, tout homme studieux aura moins de peine à les appliquer au grec et au latin, à d'autres idiomes plus éloignés de nous, plus étrangers à nos habitudes ; à des idiomes dont la filiation et la parenté, toujours évidentes, sont pourtant moins faciles à définir. Ainsi par un retour heureux, la lumière qui nous est venue de l'Orient, se reflétera jusque sur les langues orientales de la famille indo-germanique : celles-ci nous sembleront moins la matière d'une érudition privilégiée ; nous les aborderons toujours avec prudence, mais avec sécurité, sachant d'avance qu'elles nous présenteront des phénomènes grammaticaux

régis par des lois analogues à celles dont nous avons éprouvé, pour les langues romanes, la rigueur et la certitude.

C'est là encore un heureux progrès des esprits auquel M. Brachet aura trop contribué pour n'avoir pas le droit de s'en applaudir.

XVI

SOCIÉTÉ

DES

ANTIQUAIRES DE NORMANDIE

DISCOURS PRONONCÉ A LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE 1866

MESSIEURS,

.....Permettez-moi de croire qu'en choisissant, cette fois, pour Directeur un helléniste de profession, vous l'autorisiez tacitement à vous entretenir aujourd'hui de ce qui se rattache plus spécialement à ses propres études. Si l'objet des vôtres est surtout la Normandie ancienne, d'autre part, l'esprit libéral de votre institution est de relier par une curiosité réciproque les diverses provinces de la France, et aussi ce que l'on peut appeler les diverses provinces de l'érudition ; c'est de renouer la chaîne des traditions à travers le temps et l'espace. Peut-être donc je n'aurai pas éludé mon devoir ni trompé votre attente, en vous entretenant ici de l'utilité générale des collections qu'on appelle des *musées*, et en prenant pour exemple nos musées de Paris. Je sais, d'ailleurs, qu'un tel entretien ne fera que renouveler devant vous des pensées dont vous êtes habituellement occupés.

Combien notre éducation classique reste étrangère à la connaissance des antiquités, ceux-là surtout le peuvent dire qui sont appelés à interroger des candidats au fameux grade de bachelier. Il y avait naguère, dans le programme de cet examen, une question pleine d'écueils redoutés, je veux dire celle où il s'agit des monuments originaux de l'histoire, des inscriptions et des médailles. Que de fois j'ai vu nos candidats embarrassés quand on leur demandait ce que nous apprennent des arcs de triomphe, non pas même ceux d'Athènes ou de Rome, mais ceux de Paris, comme la porte Saint-Denis ou la porte Saint-Martin! De même, en Normandie, on serait peut-être mal venu à leur demander ce qu'ils savent du théâtre de Lillebonne ou de celui de Vieux, que vos efforts ont récemment rendu à la lumière. Bien peu de nos élèves ont seulement jeté les yeux sur un médaillier; bien peu savent que les médailles sont presque toujours des pièces de monnaie, et que la monnaie, et comme œuvre d'art et comme instrument d'échange, est un des signes les plus directs de la civilisation du peuple qui l'emploie (1). Quant aux inscriptions, il est bien rare qu'on s'y arrête en parcourant notre Musée des Antiques; qu'au pied d'une statue de Vénus ou de Trajan, que derrière le groupe colossal du Tibre, on ait seulement regardé ces lignes de caractères grecs ou romains gravés sur une plaque de marbre. Nous étonnons fort nos écoliers, même les plus savants, quand nous leur apprenons qu'il nous reste encore, après tant de ravages du temps et de la barbarie, dix ou douze mille

(1) Le titre seul d'une lecture faite, en 1864, à Hanovre, dans la réunion des philologues allemands, par M. le professeur Piper (*Ueber die Einführung der monumentalen, insbesondere der Christlich-monumentalen Studien in den Gymnasial Unterricht*), prouve que le besoin que je signale est ressenti en Allemagne comme en France.

inscriptions grecques, peut-être cent mille inscriptions latines, et que ces textes, quelquefois très longs, contiennent une bonne partie de l'histoire ancienne. C'est qu'à peine quelques pages de cet immense chartrier ont passé dans nos livres classiques; c'est que les maîtres eux-mêmes le négligent trop souvent, et se bornent à l'étude des historiens et des annalistes de profession. On laisse aux académiciens ces « curiosités de l'érudition », comme on les appelle. Les académiciens, Messieurs et chers confrères, doivent être fort honorés de ce partage, mais ils ne l'acceptent pas sans regret. Eh quoi! parmi ces inscriptions, qu'on leur abandonne avec un respect mêlé, j'en ai peur, de quelque dédain, il y a des décrets rédigés pour le peuple d'Athènes, par Périclès ou par quelqu'un de ses illustres rivaux; il y a les états officiels de la marine athénienne au temps de Démosthène; il y a le testament politique de l'empereur Auguste; il y a un discours de l'empereur Claude, écrit pour justifier l'entrée des sénateurs gaulois, nos ancêtres, dans le sénat de Rome; il y a des oraisons funèbres, des correspondances administratives, des pièces de poésie et par centaines; maint souvenir et mainte forme de la vie antique à tous ses degrés de modestie ou de faste, de grandeur ou d'abaissement. Et tout cela ne serait pas de l'histoire? L'inscription était, avant l'invention de l'imprimerie, la meilleure garantie du souvenir. On gravait sur le marbre ou sur le bronze, on encastrait dans les murs des édifices publics ce qu'on minute aujourd'hui pour le déposer chez un notaire, ce qu'on imprime officiellement au *Moniteur* ou au *Bulletin des lois* (1). De là vient que le mot *stèle*, table ou *plaque* de

(1) Pour ne citer qu'un exemple, voyez comment saint Paul désigne le texte authentique de l'Ancienne Loi (II, Cor. III, v. 7) : ἐν γράμμασιν ἐντετυπωμένη λίθοις.

pierre est si souvent synonyme d'acte officiel chez les auteurs anciens (1). Ces textes épigraphiques sont donc (on peut le dire sans métaphore) les débris des archives privées et des archives publiques de la Grèce et de Rome.

Nos musées français sont peut-être parmi les moins riches de l'Europe en inscriptions, et pourtant, appréciez, je vous prie, ne fût-ce que par un rapide coup d'œil, l'étendue et la variété de leurs richesses. A Lyon, je vois les tables de bronze qui contiennent la moitié du discours de Claude, que je rappelais tout à l'heure et que Tacite a cru devoir résumer dans ses *Annales;* les inscriptions relatives au fameux autel où les soixante nations de la Gaule devenue romaine se donnaient rendez-vous pour honorer d'un culte commun la déesse Rome et l'Empereur; à Narbonne, le décret par lequel cette colonie s'engageait à honorer la divinité d'Auguste, du prince qui avait enfin pacifié et organisé la Gaule; dans votre pays même (je voudrais pouvoir dire au Musée de Caen), les précieux fragments de correspondance administrative gravés sur le Marbre de Thorigny.

Paris ne conserve, il est vrai, que peu de souvenirs des *Parisii*, nos ancêtres directs; mais si le musée des Thermes nous parle peu de nos vieux *Parisii*, en revanche, au moins, dans les salles du Louvre, nous retrouvons à chaque pas le souvenir de ces Grecs et de ces Romains, dont nous descendons par une filiation supérieure à celle du sang, je veux dire par la filiation des mœurs, des croyances, des institutions politiques, civiles et religieuses.

(1) Aristophane, *Acharniens*, v. 735; Arrien, *Expédition d'Alexandre*, II, 1, 4; etc. De là dans l'*Énéide* de Virgile (VI, vers 622) l'expression : *fixit leges.... atque refixit*, parce que ces sortes de plaques étaient accrochées aux murs des édifices publics, comme elles le sont encore dans nos Musées. Cf. Cicéron, *Philippiques*, XII, 5 et XIII, 3.

Dirigez-vous, avec moi, vers les galeries où sont déposés les plus anciens monuments de la sculpture grecque. Passons rapidement devant les antiquités de Ninive, toutes couvertes d'inscriptions cunéiformes, non pas qu'elles n'aient une haute importance, mais parce qu'elles parlent pour nous un langage encore bien obscur, malgré l'héroïque effort d'un déchiffrement déjà très avancé. Je n'oublie point ce qu'un jeune magistrat normand, M. Ménant, a fait pour éclairer ces mystères (1). Les juges compétents apprécient les solides qualités de sa méthode; ils le louent de nous avoir fait comprendre par des expositions lucides les procédés, souvent hardis, de l'interprétation philologique appliqués à ces vieux textes. C'est un problème si complexe et si délicat, que la recherche d'une langue inconnue sous une écriture également inconnue! Il ne faut pas être impatient envers ceux qui s'y hasardent, pourvu que leur esprit marche visiblement, de précision en précision, à la rigueur des démonstrations sans réplique. Mais enfin une habitude, qui est bien aussi une légitime prédilection, nous ramène malgré nous à des spéculations moins périlleuses. Accoutumés au solide terrain des langues classiques, nous craignons un peu ces sables mouvants du désert oriental, sous lequel la pioche intelligente des explorateurs retrouve les vieilles assises de tant d'édifices longtemps oubliés.

Nous nous sentons déjà plus à l'aise auprès des monuments phéniciens. Les inscriptions qu'on y déchiffre nous offrent les caractères d'un alphabet qui, sous des formes peu différentes, nous est familier dès l'enfance : c'est

(1) Il suffira de renvoyer, sur ce sujet, au volume intitulé : *Éléments d'épigraphie assyrienne. Les Écritures cunéiformes. Exposé des travaux qui ont préparé la lecture et l'interprétation des Écritures de la Perse et de l'Assyrie*, par M. J. Ménant, 2e édition; Paris, 1864, gr. in-8.

l'alphabet qui porte le nom presque populaire du vieux Cadmus (1). En voici un magnifique échantillon sur le cercueil d'Esmun-Azar, découvert dans les ruines de l'ancienne Sidon par un Français, et généreusement donné à notre Musée par un illustre savant français, le duc de Luynes (2). Nous avons là soixante lignes qui nous offrent peut-être la plus ancienne forme de l'écriture cadméenne. Quel homme, et quel inventeur, Messieurs, que ce Cadmus (pourvu toutefois qu'il ait existé)! En tout cas, quelle invention (collective ou personnelle, peu importe), que celle d'un alphabet de vingt lettres, répondant aux besoins de toutes les langues que l'on parle et que l'on écrit sur une moitié de notre globe! Et songeons-nous assez à l'immense bienfait d'une telle découverte, à la puissance d'un tel instrument de civilisation? Pour moi, Messieurs, quand je pénètre dans le riche dédale des écritures égyptiennes et des écritures assyriennes, je me sens plein de reconnaissance pour ceux qui dotèrent l'Europe d'un alphabet si différent, d'un alphabet commode, partout facile à reconnaître, même sous les traits divers que lui donne tour à tour la main du scribe phénicien, hébreu, grec, romain, osque, étrusque ou ibère (3). C'est bien là le véhicule de

(1) On sait qu'un livre aimé de l'enfance porte, chez nous, le titre *d'Étrennes de Cadmus* (par Me Mérigot), Paris, 1801 ; ouvrage réimprimé récemment par une petite-fille de l'auteur.

(2) Voir le Mémoire *Sur le sarcophage et l'inscription funéraire d'Esmun-Azar, roi de Sidon*, par le duc d'Albert de Luynes; Paris, 1856, in-fol., et les articles de M. Quatremère (*Journal des Savants*, 1856), et de M. Munk (*Journal Asiatique*, même année) sur cette publication. Cf. Dietrich, *Zwei sidonische Inschriften*..... Marburg, 1855, 8°.

(3) Les deux ouvrages les plus importants à consulter, sur les alphabets occidentaux dérivés de l'alphabet phénicien, sont : 1° le Mémoire de Kirchhoff, *Studien zur Geschichte der griechischen Alphabet* (Berlin, 1863); 2° le troisième volume avec l'Atlas du livre de M. Noël Des Vergers, intitulé l'*Étrurie et les Étrusques* (Paris, 1863-4). Cf. G. Geisles, *De Literaturæ phœnicicæ origine et indole*, 2e édit., 1857, in-4°, avec de nombreux tableaux.

ce que j'ose appeler la pensée européenne, de la pensée qui mène aujourd'hui l'humanité tout entière, qui a pour ainsi dire créé le nouveau monde et qui transforme l'ancien. Le Phénicien ou l'Hellène, quel qu'il soit, à qui nous devons notre alphabet, eut, au plus haut degré, le génie de notre race ; c'est le digne ancêtre de l'Allemand Gutenberg et du Français Ampère qui, sous nos yeux, a inventé le télégraphe électrique.

Dans une salle voisine de celle où repose le cercueil du roi de Sidon, un petit bas-relief archaïque nous présente la figure d'Agamemnon et celle de ses hérauts Talthybius et Epéus, avec les noms de ces trois personnages écrits en caractères grecs de la plus vieille forme, la plus voisine de l'invention primitive (1). Quelques pas plus loin, voici une liste de cent soixante-neuf noms de soldats grecs, morts pour le service d'Athènes en diverses expéditions de l'an 458 av. J.-C. On a peu de monuments datés d'une si haute époque. Plusieurs lettres y montrent une notable ressemblance avec les lettres correspondantes de l'alphabet romain du temps des Scipions : c'est là comme le symbole de l'antique parenté de deux peuples destinés à des fortunes si diverses, jusqu'au jour où le christianisme devait les réunir dans sa puissante unité.

Mais ce long catalogue nous apporte un autre genre d'instruction. Sur les inscriptions romaines réunies dans les salles voisines, et notamment dans celle qui renferme les monuments de l'Algérie romaine, partout je verrai des noms qui rappellent les travaux de la campagne ou de l'in-

(1) Sur ce monument et sur ceux de notre Musée qui seront cités plus loin, je renvoie une fois pour toutes aux deux ouvrages suivants : 1° *Inscriptions grecques et romaines du Musée royal du Louvre*, par le comte de Clarac (Paris, 1839, gr. in-8, extrait du *Musée de Sculpture antique et moderne*). 2° *Les inscriptions grecques du Musée impérial du Louvre*, interprétées par W. Fröhner. Paris, 1865, in-12.

dustrie, souvent de grossiers sobriquets. Au contraire, les noms athéniens rappellent tous des idées nobles ou pieuses, des idées de patriotisme, de gloire militaire ou civile, de courage ou de piété. L'élégance et le goût délicat des Athéniens se retrouvent jusque dans les noms qu'ils se donnent, et dont le sens échappe trop souvent à notre ignorance ou à notre inattention.

Une plaque de marbre, placée en face de ce monument funèbre, nous montre les qualités sérieuses de cette nation si passionnée pour le culte du beau : c'est une page de son histoire financière. Pendant la désastreuse guerre du Péloponèse, les besoins publics ont souvent forcé les Athéniens d'emprunter des sommes considérables au trésor de leur déesse protectrice, trésor déposé au Parthénon ; on y puisait pour les dépenses de la guerre et pour celles de la paix peut-être pour le luxe de ces fêtes qui assuraient la puissance d'Athènes par le prestige des lettres et des arts. Cet argent devait être fidèlement restitué : en voici le témoignage sur la pierre qui fut jadis envoyée d'Athènes à Paris par le comte de Choiseul-Gouffier ; le célèbre abbé Barthélemy en releva le texte et le publia pour la première fois, en 1792, avec un savant commentaire. Depuis ce temps bien des pièces du même genre ont revu le jour. Nous y avons appris par quels hommages de piété s'augmentaient, chaque année, ces richesses du trésor de Minerve ; avec quel soin elles étaient conservées, transmises de main en main, sous la garantie de scrupuleux inventaires. Rapprochés, éclairés l'un par l'autre, tous ces documents ont fourni la principale matière d'un livre d'Auguste Boeckh sur l'*Économie publique des Athéniens*, véritable chef-d'œuvre, qui ne doit pas nous faire oublier que l'ingénieux auteur du *Voyage d'Anacharsis* avait tracé la première esquisse d'une science alors à peine soupçonnée.

Puisque nous parlons de finances, de bonne foi publique et d'économie, à propos de ces Athéniens, si célèbres pour leur légèreté, regardons encore, près du marbre de Choiseul-Gouffier, une autre petite plaque encastrée dans l'embrasure d'une croisée. Elle contient ce qui reste du décret par lequel Athènes récompensait deux Grecs, pour lui avoir rendu un important service, en assurant l'arrivage d'un convoi de blé expédié des bords de la mer Noire. Les Athéniens n'étaient donc pas toujours ces étourdis dont Démosthène gourmande la paresse et l'imprudence. Ils songeaient aux intérêts de leur grande ville, aux approvisionnements de ses marchés. Là-dessus, les documents épigraphiques nous apprennent plus encore : ils nous montrent que les contrées voisines de la mer Noire, contrées si fertiles en céréales, contribuaient pour une large part à entretenir l'abondance dans les magasins du Pirée ; que pour cela même on ménageait, on entretenait avec soin l'alliance des petits rois du Pont, gens peu illustres d'ailleurs dans l'histoire, mais qui eurent le mérite de sauver plus d'une fois de la disette les soldats de Conon et d'Iphicrate, les disciples d'Apelles ou de Praxitèle (1). Bien plus, il n'y a pas de commerce avec le Pont-Euxin sans la liberté de l'Hellespont c'est-à-dire du détroit des Dardanelles ; et, en effet, un décret athénien, récemment retrouvé, nous apprend qu'un poste spécial surveillait et protégeait cet important passage (2). Les mêmes questions qu'aujourd'hui s'agitaient donc alors sur ces mers d'Orient, et la diplomatie européenne retrouve sur les marbres de la Grèce quelques instruments d'un droit public aussi nécessaire à maintenir que

(1) *Des Honneurs publics chez les Athéniens* (dans nos *Mémoires d'Histoire ancienne et de Philologie*, p. 67).

(2) Voir notre mémoire *Sur les Traités publics dans l'Antiquité* (t. XXIV du Recueil de l'Académie des Inscriptions), p. 23.

difficile à défendre contre les passions des peuples rivaux.

Certes, sur tout cela, les historiens et les orateurs grecs nous instruisent déjà beaucoup ; mais nous devons plus encore au témoignage authentique et précis des inscriptions. Pour vous en donner une nouvelle preuve, et cela sans sortir du Musée du Louvre, on sait que, vers le temps d'Alexandre, les acteurs commençaient à former des corporations qui desservaient, sous des titres différents, les divers théâtres de l'Asie grecque et de l'Occident. Une série nombreuse de documents épigraphiques nous fait voir quels furent, sur plusieurs points du sol hellénique, la constitution intérieure de ces Sociétés, leurs rapports avec l'État, leur puissance et leur richesse. Les *Synodes d'Artistes Dionysiaques*, comme s'appellent ces corporations placées sous la protection générale de Bacchus, le dieu des fêtes dramatiques, et sous la protection spéciale de quelques souverains tels que les Attales, jouissaient de privilèges importants pour l'exercice de leur art ; ils avaient une caisse commune et des garde-meubles à leur usage ; ils rendaient des décrets, recevaient et décernaient des présents, comme le font aujourd'hui nos sociétés de bienfaisance, nos Académies. Craton, musicien émérite, membre du synode qui desservait l'Ionie, fut ainsi tour à tour le bienfaiteur et l'obligé de ses confrères. La preuve en est dans ce décret dont nous possédons à Paris une copie mutilée ; elle se complète par d'autres pièces concernant le même personnage et que renferment d'autres collections. C'est à l'aide de témoignages épigraphiques ainsi rapprochés, que nous avons pu reconstruire tant d'institutions sur lesquelles les historiens ne vous avaient rien ou presque rien appris.

Mais l'histoire des institutions ne profite pas seule des travaux de l'épigraphie ; car les inscriptions apportent de précieux matériaux pour l'étude des langues et des littéra-

tures. Pour la langue grecque en particulier, on ne saurait dire à quel point s'en augmentent nos connaissances. Les anciens déjà relevaient sur la pierre, et les modernes ont relevé après eux des centaines de petites pièces en vers, ou épigrammes, matière abondante et variée de ce qu'on appelle l'*Anthologie grecque*. Nous en avons ici quelques gracieux échantillons. Mais, pour ne pas nous égarer dans ces belles galeries, où tant de monuments se disputent notre attention, bornons-nous à regarder deux ou trois pages où se révèlent les diversités de la langue grecque, selon le temps et selon les races qui l'ont parlée.

Nous avons vu tout à l'heure des documents contemporains de Périclès, de Socrate et de Phidias. Sur une même pierre, qu'a rapportée M. Philippe Le Bas, voici trois décrets de Mylasa, d'une ville de Carie, qui nous rappellent le souvenir de Mausole, de ce célèbre satrape qu'a immortalisé la douleur de sa veuve Artémise : le dialecte est celui qu'on parlait dans l'Ionie, près des écoles où se forma le talent d'Hérodote. En face de cette pierre, je déchiffre les premières lignes (les seules hélas! qui nous restent) d'une dépêche d'Octave, de celui qui devait être un jour l'empereur Auguste, aux habitants de cette même ville de Mylasa : c'est là le grec usité au temps de la conquête de la Grèce par les Romains, surtout dans les pièces que la chancellerie romaine faisait traduire à l'usage des provinces récemment conquises ; on l'appelait la langue *commune*, langue déjà bien déchue de l'élégance et de la dignité qui caractérisent l'atticisme, cette pure expression du génie hellénique. Dans le même style sera traduit, cinquante ans plus tard, le résumé de la vie d'Auguste, écrit par lui-même pour la postérité, et dont une copie presque complète s'est conservée sur les murs de son temple à Ancyre. Vous avez naguère admiré, à Paris, dans une salle annexée à l'expo-

sition du Musée Campana, le *fac-simile* de cet incomparable monument de la majesté romaine, dont les moindres restes sont reproduits là, avec une fidélité inconnue jadis de nos antiquaires, par M. Guillaume l'architecte et M. G. Perrot le philologue, ancien membre de l'École française d'Athènes (1). Un autre membre de cette même école, M. Thenon, nous a rapporté de Gortyne, en Crète, l'original même d'une pierre qui sera l'ornement de notre Musée parisien (2). Demain je vous en ferai juges, Messieurs, d'après une image qui vous sera un exemple des services que la photographie, ainsi que le commode procédé des empreintes, est appelée à rendre aux études d'antiquité. Vous verrez ce vénérable débris d'un monument crétois, dont il est difficile de fixer la date avec précision, mais qui remonte certainement à une époque très reculée. C'est tout ce qui nous reste d'un règlement ou d'une loi relative aux successions. A première vue, la lecture en paraît facile ; mais il y a là telle lettre dont la forme était jusqu'ici inconnue ; il y a des racines, il y a des flexions grammaticales encore obscures pour nous. Du moins, on en déchiffre assez pour affriander les légistes et les philologues. N'étant point légiste, je voudrais au moins signaler aux philologues tout l'intérêt d'un tel document.

Voyez, leur dirai-je, l'étonnante variété des dialectes de cette langue, que nous appelons simplement la langue grecque! Les œuvres littéraires nous montrent déjà cette variété ; car celui qui lit Thucydide à livre ouvert ne comprend pas pour cela Homère, Hérodote ou Pindare. Cha-

(1) Une fidèle réduction de ces *fac-simile* orne aujourd'hui l'*Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*, que publient ces deux savants voyageurs.

(2) M. Thenon l'a publié dans la *Revue archéologique* de 1863, avec un premier essai de transcription et d'interprétation.

cune des grandes races helléniques avait ses écoles de poètes et de prosateurs. A côté des grandes écoles, il y avait les petites : celle de Béotie, illustrée par Corinne, une femme qui donnait des leçons à Pindare ; celle de Syracuse, illustrée par Epicharme et par Sophron, le poète qui produisit peut-être le premier modèle de ce que nous appelons aujourd'hui des *Proverbes dramatiques* (1). Mais plus bas encore, au-dessous de ces écoles littéraires et comme dans une région inférieure de l'hellénisme, il y avait maints dialectes populaires, vivant sans honneur, mais non sans fierté, dans les nombreux municipes du monde grec, image fidèle d'un esprit de division qui finit par perdre la Grèce, mais qui ne la perdit qu'après avoir merveilleusement développé en son sein le génie de la science et des arts. Ces dialectes, ou, pour les appeler de leur vrai nom, ces patois de l'ancienne Grèce, les grammairiens et les écrivains élégants de l'antiquité ne nous en parlent guère, ou ils n'en parlent que pour s'en moquer, comme fait Aristophane en certaine de ses comédies. C'est sur le marbre qu'ils ont laissé leur naïve empreinte. Sans les inscriptions, nous ne saurions pas comment le peuple parlait à Thèbes (2), où écrivait Pindare ; à Argos, dans la patrie de ces poétiques héros d'Homère (3) ; en Crète, d'où sortirent, dit-on, les lois de Lycurgue (4) ; à Delphes, au foyer même de la reli-

(1) Il n'est peut-être pas inutile de justifier cette assertion, en remarquant que parmi les titres de ces petites comédies, aujourd'hui perdues, il y en a un qui est un proverbe, et que des proverbes se rencontrent parmi les rares fragments qui nous en restent (nos 41 et 42 du Recueil de ces fragments publié dans le *Museum Criticum Cantabrigiense*, t. II, p. 340-358 et 559-568).

(2) *Corpus Inscriptionum græcarum*, nos 1658 et suiv. ; Cf. Keil, *Sylloge Inscript. Bœoticarum* (Lipsiæ, 1847, 4°).

(3) *Corpus Inscrip. græc.*, nos 1118 et suiv., et l'importante inscription d'Argos publiée par M. Rhangabé dans les *Mémoires présentés par divers savants étrangers à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, 1re série, tome VI.

(4) *Corpus Inscr. græc.*, nos 2554 et suiv.

ɔn hellénique (1). Ici un contrat qui règle des droits de turage, là des actes d'affranchissement, ailleurs un règle-ent pour des travaux publics, nous montrent, en leur nplicité souvent grossière, les dialectes municipaux au-ssus desquels brille pour nous la riche beauté des dia-ɛtes littéraires. Ne dédaignons pas ce rude parler des tres et des artisans de l'ancienne Grèce : c'est comme le uvageon que la culture savante a transformé, pour en ire sortir une éclatante floraison d'éloquence et de ésie (2).

Là-dessus, Messieurs, veuillez le remarquer, nos obser-tions touchent à l'histoire des langues modernes, aussi en qu'à celle des langues anciennes.

Le phénomène que je vous signale en Grèce s'est repro-ıit plus tard dans l'Italie romaine, plus tard encore dans ɔtre Gaule devenue la France. En Italie, nous ne pouvons ivre que sur de rares indices le travail d'assimilation qui mena la diversité des dialectes primitifs à l'unité de cette ngue latine, si digne interprète des pensées du peuple i. Sur ce sol tant de fois remué par la conquête et par les volutions, le temps a fait des ruines irréparables. Mais ı France, malgré nos écoles primaires, malgré nos che-ins de fer, malgré les efforts d'une législation qui tend à ut niveler, les patois subsistent, vivants témoignages de ıctivité de l'instinct populaire, ce vrai créateur des langues cet obstiné protecteur des œuvres qu'il a une fois pro-ıites. Les notaires et les maires de nos villages ne par-ıt plus que le vieux français de Paris, le dialecte courti-

(1) *Corpus Inscr. græc.*, nos 1687 et suiv., et surtout les *Inscriptions re-eillies à Delphes et publiées pour la première fois*, par MM. Wescher et ucart (Paris. 1863, in-8).

(2) Voir sur ce sujet quelques considérations générales, dans nos *Mémoires Histoire ancienne et de Philologie*, p. 54 et suiv.

san, comme l'appelait Ronsard ; mais leurs clients et leurs administrés sont moins dociles : ils parlent toujours le normand, que les paysans d'il y a dix siècles tirèrent du latin corrompu, ou plutôt transformé, avec quelque mélange de vieux celtique. Quand je veux m'entretenir avec un de ces francs campagnards, je ne le comprends pas toujours sans peine. Mais, loin de m'étonner ou de m'indigner, je me dis avec une secrète joie d'antiquaire : « Tant mieux, voilà « encore une œuvre du bon Dieu que la main de l'homme « a respectée ; voilà une inégalité, assurément innocente, « que n'a pas encore effacée le niveau de nos règlements « publics ; il y a encore des prairies et des forêts naturelles, « et la végétation n'est pas partout taillée, alignée, fardée « comme dans les jardins de Versailles. » Continuez, Messieurs, d'aimer et de respecter, comme vous le faites, ces précieux restes du passé, les patois de votre chère Normandie. Conseillons ensemble à ceux qui les parlent encore de ne pas mettre leur orgueil à les oublier. Qu'ils apprennent à l'école ce qu'il faut pour être de bons Français ; mais qu'ils ne rougissent pas du parler normand, du parler de leurs aïeux ; et, si parfois leur cœur est ému de quelque sentiment, ou leur esprit agité de quelque pensée que puisse expliquer naturellement le simple langage du pays, qu'ils ne craignent pas de s'essayer en ce genre de littérature, patriotique aussi à sa manière (1). La France entière ne les lira pas, je le sais. Eh ! mon Dieu ! La France lit-elle donc tous ceux qui lui parlent dans le plus beau style académique ? L'Académie française, après tout, l'Académie de Segrais

(1) J'aime à citer, en ce genre de composition, un exemple récent et remarquable, les *Satires picardes*, par Hector Crinon, laboureur, poète et sculpteur (Péronne, 1863), où je remarque d'ailleurs que ce n'est pas M. Crinon qui s'est décerné à lui-même le titre de poète, car il n'est pas l'éditeur de ces poëmes recueillis et publiés, presque malgré lui, par de justes appréciateurs de son talent.

et de Corneille, n'a pas ce fier dédain dont je voudrais détourner nos villageois. Elle leur donne un bon exemple, quand elle encourage et couronne, à l'occasion, les poètes comme Jasmin, dont le talent a su relever quelque patois de province. Elle sait que tout le génie de la France et toutes les fleurs de son langage ne sont point à Paris; elle sait que la France n'a pas besoin, comme on le croyait en 1794 (1), de parler absolument le même français de Caen à Bayonne pour former un grand peuple.

Que si pourtant, Messieurs, en dépit de nos regrets et de nos conseils, un jour devait venir où les dialectes provinciaux disparussent de l'usage, combien, du moins, la postérité vous saurait gré d'en avoir fixé le souvenir dans des lexiques bien rédigés et par la publication de vos vieilles chroniques! Puisque les langues ont leurs ruines, qu'elles aient aussi leurs musées, où quelque chose se conserve de leur antique existence. N'est-ce pas une partie précieuse de votre patrimoine que ces vocables créés et longtemps employés par tant de générations éteintes? Nous rassemblons, nous gardons avec un soin jaloux les moindres ustensiles qui nous rappellent Guillaume-le-Conquérant et ses rudes compagnons. Pourquoi la même piété ne protégerait-elle pas la langue que vos ancêtres imposèrent aux hommes du Nord, et cela par le seul droit d'une éducation supérieure; la langue que Gallo-Romains et hommes du Nord, fondus en un seul peuple, importèrent sur le continent anglais; la langue qui prêta ses fiers accents aux juristes du duc Guillaume, à maître Wace et au poète historien de Thomas Becket? Ces vieux mots tombés en désuétude valent bien pour nous ce que valent les cottes de mailles rouillées et les épées vermoulues de la chevalerie

(1) Voir sur ce sujet le curieux Rapport de Grégoire à la Convention nationale, en date du 30 prairial, an II.

normande ! Ils font partie, comme ces vénérables armures, d'un héritage dont nous devons rester les gardiens fidèles (1).

A ce propos, Messieurs, permettez-moi un souvenir. Le plus savant des voyageurs de notre siècle, Alexandre de Humboldt, raconte quelque part une anecdote que j'ai plusieurs fois lue avec émotion. Visitant les bords de l'Orénoque, il y cherchait une peuplade sauvage, les Atures, dont il avait retrouvé des sépultures au fond de vastes cavernes. Des Indiens du voisinage lui dirent que cette peuplade n'existait plus. Là, comme tant de fois ailleurs, sans doute, la guerre civile, puis les épidémies, puis les liqueurs fortes et la carabine des Européens avaient consommé l'œuvre de destruction. Toutefois, ajouta l'Indien qu'avait interrogé Humboldt, il y a là-bas, dans une cabane, un perroquet qui prononce des mots que personne ne comprend : on croit que ce sont des mots Atures (2). Concevez-vous, Messieurs, quelque chose de plus triste que cette destinée d'une famille humaine, qui venait de disparaître, laissant, pour tout souvenir de son passage en ce monde, des ossements, des vases grossiers au fond d'une grotte inhabitée, et, avec cela, quelques mots confiés à la faible et stupide mémoire d'un perroquet ? C'est pourtant là le destin de toutes ces races qui n'ont pas su développer pleinement ce qu'un philosophe allemand appelle si bien *notre humanité*. Un des signes de la supériorité morale des races auxquelles nous sommes fiers d'appartenir, c'est le

(1) Voir pour l'étude du dialecte normand : 1° *Le Dictionnaire du Patois normand*, par A. et E. Du Méril (Caen, 1849, 8°) ; 2° *Le Glossaire du Patois normand*, par L. Du Bois et Julien Travers (Caen, 1856) ; 3° *Histoire et Glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, par Le Héricher (3 vol., 8°), avec les importants articles de M. Littré sur ce dernier ouvrage dans le *Journal des Savants*, de 1863.

(2) *Tableaux de la Nature*, t. I, p. 273 de la 2e édition française.

souci de se survivre à soi-même. Celles-là n'ont point d'avenir pour qui le passé n'est rien, et qui, selon la belle expression de Plutarque, laissent chaque jour tomber dans un gouffre d'oubli le trésor de leurs sentiments et de leurs pensées. La civilisation est une chaîne qu'il ne faut pas laisser rompre, et à laquelle chaque génération doit ajouter un anneau. C'est ce qui donne à l'histoire, à l'étude des antiquités, un si noble rôle dans les sociétés humaines vraiment dignes de ce nom. Personne, Messieurs, n'admire plus que je ne fais, les merveilleux progrès de la géométrie, de la physique, de la chimie, de la physiologie, de l'histoire naturelle ; l'alliance de plus en plus étroite de la théorie des nombres et des grandeurs, avec celle des lois de la matière inerte ou de la matière organisée ; les applications brillantes et fécondes de tant de belles découvertes au bien-être de l'humanité ; mais personne aussi ne sent plus vivement que moi combien l'histoire et toutes les études qui la desservent, contribuent, par la connaissance du passé, à éclairer les voies de l'avenir, à raffermir notre raison, et à maintenir dans le monde l'éternelle et salutaire domination du bon sens. Que nos sociétés d'érudition historique se multiplient donc avec une ardeur croissante (elles ont encore tant à faire ! Qu'elles se relient l'une à l'autre par des liens chaque jour plus nombreux, élevant sans cesse leurs vues, et sans cesse ajoutant à la précision de leurs méthodes ; unissant d'une façon plus étroite la connaissance des langues à celle des monuments de l'art ! Elles peuvent être assurées que leur œuvre touche aux plus grands intérêts de notre vie.

XVII

ALLOCUTIONS

PRONONCÉES DANS LES SÉANCES PUBLIQUES

DE

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORLÉANAIS

I. — SÉANCE DU 9 MAI 1869

MESSIEURS,

... Après les diverses et intéressantes lectures que vous venez d'entendre, je ferais mieux peut-être de me borner à remercier simplement en votre nom les orateurs qui ont si longtemps captivé l'attention de ce nombreux auditoire. Mais, appelé comme je le suis par une gracieuse confiance à présider cette première réunion publique des Antiquaires orléanais, je manquerais à un devoir si je n'essayais de répondre à leur attente et à la vôtre, par quelques paroles qui résument au moins l'esprit de la solennité à laquelle vous avez bien voulu vous rendre sur notre appel.

Les souvenirs du passé, qui sont le fond de la science historique, nous parviennent sous deux formes principales.

Tantôt, passant par l'esprit, par l'imagination, et je puis

dire aussi par le cœur d'un homme d'élite, ces souvenirs prennent la forme d'un récit régulier, d'un livre d'histoire. Tantôt le témoignage des faits nous parvient tel qu'il s'est produit, au jour le jour, dans la vie même des particuliers et des nations, par les monuments de l'art, par les chartes, par les inscriptions et les médailles. A chacune de ces expressions diverses de la réalité s'attache pour nous un intérêt différent.

Certes, je ne voudrais rien rabattre de l'estime que méritent et obtiennent les grands écrivains d'Histoires et de Mémoires historiques. Quand le témoin d'une période mémorable dans la vie des peuples est un Tacite, un Retz, un Saint-Simon, la vérité prend, sous sa plume, un relief saisissant qui nous passionne. Ce que l'écrivain y ajoute de ses sentiments personnels et de ses pensées peut bien fausser un peu le caractère des événements et celui des hommes ; mais cette personnalité même du narrateur est un trait caractéristique de l'histoire qu'il nous raconte. Les exagérations ou les erreurs de ses jugements provoquent notre critique, excitent en nous une attention plus vive, et nous associent comme des spectateurs contemporains au drame qui nous est représenté.....

Et pourtant cette autre forme plus naïve de la tradition historique ou, si vous le voulez, la tradition historique elle-même, nous parvenant tout informe dans les documents originaux et contemporains, garde, même à côté des œuvres du talent et du génie, un cachet de franchise particulière, un genre particulier d'intérêt. Quand vous avez lu le beau livre de M. Wallon sur Jeanne Darc, êtes-vous découragé de lire encore dans les quatre volumes de M. Jules Quicherat les pièces authentiques sur lesquelles repose le récit de l'historien français ? Ces vieilles chartes, ces procès-verbaux, ces interrogatoires, ces pièces de

finance, ces légendes de médailles, tous ces documents, dont chacun nous apporte un souvenir et presque un écho direct de la vérité, ont pour nous comme un accent que ne remplace pas l'art le plus scrupuleux et le plus sincère. Même isolés, même avant que la critique les féconde par d'ingénieux rapprochements, ils parlent directement et naïvement à notre esprit ; ils nous attirent comme autant de reliques, et nous ne les regardons pas sans éprouver un sentiment de curieux respect. Les vieux parchemins, les pierres couvertes d'inscriptions, nous apportent quelquefois des témoignages de la vanité ou du mensonge, et nous sentons qu'il les faut consulter avec défiance ; mais notre esprit se passionne à cette étude, comme il se passionnait à lire le récit d'un habile et impartial historien.

Or, Messieurs, la recherche et l'explication des documents originaux de l'histoire, si petits qu'ils soient, c'est la science propre de ceux qu'on appelait autrefois tout simplement des antiquaires, et qu'on appelle plus ambitieusement aujourd'hui des archéologues. Ne disputons pas, pour le moment, sur l'utilité d'un néologisme qui paraît consacré dans l'usage. Laissons les mots pour ne nous occuper que des choses.

Sans sortir de votre ville et de votre département, n'avez-vous pas sous la main, dans les Archives et dans le Musée d'Orléans, mainte pièce d'antiquité qui porte avec elle le témoignage naïf et clair d'un fait important de votre histoire ?

Voici une inscription que mon confrère L. Renier commentait naguère d'une façon magistrale, et qui prouve que le nom de *Genabum* appartient au vieil Orléans, et non pas à Gien sa voisine.

Voici une pierre de Mesves qui fait revivre pour nous le souvenir d'une divinité locale, dans une ville située sur la

grande voie romaine qui vous unissait au pays des Carnutes. Quelle joie c'est pour l'épigraphiste et pour l'antiquaire de déchiffrer de pareils textes, d'en faire ressortir le sens qui intéresse votre patriotisme !

Hier encore, j'étudiais au Musée d'Orléans tous les objets retrouvés à Neuvy-en-Sullias, il y a quelques années, généreusement acquis par la ville, judicieusement restitués, classés et commentés par le consciencieux conservateur de vos collections, M. Mantellier. Comme on se plaît, devant ces débris d'un vieux culte gaulois, à refaire par la pensée la chapelle où vos ancêtres adoraient le dieu *Rudiobus*, et la cachette où leur piété, sous la menace de quelque péril inconnu de nous, déposa ce trésor et, si je puis ainsi dire, le mit en réserve pour l'érudition du XIXe siècle !

Le charme sérieux de ces observations s'augmente à mesure qu'on les étend à un plus grand nombre de monuments. Voyez comment s'éclaire l'histoire de votre province, dans le grand ouvrage où M. Jollois, l'ingénieur érudit, a rassemblé jadis tous les vestiges subsistants de l'occupation romaine dans l'Orléanais, depuis les ruines des édifices sacrés et profanes, jusqu'aux bornes milliaires qui marquaient les distances sur les voies romaines de la Gaule.

Les archives, à cet égard, ne sont pas moins instructives que les musées. Une seule charte, celle de l'évêque Agius, naguère publiée par votre président, sert à restituer les annales d'un de vos plus antiques sanctuaires chrétiens. Des centaines de monuments analogues, des registres de péage ont fourni récemment à M. Mantellier la matière d'un minutieux tableau de statistique et d'économie provinciale, que l'Académie des Sciences a couronné. Elles l'ont peu à peu conduit à cette autre série de recherches sur la navigation de la Loire et de ses affluents, qui fait tant d'honneur à la

cité orléanaise, et qui tient si dignement sa place dans les *Mémoires* de votre Société. C'est une entreprise de ce genre que poursuivait naguère un des plus zélés maîtres du lycée d'Orléans, le regrettable Leflocq, quand l'effort de sa jeune et ferme intelligence s'est épuisé sous les atteintes d'un mal, hélas ! sans remède, à restaurer l'ensemble de la mythologie celtique d'après de nombreux mais incomplets témoignages, épars sur notre sol et dans les livres des vieux auteurs. Je n'ose m'arrêter ici à l'examen de ces laborieuses compositions, mais je voudrais au moins, par un exemple encore, faire sentir à l'auditoire qui veut bien me continuer son attention encourageante tout ce qu'il y a de profit et de séduisant intérêt dans les moindres textes déposés, il y a tant de siècles, sur le marbre et sur le bronze, et qui forment ce que nous appelons des collections épigraphiques.

Un simple coup d'œil jeté sur l'épigraphie de notre vieille Gaule, nous montre tout de suite en quelle proportion d'influence et d'autorité se mêlèrent les éléments qui, par le travail des siècles, ont constitué la nationalité française. Savez-vous combien nous avons d'inscriptions latines écrites entre les Ier et VIe siècles de l'ère chrétienne? environ sept mille. Combien d'inscriptions grecques ? environ soixante. Combien de gauloises ou celtiques ? une vingtaine seulement. Et cependant les Gaulois et les Celtes formaient le fond même de la population du pays qui s'appelle aujourd'hui la France. Et cependant les Grecs avaient couvert de leurs colonies toute la côte méditerranéenne, depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Mais si les armées de César et des capitaines qui, après lui, complétèrent ou affermirent la conquête de la Gaule, étaient peu nombreuses auprès de la population indigène, elles apportaient avec elles les principes d'une civilisation supérieure par la science, par les beaux-arts et par l'industrie. Voilà pour-

quoi elles ont pu changer si profondément les mœurs et la langue de nos ancêtres. Il n'a pas suffi pour cela d'un décret du peuple-roi. Saint Augustin dit magnifiquement « que l'impérieuse cité pourvoyait à imposer aux nations « vaincues non seulement le joug de ses armes, mais le joug « de son langage ». Elle y eût vainement « pourvu » par des ordres, si le génie gaulois n'avait subi en même temps de la part de Rome l'autorité bien autrement puissante de l'intelligence et du savoir. Ce qui prouve que le génie des Romains a fait chez nous plus que n'a fait leur force, c'est qu'en Orient et dans les pays grecs, l'hellénisme ne fut nulle part opprimé par la langue latine. Il résista, comme interprète d'une civilisation et d'une littérature qui comptaient des siècles de gloire et de fécondité ; tout au plus admit-il l'idiome de ses vainqueurs à une sorte d'égalité dans le langage des relations et des actes officiels.

La rareté comparative des textes en langue grecque, et cela sur les monuments mêmes de la Narbonaise, suffit pour nous prouver que cette langue n'eut jamais qu'une popularité restreinte, chez nos ancêtres, si ce n'est dans quelques colonies maritimes et d'origine tout hellénique.

Les inscriptions latines, par leur division en deux grandes classes, les païennes et les chrétiennes, nous apportent un autre enseignement. Dans les inscriptions païennes se développent sous nos yeux le système de l'administration politique et civile de la Gaule romaine, la variété du polythéisme gallo-romain et des superstitions locales, les vanités de l'opulence, du pouvoir, des honneurs dans les familles de tous les degrés, enfin la simplicité des sentiments de famille qui, de la Gaule jusqu'à la France d'aujourd'hui, se perpétuent comme une tradition bienfaisante. En ce dernier genre, je ne résiste pas à la tentation de vous citer quelques traits d'une saisissante vérité.

On sait le mot de Louis XIV à la mort de la reine Marie-Thérèse : « C'est le premier chagrin qu'elle m'ait donné. » Cette pensée touchante se lit sur bien des épitaphes antiques ; je la trouve comme généralisée sur un marbre de la Gaule narbonaise, où les parents d'une femme morte lui rendent cet hommage que « jamais elle ne causa de « chagrin à personne, si ce n'est par sa mort », *de qua nemo suorum unquam doluit nisi mortem.* En remontant le cours du Rhône, je rencontre au musée d'Avignon une de ces épitaphes naïves dictées par les plus pures affections du cœur humain ; elle est sur le tombeau élevé par un mari « à sa « tendre et chaste femme », *conjugi piæ et castæ* « selon que « l'a pu sa pauvreté » *qualem paupertas potuit memoriam dedi.* Sur un marbre d'Aix, c'est en vers que s'exprime une réflexion douloureuse sur les injustes inégalités de la mort; et cela me rappelle ce cri de parents éplorés, sur la tombe d'enfants qui leur sont ravis avant l'âge : « Ce que le fils « devait faire pour son père, le père l'a fait pour son fils »; *quod filius patri facere debuit, pater fecit filio ;* et ailleurs : « Ce que tu devais faire pour ta tendre mère, c'est elle qui « le fait pour toi » ; *quod tu mihi debebas facere, ego tibi facio mater pia.*

« Qu'il y a longtemps que l'homme souffre ! » disait tristement Madame de Staël devant ces grands tombeaux de Pompéï et d'Herculanum. Nous aussi, n'éprouvons-nous pas une émotion à la fois triste et douce devant ces modestes monuments de nos ancêtres, d'où s'échappe l'accent, toujours semblable à travers les siècles, des douleurs de l'humanité ?

Plus monotones et plus simples, les inscriptions chrétiennes forment un contraste frappant avec le luxe de formalités ambitieuses et de titres pompeux dont les noms propres sont souvent entourés dans les inscriptions dédica-

toires ou funéraires des païens. C'est là un supplément précieux aux textes des historiens et des théologiens de la religion nouvelle ; c'est un contrôle souvent utile des récits demi-légendaires qui nous montrent la Gaule si rapidement transformée par la prédication chrétienne. D'une part, sur ces marbres, sculptés d'ordinaire avec négligence, on voit comme un reflet de la simplicité des premiers âges chrétiens : à la brièveté de ces expressions qui constatent la foi du mort et ses espérances dans la vie à venir, on reconnaît l'effort nouveau des consciences, qui fuyaient toutes les vanités de la vie extérieure pour se réduire aux vertus modestes et au secret des méditations pieuses. D'autre part, la succession certaine des formules et la précision des dates marquées sur plusieurs de ces petits monuments nous aident à suivre sûrement la marche du christianisme, depuis ses premières étapes dans la Gaule narbonaise jusqu'à ses hardies et fécondes invasions, à l'ouest dans la Bretagne, à l'est dans la Germanie. Naguère, ce rapprochement et cette explication savante des inscriptions chrétiennes de la Gaule fournissaient à mon confrère M. Le Blant la matière d'un livre, qui restera un des plus solides monuments de l'érudition française.

Puissé-je, Messieurs, vous avoir montré par un si rapide aperçu le profit moral et le patriotique intérêt que nous trouvons dans les nobles études de l'archéologie ; puissé-je avoir affermi en vous la confiance même qui vous a jadis réunis, et qui vous retient si utilement unis pour le culte de nos antiquités nationales! Assurons-nous bien que, par le progrès journalier de ses recherches, par la précision et la rigueur chaque jour plus grandes de sa méthode, l'archéologie est une digne sœur de l'histoire, et qu'elle contribue largement à la haute éducation de l'esprit public dans notre chère France.

II. — SÉANCE DU 8 MAI 1875.

..... La Société qui couronne aujourd'hui, pour la seconde fois, les heureux lauréats de son deuxième concours, est une Société d'historiens et d'archéologues ; je voudrais la convier à faire entrer plus expressément dans le cadre de ses études une certaine histoire et une certaine archéologie qui n'y ont pas eu jusqu'ici assez de place.

Mais, dès mon exorde, me voici arrêté par un scrupule, que je vous confierai, comme entre parenthèses.

Archéologues, *archéologie*, voilà de bien grands mots, qui sonnent grec plutôt que français à nos oreilles, et veuillez croire que, tout helléniste que je suis, dit-on, ce n'est pas pour moi une raison de les préférer. Depuis la renaissance des lettres, on s'est vraiment donné beaucoup de mal pour gâter notre langue par l'abus de ces peu utiles emprunts à la langue grecque. Autrefois, celui qui s'occupait d'antiquités s'appelait tout simplement un *antiquaire;* on aime mieux aujourd'hui l'appeler un *archéologue* (1). Le savant abbé Barthélemy, plus populaire, il est vrai, par son *Voyage d'Anacharsis* que par ses excellents mémoires académiques, étant un grand connaisseur de *médailles*, s'appelait, de son vivant, un *médailliste;* nous avons changé cela pour en faire un *numismatiste* ou, ce qui est pis encore, un *numismate*. Mais quoi? ce dernier mot ne rime-t-il pas agréablement avec *diplomate* (qui est, en bonne étymologie grecque, le pluriel de *diplôme*)? comme si le mot *ministre*, qui suffisait, jusqu'à la fin du dernier siècle, à nos agents politiques près les cours étrangères, devait

(1) M. Ch. Lenormant, je dois l'avouer, inaugurait, en 1844, par une assez bonne défense de ce néologisme, la *Revue archéologique*, dont il était un des fondateurs, et dont il resta jusqu'à sa mort un des plus fermes soutiens.

être désormais réservé au chef d'un département ministériel. Mais pour revenir de ces confins de la politique, où je n'ai garde de m'aventurer, à la science des antiquités, le pédantisme l'a vraiment hérissée d'une foule de termes étranges et pour nous à moitié barbares. Vous entrez, Mesdames, armées d'un livret, dans une salle remplie de sculptures et de vases antiques; vous regardez une statue de femme : le livret vous apprend que cette femme est vêtue d'une *ampechone* ou d'un *ampechonium*, au lieu de vous dire qu'elle porte une sorte de manteau court ou de mantelet. A côté, le livret vous signale une jeune fille portant la *stole podère*, ce qui signifie en honnête français une robe longue « descendant jusqu'aux pieds ». Voici, sur la panse d'un vase grec, « un enfant qui tient un cerceau »; c'est pour nos érudits rédacteurs de livrets un *éphèbe* tenant un *trochus;* ailleurs, un cocher qui conduit un char à deux chevaux devient un *aurige* qui conduit un *bige*. Autant de mots dont les savants qui les connaissent n'ont que faire, et qui déroutent la plupart des curieux, surtout des curieuses, si dignes pourtant d'être encouragées. Il y a dans cette enceinte plus d'un antiquaire; j'en sais même un, tout près d'ici, à qui les visiteurs du Musée d'Orléans doivent une bien particulière reconnaissance. Loin de moi la pensée de les attrister par ces réclamations chagrines, et cependant je ne puis manquer l'occasion de protester, en si bonne société, contre l'emploi sans mesure de ce vocabulaire grec et romain, où chaque mot doit être traduit en français, pour servir à l'explication des choses antiques qu'il s'agit, avant tout, de faire comprendre.

Ma parenthèse, Mesdames et Messieurs, a été bien longue; mais elle m'éloignait moins que vous n'avez pu croire de mon véritable propos.

Les mots et la grammaire d'une langue ont leur histoire,

comme les monuments. A Dieu ne plaise que je veuille rabaisser l'étude des monuments et des ruines du vieux monde ! Le moment serait d'ailleurs mal choisi, quand votre compagnie orléanaise vient d'obtenir une si flatteuse distinction dans le concours annuel que l'on juge à Paris entre les académies départementales. Le lieu serait mal choisi, quand je vois parmi vous tant d'interprètes habiles des antiquités de l'Orléanais et, je puis dire au premier rang, celui dont le zèle assurait naguère à votre Musée le trésor de Neuvy-en-Sullias, et dont la science nous a fait si bien apprécier la valeur de ce trésor (1). Mais n'est-ce pas ce même antiquaire qui nous a donné un si intéressant vocabulaire des mots en usage chez les mariniers de la rivière de Loire et de ses affluents (2)? N'est-ce pas un jeune et savant professeur de votre lycée qui a minutieusement exploré les origines et les anciennes formes du nom d'*Orléans* et de ses dérivés (3)? Je puis donc m'autoriser d'exemples que vous me fournissez vous-mêmes, pour vous exciter à de nouvelles études historiques sur les diverses et anciennes formes de la langue française, particulièrement de celle qu'on parle dans l'Ile-de-France (c'est presque dire dans l'Orléanais), et qui sont comme le fond commun du langage immortalisé par les Bossuet et les Racine. Un Français, Ch. Pougens, a écrit, au commencement de ce siècle, deux volumes qui, sous le titre d'*Archéologie française*, traitent précisément de ce su-

(1) *Mémoire sur les bronzes antiques de Neuvy-en-Sullias*, par M. Mantellier, président à la cour d'Orléans, etc., t. IX des *Mém. de la Soc. archéol. de l'Orléanais*. Orléans, 1866.

(2) Glossaire de l'*Histoire de la communauté des marchands fréquentant la Loire et les fleuves descendant en icelle*, t. X des *Mém. de la Soc. archéol. de l'Orléanais*, 1869, in-8.

(3) *Étymologie et histoire des mots* ORLÉANS et ORLÉANAIS, par A. Bailly. Orléans, 1871, in-8.

jet (1). Ce vocabulaire, que nos ancêtres se sont créé à leur usage et à leur image, en transformant le latin, en l'alliant à quelques mots grecs, depuis longtemps populaires en Gaule sous forme latine, à quelques restes du vieux celtique, à quelques termes importés par les conquérants germains, ce vocabulaire national, il peut être étudié, il l'est aujourd'hui avec méthode, au même titre que les œuvres d'art, que les produits de l'industrie, qui témoignent pour nous des vicissitudes de la civilisation dans notre chère patrie. Ces témoignages, tantôt on les recueille dans les vieux livres, surtout dans les chartes, où leur orthographe originale nous éclaire plus sûrement que dans les chroniques sur leur véritable prononciation ; tantôt on les recueille de la bouche même du peuple, où ils ont gardé leur pur accent, et comme un surcroît de vive saveur. Quel plaisir n'est-ce pas pour vous, Messieurs, de relever dans les récits contemporains quelque parole authentique de votre immortelle Jeanne d'Arc, celle, par exemple, qu'on a si justement gravée, tout près d'ici, sur le socle de sa statue! On peut faire une riche moisson de ces vieux mots sur les nombreux diplômes que renferment vos archives publiques et vos archives privées. Mais un intérêt plus grand encore s'attache aux restes de nos anciens dialectes, que conserve le parler de nos artisans et de nos campagnards. Là-dessus, je me ferai mieux comprendre, surtout des dames qui me font l'honneur de m'écouter, par la comparaison que me suggèrent les souvenirs d'un voyageur.

Voici donc ce que me racontait naguère mon compatriote, revenant du cap Nord. Là, dans une sage et mo-

(1) Paris, 1821. On a du même auteur le *Trésor des origines et dictionnaire grammatical raisonné de la langue française* (Paris, 1819, in-4), spécimen d'un ouvrage qui ne fut pas achevé.

deste famille, où il recevait l'hospitalité, une jeune fille, belle de la beauté qui caractérise les femmes de ces tristes contrées, studieuse autant que belle, s'était formé, en compulsant maint livre de botanique, un album des plus gracieuses fleurs de nos climats. Elle avait surtout recueilli les dessins de plusieurs espèces de roses, la prose et les vers de tous les écrivains qui ont célébré la reine des fleurs. Voyant près d'elle, pour la première fois peut-être, un Français, elle lui dit, en lui montrant tous ces dessins, toutes ces copies rassemblées dans son précieux album : « Monsieur, que vous êtes heureux, vous ! Vous avez vu « des roses vivantes, et vous en avez senti le parfum ! » Et, à peine redescendu vers les régions où le soleil permet aux fleurs de s'épanouir et de vivre, le voyageur se hâta d'en faire préparer un bouquet qui, soigneusement encaissé par un fleuriste habile, pût porter à la jeune fille du Nord, avec leur couleur et leur parfum encore sensible, quelques-unes de ces roses qu'elle aimait tant.

Eh bien, Mesdames, ces fleurs de l'album et de l'herbier, ce sont les vocables que l'érudit rassemble en fouillant les vieilles chroniques et les cartulaires, qu'il analyse et qu'il classe froidement, comme fait un naturaliste pour la flore de nos bois, de nos prairies, de nos jardins. Mais la flore vivante, la flore odorante, ce sont les mots qu'animent encore le sentiment et l'intelligence sur les lèvres du peuple qui les parle. Et ils sont nombreux, les mots qui vivent ainsi d'une vie toute populaire, toute nationale, dans l'usage de nos ateliers et de nos campagnes. C'est là surtout, et quelquefois c'est là seulement qu'il les faut recueillir, car il y en a beaucoup qui ne figurent nulle part sur le papier des manuscrits et des livres imprimés. Les savants et les lettrés ont une part légitime dans le travail qui perfectionne les langues ; ils en ont peu ou, pour

mieux dire, ils n'en ont aucune dans le travail qui les constitue à l'origine et qui en fixe les caractères essentiels. Faire une langue est, avant tout, l'œuvre du peuple, du peuple livré à ses instincts, obéissant à ses besoins, selon les progrès de sa vie religieuse, de sa vie politique et civile. Il n'est pas un de nos grands poètes, pas un de nos grands prosateurs qui n'ait eu le sentiment de cette vérité, et qui n'ait voulu parler la langue de tous, en se défendant avec soin d'un néologisme personnel et pédantesque. A cet égard, on a fait au célèbre Ronsard (un de vos compatriotes au premier chef, je pense, puisqu'il était Vendômois) une réputation bien trompeuse, quand on lui a reproché de « parler grec et latin en français ». Si Boileau, dont le nom donne à ce reproche une sorte d'autorité classique, a voulu dire que Ronsard mettait trop d'idées grecques et latines dans ses vers français, Boileau avait raison, sans doute ; mais il s'est trompé, s'il l'a pris pour un contempteur ou seulement pour un ami trop froid de notre langue nationale. Personne, au contraire, n'a mieux combattu que Ronsard contre les *latineurs* et les *grécaniseurs* qui, dédaignant leur bonne langue maternelle, s'obstinaient « à rabo« biner, comme il dit crûment, de vieilles rapetasseries de « Virgile et de Cicéron. » Quant à lui, lorsqu'il voulut doter la France d'une épopée (entreprise où devait, hélas ! échouer son génie de poète et de patriote), savez-vous où il cherchait les moyens d'enrichir son dictionnaire poétique ? C'était, comme il le déclare lui-même quelque part (1), chez les laboureurs, les artisans et les officiers de vénerie, trouvant là, sans doute, mieux qu'ailleurs, la langue française en toute son abondance, en toute sa verdeur native ; et ce qui était vrai du temps de Ronsard, ce qui l'était au temps

(1) Voir son petit traité de l'*Art poétique* et sa préface de la *Franciade*.

de La Fontaine, l'est encore aujourd'hui. Faire divorce avec le parler populaire est chose qui porte malheur aux lettrés, en les exposant trop aux caprices de l'invention personnelle. D'ailleurs, la pensée peut s'élever, le sentiment s'épurer jusqu'à la plus fine délicatesse, sans que le langage du poète ou de l'orateur se fatigue à chercher ses mots hors du fonds commun, et ce fonds est vraiment inépuisable pour ceux qui le connaissent, pour ceux qui savent en tirer un juste profit.

Même en ses singularités provinciales, que d'excellents mots, que de tours clairs et naïfs il peut nous fournir ! Sous nos yeux, dans le midi de la France, Jasmin et Mistral n'ont pas eu d'autre secret, pour ressusciter la langue des troubadours, que de parcourir les villages du Languedoc et de la Provence, et d'y cueillir tant de fleurs dont ils ont paré leur charmante et quelquefois éloquente poésie. Au Nord et dans le pays des trouvères, cette floraison naturelle du langage, moins brillante, moins abondante que sous le soleil du Midi, mérite pourtant de n'être pas dédaignée. Nos écrivains négligent et souvent ignorent maint vocable élégant qui manque à notre langue littéraire, et qu'on y a maladroitement remplacé par de lourds néologismes. Un peu Orléanais par ma naissance (et j'aime à m'en faire honneur), je ne parcours pas ce pays sans y relever, dans la bouche du peuple, quelques-uns de ces mots qu'on regrette de voir tomber d'usage parmi les gens du monde poli. Le Parisien rougirait, et cela bien à tort, de dire une terre *aiveuse* pour une terre où la nature entretient une bienfaisante humidité ; pour *brouette*, il rougirait de dire, comme vos campagnards, une *berouette*, ce qui, pourtant, est plus conforme à l'étymologie. Il vous laisse la *seille*, mot plus sonore et plus doux que *seau* qui a, d'ailleurs, le malheur de se confondre par la prononcia-

tion avec *sot* et *sceau*. Ce dernier, à son tour, n'eût-on pas mieux fait de l'écrire et de le prononcer, comme autrefois, *scel?* Les *sceaux* de nos communes, de nos corporations, de nos anciennes seigneuries, ne causeraient pas à ceux qui les étudient (or, c'est là, vous le savez, tout une science) l'embarras d'une confusion déplaisante. Le moyen que les savants qui s'occupent de ces petits monuments se réunissent en *société des sceaux?* Aussi, ont-ils inventé, à leur usage, les deux lourds barbarismes *sigillographe* et *sigillographie*. Je serais trop long si je me laissais aller à ces plaintes et à ces regrets. Il faut conclure, pour ne point abuser d'une attention et d'une bienveillance qui me touchent plus que je ne saurais vous le dire.

Dans l'innombrable variété des formes et des mots qu'a produits notre langue depuis douze ou quinze siècles, il y a la matière d'une érudition qui n'a guère trouvé que depuis cinquante ans ses règles et sa méthode, mais qui fait sous nos yeux les plus rapides progrès. De ces formes et de ces mots, beaucoup ont, sans retour, disparu de l'usage, et ne méritent pas moins pour cela d'être recueillis, analysés, classés avec une rigueur scientifique, car ils expliquent souvent l'état actuel du français et, en tous cas, ils appartiennent à son histoire. D'autres répondent à la diversité des mœurs provinciales; ils constituent ces dialectes, trop méprisés sous le nom de patois, qu'on a vainement essayé de détruire en un temps d'ivresse révolutionnaire (1) et qui

(1) Grégoire, « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois « et d'universaliser l'usage de la langue française » (lu à la séance de la Convention nationale du 16 prairial an II de la République). Il est du reste remarquable que l'auteur de ce Rapport, où beaucoup d'idées justes et généreuses se mêlent au paradoxe, avait institué, en son propre nom, une véritable enquête dans toutes les provinces de France, pour y constater l'état de nos dialectes, le nombre et la valeur des œuvres littéraires qu'ils avaient pu produire. M. Gazier en a retrouvé les témoignages dans les papiers de Grégoire

ont bien le droit de s'obstiner à vivre dans leur indépendance, pourvu qu'ils n'entravent pas l'unité de notre vie nationale. D'ailleurs, ces dialectes peuvent toujours nous aider à enrichir, par d'utiles emprunts, le lexique dont l'usage restera commun à la France tout entière. Étudier avec ordre, avec une sévère critique, ces richesses de tous les temps et de toutes les provinces, tel est aujourd'hui le travail où s'attache et se passionne une école de savants qui s'appellent avec raison des *romanistes*, puisque l'idiome des Romains a fourni les principaux éléments de notre langue, puisque c'est en se transformant qu'il en a fait une des belles langues de l'Europe moderne. Je voudrais, Messieurs, que la première société savante de l'Orléanais prît une part plus active à ces intéressantes et fécondes recherches. De tous côtés lui viennent pour cela les plus encourageants exemples. Chaque année voit paraître quelque grammaire, quelque vocabulaire d'un de nos dialectes provinciaux. A Montpellier, s'est même fondée récemment une Société pour l'étude des langues romanes, société qui prospère et qui a déjà publié six volumes de mémoires. Sans vous enfermer dans le cercle de ces études spéciales, vous pourriez du moins leur ouvrir plus largement les portes de vos laborieuses séances, les volumes de vos belles publications. Ce serait ajouter un fleuron à votre couronne académique; ce serait agrandir la carrière où vous avez déjà si honorablement déployé de patriotiques efforts.

lui-même, et il a publié, dans la *Revue des langues romanes*, des pages intéressantes de la correspondance de Grégoire sur ce sujet. Tirage à part, in-8. Paris, Pedone-Lauriel, 1880.

III. — SÉANCE DU 8 MAI 1880.

MESDAMES, MESSIEURS,

..... En 1839, un jeune professeur de l'Université prononçait à Paris, dans la séance annuelle et publique de la Société des méthodes d'enseignement, un discours où, exposant les progrès les plus récents des sciences historiques, il essayait de montrer tout ce qu'elles doivent à leur alliance avec les études d'Antiquités. Devenu le vieux professeur qui a l'honneur de présider aujourd'hui la séance de votre Société archéologique, il ne croit pouvoir mieux faire que de reprendre devant vous cette espèce de thèse qu'il n'a cessé de soutenir depuis quarante ans. Heureusement pour lui, il ne retrouve sans doute à Orléans aucun de ses auditeurs parisiens de 1839. Ainsi ses paroles risqueront moins de vous paraître d'ennuyeuses redites.

Le vent est aux réformes universitaires; il y pousse, je le crains, plus vite que ne le voudraient les esprits modérés. Depuis que, pour la seconde fois, les suffrages de l'Institut de France m'ont appelé à siéger dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique, je me vois salué de compliments flatteurs, mais aussi de conseils entre lesquels ma conscience éprouve, je l'avoue, quelque embarras. Les uns me disent : « Vous êtes, Monsieur, un trop bon humaniste « pour ne pas défendre fermement les humanités contre l'in- « tempérance des modernes novateurs et des partisans de « l'éducation utilitaire. » Les autres : « Vous avez, Monsieur, « donné des gages à l'esprit de réforme, en publiant certaines « *Notions de grammaire comparée* qui ont troublé un peu « l'esprit routinier de notre professorat ; d'accord avec un « jeune et savant helléniste (c'est l'Orléanais M. Bailly, que

« l'on connaît bien autour de moi), vous avez fait résolument « la guerre aux *Racines grecques de Port-Royal*, manuel qui « décidément a trop vieilli pour garder son autorité dans nos « écoles. Courage, marchez en avant ; la jeune Université « est avec vous ; elle espère bien que vous soutiendrez ses « efforts pour l'amélioration de nos méthodes pédagogiques. » Entre des vœux si divers, qu'il me soit permis de garder le rôle d'une juste modération. Aussi bien je n'ai pour cela qu'à suivre la pente naturelle de mon esprit, ami du progrès, mais défiant à l'égard des nouveautés excessives.

Parmi les nombreuses améliorations que peut recevoir chez nous l'enseignement des langues et des littératures classiques, il en est une que l'on ne saurait trop recommander, que j'ai de mon mieux mise en pratique durant mes longues années d'enseignement, soit dans les lycées, soit à la Faculté des lettres : c'est l'union des études d'antiquités avec les études purement littéraires. Former le goût de la jeunesse par l'analyse et l'explication intelligente des chefs-d'œuvre de l'éloquence et de la poésie est assurément le premier devoir d'un bon professeur, mais ce n'est pas le seul. On peut apprécier et goûter une belle page d'Homère ou de Virgile, de Démosthène ou de Cicéron, sans bien connaître la société grecque ni la société romaine. Connaître l'esprit des peuples, leurs institutions et leurs mœurs importe autant à l'éducation de la jeunesse que cette délicate préparation aux jouissances du beau. Celle-ci éveille et satisfait l'imagination ; l'autre étude forme plus efficacement la raison, le bon sens, qui doit être le maître suprême de la vie ; elle rend plus utiles pour nous ces longues années que l'on passe sur les bancs de l'école avant d'entrer dans le monde. Elle nous fait mieux sentir la différence des civilisations, la force de la tradition qui se perpétue depuis les grands peuples de l'antiquité classique

jusqu'à nous, le progrès réel de nos institutions et de notre morale, les infirmités nécessaires, les imperfections inévitables de nos sociétés modernes. Or, cette science des choses, cette intimité avec ce que le philosophe Pierre Charron appelle justement le « tous les jours de la vie d'un peuple », ne peut s'acquérir que par un certain libéralisme de curiosité qui aime à fouiller non seulement les auteurs classiques, mais aussi les documents gravés sur le marbre ou sur le bronze, documents qui remplissaient les archives de la Grèce et de Rome, et qu'il faut interroger pour bien comprendre maint passage des auteurs grecs et des auteurs latins. Quelques exemples me feront mieux comprendre que ne le fait l'expression trop générale de mes regrets et de mes conseils.

On explique fort souvent dans nos classes l'oraison funèbre que Thucydide prête à Périclès en l'honneur des soldats athéniens morts dans la première année de la guerre du Péloponèse. Les critiques, M. Villemain à leur tête, ont souvent remarqué le caractère tout impersonnel de cette oraison funèbre et de plusieurs autres discours grecs du même genre qui nous sont parvenus. L'orateur, d'ordinaire, y loue d'une manière générale, et sans prononcer un nom propre, les guerriers qui ont été victimes de leur dévoûment à la patrie. A ce noble désintéressement de toute gloire personnelle, on oppose l'usage romain et plus tard l'usage chrétien de louer spécialement un personnage signalé par ses vertus publiques ou privées. Eh bien ! le contraste qui ressort de cette comparaison manque de justesse. Un simple trait, mais un trait important, a échappé à l'attention des critiques dans le célèbre discours de Périclès : l'orateur y parle du tombeau même devant lequel cette oraison funèbre est prononcée ; il y parle d'une *stèle* qui est comme le complément des hommages rendus aux

morts. Qu'est-ce donc que cette *stèle?* Une plaque de marbre sur laquelle figuraient les noms des généraux et de leurs soldats morts dans la guerre qui est devenue l'occasion de ce discours. Entrez au musée du Louvre, dans la salle des antiquités grecques; faites-vous indiquer les marbres dits de Nointel, parce qu'ils furent envoyés d'Athènes à Paris par M. de Nointel, ambassadeur de Louis XIV près la Sublime Porte : vous y lirez, écrite en caractères du temps de Périclès lui-même, une liste de 192 Athéniens morts pour la cause de leur patrie sur divers champs de bataille, et dont les ossements sans doute reposaient dans une même tombe. C'est une pièce de même genre qui se dressait ou allait se dresser sur la tombe des soldats que célébrait Périclès. Ces généreux citoyens avaient donné leur sang à la patrie ; mais ils ne renonçaient pas à l'honneur de voir leurs noms signalés à la reconnaissance de la postérité par une inscription que les magistrats faisaient graver au nom de la République. L'oraison funèbre athénienne ressemblait donc plus qu'on ne l'a cru à tant d'autres discours du même genre, prononcés plus tard par les Romains ou par des orateurs chrétiens. Il y a là plus qu'une simple différence littéraire à noter ; il y a un trait de mœurs qui intéresse l'historien.

Voulez-vous que je vous arrête quelque temps encore devant les marbres de Nointel, un des plus précieux monuments de notre Musée? Vous y remarquerez avec moi que, sur ces 192 noms d'Athéniens, il n'y en a pas plus de trois ou quatre qui rappellent des idées basses ou vulgaires. Tous les autres expriment des idées d'honneur, de gloire, de force, de patriotisme, de piété. Si vous ouvriez au hasard un dictionnaire de noms propres français, vous seriez, au contraire, frappés de la diversité de leurs origines et souvent de la vulgarité grossière de leur signification.

A quoi tient un pareil contraste ? Je pourrais là-dessus vous renvoyer simplement à un chapitre du *Voyage d'Anacharsis*, livre beaucoup trop dédaigné aujourd'hui, où l'abbé Barthélemy signale la délicate coquetterie des Athéniens dans le choix des noms qu'ils donnaient à leurs enfants ; mais quelques mots d'explication vous satisferont peut-être davantage. A Athènes, aucune loi n'imposait aux générations successives de citoyens la perpétuité d'un nom de famille ; à la naissance de chaque enfant le père était libre de lui donner le nom qui lui plaisait le mieux. Ordinairement c'était le nom de l'aïeul, mais cela même ne se pouvait toujours, quand le père avait plusieurs enfants. En tout cas si, par quelque fâcheux hasard, un sobriquet mal sonnant s'était attaché à la personne d'un citoyen, son fils n'en subissait point l'héritage. Cela n'était pas sans des conséquences bien gênantes pour la régularité de l'état civil ; nous en avons la preuve dans un discours de Démosthène. Mais enfin cela permettait aux compatriotes de Phidias et de Sophocle de garder jusque dans la désignation des personnes certaines lois de décence qui sont un des traits de l'atticisme. Nous trouvons précisément un témoignage explicite de l'usage athénien en matière de noms propres dans une scène des *Nuées* d'Aristophane, scène qui reçoit à son tour quelque lumière par la comparaison des autres faits que je viens de vous signaler.

Par ce côté la tradition romaine se distingue nettement de la grecque. La loi romaine exige que sur le registre du cens un citoyen soit désigné par son nom de famille, ses prénoms et surnom, le nom de la tribu à laquelle il appartient ; vous reconnaissez là les origines de l'état civil tel qu'il est constitué aujourd'hui chez tous les peuples de la grande famille européenne.

Ce souvenir me ramène à l'un des auteurs les plus juste-

ment admirés dans nos classes, au Romain Tacite. Nos rhétoriciens expliquent d'ordinaire, dans le XIe livre de ses *Annales*, le discours dans lequel l'empereur Claude encourage le sénat à faire bon accueil à une recrue de sénateurs qu'il veut y introduire et qui sont originaires de la Gaule. On signale volontiers à nos élèves les savantes leçons de politique contenues dans ce discours. A la bonne heure! Mais, depuis quelques années seulement, et sur les instances des critiques et des antiquaires, nos rhétoriciens ont appris que l'original de ce morceau oratoire existait au musée de Lyon, qu'il avait été découvert dans cette ville depuis plus de trois cents ans, que plusieurs éditeurs de Tacite l'avaient réimprimé en regard de la version très libre ou plutôt de l'abrégé que l'historien latin nous en donne : rapprochement plein d'instruction pour la critique. En effet, on s'est toujours demandé quelle confiance méritait le texte des belles harangues dont les annalistes grecs et romains ont coutume d'orner leurs récits. On savait que plusieurs de ces harangues doivent être de leur invention et que, là même où les originaux étaient entre leurs mains, ils n'avaient guère pu les reproduire intégralement; mais la comparaison du texte lyonnais avec celui de Tacite mettait clairement à nu le procédé trop artificiel des historiens classiques ; elle nous laissait voir quelle liberté se permettait le plus austère des historiens dans ces sortes de remaniements. Chez Tacite, Claude parle avec la noble dignité d'un empereur ; sur les tables de Lyon, où le discours authentique nous est parvenu, le véritable Claude étale avec naïveté son pédantisme d'érudit, sa négligence d'écrivain. Est-il besoin d'insister sur l'intérêt qui s'attache à ces sortes de parallèles? Je n'y ajouterai qu'une remarque : c'est que le document retrouvé à Lyon et qui, hélas ! n'est pas complet, est à vrai dire la plus ancienne charte de notre histoire nationale,

puisque les sénateurs que Claude amenait dans Rome comptent parmi nos lointains ancêtres.

Les poètes anciens ne sont pas moins éclairés que les prosateurs par de tels rapprochements. Que de pages dans Horace ont besoin d'un commentaire archéologique! Quand par exemple le poète, dans la vingtième et dernière pièce du premier livre de ses *Épîtres*, fait ses adieux au volume qu'il va lancer dans le public, le professeur qui l'explique devant ses élèves n'aura pas tout dit s'il leur a seulement fait sentir la gracieuse mélancolie de ses adieux; il y a plusieurs vers de la vingtième épître qui sont inintelligibles si l'on ne sait quelle était la forme et la condition des livres dans l'antiquité. On a écrit là-dessus de gros volumes; c'est un abus d'érudition dont il faut se garder. Au XVIIIe siècle, on avait retrouvé en Italie, parmi des ruines antiques, un encrier en argent; la découverte devint l'occasion de recherches minutieuses sur le papyrus, sur le parchemin, sur le *calame*, qui a précédé la plume pour l'usage de l'écriture, sur l'encre qu'employaient les scribes grecs et les scribes romains, etc.; ces recherches du savant Martorelli remplissent deux in-quarto dont assurément la lecture n'est pas nécessaire, si instructive qu'elle soit, pour un professeur de seconde ou de rhétorique. Mais, sans recourir à ces amas de lourde érudition, il trouvera les plus utiles renseignements dans l'ouvrage de feu Dezobry, intitulé : *Rome au siècle d'Auguste*.

Ce qu'il n'y trouvera pas, c'est la mention de quelques documents moins connus et cependant bien précieux pour le critique jaloux d'apprécier au point de vue moral Horace et son ami Virgile. Une des choses qui nous choquent le plus chez d'aussi admirables écrivains, c'est l'adulation qu'ils prodiguent à l'empereur Auguste ; c'est surtout l'apothéose qu'ils lui décernent avant sa mort. Considérés isolément, de

tels traits semblent impardonnables; mais voici que des monuments de l'antiquité nous aideront à les comprendre et à les juger avec plus d'indulgence. Les Grecs déjà avaient parfois décerné les honneurs divins à leurs grands hommes; une inscription récemment découverte en témoigne pour Philopœmen. Cela nous étonne sans trop nous offenser. Le même usage se retrouve comme une sorte de tradition officielle en Égypte, où les Ptolémées sont l'un après l'autre divinisés comme l'étaient avant eux les Pharaons. Les sociétés païennes étaient donc familières avec cette pensée d'élever au rang des dieux maint personnage qui avait joué sur la terre un grand rôle. Un exemple plus surprenant se montre dans une inscription grecque provenant de Cyme en Éolide, et que vous lirez, si vous en êtes curieux, au cabinet des médailles de notre Bibliothèque nationale; elle est presque certainement datée de la première année de l'ère chrétienne et, par conséquent, contemporaine d'Auguste et des deux poètes ses favoris. Or, on y voit les honneurs divins décernés à un simple citoyen romain, Vaccius Labéon, bienfaiteur de cette petite ville. Si l'adulation descendait à ce degré dans l'ordre des dignités sociales, doit-on s'étonner qu'elle se permît l'apothéose anticipée d'un César, du fondateur d'un puissant empire?

D'autres inscriptions, et souvent très nombreuses, nous aident à constater des usages, des lois, des institutions de la société grecque qui, sans ces témoignages, nous resteraient absolument inconnus. Un des plus touchants drames d'Euripide, l'*Ion*, nous montre attaché au culte d'Apollon dans le temple de Delphes un jeune orphelin qui doit, au denoûment de la pièce, retrouver ses parents. C'est, vous le voyez, l'original du personnage d'Eliacin dans l'*Athalie* de Racine. Ce genre de service ou de servitude religieuse n'était-il qu'une exception, qu'une fiction même du poète?

Longtemps on a pu le croire ; mais, depuis quarante ans, ont été retrouvés sur les marbres de la Grèce continentale des actes d'affranchissement sous la forme de vente au dieu Apollon. Deux jeunes Français, MM. Foucart et Wescher, ont recueilli sur le mur extérieur de l'antique temple de Delphes plus de quatre cents actes de ce genre, dont les formules varient selon l'âge, le sexe et probablement les mérites de l'esclave affranchi, mais dont l'intention commune n'est pas douteuse. Tous ont pour objet de vendre l'esclave au dieu, « à la condition de la liberté », condition qui est garantie par un certain nombre de témoins. Quelquefois l'esclave, avant de devenir tout à fait libre, doit rester encore auprès de son maître durant plusieurs mois ou plusieurs années. Mais, en se faisant acquéreur, le dieu lui assure en définitive la liberté. Nous avons donc là, pour ainsi dire, les archives où étaient conservées les pièces d'état civil de plusieurs centaines d'hommes et de femmes qui échappaient à l'esclavage en se rachetant au prix de leur pécule. Les documents ainsi retrouvés ne remontent guère au delà du troisième siècle avant l'ère chrétienne ; mais tout indique que l'usage qu'ils constatent est bien antérieur ; or, cet usage nous était jusqu'ici inconnu, et vous voyez combien il fait honneur à l'humanité dans cette société grecque où l'on nous représente d'ordinaire les esclaves comme livrés partout et sans réserve au despotisme de leurs maîtres. Dans la nouvelle édition de son savant ouvrage sur l'esclavage chez les anciens, M. Wallon n'a pas manqué d'ouvrir un chapitre pour ce sujet important.

Messieurs et chers confrères de la Société archéologique et historique, vous voyez combien je reste des vôtres en parlant ici des classiques grecs et latins, en montrant quelle lumière jette sur leurs textes l'étude des monuments épigraphiques. L'alliance que je vous signale entre les huma-

nistes et les antiquaires n'est pas chose neuve sans doute; nous ne l'avons pas inventée, mais nous devons la développer chaque jour à tous les degrés de l'enseignement. Si le temps ne m'était pas compté, à cette heure avancée du jour où vous célébrez par une imposante cérémonie le souvenir de votre libératrice, j'aimerais à vous faire voir comment un maître élémentaire de grec et de latin pourrait ajouter à l'intérêt de ses leçons, à leur utilité, en associant à l'explication du *De viris*, des *Fables* d'Ésope et des *Dialogues* de Lucien des notions historiques sur les monuments de l'ancien monde, particulièrement sur ceux de la Gaule. Mais il faut que je m'arrête, et je m'arrête sans inquiétude : car je m'assure que parmi vous il n'est personne qui n'ait admis la justesse de mes conseils, que plusieurs même de mes auditeurs n'en avaient pas besoin, les ayant devancés par leur intelligente pratique de l'enseignement et par leur dévouement affectueux à l'éducation de la jeunesse.

XVIII

ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES [1]

I

Ce n'est pas une idée neuve, même parmi nous, que celle de comprendre en un seul tableau la vie publique et privée des peuples anciens. Nos études universitaires, il est vrai, se renferment trop souvent dans l'explication toute littéraire des chefs-d'œuvre de l'antiquité classique. Mais depuis longtemps on a songé à les élargir et à les compléter en y associant l'étude des institutions d'Athènes et de Rome, travail qui ne se peut faire sans le secours de l'érudition proprement dite et de l'archéologie. En dehors des vastes recueils de Graevius, de Gronovius, de Montfaucon et des rédacteurs de l'*Encyclopédie méthodique*, bien des ouvrages plus abordables par leurs formes et leurs dimensions ont été mis au service de tous les esprits curieux, depuis les professeurs jusqu'à leurs plus humbles élèves. Nous avons pu, dès notre enfance, étudier les antiquités grecques dans le

(1) *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments.....* ouvrage rédigé par une Société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, avec 3,000 figures d'après l'antique. — Fascicules I-VI. Paris, librairie Hachette et Cie, 1873-1879, in-4° (*Journal des Débats* du 20 sept. 1879).

Manuel de Robinson ; tous nos écoliers ont aujourd'hui entre les mains le très commode Lexique de Rich, mis en français par M. Chéruel. Mais surtout, on ne doit pas oublier, pour l'honneur de la France, un livre dont le discrédit actuel nous semble bien regrettable : le *Voyage du jeune Anacharsis*. Comment dire, sans manquer de respect pour la mémoire de M. Villemain, qu'il a beaucoup contribué à ce discrédit? Son goût fin et délicat était choqué de la fausse élégance que l'esprit du dix-huitième siècle a quelquefois répandue sur ce tableau, si animé d'ailleurs et si instructif, de la civilisation grecque, et, dans une de ses plus ingénieuses leçons en Sorbonne, il s'est plu à faire ressortir les défauts du roman et du style de Barthélemy. Le public ne négligeait déjà que trop l'ouvrage du savant abbé. Combien peu de personnes le lisent aujourd'hui ! Les libraires se hasardent encore à le réimprimer, en petit format, sans les atlas qui, dès l'origine, le complétaient inutilement, et qui s'étaient enrichis dans plusieurs éditions successives. Nos enfants le reçoivent de temps à autre, soit en prix, soit en étrennes. C'est toujours ce qu'on appelle « un livre de bibliothèque », que l'on fait relier avec soin, mais qu'on néglige sur les rayons dont il fait l'ornement. Qui songe aujourd'hui à y joindre l'utile ouvrage que Landon et Dumersan publiaient en 1818, sous le titre de *Numismatique du voyage d'Anacharsis?*

Pour les antiquités romaines, nous avons depuis quarante ans, comme le pendant du livre de Barthélemy, *Rome au siècle d'Auguste*, que M. Dezobry, savant libraire, a de son mieux, dans trois éditions successives, mis au courant des progrès de la science. Ces trois éditions d'un livre en plusieurs gros volumes chargés de notes justificatives, accompagnés de plans d'architecture et de dessins, ont eu chez nous un très honorable succès, bien qu'ils manquent un peu de

l'attrait qu'aurait pu leur donner un écrivain plus habile. Enfin il faut reconnaître que nos livres d'histoire ancienne, particulièrement ceux qui ont paru sous l'intelligente direction de M. Duruy, ont ouvert leurs pages à de très utiles dessins ou descriptions d'antiquité figurée. Mais tout cela laissait encore à désirer un recueil où les curieux de tout âge et de toute profession pussent trouver à s'instruire sûrement du détail des mœurs, des institutions, des arts et de l'industrie antiques. C'est ce travail que s'était proposé Charles Daremberg avec l'aide des antiquaires les plus compétents, et aussi avec le concours, si nécessaire pour de telles entreprises, d'une puissante maison de librairie jalouse à la fois et capable de s'honorer par des publications où la science ne peut se déployer dignement sans des dépenses considérables. Un simple *Avertissement* mis en tête du premier fascicule marque avec autant de précision qu'il était possible, la méthode suivie par le nouveau directeur du Dictionnaire. Athènes et Rome sont deux foyers de civilisation auxquels se rattache celle de plusieurs peuples voisins qui les ont précédés sur la scène du monde, surtout de l'Assyrie, de l'Égypte en Orient, de l'Étrurie en Occident. Le christianisme, en les ramenant plus tard à sa forte unité, les a en même temps profondément transformés. Mais M. Saglio ne pouvait songer à comprendre dans son œuvre les antiquités assyriennes, égyptiennes, étrusques, ni les antiquités chrétiennes. Ces dernières ont été récemment traitées dans un Dictionnaire spécial par M. l'abbé Martigny, dont le travail est fort apprécié des bons juges et vient d'arriver à sa seconde édition (1). L'histoire des arts et des institutions en Étrurie nous est encore bien mal connue, et elle restera obscure tant que la langue

(1) In-8, librairie Hachette.

de ce peuple sera une énigme pour les philologues, ce qu'elle est pour eux, malgré la découverte de milliers d'inscriptions étrusques, malheureusement trop courtes pour donner une solide prise aux efforts de la linguistique. Or, les monuments sans les inscriptions parleront toujours un langage peu rassurant pour la critique même la plus ingénieuse; aussi les monuments étrusques ne figurent-ils dans le présent recueil que lorsqu'ils se rattachent d'une manière étroite et certaine aux arts, aux institutions et à la religion de Rome. Quant aux antiquités de l'Asie occidentale et de l'Égypte, elles forment vraiment deux mondes à part, dont chacun est le domaine d'une érudition spéciale, et la science en est peut-être trop peu avancée, malgré de récentes et immortelles découvertes, pour qu'il fût prudent de les associer à la Grèce et à Rome, dans un ouvrage destiné surtout à compléter, à éclairer l'étude des auteurs grecs et latins.

On a dû aussi écarter la mythologie proprement dite et l'histoire, sauf pour les mots et les faits par où elles se rattachent directement à la science des antiquités.

Sagement restreint dans ses limites naturelles, le cadre de MM. Daremberg et Saglio était bien vaste à remplir. Attaché aujourd'hui comme conservateur à l'un des services du Musée du Louvre, où se tiennent (cela n'est pas inutile à remarquer) les séances de notre active Société des Antiquaires, tout près de l'Institut, de l'Académie des Inscriptions et de l'École des Beaux-Arts, M. Saglio se trouvait ainsi comme au centre de nos richesses archéologiques et de la science française en ces matières. Les monuments et les livrets étaient à sa portée, avec les maîtres les plus dignes par leur autorité, avec les disciples les plus capables par leur zèle de s'associer à une œuvre aussi laborieuse. La méthode qu'il y a suivie nous paraît vraiment excellente:

l'ordre alphabétique rattaché autant que possible à l'alphabet latin qui nous est plus familier que le grec; la synonymie grecque soigneusement notée à côté de chaque mot latin ; dans chaque article, une rédaction sobre et continue qui s'attache avant tout aux résultats sûrement acquis par la critique ; un choix sévère de renvois aux textes anciens, renvois qui sont rejetés au bas des pages, avec la bibliographie relative à chaque sujet, pour faciliter de plus amples recherches à tout lecteur curieux de les faire ; choix de dessins reproduits soit d'après les monuments originaux, soit d'après les copies antérieures qui méritent le plus de confiance ; association de deux rédacteurs pour un même article quand le sujet de cet article touchait à des matières assez diverses pour qu'un seul rédacteur y eût rarement la même compétence. Je ne saurais guère concevoir, pour ma part, un meilleur arrangement des choses, et je me sens plein de reconnaissance pour tous ceux qui contribuent à cet immense travail, surtout pour le consciencieux directeur qui sait y maintenir l'ordre, la proportion, l'unité de vues et de méthode, sans gêner d'ailleurs la juste liberté de ses nombreux et divers collaborateurs.

Maintenant, faut-il espérer que tant d'efforts, et des efforts si habilement dirigés, réussissent à satisfaire tous les lecteurs qui chercheront leur profit particulier dans cet immense recueil? Ce serait là un rêve auquel certainement ne s'abandonne pas M. Saglio. Et d'abord, jamais il n'a été plus vrai qu'en présence de ces gros volumes, de répéter avec le poète :

Opere in longo fas est obrepere somnum.

Ainsi, parcourons presque au hasard les galeries de ce nouveau musée où tant de sujets sont rapprochés l'un de

l'autre par le caprice de l'ordre alphabétique, depuis la préposition *a* ou *ab* jusqu'au mot *castrenses ministri*, où s'arrête le dernier fascicule publié. Maintes surprises nous attendent, surprises souvent instructives et agréables, sur des sujets dont nous ne soupçonnions pas toute la richesse; mais quelques omissions aussi nous étonnent, qui seront peut-être un jour réparées; quelques fautes, surtout typographiques, nous affligent, celles-ci fort réparables, même dans une impression sur cliché.

A tout seigneur, tout honneur! Commençons par le mot *alphabet*, par cet instrument dont l'invention, peut-être fort simple, a été si féconde pour les progrès de l'humanité dans tous les genres de culture littéraire ou savante. Celui qui l'a rédigé, M. Fr. Lenormant, y résume des études développées par lui dans un long Mémoire, dont trois fascicules in-4° ont déjà paru et montrent la plus grande richesse d'érudition. L'article lui-même est un peu long; mais qui songerait à s'en plaindre pour un sujet de telle importance? L'auteur a montré la même abondance et la même sûreté de savoir en traitant de *Bacchus*, des dieux *Cabires* et des matières qui se rapportent à la numismatique, sur laquelle il vient de publier trois volumes d'un ouvrage justement apprécié. Qui reprocherait à M. Th.-H. Martin d'avoir écrit sous le mot *Astronomia* un véritable Manuel de l'astronomie ancienne, à laquelle il a consacré de profondes et longues études; à M. Ch.-E. Ruelle de s'être largement étendu sur les divers calendriers de la Grèce et de Rome, dont la connaissance s'est enrichie pour nous depuis quelques années par tant de découvertes? Comment blâmer M. G. Humbert, l'éminent jurisconsulte aujourd'hui sénateur, d'avoir versé des trésors de savoir sur les matières de droit où il possède une si rare compétence? M. Caillemer sait peut-être allier plus de précision aux mérites d'une

science complète sur les matières de droit public et de droit privé chez les Grecs. M. Fustel de Coulanges, sous le mot *Attica respublica*, nous présente le sommaire des recherches et des idées ingénieuses qu'il a jadis exposées dans son beau livre sur *la Cité antique*. M. Heuzey, professeur à l'École des Beaux-Arts, s'est chargé de tout ce qui concerne l'histoire du costume; M. Boissier, de l'histoire du théâtre romain. J'en omets, et des meilleurs. Mais puis-je oublier de rappeler l'excellent et spirituel Ernest Vinet, l'antiquaire et l'homme de goût si apprécié que nous avons perdu l'an dernier !

Quelques articles vont bien au delà de ce qu'on y cherche. Je trouve signalés dans le charmant livre de Sénèque *Sur la brièveté de la vie* (chap. XI) certains oisifs, habitués des basiliques, et que, le soir, en chasse non sans peine l'arrivée des chiens de garde : *Quos a basilica immissi demum canes ejiciunt.* Là dessus, je vais au mot *canis* dans le Dictionnaire, et j'y lis un chapitre en forme sur les chiens, sur les races que les anciens en ont connues, sur leur domestication, sur les services divers auxquels on les employait, sur les modèles qu'ils ont fournis à la peinture, à la sculpture, etc. C'est un habile humaniste, M. Cougny, qui, avec l'aide sans doute de M. Saglio l'antiquaire, a rédigé cette monographie. Mais elle me conduit au mot *basilique*, où je remarque une erreur légère. On y signale comme gardée par les chiens la basilique *Porcia*, dont Sénèque ne parle pas dans le passage latin que je viens de citer, et auquel on nous renvoie. Dans l'article même de M. Cougny, une erreur simplement typographique place au troisième siècle *après* Jésus-Christ le règne de Ptolémée Philadelphe, qui est du troisième siècle *avant* notre ère. Rien ne sera plus facile à corriger. Il faudra aussi changer le titre d'un ouvrage grec que M. Cougny appelle *les Heures*

Samiennes. Le vrai titre serait *Annales samiennes* (1).

Après ces petites erreurs, que je relève par acquit de conscience, faut-il parler de quelques lacunes? A l'article Amnistie (*Amnestia;* le mot et la chose sont d'origine grecque), pourquoi ne lit-on rien sur l'amnistie, hélas! peu durable, qui fut bruyamment proclamée à Rome après la mort de César? De tels souvenirs ont en ce moment une opportunité particulière. L'article Archives (*Archeion*) me semble trop court aussi pour l'importance du sujet. On aimerait à y voir distingués, pour la matière et pour le contenu, les documents sur marbre et sur bronze, les documents sur planches de bois, sur diverses espèces de papier. Les trois mille tables de bronze rétablies à Rome dans le *Tabularium* du Capitole par Vespasien, après l'incendie qui avait détruit cet édifice, ces trois mille tables que Suétone appelle *instrumentum imperii pulcherrimum*, ne représentent qu'une espèce d'archives. Il y en avait bien d'autres plus sujettes aux ravages du feu. Assurément, l'inscription sur une matière dure est la forme la plus ancienne de consécration et de publication officielles; mais, avec le temps et le progrès des formalités administratives, avec la diffusion du papier, on recourut sans doute à des moyens moins coûteux de reproduire les actes publics sur des feuilles de parchemin ou de papyrus. Ces documents se multipliaient, s'entassaient dans des dépôts où ils tenaient moins de place, mais où ils étaient exposés à beaucoup plus d'accidents. Tout cela méritait peut-être une explication plus détaillée.

Le lecteur n'éprouvera-t-il pas un mécompte plus grave quand il cherchera en vain un article *Antiquaire* ou *Archéo-*

(1) Le vieux mot grec *hôros* signifiant année et employé au pluriel désignait des annales de cité. Co mot, diversement altéré dans les manuscrits et dans les éditions des auteurs, a causé mainte méprise aux traducteurs modernes.

logue dans un tel Dictionnaire? Il y a eu certainement chez les Grecs et chez les Romains des amateurs, des connaisseurs, des collecteurs d'antiquités. M. Saglio le sait encore mieux que nous, et il trouvera moyen de leur faire place sous quelque vocable dans la suite de la série alphabétique.

N'oublions pas de dire en terminant que l'Association pour l'encouragement des études grecques en France a, cette année même, décerné à M. Saglio l'un des deux prix dont elle dispose ; le public trouvera sans doute que rarement ses récompenses ont été mieux placées.

II (1)

Déjà nous avons apprécié les six premiers fascicules du grand recueil que M. Saglio publie, d'après les plans de feu Ch. Daremberg, avec la collaboration des savants les mieux autorisés sur les matières d'antiquité classique (2). Le septième fascicule, qui vient de paraître, nous offre l'occasion de revenir sur des sujets de plus en plus recommandés à l'attention du public universitaire. Que les pères de famille et les professeurs nous le pardonnent : ils ont remis à l'ordre du jour, les uns par leurs plaintes sans cesse renouvelées contre les programmes de notre enseignement, les autres par leur déférence, peut-être trop empressée, au vœu des familles, des questions qui certes n'étaient pas oubliées, mais que résolvait trop lentement le progrès naturel des esprits et des méthodes. Il nous faut bien y revenir sans cesse, ne fût-ce que pour modérer, par

(1) *Journal des Débats*, 11 janvier 1881.
(2) Voir le *Journal des Débats* du 20 septembre 1879.

les réflexions que suggère l'expérience, la hardiesse des novateurs et la vivacité de leurs espérances.

La librairie universitaire est en grand émoi depuis la promulgation des réformes adoptées dans la première session du nouveau Conseil supérieur. Combien de livres jusqu'ici classiques, et dont l'usage était imposé aux maîtres comme aux élèves, se voient condamnés ou relégués au second rang dans leurs bibliothèques! On est vraiment effrayé de songer aux milliers de volumes qui vont devenir inutiles, et qu'il faudra ou mettre au pilon, selon le mot vulgaire, ou garder seulement en petit nombre pour le besoin de quelques amateurs. La plupart de nos libraires en vont prendre leur parti et après tout, peut-être ne sont-ils pas trop à plaindre, si les *Conciones* et les *Gradus* qui ont contribué à faire leur fortune sont réduits au rôle de livres savants ou de simples curiosités littéraires. D'ailleurs, en ces choses comme partout, la fortune a des retours dont il ne faut pas désespérer. Mais, aujourd'hui, considérons sans faiblesse l'état présent des choses et ce qu'il offre de rassurant pour l'avenir de notre éducation nationale.

Entre autres innovations, on attend beaucoup des simples *Lexiques* qui, au moins pour le service des épreuves écrites, dans nos examens, remplaceront les dictionnaires en usage. Nous sommes, à cet égard, un peu moins confiants que beaucoup de nos collègues. L'épreuve de la version latine était, nous dit-on, facilitée outre mesure par des dictionnaires trop complets où sont recueillies, avec des exemples à l'appui, toutes les nuances de signification que peut prendre chaque mot dans les bons auteurs latins, et même dans les médiocres. J'ai eu, pour ma part, à lire quelques milliers de versions latines de nos candidats au baccalauréat, et je ne me suis pas aperçu de ce trop facile mérite qui leur est reproché. L'abondance même des ri-

chesses est quelquefois une cause d'embarras dans l'usage de nos dictionnaires ; mais aussi n'est-elle pas, pour de jeunes esprits, une occasion précieuse de s'instruire à première vue, dans les riches articles d'un lexique latin comme celui de M. Quicherat ou celui de M. Lebaigue? Bien plus, j'entends dire que, par cela même, ces livres, lorsqu'ils parurent, ont fait sensation parmi les bons écoliers, par la variété des renseignements qu'ils mettaient à leur disposition, et cette variété laissait encore une assez large place à la sagacité personnelle des jeunes traducteurs. On va leur imposer un autre genre d'efforts, au moins pour les jours de composition ; Dieu veuille que les résultats répondent aux bonnes intentions des réformateurs! Je ne demande pas mieux que d'être prochainement converti par le succès.

En tout cas, il ne faudrait pas décourager les lexicographes d'améliorer et de compléter sans cesse les vrais lexiques de la langue grecque et de la langue latine, en y faisant entrer le plus qu'ils pourront de la riche matière que leur offrent les auteurs anciens. Les maîtres surtout ne sauraient avoir sous la main, pour leur enseignement journalier et pour leur travail de correcteurs, des grammaires trop riches et des dictionnaires trop complets. Je vais même jusqu'à souhaiter que tout professeur ait dans sa bibliothèque un de ces volumineux dictionnaires comme ceux de Forcellini, de Freund ou de Georges pour la langue latine, et d'Henri Estienne pour la langue grecque. Le vieil Estienne avait bien eu raison d'appeler *Trésor* son Dictionnaire de la grécité qui, de quatre volumes, s'est grossi jusqu'à neuf dans la belle édition publiée par la librairie de l'helléniste A.-F. Didot. Ce sont en effet de vrais trésors que ces recueils où se trouvent rangés par ordre alphabétique tous les mots d'une langue, accompagnés

d'exemples extraits des auteurs les plus divers; avec le sens des mots, on y apprend aussi les choses; avec la grammaire, on y apprend l'archéologie. Je me souviens (et l'on pardonnera bien ce souvenir à un vieux professeur) qu'une de mes premières acquisitions, lorsque j'entrai dans l'enseignement des lycées, fut un exemplaire du lexique latin de Forcellini, le meilleur alors que l'on pût consulter, celui que me recommandait à ce titre le vénérable Victor Le Clerc. J'y trouvais amplement de quoi expliquer avec une honnête érudition, devant mes élèves, et Cicéron, et Virgile, et Tacite. Ma méthode de préparation était un peu laborieuse sans doute, mais très instructive. Ajoutez qu'elle était assez économique, car les quatre volumes in-folio de Forcellini me dispensaient de mainte édition savante des classiques latins, dont l'achat eût vidé ma bourse et encombré ma bibliothèque alors bien étroite. Les neuf volumes d'Henri Estienne, que la librairie Didot vend à des conditions si douces pour la modeste fortune des professeurs débutants, leur peuvent rendre un semblable service. En fait de langue française, le grand Dictionnaire de Littré qui, Dieu merci! a fait rapide fortune parmi toutes les classes de lecteurs, ne fournit-il pas les meilleurs éléments d'un commentaire historique et grammatical de nos classiques français? Cela soit dit sans décourager les philologues éditeurs qui gardent tous leurs droits à la reconnaissance et à l'estime des érudits et des hommes de goût.

J'ai parlé de l'alliance des choses et des mots dans l'explication des auteurs anciens. C'est là une des recommandations qui, sous toutes les formes, se reproduisent aujourd'hui à l'adresse des maîtres. Mais la recommandation n'est pas neuve. Pour n'en citer qu'une preuve entre plusieurs, en 1839, elle était exprimée très haut par un professeur, alors jeune, de l'Université, dans une

séance publique de la *Société des Méthodes;* en 1844, elle était renouvelée par lui dans un article du *Journal général de l'Instruction publique* (1), article écrit surtout en vue de la préparation aux concours de l'agrégation pour les classes de grammaire et pour les classes supérieures des lettres. « Il est à souhaiter, lit-on dans cet article, que les profes- « seurs de lettres et de grammaire saisissent toutes les « occasions de compléter leur enseignement par des no- « tions qui les mettent en rapport avec le professeur d'his- « toire. Les études gagneront toujours à ce mélange et à « ce contrôle réciproque de deux enseignements voisins. » — Et encore : « Puissent de telles considérations provo- « quer un mouvement de curiosité féconde dans nos écoles! « La monotonie, dirons-nous la routine? des exercices jour- « naliers, n'y doit pas faire oublier un devoir plus noble « encore et plus élevé. C'est par son ensemble que l'anti- « quité est grande et riche en leçons salutaires pour l'es- « prit humain. Plus on lui conservera cette unité qui fut « sa vie, plus s'uniront dans nos livres, comme dans l'en- « seignement, l'intelligence des faits et celle des mots, plus « s'élèvera en force et en éclat la discipline universitaire. » Alors déjà ces appels étaient entendus. Déjà les futurs professeurs de grammaire se voyaient conviés à quelques études sur l'histoire de notre langue, par l'explication de la lettre de Montaigne à madame de Foix sur l'éducation des enfants; déjà quelques élèves de l'École Normale faisaient, sous la direction d'un maître de conférences, des visites au Musée du Louvre pour y prendre le goût des monuments de l'antiquité. Bientôt allait être fondée dans Athènes une École française qui avait surtout pour objet et qui a de plus en plus pour effet d'élargir la science de nos

(1) Numéro du 28 décembre 1844.

jeunes professeurs par la connaissance directe des chefs-d'œuvre de l'art antique, par la lecture et l'intelligence des inscriptions, quelquefois enfin de les honorer par d'heureuses découvertes sur le sol inépuisable de l'antique hellénisme. Nous sommes donc trop prompts à nous accuser nous-mêmes d'inertie et d'insouciance; il y a longtemps que l'Université est soucieuse de progrès. Cela se voit chaque année, même dans nos livres classiques, surtout dans les éditions et traductions d'auteurs grecs. Mais, sans sortir de l'ordre d'idées qui nous préoccupe en ce moment, cela se voit dans le grand Dictionnaire dont nous annonçons une livraison nouvelle, et dont la plupart des rédacteurs sont d'anciens élèves de l'Université, d'anciens membres de l'École française d'Athènes. L'École, plus récemment fondée à Rome, en vue des travaux sur l'antiquité romaine et sur l'histoire du moyen âge, est bien vite entrée dans cette voie du progrès, sous la direction de ses savants chefs et sous le patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Nous voilà donc ramenés, sans effort de transition, au septième fascicule que vient de publier M. Saglio, et qui formerait à lui seul un bien gros volume. Ce Dictionnaire est encore un de ceux qui devraient faire le fond d'une bibliothèque de professeur, car il renferme peu d'articles qui n'aient leur utilité pour l'interprétation des classiques grecs et des classiques romains. Sur une centaine d'articles, j'en vois à peine vingt qui appartiennent à ce qu'on peut appeler les curiosités de l'érudition. Presque tous les autres éclairent quelque partie des institutions civiles, politiques, religieuses et militaires, des usages, de la vie morale et des beaux-arts dans le monde ancien : tels sont les articles *cera* (emplois divers et commerce de la cire); *cathedra* (*chaise*, et plus tard *chaire*); *census* (*cens*, *recen-*

sement, considérés au point de vue de l'état civil, de la fortune privée et des impôts); *centumviri* (tribunal permanent dont l'histoire se rattache non seulement à celle du droit, mais à celle de l'éloquence chez les Romains); *chorus* (*chœur*, partie intégrante du théâtre grec et dont le nom seul en rappelle les vicissitudes à travers les siècles, sans compter les dérivés *chorégie* et *choragique*, en rapport avec l'histoire de la sculpture, etc.); *chirurgie*, sujet dont le nom seul rappelle toute l'importance. Ce dernier, dû à un médecin érudit, le docteur Briau, traducteur de la *Chirurgie* de Paul d'Égine et auteur d'intéressants mémoires sur les services de santé chez les anciens, manque peut-être de méthode, mais montre un grand savoir sur les diverses parties du sujet. On regrette pourtant que l'auteur, à propos du rôle des médecins dans les gymnases, ne cite pas le curieux traité de Philostrate sur la gymnastique, publié pour la première fois en France par Ch. Daremberg, et plus correctement en Allemagne par Volckmar. L'article *Chirurgie* a déjà pour complément l'article *Asclépion*, qui figure dans le premier volume du Dictionnaire; car les asclépions, ou temples d'Esculape, sont le véritable berceau de la médecine grecque, qui fut longtemps enseignée et pratiquée comme une sorte de sacerdoce par les Asclépiades, descendants ou disciples du dieu Esculape. On sait que les cures opérées là, non sans mélange de cérémonies religieuses et de pieux charlatanisme, étaient primitivement attestées par des inscriptions qui formaient les plus anciennes archives de l'art médical. Au deuxième siècle de l'ère chrétienne, le voyageur Pausanias ne retrouvait plus que six de ces vieilles inscriptions dans le sanctuaire d'Esculape à Épidaure; mais il atteste qu'elles y étaient autrefois très nombreuses. En tout cas, quelques documents du même genre et précisément contemporains de Pausanias

ont été retrouvés à Rome parmi les ruines de l'*Asclépion* que renfermait l'Ile du Tibre (1). A ce propos, il faut que je relève une erreur trop fréquente dans les ouvrages des antiquaires, et à laquelle M. Briau n'a pas échappé : c'est de traduire par le mot *colonne* le mot grec στήλη, qui signifie tout au plus un pilastre à surfaces plates, mais qui désigne en général une plaque de marbre dressée debout et pouvant ainsi recevoir un texte très long et quelquefois même être gravée sur les deux faces. La forme cylindrique d'une colonne se prête mal à la lecture d'inscriptions de quelque étendue ; et, en effet, l'épigraphie ancienne nous offre peu d'exemples de colonnes inscrites. Au contraire, nous avons des milliers de plaques, dont quelques-unes portent jusqu'à cent lignes de texte, c'est-à-dire plus que n'en peut contenir, même en petits caractères, une page de nos livres in-folio. Les procès-verbaux de guérison provenant de l'*Asclépion* de Rome sont précisément gravés sur de telles plaques, ce qui ne peut laisser aucun doute sur la juste interprétation du texte de Pausanias.

Témoignons encore de notre attention à lire non seulement en amateur, mais en critique, tant de précieux chapitres d'archéologie. L'article *Chalkeia*, qui est de M. Saglio et qui se rattache à l'article *Apaturies* du premier volume, nous a laissé voir une omission de quelque importance, qui pourra être réparée sous un autre vocable dans la suite du Dictionnaire. Le mot *chalkeia*, pluriel neutre désignant une fête athénienne, rappelle *chalkeion*, qui en est le nominatif singulier. Or ce mot *chalkeion* désigne certainement, dans un des discours de Démosthène (le premier discours contre Bœotos), la carte ou plaque d'état civil d'un citoyen

(1) Voir *Corpus inscriptionum græcarum*, n° 5980. M. Briau connaît ces documents ; mais il ne les cite que d'après le vieux recueil de Smet, qui peut-être n'en indiquait pas exactement la forme.

athénien, celle qui constatait son inscription sur le registre du quartier auquel il appartenait par sa naissance, et l'inscription paraît avoir eu lieu lors de la fête dite des *Apaturies*. Le client de Démosthène, accusant un frère consanguin d'avoir usurpé un titre d'état civil identique au sien, se plaint de ce qu'ils auront tous deux désormais « le « même *chalkeion* », c'est-à-dire la même plaque de bronze (elle pouvait être aussi de buis) équivalant à notre *acte de naissance*. Le sens de ce passage est devenu évident depuis qu'on en a pu rapprocher deux plaquettes de bronze qui répondent tout à fait au texte de Démosthène, et dont l'une appartient au *British Museum*, l'autre à un antiquaire parisien (1).

Mais là ne se borne pas l'intérêt d'un si curieux rapprochement, car il fournit l'occasion de montrer les incertitudes de l'état civil chez un peuple où le père était libre de donner à son enfant le nom personnel qu'il lui plaisait, comme cela se voit dans une charmante scène des *Nuées* d'Aristophane. Même ajoutés au nom du fils, celui du père et encore celui du grand-père ne suffisaient pas à marquer sûrement la filiation régulière dans une même famille. Ce sont les Romains qui nous ont transmis l'usage bien plus commode et plus sûr du nom de famille proprement dit. Le citoyen d'Athènes profitait de sa liberté pour choisir toujours des noms dont le sens et l'harmonie flattaient son patriotisme et sa vanité. La règle romaine, dont nous avons hérité, constitue pour le droit civil un véritable progrès ; mais on sait combien elle est parfois gênante quand un de nos ancêtres directs nous a légué un nom désagréable à prononcer et à entendre. Il y a sur ce sujet, comme on le voit, la matière d'une comparaison entre les

(1) Voir dans nos *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie* le morceau qui traite des *Formalités de l'état civil chez les Athéniens*.

mœurs du monde ancien et celles de l'Europe moderne, comparaison pour laquelle un élément nous manque dans le Dictionnaire de M. Saglio. Il lui sera facile de combler cette lacune en insérant quelque part dans sa nomenclature, au mot *nomen* (en grec ὄνομα), un article sur l'état civil en Grèce, qui se rattache naturellement aux formalités de l'état civil romain, telles qu'on les voit décrites par M. Humbert, le jurisconsulte, à l'article *census*. L'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, sans sortir du plan de son livre par une comparaison qui eût été indiscrète de sa part, a du moins signalé, dans un de ses chapitres, le caractère original de la nomenclature civile chez les Athéniens. On aime toujours à rappeler ce vieux livre qui est bien passé de mode, et dont peu de chapitres pourraient être réimprimés sans de nombreux changements, mais qui enfin contient tant d'idées ingénieuses et justes, avec un fond d'érudition tel qu'on pouvait l'avoir en pareille matière vers la fin du dix-huitième siècle. M. Letronne n'oubliait pas le LXVIe chapitre de l'*Anacharsis*, lorsqu'il écrivit son excellent Mémoire sur les noms propres grecs, publié en 1846, et qui sera, nous l'espérons, prochainement reproduit dans le recueil des *Œuvres choisies* de ce savant critique, recueil dont les deux premiers volumes vont paraître (1).

(1) Ces deux volumes ont paru en 1881. Ils contiennent les mémoires concernant l'Égypte ancienne. (Librairie Ernest Leroux.)

XIX

LES MUSÉES ET L'ENSEIGNEMENT CLASSIQUE [1]

Je viens de parcourir les principaux musées de Paris avec un excellent guide, M. René Ménard (2), bien connu des amateurs pour son grand savoir en toute matière d'art et d'antiquité. Il m'était naturel de m'arrêter avec lui de préférence dans les salles du Louvre et de l'hôtel de Cluny, où figurent en si grand nombre les monuments grecs et romains, et je ne puis dissimuler que j'ai eu là quelque déception. M. Ménard sans doute n'a pas songé à remplacer par un volume, même par un volume de 700 pages, tous les livrets spéciaux qu'on achète à la porte de nos précieuses collections. Quelquefois, dix pages de son livre résument tout un de ces livrets ou catalogues. Mais n'y a-t-il pas certains sujets qu'il effleure à peine, quand il ne les passe pas tout à fait sous silence? S'il mentionne rapidement les principales inscriptions égyptiennes et grecques exposées dans les salles du Louvre, il ne dit mot des nombreuses inscriptions latines qui entourent ou illustrent les monuments romains. L'artiste a trop oublié que tous ces textes méritaient aussi l'attention des visiteurs, soit qu'ils expli-

(1) *Journal des Débats* du 7 novembre 1881.

(2) *Les Curiosités artistiques de Paris, Versailles, Saint-Germain*, guide du promeneur dans les musées, les collections et les édifices, par M. René Ménard, ancien rédacteur de *la Gazette des Beaux-Arts*, auteur de la *Mythologie dans l'art ancien et moderne*. Paris, 1878, in-12. Librairie Delagrave.

quent la destination des monuments où ils sont gravés, soit qu'ils rappellent des œuvres dont nous ne possédons plus que la dédicace. Que l'auteur me pardonne ces regrets de grammairien et d'humaniste : j'étais, en le lisant, tout préoccupé de questions universitaires et des réformes de notre enseignement classique, et je me trouvais induit à rappeler au public combien seraient utiles pour l'instruction de la jeunesse tous les textes lapidaires devant lesquels elle passe le plus souvent avec indifférence.

Je sais bien que nous avons, pour les inscriptions grecques du Louvre, un assez bon catalogue rédigé par M. Froehner : pour les grecques comme pour les latines, le grand ouvrage du comte de Clarac. Mais ces deux ouvrages, le second surtout, ne sont point au courant des nouvelles acquisitions du Musée, et ils ne sont guère à la portée des simples visiteurs. Or, si les élèves de nos lycées doivent désormais, comme on le conseille à leurs maîtres, s'instruire en parcourant quelquefois nos salles d'antiquités, ils auraient vraiment besoin, pour le faire utilement, de quelques notions élémentaires sur la valeur de tous ces textes lapidaires, encastrés dans les murs ou gravés sur la face même des tombes, des autels, des vases antiques.

On me permettra donc d'expliquer là-dessus ma pensée avec franchise, et de remonter un peu haut pour la faire comprendre.

Le latin et le grec qu'on enseigne dans nos classes, c'est la langue des auteurs, la langue des livres d'élite, celle par exemple d'Homère ou de Xénophon, de Virgile ou de Salluste. Mais le grec et le latin ne sont pas seulement représentés aujourd'hui pour nous par des poèmes, par des discours, par des récits historiques ; ils le sont encore par des milliers d'inscriptions déposées sur les monuments de la Grèce et de Rome. Et ces inscriptions, qui furent tenues

longtemps comme un domaine réservé aux érudits, la connaissance, depuis plusieurs années, s'en est peu à peu répandue parmi nos collègues de l'enseignement secondaire, grâce aux nombreuses et brillantes découvertes des voyageurs et aux leçons spéciales de quelques professeurs au Collège de France, à la Faculté des Lettres, à l'École pratique des Hautes Études, déjà aussi dans certaines Facultés de province. On a reconnu qu'il y avait là toute une littérature, une littérature lapidaire, comme nous l'appellerons, et qui présente autant d'intérêt que d'utilité, non seulement pour les philologues, mais encore pour les hommes de goût.

Premier avantage : Voulez-vous avoir une juste idée de l'orthographe de Cicéron, qui n'est pas toujours indifférente pour l'étude même de son style ? Les plus anciens manuscrits du grand orateur ne pourront guère vous répondre, car ils sont de quatre ou cinq siècles postérieurs à sa mort. Entre Cicéron et le plus ancien de ses copistes, dont nous lisions aujourd'hui l'écriture, il y a peut-être huit ou dix transcriptions successives. Qu'on se figure Froissard, ou même Rabelais et Montaigne, reproduits en un texte imprimé selon l'orthographe de notre temps : quelle différence de physionomie entre la rédaction originale et la copie de nos imprimeurs modernes ! Un autre exemple et plus saisissant fera comprendre ce que nous voulons dire ici. Nous ne possédons des charmants récits de Joinville que des manuscrits datant d'un siècle ou d'un demi-siècle au moins après l'auteur ; et c'est d'après ces manuscrits qu'on en a fait toutes les impressions que nous pouvons lire, excepté une. Il existe une trentaine de chartes originaires de la chancellerie du célèbre sénéchal de Champagne, et ces chartes représentent certainement la forme la plus exacte du français qu'il écrivait ou que des secrétaires écrivaient

sous sa dictée. En étudiant ces précieux documents, un de nos maîtres, M. Natalis de Wailly, a pu restituer et remettre sous nos yeux la véritable langue de Joinville, jusque dans le détail de son orthographe. Pour retrouver la langue et l'orthographe de Cicéron, que faudrait-il donc ? des chartes contemporaines de l'écrivain latin, des documents qui n'aient pas subi l'inévitable altération dont les textes ont à souffrir d'âge en âge sous la main des calligraphes. De tels documents existent, en petit nombre sans doute, sur des marbres ou des bronzes dont nous avons l'exemplaire original et contemporain, ou peu s'en faut, de Cicéron lui-même. J'en pourrais dire autant des chefs-d'œuvre de la littérature grecque. Aucun exemplaire imprimé de Sophocle ou de Platon ne représente pour nous la forme précise du texte que lisaient au cinquième ou au quatrième siècle avant notre ère les admirateurs de ces grands artistes. Qu'on jette les yeux sur les marbres qui nous ont conservé des lois, des décrets, des inscriptions dédicatoires de leur temps, on sera parfois effrayé de la nécessaire infidélité de nos copies modernes. Elle est si grande qu'il faut renoncer à la corriger complètement, même d'après les meilleures autorités, sous peine de dérouter les lecteurs.

Mais les inscriptions antiques ont pour nous un autre avantage plus précieux encore. Il y en a des centaines qui sont de véritables documents historiques, souvent assez longs ; des centaines, qui nous conservent le souvenir de monuments détruits, ou qui figurent sur des monuments encore debout de l'art antique. Or, les inscriptions du bon temps, surtout les inscriptions dédicatoires, sont, pour la plupart, des modèles de précision et de clarté, même dans leur brièveté elliptique. On y trouve, appliquées avec une parfaite correction, les principales règles de la grammaire, telle que la pratiquent les meilleurs écrivains.

Ici le lecteur devinera sans peine où je veux en venir.

L'esprit de nos récentes réformes universitaires est de faire connaître et apprécier dans son ensemble la civilisation des peuples classiques. On veut que leurs institutions, leur religion, leurs beaux-arts, soient l'objet de leçons qui se mêlent mieux qu'autrefois à l'étude de leur langue. Mais pour cela, on nous accorde bien peu d'heures par semaine. Tant de leçons, s'il faut simplement les juxtaposer, ne trouveront jamais place dans le cadre bien étroit de nos programmes et dans les douze heures du jour que messieurs de l'Observatoire ne nous permettent pas d'allonger. Il faut donc aviser à des méthodes abréviatives; il faut que les littérateurs se fassent un peu historiens et même antiquaires. Or je voudrais que les grammairiens aussi voulussent bien s'occuper d'histoire et d'antiquités, même pour enseigner les éléments de la grammaire grecque et de la grammaire latine; et voici à cet effet le conseil que je me permets de leur donner. Il paraîtra neuf et peut-être paradoxal; et pourtant, chaque fois que je l'ai confié à tel ou tel de mes jeunes collègues, ils m'ont paru y déférer avec un empressement qui ne cherchait d'autre excuse que l'inexpérience; mais l'inexpérience est de tous les défauts celui dont on se corrige le plus vite avec un peu de courage.

Dans nos vieilles grammaires, la plupart des exemples cités à l'appui des règles étaient de fabrique moderne. On y a peu à peu substitué des exemples extraits des auteurs classiques. C'était déjà un progrès (encore n'était-il pas entièrement accompli) (1); mais on en pourrait essayer un autre. Ce serait d'emprunter des textes anciens à la langue lapidaire. Toutes les règles élémentaires de la syntaxe latine

(1) C'est ce que je constate même dans le livre, d'ailleurs magistral, du savant latiniste Madvig, dont nous avons une traduction française faite par M. Theil d'après la traduction allemande. (L'original est en danois.)

ou grecque peuvent être appuyées sur des témoignages authentiques de ce genre. Paris n'est pas le plus riche musée du monde pour les inscriptions antiques ; mais enfin le Louvre offrirait déjà au grammairien curieux d'y puiser une assez ample moisson de phrases doublement instructives et pour la grammaire et pour la connaissance des monuments. Tel musée de province, comme ceux de Lyon, de Narbonne, de Bordeaux ou de Nîmes, n'offrirait, pour le latin, que l'embarras du choix. Tel monument isolé, comme le gracieux monument des Jules à Saint-Remy, nous offre une inscription qui remplacerait avec autant d'agrément que d'utilité la misérable phrase de Lhomond *Pater et filius boni.* Les monuments grecs ne sont pas moins riches en inscriptions qui constatent à la fois une règle de la grammaire classique et le souvenir soit d'un artiste célèbre, soit d'un événement mémorable. Dans cette richesse, le mieux serait de choisir les inscriptions gravées sur des monuments que nos élèves ont quelquefois à leur portée, dans la ville même où ils font leurs études.

Telle est la dédicace d'un autel consacré à Jupiter sous le règne de l'empereur Tibère (1), par les mariniers de la Seine (*Nautæ parisiaci*), dédicace qui orne une des salles de l'hôtel de Cluny, et devant laquelle passent peut-être avec dédain même les inspecteurs de notre navigation fluviale.

Mais on pourrait aussi puiser discrètement dans les recueils d'épigraphie des inscriptions relevées sur les marbres d'Athènes et de Rome, et qui constatent l'érection de quelque bel édifice public ou privé. Deux lignes d'explication au bas de la page suffiraient pour fixer l'attention de l'élève sur l'origine du texte cité en exemple, et pour suggérer au professeur un commentaire historique, qui peut

(1) Orelli, *Inscriptiones latinæ*, n° 1993.

toujours devenir instructif sans longs développements. Telles sont, pour en citer deux, les inscriptions du pont Fabricius (1) à Rome et, dans la même ville, celles qui se lisent encore sur le fronton du Panthéon d'Agrippa (2), devenu Sainte-Marie-de-la-Rotonde. Pour quelques cas d'ailleurs, s'il était besoin d'une note plus développée, qui empêcherait de la rejeter à la fin du livre, comme cela s'est fait dans plus d'un manuel ?

J'oserais peut-être conseiller encore d'autres emprunts. Les recueils d'inscriptions latines contiennent çà et là des pièces qui résument en quelques lignes, ordinairement assez claires, la vie d'un grand personnage. L'empereur Auguste, quand il fit construire le forum qui porte son nom, y plaça les statues des sept rois de Rome et des plus célèbres guerriers de la Rome républicaine ; sur la base de chaque statue on lisait le récit sommaire des faits et gestes du roi ou du grand capitaine qu'elle représentait. Il nous reste cinq ou six inscriptions de ce genre (3). Ne voit-on pas combien de souvenirs elles éveillent à la fois, et combien un professeur serait certain d'intéresser sa classe, en proposant à ses élèves de tels textes d'explication ? Tous ceux que je viens de citer ou de rappeler seulement d'une manière générale tiendraient en dix pages, et cela pour les deux langues classiques. Il nous reste aujourd'hui environ quinze mille inscriptions grecques pour tout le monde méditerranéen, autant d'inscriptions latines pour nos deux territoires de France et d'Algérie, sans compter celles de l'Italie et des autres pays occupés ou colonisés par les Romains. Sur ce nombre, je demande qu'on en choisisse au plus une centaine. Cela, j'espère, n'a rien de très effrayant.

(1) Orelli, même recueil, n° 50.
(2) *Idem, ibid.* n° 34.
(3) *Id., ibid.* n°s 534 et suivants.

Ces modestes propositions cachent-elles une malice contre nos programmes et un piège pour ceux qui sont chargés de les appliquer? Loin de moi ces noires intentions. Aurais-je du moins celle de préparer nos élèves à écrire un jour des inscriptions en grec ou seulement en latin? J'en suis plus loin encore. C'est là un devoir qui incombe à notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, créée tout exprès pour cela, en 1663, par Colbert, et qui naguère eut précisément à rédiger, sur la demande de M. Hérold et du conseil municipal, une inscription française destinée à perpétuer le souvenir et à marquer l'emplacement (rue Victor-Cousin) du vieux *Parlouer aux Bourgeois*. Mais une ambition dont je ne défendrais pas nos écoliers, ce serait de comprendre, quand ils entrent dans un musée, les formules les plus simples du style lapidaire dans les langues classiques. N'est-il pas triste en effet qu'un jeune bachelier, en sortant de la Sorbonne, puisse être arrêté tout court devant les inscriptions latines du musée de Cluny, et se promener en ignorant dans les galeries du Louvre, devant les pierres inscrites qui rappellent nos ancêtres gallo-romains, ou les Romains, anciens dominateurs de l'Algérie devenue française?

Si j'avais l'honneur d'enseigner spécialement l'histoire ancienne dans une de nos classes, j'aimerais à y compter beaucoup d'écoliers pourvus de ces notions élémentaires, et alors je me permettrais avec eux une ou deux digressions qui leur feraient sentir l'intérêt supérieur des documents épigraphiques. Je leur montrerais, par exemple, dans le discours de Claude conservé sur deux tables de bronze au musée de Lyon, la plus ancienne charte de notre histoire nationale. J'oserais même aller plus loin, et, en résumant devant eux un Mémoire de Letronne sur le style elliptique des inscriptions dédicatoires, je leur ferais voir comment le

génie d'un grand critique, par des observations pénétrantes sur un sujet si simple en apparence, était parvenu à restituer une partie des annales de l'Égypte, en véritable rival de son illustre confrère Champollion. Il est bon d'ouvrir quelquefois devant la jeunesse les belles perspectives de la science ; quelquefois même, c'est le moyen de faire naître les vocations d'élite et de préparer ainsi, dans l'enceinte du lycée, l'avenir des Académies.

XX

DU ROLE DES ÉTUDES GRECQUES

DANS

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

EN FRANCE (1)

MESSIEURS,

Quelque encouragement que m'apportent votre sympathique affluence et votre accueil bienveillant, je ne saurais me faire d'illusion : les temps sont durs pour nos chères études classiques et surtout pour celles qui sont l'objet de ce cours. Plus que jamais, les études grecques rencontrent, je ne veux pas dire de nombreux ennemis, mais au moins de nombreux adversaires. Elles ont à se défendre contre bien des défiances et surtout bien des ambitions rivales.

Et d'abord elles sont attaquées par les partisans de ce qu'on appelle d'un mot nouveau comme la chose qu'il désigne, l'*enseignement utilitaire:* ceux-là ne veulent guère admettre dans le programme de nos écoles que ce qui ser-

(1) Leçon d'ouverture du Cours de 1872-73, publiée dans la *Revue des Cours littéraires*, du 21 décembre 1872.

vira immédiatement, quand on en est sorti, pour la pratique de la vie; il faut pour eux que l'exercice de la veille serve aux besoins du lendemain. A ce compte, on restreindrait bien le cadre de l'enseignement secondaire, où nos efforts tendent à former d'une manière générale les esprits et les cœurs pour toutes les carrières libérales, mais sans étroite application à telle ou telle spécialité. A ce compte même, il faut le dire, plusieurs des études qu'on nous recommande le plus depuis quelque temps seraient facilement condamnées. La gymnastique, par exemple, sert à former ou à entretenir des corps sains et vigoureux; mais les exercices et les tours de force que nos enfants ont exécutés sous la direction du gymnaste, auront-ils donc à les pratiquer après leur entrée dans le monde? S'occuperont-ils du trapèze, du portique, des barres parallèles, à moins que par hasard ils ne doivent faire un jour l'office de sapeurs-pompiers. En cela comme ailleurs, le profit des travaux scolaires est de nous préparer à choisir une carrière spéciale, et de nous assurer la force du corps et la solidité d'esprit qui nous permettront un jour d'y faire honneur.

Ne nous arrêtons donc pas plus longtemps qu'il ne le faut à de pareilles critiques. Plus sérieuse est celle de quelques personnes qui croient pouvoir dégager la jeunesse d'une laborieuse et, suivant eux, stérile étude, en substituant entre ses mains des traductions françaises au texte original des auteurs grecs: étrange et un peu brutale économie à laquelle je ne répondrai pas par le paradoxe de Stuart Mill (1), qui prétend que toute traduction est forcément un mensonge et que jamais écrivain ne vaut que dans sa propre langue. N'allons pas jusqu'à exiger que tous les

(1) Il a été exposé dans la *Revue des Cours littéraires*.

classiques grecs passent en original sous les yeux de nos élèves, ce qui serait impossible ; ne médisons pas des traductions ; elles ont leur utilité, plus grande peut-être que le dictionnaire ; elles sont plus commodes pour préparer des explications de quelque étendue. Mais, n'est-il pas évident que celui qui ne connaîtrait que par des traductions les beautés oratoires et poétiques du génie grec, je dirai même les vérités philosophiques si puissamment formulées par un Aristote ou un Platon, n'en aurait jamais qu'une idée incomplète et fausse ?

Je comprends mieux certains scrupules que l'enseignement de l'histoire et de l'éloquence grecque et romaine provoque chez des consciences fort honnêtes. On a souvent signalé, au temps de la France monarchique, et c'est une objection toujours opportune sous le régime où nous vivons, certains exemples funestes que donnent les républiques anciennes, surtout dans leur indulgence pour le meurtre politique et dans leur enthousiasme pour le tyrannicide. Sur ce point, on ne me soupçonnera pas de faiblesse : j'ai autrefois examiné dans ce cours la légende mensongère d'Harmodius et d'Aristogiton ; j'en ai sondé les origines qui remontent à une intrigue infâme et, dans un Mémoire (1) qui fut publié plus tard, j'ai montré comment l'imagination populaire, égarée par le patriotisme, transforma en héros de vulgaires assassins, comment cette erreur propagée de siècle en siècle et rencontrant chez les Romains des événements et des personnages analogues, lors du meurtre de Jules César, a créé comme une tradition malsaine jusque dans notre société française. Mais suis-je vraiment le seul ou le premier qui ait en cela songé à montrer les égarements de l'opinion publique et à les combattre ?

(1) Mémoire imprimé dans le Recueil de l'Académie de Turin.

Il est de prudence et de morale élémentaires dans nos classes de traiter comme il convient les hyperboles des anciens rhéteurs sur ce dangereux sujet.

Mais au temps où nous sommes, on peut prévoir une autre objection encore. Qui sait si, en un sens plus général, l'influence des études grecques et latines sur la direction et le développement des esprits ne décourage pas un peu ceux qui comparent notre France avec le pays où ces études ont pris le plus large développement? L'Allemagne est fière de ses légions d'hellénistes et de latinistes, qu'elle oppose volontiers au personnel de notre enseignement, moins actif, à ce qu'il semble, et moins empressé, en tout cas, à se produire par des publications de forte philologie. Il semble douteux en effet que l'Allemagne ait tiré de sa passion philologique tout le fruit désirable pour son progrès moral et intellectuel. Ses latinistes et ses hellénistes n'ont pas, que l'on sache, contribué bien particulièrement au succès des dernières campagnes d'où nous sortons si meurtris et si humiliés, et, quant aux principes de droit des gens, au sentiment d'humanité que semblaient devoir développer tant de profondes études sur la philosophie et sur l'histoire, l'Europe n'a pas remarqué qu'entre la France et l'Allemagne l'avantage soit précisément resté à nos vainqueurs.

Néanmoins, tous ceux qui s'intéressent sérieusement à l'avenir de l'esprit français ne peuvent songer à le sevrer de tout enseignement des lettres anciennes. La grande, la suprême difficulté au temps où nous sommes, c'est de trouver place dans la vie de nos écoliers pour les études chaque jour plus nombreuses qui se disputent leur temps. A cet égard, depuis une vingtaine d'années, nous vivons, nous autres universitaires, dans une sorte d'ahurissement entre les réclamations qui de tous côtés nous assaillent. On veut que nous fassions plus d'histoire, plus de géographie, plus

de mathématiques, plus d'histoire naturelle, que sais-je? Depuis deux ans surtout, on rebat sans cesse nos oreilles du fameux mot de Gœthe sur notre ignorance en géographie. Or, la terre sans cesse mieux connue, les diverses contrées du globe mises en relation rapide par la vapeur et le télégraphe, sollicitent si bien la curiosité de l'historien et du géographe qu'on ne sait plus ce qu'il est permis d'omettre parmi tant de richesses. En un temps où se constitue maint État nouveau dans les déserts ou sur le domaine de la barbarie, où des îles, à peine connues jadis, forment aujourd'hui des gouvernements réglés selon notre mode, où les journaux nous accablent chaque matin d'une infinie variété de nouvelles, où l'annonce de nos cours rencontre sur les colonnes d'une de nos gazettes l'annonce d'un changement de ministère à Honolulu, comment suffire à l'impatience de ceux qui voudraient que la géographie universitaire se tînt sans cesse au courant de tant de progrès?

Pour nous réduire à notre hémisphère, l'antiquité même voit s'accroître sans cesse son domaine autrefois si restreint. Que sont aujourd'hui les récits d'Hérodote et de Diodore qu'on abrégeait autrefois à l'usage de nos classes? Que sont les pages où ils résumaient les annales de l'Assyrie ? Je suis précisément de la génération qui a vu commencer l'enseignement de l'histoire dans nos collèges, et je me rappelle à quels informes sommaires, à quelle sèche nomenclature se réduisait le plus souvent pour nous cette histoire de l'Égypte et de l'Orient, que tant de découvertes éclairent et agrandissent sous nos yeux. Voilà encore des conquêtes et des nouveautés qui demandent leur place, si petite qu'on la veuille faire, dans l'enseignement classique. La Grèce elle-même, où nous nous plaisons à chercher les plus purs enseignements de la raison et du goût, la Grèce nous est plus largement connue par ses monuments et par sa littérature

qu'elle ne l'était au temps où Barthélemy en présentait le tableau dans le *Voyage d'Anacharsis*. Les fouilles des antiquaires ont mis à nu des milliers d'inscriptions, parmi lesquelles beaucoup sont de première importance pour l'histoire ; d'heureuses découvertes dans les bibliothèques nous ont rendu maint ouvrage d'un caractère classique, comme les fables de Babrius, et les papyrus d'Égypte viennent de nous rendre trois discours inédits de l'orateur Hypéride, le contemporain et le rival de Démosthène. Encore, ne parlé-je pas des acquisitions nombreuses dont s'est enrichie la littérature ecclésiastique. De tous côtés donc, l'esprit des amateurs de l'antiquité voit s'ouvrir des horizons nouveaux, reparaître des chefs-d'œuvre qui s'imposent à l'attention. Que dire des sciences naturelles et mathématiques, de la chimie et de la physique surtout, dont on s'occupait si peu dans nos classes au temps du bon Rollin, et qui depuis ce temps se sont transformées par d'innombrables découvertes?

Aussi, lorsque tant de nouvelles nécessités nous forcent à étendre, à varier l'enseignement secondaire, il faut bien nous résigner à en changer les conditions et la méthode. La vieille pratique de nos collèges avait des qualités excellentes, nous n'avons pas à en rougir; mais les temps nouveaux ont des besoins qui demandent une juste satisfaction. Avant tout, nous cherchons des heures vacantes dans cette journée scolaire qui nous offre toujours, comme autrefois, douze heures à peine pour le travail. Si donc, parmi les exercices qui les remplissaient, il y en a quelques-uns que l'on peut restreindre ou supprimer sans trop de dommage, c'est un sacrifice auquel il se faut résoudre. Tel est le sort des vers latins; je regrette pour ma part leur disparition sur nos programmes d'étude, mais je crains bien qu'elle n'ait été nécessaire. Tout au plus demanderais-je qu'on leur laissât le rôle d'exercice facultatif. Certes, Dieu me garde

de médire de la muse latine! Je lui dois dans ma carrière quelques succès dont je lui suis reconnaissant, et si je me croyais moins refroidi par l'âge je voudrais écrire en sa langue son oraison funèbre. Mais je ne me flatterais pas de la rappeler à la vie.

D'autres changements parmi ceux qui viennent d'être décidés sont peut-être discutables, mais ce n'est pas le lieu d'en parler ici. Je voudrais seulement vous faire comprendre comment l'étude de la langue et de la littérature grecques, accommodée au nouveau régime de nos classes, pourrait avec beaucoup de lectures, d'explications et peu d'exercices pratiques, conserver une grande efficacité. A cet égard, je n'ai point à faire effort pour me mettre d'accord avec l'esprit novateur qui souffle à travers notre Université, et ce que je recommande aujourd'hui, je puis me rendre le témoignage de l'avoir déjà recommandé, soit dans ce cours, soit dans quelques pages dont je vous prierai d'entendre la lecture.

Pour dire là-dessus ma pensée en quelques mots, si l'on veut que l'enseignement des lettres grecques ait toute son utilité, il faudrait que nos professeurs fussent plus grammairiens, plus historiens, et même un peu antiquaires.

Plus grammairiens, ils posséderaient mieux l'ensemble de la langue grecque, ils en connaîtraient mieux les rapports avec le latin et le français, et ils sauraient faire la place dans leur enseignement journalier à la démonstration de ces rapports, sans imposer pour cela plus de fatigues à leurs élèves, sans dépenser plus de temps que l'on n'en consacre aujourd'hui à l'étude des langues anciennes. On a fait, il y a vingt ans, une expérience que le ministre de l'Instruction publique, dans sa récente circulaire, juge prématurée pour le temps où on l'essaya et qui, en tout cas, est devenue tout à fait opportune. Cette expérience échoua

en partie; laissez-moi vous dire pourquoi surtout elle échoua. On avait rédigé un court programme de grammaire comparative, et, pour diriger les professeurs comme les élèves dans l'application de ce programme, un manuel élémentaire avait été publié, qui répondait à toutes les questions qu'on y avait comprises. L'auteur de ce manuel demandait formellement qu'on se pénétrât de sa méthode, qu'on la pratiquât au jour le jour, selon le besoin et l'occasion ; mais qu'on se gardât bien de considérer ces *notions élémentaires* comme une science absolument nouvelle, qui s'ajoutait aux autres enseignements, et qu'il fallait faire apprendre par cœur comme on fait apprendre des paradigmes grecs ou latins, comme on fait apprendre des pages d'Homère ou de Virgile. Il n'avait voulu, pour ainsi dire, que mettre une clef aux mains des maîtres. Ces conseils, malheureusement, ne furent pas toujours compris : il y eut bientôt dans la semaine un jour et une heure pour l'enseignement de la grammaire comparative ; les élèves furent forcés d'apprendre et de réciter par cœur des pages du manuel. Rien ne pouvait plus compromettre que ne le fit cette méthode l'enseignement que l'on s'efforçait d'accréditer.

On demande aujourd'hui à nos professeurs d'ajouter à leurs explications des auteurs anciens le plus qu'ils pourront d'histoire littéraire. Sur cette réforme et sur beaucoup d'autres, la délibération est ouverte dans tous les lycées de France, délibération dont j'approuve singulièrement le principe, qui excitera un juste esprit d'émulation, mais où il faudra se défendre du péril que je viens de signaler. Non plus que la méthode des comparaisons en matière grammaticale, la biographie et l'histoire littéraire ne doivent pas avoir un jour spécialement choisi dans la semaine, elles doivent se placer et comme s'insinuer au fur et à mesure dans l'explication des auteurs, selon l'opportunité. Il faudra

surtout, dans cette explication, se préoccuper un peu moins que peut-être on ne l'a fait jusqu'ici, du commentaire que j'appellerai volontiers le commentaire admiratif sur les beautés des œuvres d'élite, et chercher plus constamment à former chez les jeunes gens le bon sens, au lieu de s'attacher uniquement à des délicatesses de goût littéraire dont le plus grand nombre d'entre eux n'est pas capable. C'est ici, Messieurs, que pour donner plus de précision à mes idées et pour me défendre des longueurs, je vous demande la permission de vous lire quelques pages imprimées, il y a dix ans, en tête de mes *Mémoires de Littérature ancienne.* Je me suis déjà cité dans le cours de cette leçon, chose qui peut-être paraîtra peu modeste, mais que je vous prie de me pardonner. J'ai lu quelque part qu'un vieux théologien, à qui on reprochait un jour de renvoyer trop souvent à ses propres écrits, répondait à cette critique : « Que voulez-« vous, il faut bien permettre à un homme de marcher sur « ses jambes. » Messieurs, c'est la liberté que je prends aujourd'hui en me référant à moi-même, sinon comme à une autorité, du moins comme aux souvenirs d'un praticien dont l'expérience peut avoir pour vous quelque valeur.

« La littérature ne doit pas vivre séparée de la philologie et de l'histoire, ou plutôt l'histoire des langues, des institutions et des mœurs, forme le vrai fond sur lequel repose le jugement des œuvres de l'esprit. Réussir dans cette alliance de la science et du goût n'appartient qu'à de rares talents; mais tout critique sérieux a au moins le droit de la poursuivre.

« Il y a là un autre intérêt que celui qui s'attache aux livres d'érudition et de littérature ; l'enseignement public y est intéressé, et, par conséquent, l'éducation même de l'esprit français.

« Un préjugé fort commun chez nous et qui contribue,

je le crains, au discrédit des études classiques, réduit ces études aux *humanités*. Les *humanités*, mot excellent d'ailleurs, en ce qu'il exprime à merveille cette politesse du cœur et de l'esprit que doit enseigner, que doit entretenir un commerce assidu avec le plus pur génie de l'antiquité; mais on abuse du mot et de la chose quand on y veut réduire toute l'ambition comme tous les devoirs de l'enseignement qui prépare aux carrières libérales. C'est se former de cet enseignement une idée à la fois trop étroite et trop haute que de lui recommander uniquement l'analyse des auteurs d'élite et de leurs œuvres éminentes. Selon un axiome célèbre, dont notre préjugé s'autorise, le beau n'étant que la splendeur du vrai, les chefs-d'œuvre littéraires contiendraient à eux seuls la substance de toute vérité. Ils suffiraient ainsi à l'éducation de l'honnête homme, pourvu qu'une intelligente analyse en fît sortir le suc divin qu'ils recèlent: optimisme séduisant, que dément l'expérience journalière. En effet, sur une classe, fût-elle très nombreuse, combien peu d'élèves se montrent capables des nobles et délicates jouissances que leur offrent de telles études! Excepté un petit nombre de jeunes gens destinés par leur condition sociale et par une heureuse vocation, à vivre de la vie des belles-lettres, les autres n'atteignent jamais à ces hauteurs où nous voulons les élever. Conçues dans cet esprit, nos leçons les découragent et les exposent à sortir de nos mains mal préparés pour les épreuves qui les attendent dans le monde. Que l'interprétation des chefs-d'œuvre littéraires soit notre principale méthode d'instruction, je le veux toujours; mais qu'elle ne règne pas à l'exclusion d'autres études, c'est ce que l'on peut désirer pour le bien de tous, sans faire tort à la force des uns par trop d'indulgence pour la faiblesse des autres. Il va sans dire que je ne conseille pas de mettre par préférence entre les

mains de nos écoliers les auteurs ou les ouvrages que leur médiocrité rapproche du plus grand nombre des esprits. Mais n'y a-t-il pas, même à propos des grands hommes et des modèles excellents, d'autres leçons à donner que celle d'une littérature dogmatique résumant, en chaque genre, les lois suprêmes du beau? D'abord la critique trop amie des axiomes court risque d'aboutir souvent à des abstractions stériles. A vouloir dominer de trop haut les accidents de la pratique et les caprices du talent personnel, elle s'expose à quitter le sol même de la réalité. Par exemple, pour songer trop à la tragédie, elle oubliera un peu l'auteur tragique, ses acteurs, ses spectateurs et son théâtre, le temps et les mœurs dont toutes ces choses dépendent ; elle finira par confondre un peu Sophocle et Racine en un vague idéal de perfection. Chercher l'essence des choses est bon, pourvu qu'on la cherche toujours par l'histoire autant que par la théorie. D'ailleurs, ce genre de critique, fût-il même le meilleur du monde, peut laisser place en son voisinage à d'autres idées plus modestes, mais non moins utiles. A côté des hautes vérités du goût, on conçoit un enseignement plus varié, plus vivant encore, si je puis dire, et plus également profitable à tous les esprits. J'entends par là certaines leçons de bon sens et de sagesse que peut tirer des auteurs classiques une étude curieuse sans minutie. S'il y a peu d'hommes à qui il importe d'apprendre le dernier mot de la raison savante en matière de tragédie ou d'épopée, au contraire, il n'y en a pas un, parmi ceux qui prétendent à des carrières libérales, qui ne profite à bien connaître le propre caractère et la constitution des sociétés anciennes dont la nôtre a hérité. Or, cette connaissance, on n'y arrive qu'en lisant et en étudiant une assez grande variété de textes originaux; travail qui est, avant tout, le devoir des maîtres et dont ensuite leur science judicieuse et discrète

peut faire profiter sans distinction toute la jeunesse réunie dans nos écoles.

« Dans une éducation bien organisée, tous les enseignements sont solidaires l'un de l'autre ; car nul ne sent bien les beautés d'une langue, s'il n'en connaît un peu l'histoire, et non pas seulement la théorie grammaticale. »

A ces observations générales, je rattachais l'indication d'un certain nombre de morceaux d'élite dans les auteurs grecs et latins, morceaux dont chacun renferme, soit l'expression d'une pensée morale, soit le récit sommaire d'un grand événement, soit le résumé d'une grande institution. Tels sont : le chapitre de Velleius Paterculus sur les colonies romaines ; celui de Tite-Live sur les commencements du théâtre à Rome ; ceux de Tacite sur les origines de l'écriture alphabétique et sur les anciens monuments du droit romain ; ceux de Cicéron sur les jurisconsultes, sur la situation de Rome ; parmi les Grecs, celui de Thucydide sur les honneurs funèbres rendus aux guerriers morts pour la patrie ; celui d'Isocrate sur les *Panégyries* ou assemblées générales des Hellènes ; celui de Polybe sur la politique des Romains dans les choses de la religion ; la préface du vingtième livre de Diodore sur l'usage des harangues dans les récits historiques, etc. En dehors des beautés ou des difficultés du texte original, on sent quel intérêt varié, quelle utilité toute pratique peut offrir, dans une classe, l'explication de ces sortes de morceaux. Tous les élèves sont capables de profiter de telles études, tous sont capables de s'y prêter avec zèle. Si ce n'est pas là l'éducation du talent, c'est celle du bon sens, qu'il importe de perfectionner à l'égal de facultés plus brillantes.

« A cet égard, l'opinion assez commune, qui trouve que nos études classiques donnent trop d'importance aux exercices purement littéraires, ne me paraît pas sans quelque

fondement. Soyons justes envers la société contemporaine. Souvent en proie à de redoutables agitations, elle a le souvenir des maux passés et l'instinct des périls qu'il faudrait prévenir. Croyant voir que les honnêtes législateurs de 89 devaient une partie de leurs illusions politiques au culte de l'antiquité mal comprise, notre société craint les dangers d'une admiration peu intelligente pour certains héros d'autrefois. Elle sent que les hommes qui la dirigent ne peuvent se donner tout entiers aux pures jouissances de l'art; elle réclame, dans l'instruction libérale, une part plus large pour les notions qui forment les esprits au maniement de ses affaires et à l'intelligence de ses intérêts. En cela on ne peut la trouver exigeante, et je m'associe plutôt à sa juste sollicitude. Mais, pour satisfaire à cette sollicitude, on ne crois pas qu'il soit besoin de briser nos cadres et de réformer officiellement nos programmes. Il suffit de propager sans cesse, par l'exemple et le conseil, dans l'esprit des maîtres une curiosité que je dirai plus généreuse, un sentiment plus juste de nos devoirs envers les jeunes générations. Les moyens ne manquent pas pour mieux associer aux lettres et à la grammaire la connaissance de l'antiquité; mais, pour trouver ces moyens, il faut d'abord ne pas désespérer de l'alliance entre des choses moins diverses qu'elles ne semblent; il faut surtout ne pas considérer cette alliance comme l'étroit privilège de la science académique et comme une chimère d'innovation dangereuse pour la discipline de nos écoles. L'esprit académique et l'esprit universitaire sont choses différentes, mais non opposées. Au fond, et sauf l'opportunité de certaines applications, la science qui s'élargit et se démontre par le patient travail de quelques-uns n'est pas autre que celle qu'on enseigne pour le profit de tous. Où en seraient, je le demande, les Académies, si elles ne travaillaient que pour elles-mêmes

et si elles ne voyaient pas se répandre autour d'elles les fruits de leur activité savante? Ajoutons, où en seraient-elles sans les auxiliaires que leur amènent du dehors l'émulation et les concours? »

Au reste, Messieurs, en terminant cette citation un peu longue, je me sens rassuré, car je constate que les idées dont vous venez d'entendre l'expression sont moins neuves que je ne le croyais peut-être au moment où je les exprimais. Soit effet d'une rencontre, soit effet d'une réminiscence involontaire, il se trouve que je disais, en 1862, ce que Rollin avait déjà pensé en écrivant certain chapitre du *Traité des Études*. Vous allez être juge de la ressemblance ou plutôt de l'accord entre ce vénéré maître et l'un de ses plus modestes disciples. Il y a plaisir autant que profit à écouter Rollin parlant des choses qu'il savait si bien et des pratiques où il apportait un tact si juste, un sentiment si délicat des besoins de la jeunesse. Vous entendez toujours dire, depuis quelques années surtout, que la pédagogie est une science négligée en France, que les Allemands et les Suisses en cela l'emportent sur nous. En effet, on parle moins de méthodes et de pédagogie en France que chez nos voisins. Est-ce à dire pour cela qu'on ne s'en occupe pas? La pédagogie, je l'avoue, au sens que lui donne certaine philosophie prétentieuse, me semble bien voisine du pédantisme: les saines pratiques de l'enseignement se transmettent, je crois, à moins de frais et se passent d'un grand appareil de formules. Observer le naturel des enfants, s'y accommoder soi-même, y accommoder les méthodes doucement et simplement, selon les besoins de chaque classe et de chaque matière d'enseignement, c'est un art où le cœur a autant de part que l'esprit; il n'a guère besoin en général d'être exposé dans de gros livres, et si le gros livre de Rollin se fait lire encore aujourd'hui avec tant de

charme, c'est que, malgré des divisions et des subdivisions un peu minutieuses, il est partout empreint d'une modestie et d'une douceur qui sentent moins le législateur que le conseiller affectueux des maîtres et l'ami de la jeunesse. Écoutez donc Rollin recommander aux professeurs (ce qui était précisément mon troisième point) de se faire un peu antiquaires pour mieux comprendre les auteurs anciens et pour mieux les expliquer à leurs élèves. Je ne commenterai pas ces pages toutes pleines de persuasion pénétrante, et qui, vous le verrez, n'ont rien perdu de leur à-propos.

« Cette étude (1) (l'étude des Antiquités) est d'une nécessité absolue pour tous les maîtres. Sans elle il y a dans les auteurs beaucoup d'expressions, d'allusions, de comparaisons qu'on ne peut entendre : sans elle il n'est presque pas possible de faire un pas, dans la lecture même de l'histoire, qu'on ne se trouve arrêté par des difficultés, dont souvent une légère connaissance de l'antiquité donnerait la solution. Qu'on parcourre seulement le premier livre de Tite-Live, qui avec l'origine du peuple romain renferme celle de presque toutes ses lois et ses coutumes, et l'on reconnaîtra de quelle utilité et de quel secours est l'étude dont je parle.

« Je sais que cette étude, comme toutes les autres, si on la pousse trop loin, a ses dangers et ses écueils. Il y a une sorte d'érudition obscure et mal conduite, qui ne s'occupe que de questions également vaines et épineuses, qui dans chaque matière cherche ce qu'il y a de plus abstrus et de plus inconnu, et qui se borne presque à la découverte de choses absolument superflues, qu'il serait souvent plus utile d'ignorer que de savoir...

« Un maître sensé évitera avec soin ce défaut. En s'appli-

(1) Rollin, *Traité des Etudes*, liv. V, 4e partie, ch. II.

quant à l'Histoire et aux Antiquités, il ne poussera point trop loin ses recherches, et gardera dans cette étude une sage sobriété. Il se souviendra de ce que dit Quintilien, que c'est une sotte et pitoyable vanité que de se piquer de savoir sur un sujet tout ce qu'en ont dit les auteurs les moins estimables ; qu'une telle occupation use et consume mal à propos un temps et des efforts que l'on doit réserver pour de meilleures choses, et qu'entre les vertus et les perfections d'un bon maître, celle de savoir ignorer certaines choses n'est pas la moindre. *Ex quo mihi inter virtutes grammatici habebitur aliqua nescire.*

« Il y a un art de faire entrer de l'agrément dans ces matières, sèches pour l'ordinaire et rebutantes, de les assaisonner par de courtes histoires ou réflexions qu'on y mêle, d'en écarter presque toutes les difficultés et les épines, de n'en laisser cueillir aux jeunes gens, pour ainsi dire, que la fleur, de réveiller leur goût et de piquer leur curiosité par des traits singuliers et frappants, en un mot, de leur faire désirer et attendre avec quelque impatience cette sorte d'exercice.

« Avec ces précautions, on ne peut trop recommander l'étude des Antiquités, ni aux écoliers, ni aux maîtres ; ceux-ci la doivent regarder comme un de leurs devoirs essentiels. Elle fait partie d'une érudition qui est non seulement convenable, mais absolument nécessaire à des personnes destinées par leur état à étudier et à enseigner les Belles-lettres. L'Université, dans tous les temps, s'est distinguée par cet endroit autant que par tous les autres. On a toujours vu sortir de son sein des savants en tout genre, qui ont fait honneur à la littérature et à la nation, par les doctes ouvrages qu'ils ont donnés au public : Turnèbe, Muret, Buchanan, Scaliger, Casaubon, et tant d'autres qui ont enseigné ou étudié dans l'Université de Paris.

« C'est à nous à soutenir leur gloire, et à regarder leur réputation comme un riche et précieux patrimoine que nous devons transmettre à nos successeurs dans son entier, et ne pas souffrir qu'il diminue ou se dissipe par notre paresse et notre indolence...

« Il ne s'agit pas seulement de la gloire de l'Université, mais de l'honneur de la nation, qui doit nous toucher sensiblement. Il semble que certains peuples voisins travaillent à nous enlever la gloire de l'érudition par l'application extraordinaire qu'ils donnent aux sciences, et par les grands et doctes ouvrages dont ils enrichissent le public. Ils ne peuvent disputer aux Français celle d'exceller dans ce qui regarde l'éloquence et la poésie, l'étude des Belles-lettres, la finesse et la délicatesse de la composition ; le siècle de Louis le Grand ayant été pour nous ce que fut autrefois celui d'Auguste pour les Romains, c'est-à-dire la règle et le modèle du bon goût en tout genre. En conservant avec soin et avec jalousie cette glorieuse partie de notre ancien héritage, il n'en faut pas négliger une autre, qui doit aussi nous être précieuse ; et la perfection de notre état est de joindre ensemble ces deux choses : le bon goût des belles-lettres et celui de l'érudition.

« Ces deux parties, quoique bien différentes, ne sont point incompatibles, et elles doivent se prêter un mutuel secours. En effet, l'érudition brille tout autrement, quand elle est soutenue d'une composition fine et délicate, telle qu'on la voit dans les ouvrages de Muret, de Manuce et de beaucoup d'autres illustres savants qui ont fait tant d'honneur à la littérature : et, d'un autre côté, la délicatesse de la composition est infiniment relevée par la solidité et la multiplicité des pensées et des choses que l'érudition lui fournit.

« Je ne sais si l'amour de la patrie, et la prévention pour un corps dont j'ai l'honneur d'être, m'aveuglent ; mais il

me semble que les deux caractères dont je viens de parler se trouvent heureusement réunis dans la plupart des mémoires qu'a donnés au public l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres.

« On y trouve une grande partie des Antiquités expliquées avec beaucoup de netteté et d'élégance. J'en ai fait grand usage dans le peu que je rapporte ici. Le double titre d'Inscriptions et de Belles-lettres que porte cette Académie, marque assez que son but est de joindre la délicatesse de la littérature à la profondeur de l'érudition, etc. »

Je m'arrête ici, Messieurs, quelque tenté que je sois de recommander plus longuement avec Rollin l'érudition et l'Académie des Inscriptions qui plus qu'aucune autre la représente dans ce pays.

J'aime à vous laisser sous l'impression de cette douce et paternelle éloquence d'un maître si plein d'affection pour la jeunesse française, si plein d'amour pour la nation dont il est resté lui-même une des gloires les plus pures.

XXI

OBSERVATIONS

SUR QUELQUES RÉFORMES PROPOSÉES POUR L'ENSEIGNEMENT DU GREC DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES (1).

1° Depuis la Renaissance des lettres, les études grecques et les études latines sont unies dans l'enseignement classique, et cette alliance a produit les plus heureux effets pour le développement de notre génie national. Il serait dangereux de la rompre aujourd'hui, ne fût-ce qu'en offrant à certains écoliers la liberté de se réduire aux études latines; ce serait affaiblir en ce qu'elle a de plus sain et de plus efficace l'éducation nommée si justement *libérale*, celle qui se fonde sur une large connaissance de l'antiquité grecque et romaine (2). Déjà les diverses institutions d'enseignement spécial et d'enseignement professionnel, récemment

(1) Ces pages résument les délibérations de l'Association pour l'encouragement des études grecques qui ont occupé les séances des 3 avril, 15 mai, 5 et 19 juin, et du 3 juillet 1868. Dans cette dernière séance, l'Assemblée a chargé son président, M. Egger, d'en adresser une copie à M. le Ministre de l'Instruction publique, puis de les faire imprimer en un supplément à l'*Annuaire* de 1868.

(2) Voir le discours prononcé par M. le Ministre de l'Instruction publique à la distribution des prix du Concours général, le 7 août 1867.

créées ou développées, ouvrent une voie nouvelle à ceux de nos jeunes gens qui, pour diverses raisons, veulent ou doivent abréger leurs études et les diriger plus vite vers la pratique et l'application. Ceux qui demeurent dans les cadres de l'enseignement classique, et ils y demeurent librement, ont sans doute l'intention d'élever et de fortifier leur esprit par les études de langue et de littérature anciennes que consacre une tradition deux ou trois fois séculaire, une expérience accessible d'ailleurs à toutes les sages idées d'amélioration et de progrès.

Plus d'une fois, se sont élevées, chez nous, des réclamations contre l'étude du grec ; elles n'ont jamais prévalu qu'au détriment de la bonne éducation publique. L'abbé Fleury au dix-septième siècle, Rollin au dix-huitième, mentionnent les plaintes des pères qui trouvaient que l'Université attachait trop longtemps les élèves à l'explication d'Homère et de Démosthène ; et il semble qu'à la fin du dix-huitième siècle ces exercices étaient, en effet, ou fort amoindris ou même abandonnés. Mais alors on en sentait, on en regrettait l'abandon, qui n'avait nullement profité au bien des autres études (1), et, dès la réorganisation des écoles publiques, sous le Directoire et le Consulat, on se hâta d'y réintégrer la langue et la littérature grecques comme un élément essentiel de toute bonne éducation (2).

(1) Voir là-dessus le témoignage explicite et formel du président Rolland, p. 124-126 du Recueil de ses ouvrages, 1783, in-4. On en citera ici quelques lignes : « Si la langue grecque est si essentielle à apprendre, peut-on se persuader qu'elle soit enseignée dans les écoles avec le soin et l'attention qu'elle demande ? Il est libre à chaque écolier d'en suivre les leçons, et on sent aisément combien ces instructions surabondantes et bornées à une petite partie de la classe doivent être négligées par le professeur. L'étude de la langue grecque, celle de la langue latine, ne pourraient-elles pas être liées ensemble et rendues indivisibles ? N'y aurait-il pas même de l'avantage pour chacune d'elles, ainsi réunies ? etc. »

(2) Le 3 juillet 1797, la Classe de Littérature et des Beaux-arts de l'Institut

2° Plus la société française se transforme par la participation, chaque jour accrue, des citoyens aux affaires de l'État, plus l'instruction primaire se répand et s'élève, plus il importe qu'on n'abaisse pas le niveau de l'enseignement secondaire et qu'on ne diminue pas le nombre de ceux qui en recueillent le bienfait dans sa plénitude. On peut dire que les choses et les idées grecques sont la plus pure substance de l'antiquité. Rome et sa littérature ne nous en offrent qu'une forme inférieure, une tradition affaiblie et souvent altérée. Quant aux langues modernes de l'Europe, si légitime, si nécessaire qu'en soit la pratique pour beaucoup de Français, on est d'accord à reconnaître qu'elles ne remplaceront jamais, à elles seules, ce substantiel enseignement des langues classiques; elles répondent à d'autres besoins, à d'autres devoirs de notre vie.

3° Si, dans le programme des lycées, le grec n'est plus présenté que comme un noble luxe, qu'on peut se donner ou se refuser, sans préjudice pour l'obtention des grades universitaires, les enfants et les familles ne résisteront guère à la tentation de s'en affranchir. L'instruction classique sera ainsi privée de ce qui fait sa force et son éclat. D'ailleurs, à titre de langue ancienne et de langue morte, le latin pourrait bien rencontrer les mêmes doutes et les mêmes objections, et l'étude de notre langue en serait d'autant affaiblie, même au point de vue du lexique et de la grammaire. En effet n'oublions pas combien cette étude de

national mit au concours la question suivante : « Rechercher les moyens de donner parmi nous une nouvelle activité à l'étude de la langue grecque et de la langue latine. » Parmi les neuf concurrents qui répondirent à cet appel se trouvait M. Boissonade. Aucun mémoire n'ayant satisfait les juges, le concours fut prorogé jusqu'en 1800, et, en cette année, M. Boissonade y obtint la mention honorable après le prix. Voir la Notice de M. Naudet sur notre célèbre helléniste, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXIII, 1re partie, p. 225 et suiv.

notre langue est étroitement liée à celle du grec et du latin. Ceux de nos élèves qui ne doivent pas atteindre aux humanités proprement dites, ceux qui n'arriveront pas à jouir en hommes de goût des beautés de la poésie et de l'éloquence grecques, sont encore et fortement intéressés à connaître, au moins par les éléments, deux langues dont l'une, le latin, est le fond même de la nôtre, et l'autre, le grec, verse chaque jour des termes nouveaux dans le vocabulaire des sciences et des arts. Pour une personne ignorante du latin et surtout du grec, ce vocabulaire est plein de formes obscures et d'une apparence barbare ; la même ignorance expose à l'encombrer, sans l'enrichir, de mots irrégulièrement empruntés aux langues anciennes. Cela est si vrai que même dans les établissements tels que le collège Chaptal et l'école Turgot, les maîtres chargés d'enseigner le français, s'ils veulent donner aux élèves une solide connaissance de leur langue maternelle, sont amenés peu à peu à s'appuyer sur une méthode d'analyse étymologique où entrent quelques notions de latin et de grec.

4° Il est donc à souhaiter que l'étude du grec ne soit pas soumise à de nouvelles restrictions dans l'enseignement libéral que reçoit une minorité, en définitive peu nombreuse et librement recrutée, de la jeunesse française. Il faudrait plutôt qu'elle fût affermie, sinon étendue, par l'amélioration des méthodes et le choix de plus en plus judicieux des exercices. C'est là vraiment qu'est le nœud de la difficulté en ce moment soumise à l'opinion publique ; c'est dans cet ordre d'idées que nous chercherions le moyen de concilier l'étude du grec avec les accroissements que le progrès des sciences et les besoins de la société moderne ont successivement imposés à nos programmes.

5° En ce qui concerne l'amélioration des méthodes, on paraît généralement regretter la suppression officielle des

lexiques de racines grecques qui, depuis Port-Royal, ont servi à l'enseignement élémentaire de cette langue. L'expérience a fait voir l'utilité d'un petit livre qui permette aux élèves d'apprendre et de retenir sûrement les mots riches en dérivés, puis de se familiariser avec les procédés de la dérivation et de la composition. Le *Jardin des racines*, publié en 1657 par Lancelot, tant de fois remanié depuis, n'est pas, assurément, au courant des progrès de la science moderne, et, malgré bien des tentatives honorables, nous n'avons à recommander spécialement aucun livre qui le puisse remplacer. Sur ce point, comme sur bien d'autres, nous croyons qu'il faut laisser une grande liberté à l'initiative et au zèle des professeurs. A défaut d'un bon recueil méthodique des racines grecques, qui est, en ce moment, chose fort souhaitable, et en attendant qu'un tel livre se produise, les maîtres peuvent y suppléer par leur propre méthode; ils peuvent, et nous savons que plusieurs n'y manquent pas dans nos lycées, accoutumer les élèves à tirer des explications journalières et à ranger dans un cahier spécial les mots dont la connaissance est le plus nécessaire pour arriver à une lecture facile des auteurs. L'usage même commence à se répandre d'associer étroitement le grec, le latin et le français dans l'étude des racines et des formes grammaticales; nous ne saurions trop applaudir à cet effort salutaire.

6° Un autre point sur lequel nous croyons devoir insister, c'est de ne pas attacher trop longtemps les commençants à l'étude de la grammaire et de les mettre le plus tôt possible aux prises avec les textes des écrivains classiques. Pour cela il faudrait, non pas retrancher des livres de grammaire les formes dialectiques et poétiques (elles y ont leur place légitime), mais en ajourner l'étude au moment où elle deviendrait nécessaire.

7° Plusieurs de nos collègues pensent avec raison que la dictée, surtout dans les basses classes, est un exercice laborieux, qui a ses avantages, mais qui exige beaucoup de soin pour être utile. L'usage du tableau noir, où le professeur écrit les mots les plus difficiles, est fort à recommander. Il faut, en général, éviter soigneusement tout ce qui peut décourager l'attention par des obscurités et par des confusions presque inévitables entre les mots et les formes grammaticales, quelque méthode que l'on suive pour la prononciation.

8° C'est aussi une précaution importante que celle de graduer les difficultés. Jusqu'à la Troisième et même jusqu'à la Seconde, pour le choix des versions et des auteurs à expliquer, il conviendrait peut-être de se borner aux modèles en prose, sans même s'enfermer trop scrupuleusement dans les limites de la prose attique. L'atticisme a des délicatesses d'expression que les enfants ne peuvent ni comprendre ni sentir. A cet égard, on assurerait mieux leur progrès en s'abstenant de le hâter. A plus forte raison il conviendrait de réserver les poètes pour la Seconde et la Rhétorique, selon la pratique que nous voyons suivie dans quelques écoles grecques de l'Orient. Une fois maître des difficultés élémentaires du grec, une fois mis en état de lire à peu près couramment les bons prosateurs, l'élève aborderait avec moins d'effort les textes de Sophocle, d'Euripide et d'Homère, et il y trouverait plus de plaisir.

9° Faut-il espérer que cette étude le conduise jamais à écrire facilement et avec goût, ne fût-ce qu'en prose, la langue des auteurs classiques? Y a-t-il les mêmes raisons de le désirer que pour le latin? Sur ce point, l'expérience aussi semble avoir prononcé. Si le latin est encore un moyen de communication entre les savants du monde civilisé, le grec n'offre pas le même genre d'utilité. Les ef-

forts de ceux qui parlent ou écrivent aujourd'hui en Orient une langue grecque plus ou moins rapprochée du grec ancien, tendent, il est vrai, à renouveler la popularité de ce vieil idiome. Une noble ambition pousse même les Hellènes d'aujourd'hui et quelques Philhellènes de l'Occident à espérer que le grec reprendra dans l'usage un rôle international, analogue à celui de la langue latine durant le moyen-âge, surtout si les écoles de l'Occident parvenaient à se défaire de la prononciation introduite chez nous, depuis trois siècles, par les disciples d'Érasme. Mais la majorité des membres de notre Association ne partage pas encore ces espérances. Elle croirait même inopportun de les encourager par des tentatives d'innovation pour lesquelles rien n'est encore mûr, ni dans notre enseignement secondaire, ni même dans notre enseignement supérieur. En l'état actuel des choses, le thème grec reste, néanmoins, un exercice important pour fixer sûrement dans la mémoire les règles élémentaires de la prose de Démosthène et de Platon. En ces dernières années, grâce à un ensemble de prescriptions salutaires et au zèle des professeurs, soutenu et guidé par de bons livres, cet exercice avait produit d'heureux et remarquables résultats. L'un de nous atteste que dans les compositions de Seconde en thème grec, au Concours général, un cinquième au moins des élèves avait pu écrire une bonne page de prose, et que l'on aurait facilement doublé sans injustice le nombre des dix nominations réglementaires. C'est à ce moment que la composition en thème grec a disparu des cadres du Concours général, et qu'elle a été supprimée dans les classes de Seconde. Cette suppression nous a paru regrettable; nous estimons toutefois qu'il faut s'y résigner et ne pas demander au régime de nos classes, en matière d'études grecques, plus que ne comporte la nécessité de

faire une place, dans le travail journalier, à tant d'exercices qui se disputent les heures laborieuses de nos élèves. A la rigueur, il suffit que le thème grec soit maintenu pour les classes élémentaires (et nous souhaiterions qu'il fût rétabli au moins en Troisième), comme moyen d'enseignement grammatical. Même en ces limites, il peut, sans prendre beaucoup de temps, rendre de véritables services. A cet effet, il conviendrait de recommander l'usage des traductions orales du français en grec. Bien dirigé par le professeur, cet exercice, qui, d'ailleurs, est déjà pratiqué dans nos classes, offre deux avantages considérables : d'abord il habitue les élèves à trouver de mémoire les mots et les formes, et à faire valoir sur-le-champ ce qu'ils ont appris dans les grammaires et les dictionnaires; puis il les habitue à prononcer plus couramment la langue grecque.

10° Une mesure beaucoup plus grave est indiquée dans le rapport de M. le Ministre, et elle a trouvé quelques défenseurs dans le sein de l'Association : ce serait « de séparer les cours par nature d'études et de répartir les élèves, « non plus, comme aujourd'hui, d'après le numéro de la « classe, mais par ordre de force dans les facultés princi- « pales (1) ». Cette réforme aurait pour conséquence de créer des professeurs spéciaux pour le grec, comme il y en a pour l'histoire, et quelques personnes pensent qu'étant, par cela même, moins nombreux, ces professeurs seraient plus facilement induits à suivre une voie nouvelle où l'enseignement du grec serait assimilé à celui d'une langue moderne. Mais de très graves objections s'élèvent contre une telle assimilation. D'abord, en devenant spécial comme celui de l'histoire, l'enseignement du grec serait moins

(1) Rapport à l'Empereur, p. 150 (en tête de la *Statistique de l'Enseignement secondaire en France en* 1865. Paris, 1868, in-4).

également suivi qu'il ne l'est jusqu'à ce jour par tous les élèves d'une classe. Puis le grec, que nous étudions dans les classiques anciens, surtout dans les poètes, est vraiment une langue morte : nous l'étudions pour les hautes leçons de morale et de goût que l'on tire de la lecture des chefs-d'œuvre littéraires; nous l'étudions aussi pour son utilité philologique. L'intérêt pratique de cette étude, en vue de nos rapports avec les Hellènes d'Orient, est jusqu'à présent secondaire. Pour satisfaire à ce dernier intérêt, il suffira que, d'abord à l'École normale, on institue des exercices réguliers de prononciation grecque orientale, qui soient dirigés par un Hellène; cela préparerait chaque année une vingtaine de professeurs à pratiquer cette prononciation et à connaître la langue du maître qui en enseignerait la pratique. Le séjour de tant de jeunes Français à l'École d'Athènes a déjà contribué beaucoup au progrès de ce rapprochement entre l'enseignement universitaire et la société savante de la Grèce régénérée. La mesure que nous proposons ferait circuler quelques idées nouvelles parmi nos professeurs, sans troubler pour cela le régime de nos classes, qui repose tout entier sur l'étude également obligatoire des trois langues et des trois grandes littératures grecque, latine et française.

11° Un dernier point nous était signalé, soit par nos collègues présents, soit par nos correspondants de la province. Partout, on regrette que l'explication des auteurs grecs n'ait plus de note spéciale dans l'examen pour le baccalauréat; il en résulte que les candidats s'exagèrent, à cet égard, les facilités du règlement et l'indulgence de ceux qui l'appliquent. En réalité, l'explication grecque compte pour une notable part dans la décision du jury d'examen; mais il vaudrait mieux éviter l'apparence même d'un désaccord entre la forme et le fond du jugement.

Les considérations et les propositions qui précèdent ne paraîtront peut-être pas répondre entièrement à l'importance du sujet qui nous était soumis. Mais la pluralité des personnes dont on résume ici l'opinion pense qu'il ne conviendrait pas de songer, en matières d'études grecques, à des réformes radicales, et qu'on peut obtenir beaucoup de bien sans changer notablement le régime actuel de notre enseignement secondaire. Si les pères de famille sont de plus en plus persuadés que les études grecques forment une partie essentielle de toute forte éducation ; si les professeurs qui dirigent ces études ont conscience de remplir là un noble devoir, et s'ils croient ne savoir jamais trop bien la langue et la littérature qu'ils ont à enseigner, alors leur zèle suppléera sans trop de peine à ce que toute méthode a d'imparfait. La grande génération des lettrés français du seizième et du dix-septième siècles s'est formée avec des livres élémentaires dont l'imperfection nous étonne aujourd'hui : c'est que, si les livres et les méthodes ont leur efficacité, ce qui importe avant tout au succès de l'enseignement, ce sera toujours le savoir et le dévouement des maîtres, la confiance et le courage des élèves.

XXII

DE LA PART

QU'IL CONVIENT DE FAIRE

A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

DU GREC ET DU LATIN [1]

On a souvent exprimé le désir que l'Association pour l'encouragement des Études grecques admît dans ses séances la discussion des méthodes d'enseignement, et quelques-uns de nos associés ont, en diverses occasions, essayé de répondre à ce désir. C'est une question du même genre que je me propose d'examiner brièvement ici.

L'occasion, si j'en avais besoin, m'en serait naturellement offerte par quelques incidents de la dernière session des examens pour le baccalauréat ès-lettres en Sorbonne. Tout récemment, les candidats ont eu à traiter, en latin, de la vie et des écrits de Polybe, puis, quelques jours après, de Caton le Censeur comparé avec Caton d'Utique;

(1) Annuaire de l'*Association pour l'encouragement des études grecques*, année 1878.

un autre jour, ils ont eu à écrire dans la même langue une sorte de préface ou de dédicace adressée à l'empereur Auguste par le géographe Strabon. L'émoi a été grand parmi les jeunes rhétoriciens pris au dépourvu et qui presque tous manquaient des notions les plus élémentaires sur de tels sujets. Et pourtant, Polybe semblait leur être signalé d'avance par le jugement que Fénelon a porté sur lui dans un chapitre de sa Lettre à M. Dacier sur les occupations de l'Académie française ; les biographies des deux Catons par Plutarque comptent parmi les plus célèbres de cet écrivain éminemment classique et presque populaire; Strabon est le plus considérable des géographes anciens; et son livre, qui décrit toutes les contrées du monde alors connu, en un temps où elles étaient presque toutes comprises dans l'unité du monde romain, renferme maintes pages qui en ont pu être détachées pour servir comme texte de version grecque dans les classes de grammaire et d'humanités. Mais, si les professeurs ont quelquefois choisi des textes dans ces divers ouvrages, ils ont trop souvent négligé de rattacher à l'explication qui en a été faite dans leur classe des renseignements sur la biographie de Polybe, de Strabon, sur la vie et les écrits de Plutarque. Le mal que nous signalons tient à des causes plus générales, auxquelles nous voulons remonter.

Que l'on ouvre les plus anciens programmes de nos études universitaires, comme les plus récents, on sera étonné de voir que nulle considération historique n'a décidé du choix des textes proposés à nos élèves. Les premiers qu'on leur fait expliquer sont ordinairement des fables ésopiques dans la rédaction de Planude, qui est du quatorzième siècle de notre ère; Lucien, qui est du deuxième ; Plutarque, qui est du premier ; Xénophon, qui est du quatrième avant notre ère; puis Homère, qui représente pour

nous la plus ancienne forme de la grécité, se succèdent et se mêlent sur nos programmes, sans que l'on paraisse avoir eu le moindre souci de les classer par ordre chronologique. On n'a tenu compte que de la mesure de difficultés qu'ils peuvent offrir à l'explication; or, vraiment, le subtil sophiste Lucien, avec la grâce affectée de son langage, même dans ses dialogues devenus classiques, ne peut être considéré comme un auteur facilement accessible à l'esprit de la première jeunesse. D'un autre côté, la grécité de Planude, si elle est ordinairement d'une lecture facile, contient bien des formes étrangères aux écrivains qui font autorité dans la prose grecque.

Les recueils de morceaux choisis, recueils si nécessaires, quoi que l'on ait pu dire, à l'enseignement dans nos écoles, nous offrent la même confusion, depuis celui de l'abbé d'Andrezel et la Chrestomathie de M. Victor Le Clerc, que les hommes de ma génération ont eus jadis en main, jusqu'au recueil plus étendu, plus savant, qu'a publié en six volumes un helléniste distingué, M. Theil, et où il a essayé de ranger des textes utiles aux divers âges de nos écoliers à partir de la Sixième jusqu'à la Rhétorique. Il y a là, nous l'avouerons tout de suite, des difficultés fort délicates à résoudre, et ce n'est pas par hasard ou par insouciance que nos maîtres en pédagogie les ont jusqu'à présent si mal résolues. D'abord, il faut reconnaître que le bon Planude est un précepteur élémentaire fort commode par la naïveté de ses petits récits et par le tour généralement clair de ses phrases. Il est d'ailleurs facile de relever dans des notes, sans vain étalage d'érudition, les légères infractions qu'il a pu commettre aux règles de l'atticisme, et c'est à quoi ne manquent pas les éditeurs soigneux. D'un autre côté, Homère, le plus ancien des auteurs dont nous ayons des ouvrages, s'il est très facile à lire dans une traduction,

grâce au ton familier et populaire de la plupart de ses récits, est, dans le grec même, d'une lecture fort laborieuse par l'abondance, la variété, l'irrégularité, au moins apparente, de ses formes dialectiques. On ne peut donc guère le placer entre les mains des commençants auxquels il imposerait un travail d'analyse grammaticale et un effort de mémoire également pénibles. Ainsi s'explique l'usage un peu tardif que l'on fait dans nos classes des extraits de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. A la rigueur, celui qui étudie les auteurs grecs en historien de leur langue devrait commencer cette étude par Homère, la continuer par Eschyle et Pindare, puis par les poètes et les prosateurs du temps de Périclès; on chercherait ensuite dans Polybe des exemples de cette langue « commune », dont l'usage fut peu à peu admis par les littérateurs depuis le temps des Ptolémées. On se rapprocherait de l'Atticisme avec Denys d'Halicarnasse, avec Lucien, imitateur un peu raffiné des anciens modèles, et l'on trouverait dans Plutarque une forme originale de la langue grecque, mais dont l'originalité tient au mélange des diverses façons d'écrire que présentent les auteurs précédents et à l'abondance des souvenirs de toute provenance chez un écrivain pourvu d'une immense lecture et plus soucieux du fond des choses que de leur forme. Mais un tel ordre de succession, qui conviendrait peut-être à des esprits déjà mûrs, ne saurait convenir à nos jeunes écoliers; il y faut donc renoncer. Là, comme en bien d'autres enseignements, toute méthode absolue s'adapte mal aux besoins des études élémentaires et secondaires. La pratique et la réflexion nous conseillent de chercher un moyen terme entre la gradation trop scrupuleuse des difficultés et la suite chronologique des formes de la langue. On doit tâcher de concilier les deux méthodes et de les corriger l'une par l'autre.

Et d'abord, il conviendrait de ne faire expliquer aucun auteur grec sans fixer l'attention des élèves sur la date de ses écrits et sur la place qu'il occupe dans l'histoire. C'est ce que négligent souvent nos professeurs de grammaire et d'humanités. Il a fallu, pour les rendre plus attentifs aux notions de l'histoire littéraire, les leur recommander spécialement dans nos programmes, assigner, pour ainsi dire, dans la distribution des heures de classe certaines heures à l'étude d'une histoire que sans cela nos élèves ignoreraient presque entièrement. Mais pourquoi est-il nécessaire de la leur recommander et d'en faire l'objet d'un enseignement particulier, dont je ne méconnais pas d'ailleurs l'utilité? Pourquoi les notions dont il s'agit ne seraient-elles pas, chaque jour, rattachées à l'étude de l'auteur qu'on explique, sans former, à proprement parler, des chapitres à part dans l'enseignement général? A vrai dire, je ne comprends pas qu'en faisant traduire les quarante ou cinquante fables classiques d'Ésope, on ne saisisse pas l'occasion de dire ce que les biographes grecs nous apprennent de ce fabuliste, d'ajouter que ses récits en prose ont été plus tard versifiés par Phèdre en latin, par Babrius en grec, etc. Rien n'est plus naturel ni plus intéressant que ces sortes de digressions, même dans une classe élémentaire, et pour de très jeunes écoliers. Xénophon et sa *Cyropédie*, histoire à moitié romanesque, appellent naturellement un souvenir d'Hérodote; celui-ci conduit à l'histoire des guerres médiques et aux *Perses* d'Eschyle. Les *Perses* d'Eschyle induisent à remarquer que la tragédie chez les Grecs n'a presque jamais traité de sujets historiques et contemporains, etc. On voit comme les idées s'enchaînent, comment un souvenir appelle un autre souvenir sans fatigue pour l'esprit. Bien que les documents de l'histoire littéraire chez les Grecs nous soient parvenus fort incomplets, nous possé-

dons néanmoins sur les principaux auteurs un assez grand nombre de notices qui peuvent devenir des textes commodes de versions grecques et servir à éclairer l'explication des auteurs, à soutenir l'attention, à fixer dans la mémoire les dates les plus importantes. Ces textes-là, je le sais, n'offrent pas d'ordinaire des exercices bien difficiles à la sagacité des élèves, et c'est pourquoi on leur préfère volontiers des pages où elle trouve à s'exercer par un effort qui prépare mieux les écoliers d'élite à des succès dans les concours. Mais n'hésitons pas à réclamer contre une telle préférence. Les passages que déjà Eustathe appelait *classiques* (διδασκαλικοί τόποι), et qui contiennent, sous une forme facile à comprendre, l'expression d'une vérité générale, la narration d'un fait important, la description d'une ville ou d'un pays célèbre, l'analyse de la constitution d'un peuple ancien, tous ces textes vraiment instructifs ont plus de droit à l'attention des jeunes humanistes que certains morceaux pleins d'énigmes, qui ne peuvent servir qu'à faire briller l'habileté de quelques virtuoses.

Ainsi se fondraient, au jour le jour, dans l'explication des auteurs, une foule de notions utiles que des résumés mensuels ou trimestriels ramèneraient à une sorte d'unité. A cela contribuent fort utilement des manuels bien faits comme ceux de M. Pierron pour la littérature grecque et la littérature latine. Rien n'est plus souhaitable que de voir ces manuels se multiplier dans les bibliothèques des professeurs et aussi dans les bibliothèques de quartier. Mais il nous répugne d'admettre que l'histoire littéraire soit toujours considérée comme une science séparée de l'étude des auteurs, exigeant des heures particulières dans le programme des classes et dans la répartition officielle du travail.

Mais les dates de l'histoire littéraire, la biographie des

principaux écrivains et l'analyse de leurs écrits ne sont pas aujourd'hui le seul objet dont nous ayons à nous inquiéter. Depuis quarante ans, l'histoire des langues s'est peu à peu développée parallèlement à l'histoire littéraire, à laquelle elle apporte un surcroît précieux de richesses. Les maîtres de la vieille Université ne considéraient guère, d'un siècle à l'autre, dans la littérature grecque, comme dans celle des Romains, que les progrès du génie et du goût, l'accroissement ou l'appauvrissement du vocabulaire. Aujourd'hui, les langues, le grec et le latin en particulier, sont de plus en plus considérées comme des organismes vivants, qui naissent, se développent, s'altèrent, se transforment, produisent d'autres organismes, ont en un mot des évolutions analogues à celles des végétaux et des autres êtres animés. Ainsi considérée, une langue ne nous intéresse pas seulement par les œuvres littéraires qu'elle a produites. Nous aimons à la suivre dans les moindres documents qui en sont restés. Une inscription archaïque, n'eût-elle aucune valeur de style, mérite et attire l'attention du philologue, lorsque, par les formes grammaticales et les mots qu'on y trouve, elle marque une phase particulière dans le développement de la langue en laquelle elle est conçue. Ce genre d'intérêt, on le comprend, n'est guère appréciable à de trop jeunes esprits, s'ils n'y sont préparés par de judicieuses leçons de leurs maîtres. Mais les maîtres commencent à y prendre goût, et les élèves ne tarderont pas à les suivre, pour peu que nous y mettions quelque bonne volonté. Il y a trente-cinq ans, M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, et qui avait, comme littérateur, une vive passion pour l'histoire des langues, suscita par ses encouragements la publication d'un modeste recueil où des spécimens de la vieille latinité étaient rangés par ordre de dates depuis les temps les plus anciens où nous pouvons atteindre jusqu'au

siècle d'Auguste. Ce n'était là qu'un essai, mais qui n'a pas été sans profit pour les études latines. Un essai du même genre devrait être tenté pour l'étude historique de la langue grecque. On rendrait un grand service aux maîtres et aux élèves, si l'on savait réunir et classer en un petit volume de courts spécimens du grec parlé dans les divers âges de l'hellénisme, et dans les divers pays où il s'est développé avec de si nombreuses variétés. Un épigraphiste allemand, M. Cauer, a publié naguère un recueil de ce genre, mais dans lequel ne figurent que des textes conservés sur la pierre ou sur le bronze. Il y aurait lieu de choisir et d'insérer dans le cadre d'un tel recueil quelques pages des auteurs dont les ouvrages se sont conservés dans les manuscrits. Pour ne pas trop excéder les dimensions raisonnables, il faudrait sacrifier beaucoup de documents épigraphiques et faire ainsi place aux textes purement littéraires. Le mélange de ces deux classes de textes fournirait l'occasion de maint rapprochement curieux, rectifierait bien des idées fausses sur l'orthographe et la prononciation de la langue grecque, ferait circuler mainte notion nouvelle sur les institutions de l'ancienne Grèce. Par exemple, tel document rédigé en vieille langue éolienne se trouve le plus ancien traité de paix que conservent les archives diplomatiques de l'Europe ; tel décret athénien, contemporain d'une tragédie d'Euripide, montre sous quelle forme étaient lus alors les drames de ce poète ; tel autre, qui contient un registre des dépenses publiques pour l'un des plus beaux monuments de l'Acropole, est le commentaire naturel des belles pages de Plutarque sur ce sujet dans la Vie de Périclès. Ces comparaisons et ces excursions d'un domaine dans l'autre seront naturellement très limitées par la prudence des maîtres qui n'ont pas à former des érudits de profession ; mais, renfermées dans ces justes bornes, je ne saurais dire

combien elles ajouteraient d'intérêt sérieux et même de charme à l'enseignement journalier.

Je vais plus loin, et je demande si, pour l'enseignement des règles élémentaires du grec et du latin, on ne pourrait pas utiliser des inscriptions courtes et claires, dont chacune aurait l'avantage de fixer la règle par un exemple formel et de laisser en même temps dans la mémoire le souvenir d'un fait historique important. Ces sortes d'exemples ne seraient pas plus longs que d'autres et ils offriraient assurément à l'esprit des écoliers une nourriture plus agréable que ne font tant de phrases détachées un peu au hasard du texte des auteurs anciens, ou même inventées par le grammairien moderne, qui s'en sert pour appuyer chaque règle (1).

Ces réflexions et ces conseils auraient peut-être besoin d'être éclairés par quelques exemples. Faute de temps aujourd'hui, qu'il me suffise de les recommander à l'attention bienveillante de nos collègues. Nous serions heureux si elles provoquaient de leur part d'autres conseils ou d'autres propositions utiles au progrès de nos chères études classiques.

(1) Voy. plus haut p. 257 et suiv.

XXIII

LE GREC EST-IL MORT? EST-IL MOURANT [1]?

Le grec est-il mort? est-il mourant? A cette question, que l'on se répète autour de nous, répondons simplement : ni l'un ni l'autre. Le grec traverse une crise dans nos études universitaires; il en sortira, nous l'espérons, à son honneur. Depuis longtemps il était logé, plus ou moins au large, dans les six étages de la maison. Une récente délibération du Conseil supérieur paraît le réduire à n'habiter plus que dans quatre étages ou cinq. S'il parvient à s'y fortifier, on peut croire qu'il y vivra en assez bonne intelligence avec les enseignements voisins, et, pour sa part, en assez bonne santé. Le bruit qui s'est fait durant ces dernières années autour de nos études classiques a pu tromper bien des personnes et leur laisser croire que les langues anciennes, le grec surtout, allaient céder devant l'irrésistible progrès de l'éducation qu'on est convenu d'appeler utilitaire; il n'en est rien encore; et ceux même qui trouvent que le grec est un embarras, seraient les premiers embarrassés si on l'excluait de nos programmes. Il nous enserre par tant de liens, il se prête à tant de besoins de la science, il conserve pour

(1) *Journal des Débats*, 6 juillet 1880.

nous un si précieux dépôt du savoir et du génie antiques, qu'une société intelligente ne peut renoncer à de telles traditions et se priver de tels secours. Nous ne craignons donc pas que les études grecques disparaissent de nos programmes ; il faut seulement que leurs amis ne se découragent pas et qu'ils sachent résister à une bourrasque passagère.

Aussi bien ils sont beaucoup plus nombreux que parfois on ne se plaît à le dire. C'est une erreur de croire qu'il y eut beaucoup d'hellénistes au temps de Louis XIV ou de Louis XV. Les Daniel Huet, les Boivin, les Vauvilliers ont toujours été rares. J'ouvrais naguère une traduction de Pindare qui date de 1748, et dont l'auteur déclare que jamais siècle ne fut moins « helléniste » que le sien. Villoison, Boissonade, Letronne et Paul-Louis Courier ont réveillé l'hellénisme français d'une véritable somnolence, et certes, l'autorité de leurs leçons se fait toujours sentir parmi nous. On peut dire que nous avons en France plus de philologues hellénistes que de latinistes. Il y parut bien quand M. Duruy, en 1867, demanda des Rapports sur les progrès de ces deux études : ceux de la philologie grecque se marquaient par des publications dix foix plus nombreuses que ceux de la philologie latine. Depuis ce temps, les deux écoles ont pu se rapprocher, mais les hellénistes gardent encore l'avantage. N'est-ce point là déjà un symptôme rassurant ?

C'en est un autre que la prospérité de notre Association pour l'encouragement des études grecques en France, qui compte aujourd'hui cinq ou six cents souscripteurs et qui naguère avait l'honneur d'inscrire dans ses rangs M. Jules Ferry. Décerner tous les ans deux ou trois prix à de bons livres d'érudition ou de critique, publier un Annuaire plein de solides Mémoires, avec un recueil de monuments d'antiquité figurée, n'est-ce pas un succès qui témoigne du

concours de bien des esprits zélés et courageux pour l'étude de la langue et des antiquités de la Grèce (1)? Or, depuis treize ans bientôt ce concours ne s'est pas un instant ralenti; au contraire, il tend à se développer.

A diverses reprises, le Comité de l'Association ouvre des discussions sur des sujets de son ressort. Au moment où les débats allaient commencer dans le nouveau Conseil supérieur sur la réforme de nos méthodes universitaires, il n'a pas manqué au devoir d'en délibérer; une commission choisie parmi ses membres les plus compétents a rédigé, pour être soumise au ministre et au Conseil une Note (2) qui, nous avons lieu de le croire, n'a pas été sans influence sur la décision d'après laquelle le commencement de l'étude du grec, d'abord reculé jusqu'à la Troisième, a été finalement placé dans la Quatrième. C'est un succès dont il faut savoir tenir compte si l'on songe avec quelle vivacité l'esprit d'innovation s'attachait à l'idée des *trois cycles* formant chacun un ensemble : le premier, de la Neuvième à la Septième; le second, de la Sixième à la Quatrième; le dernier de la Troisième à la Rhétorique, avec l'année complémentaire et finale de la Philosophie.

Que nos professeurs de grec, jeunes et vieux, se rassurent donc en se comptant. Ils forment une assez belle armée avec les simples amateurs qui se plaisent à les encourager, avec les Hellènes et les philhellènes qui les soutiennent non seulement de leurs vœux et de leur estime, mais quelquefois aussi de leurs libérales souscriptions.

J'ai parlé du philhellénisme. Celui de nos contemporains, que l'on y prenne garde! n'est plus le même que le philhel-

(1) Voir la *Notice* publiée par M. G. d'Eichthal dans l'*Annuaire* de 1877.

(2) La note est signée de M. Rodolphe Dareste, conseiller à la Cour de Cassation, savant traducteur de Démosthène, et de M. Alfred Croiset, maître de conférences à la Faculté des lettres.

lénisme de 1821. Les Chateaubriand, les Eynard et les Villemain avaient devant eux une Grèce en haillons, toute souillée de sang et de poudre, toute couverte encore des stigmates de l'ancienne servitude, et dont les héros souvent ne savaient ni lire ni écrire. Les choses ont bien changé: nos philhellènes aujourd'hui ont pour cliente une nation pleine de vie, déjà formée aux mœurs, aux études comme aux ambitions de l'Europe occidentale. Ces clients-là ne sont pas toujours dociles aux conseils de leurs protecteurs; ils ne pratiquent pas très correctement le régime parlementaire; ils ont beaucoup d'autres défauts dont le principal est encore de n'être ni assez puissants ni assez riches; mais enfin, ils font revivre une langue que l'on croyait morte pour toujours, et ils assurent à notre étude du grec ancien l'à-propos d'une sorte de nouveauté. Dans les écoles du petit royaume hellénique, ce n'est pas le grec vulgaire que l'on enseigne, c'est le grec de Sophocle et de Démosthène; c'est celui-là aussi qu'on s'efforce d'écrire dans les journaux et de parler à la tribune, effort souvent malheureux, je le crains, mais qui trouve son excuse dans l'admiration pour de glorieux souvenirs. S'il réussissait, — et je connais de bien nobles esprits qui se complaisent dans cette espérance (1), — le grec que nous enseignons dans nos lycées ne serait plus une langue morte, mais une langue vivante; qui sait même? une langue destinée peut-être à servir de lien entre l'Orient et l'Occident civilisés. Cette belle illusion ne reste pas enfermée dans un cercle étroit de philhellènes; elle a pénétré dans l'enseignement de nos collèges, et plus d'un professeur la fait luire aux yeux de ses élèves pour animer leur zèle à l'étude des chefs-d'œuvre du grec classique. J'y résiste pour ma part, non sans regret; mais je re-

(1) G. D'Eichthal et Renieri, *De l'usage pratique de la langue grecque.* Paris, 1864.

connais ce qu'elle peut avoir de salutaire et d'encourageant pour la jeunesse de nos écoles.

Malheureusement, fût-il vrai que le bel idiome des écrivains attiques revive déjà ou doive prochainement revivre dans le royaume élargi dont Athènes est la capitale, un grand obstacle s'oppose à l'intimité d'un commerce savant entre notre hellénisme universitaire et celui d'Athènes. Depuis trois cents ans nous prononçons le grec autrement que ne le font les Hellènes, et ceux-ci, un peu à tort, un peu à raison, nous traitent en cela de barbares. Nous ferions volontiers, pour nous corriger, quelques pas au devant d'eux, s'ils voulaient bien en faire aussi quelques-uns vers nous; mais jusqu'à ce jour on a beaucoup récriminé des deux, parts, beaucoup discuté à coups de témoignages anciens. Il existe là-dessus plus de cent ouvrages, dont aucun n'a réussi à concilier les belligérants. On n'en est pas même à l'essai d'un protocole. Cela soit dit sans la moindre malice et seulement pour montrer un signe de plus de l'activité qui règne en Europe, et particulièrement en France, dans les études helléniques. Il y a cinquante ans, l'objet même de ce débat était presque oublié. Hase et Boissonade pratiquaient dans leurs savantes leçons la prononciation orientale du grec, mais ils trouvaient peu d'imitateurs; je pourrais bien citer deux professeurs de nos lycées, l'un à Toulouse et l'autre à Paris, qui alors savaient assez bien cette manière de prononcer pour se faire comprendre d'un Hellène ; mais je ne sais si je pourrais citer un troisième exemple. Nous n'en sommes plus à ce dédain et à cette ignorance; l'École française d'Athènes a familiarisé plusieurs générations de jeunes hellénistes avec le parler oriental; ils en ont rapporté quelque habitude en France et ils en ont répandu le goût. Maint professeur qui n'a pas eu le bonheur de visiter la Grèce s'est du moins pourvu à Marseille, à Lyon ou à

Paris, d'un bon maître de prononciation, et dans un même salon plusieurs Hellènes et plusieurs hellénistes peuvent s'entendre en parlant plus ou moins correctement le langage de la bonne société athénienne.

Courage donc, messieurs les professeurs de grec ! Je n'oserais pas vous dire que toute opinion vous soit bienveillante hors de l'Université et même au dedans, que tous les professeurs de science sentent comme ils le devraient le prix du secours que vous leur apportez pour former l'esprit de la jeunesse ou même pour répondre aux besoins de leur technologie. Peut-être quelques-uns caressent-ils derrière les réformes obtenues l'espoir de réformes plus radicales, la pensée, par exemple, de réserver les études helléniques pour une petite famille de littérateurs privilégiés et de livrer l'enseignement moyen aux études de langues modernes, aux mathématiques, aux sciences naturelles avec une légère dose de latin. Mais n'allons pas charger à plaisir notre horizon de nuages trop sombres. On nous ménage les heures avec parcimonie ; usons le mieux possible des heures qu'on nous accorde et surtout montrons que nous avons foi, une foi sincère et ferme, dans l'utilité des choses que nous enseignons. A cet égard nous avons, je le crains, péché par quelque excès de délicatesse littéraire. Dans les auteurs grecs on a cherché uniquement les pages éloquentes ; on a voulu en tirer des leçons de haut goût pour une jeunesse souvent peu capable de s'élever jusque-là ; et pour ce succès on a négligé ce qui dans les auteurs anciens sert plus à éclairer le bons sens, à diriger la raison qu'à satisfaire l'imagination ambitieuse du beau idéal. J'ai toujours compris les scrupules de certains pères de famille à l'égard de telles leçons. Le plus grand nombre de nos élèves n'en tirent aucun profit, et ceux qui en profitent pourraient le plus souvent s'en passer, car la vivacité naturelle de leur

esprit se porte aux belles choses avec une ardeur qu'il est presque inutile de stimuler. Au contraire, si l'on songeait davantage aux esprits moyens, on ferait dans le choix et dans l'explication des auteurs classiques une plus large part aux pages qui expriment simplement une grande vérité historique ou morale, qui présentent le tableau d'une région ou d'une ville importante, résument l'histoire d'une grande institution, la vie d'un personnage célèbre, le caractère d'un peuple ou d'une classe de citoyens. Les pages de ce genre sont celles que déjà les anciens ont appelées des passages classiques. En les choisissant de préférence, en les commentant avec précision et avec mesure devant une classe, peut-être ne passionnerait-on pas beaucoup son attention, mais on serait sûr de l'intéresser et de la retenir. Je serais entraîné trop loin si je voulais en donner des exemples (1). Mais je veux rappeler ici que dans la session du Conseil supérieur qui a été close le 17 du mois dernier, on a beaucoup discuté le projet de leçons spéciales qui seraient faites par le professeur d'histoire sur les institutions de la Grèce et de Rome : c'était trop demander aux maîtres, dont bien peu sont préparés à une tâche si difficile ; trop demander aux élèves, dont l'esprit n'est pas mûr pour de telles vues d'ensemble. Il suffirait, pour satisfaire aux vrais besoins de l'instruction secondaire, que tout texte grec fût soigneusement commenté devant une classe, non seulement au point de vue littéraire, mais au point de vue des choses, des vérités et des détails de la vie chez les Grecs de l'antiquité. Pour soutenir les professeurs dans leur préparation, qui sera laborieuse, les livres ne manquent pas, même en France, et il s'en produira de meilleurs encore, une fois l'élan donné, dans cette direction d'une étude sagement

(1) On en trouvera quelques-uns plus haut, p. 273.

positive et moins jalouse de délicatesses purement littéraires. Pourquoi tout d'abord ne remettrait-on pas un peu en honneur le *Voyage d'Anacharsis?* C'est l'abus d'une telle délicatesse qui l'a fait peu à peu négliger, presque proscrire. Barthélemy avait sans doute fardé de fausses couleurs bien des figures de la société grecque; les gens de goût n'ont pu le lui pardonner (1). Mais vraiment il n'a défiguré ni Périclès, ni Socrate, ni Platon; il nous offre encore tant d'excellents chapitres sur les mœurs et les coutumes de la Grèce, que l'on devrait tout d'abord le faire lire à nos élèves avant de chercher des maîtres plus savants et des traités plus approfondis sur les antiquités helléniques. Ne serait-ce pas d'ailleurs un très bon exercice pour la seconde ou la rhétorique que de faire lire en classe telle ou telle scène du *Voyage d'Anacharsis*, où le maître saurait relever les erreurs de fait, combler çà et là quelques lacunes, signaler quelques traits de faux goût? Cela vaudrait autant que les formules d'admiration souvent banales qui remplacent au bas des pages, dans certaines éditions classiques, l'explication des mots et le commentaire des faits.

Comme je me laissais aller au cours de mes réflexions sur un sujet familier à ma longue expérience, voici que je rencontre le souvenir d'un livre de Plutarque, dont je regrette bien la perte; ce livre avait pour titre : *Comment il faut user des exercices scolaires*. Que nous aimerions à entendre sur ce sujet les conseils du Rollin de l'antiquité! Il avait écrit aussi, bien avant Fénelon, un ouvrage sur cette question : *S'il faut donner de l'instruction aux femmes*. Voilà encore un problème qui remonte haut dans l'histoire de la pédagogie. Heureusement nous pouvons lire de charmantes pages de Plutarque: *Sur la manière d'écouter* un profes-

(1) Voir plus haut, p. 236, et Villemain, *Littérature du dix-huitième siècle*, 3e partie, IVe leçon.

seur ou un sophiste à l'école, dans quelque auditoire public ou fermé. Que de bonnes leçons on peut tirer pour la jeunesse de pareilles lectures! Comme écrivain, Plutarque n'est pas un modèle ; mais, comme narrateur et moraliste, c'est peut-être un des auteurs grecs qui méritent le mieux de rester, dans nos classes, le conseiller des élèves et des maîtres.

XXIV

QUESTIONS UNIVERSITAIRES

I

LES MÉTHODES — LES LIVRES — LES PROFESSEURS (1)

Il n'est bruit, depuis quelques mois, que des routines universitaires et du devoir qui s'impose à nous d'en sortir. La nécessité de progrès nouveaux ne nous fait-elle pas un peu oublier les progrès accomplis ou essayés depuis qu'il y a en France une Université? Le bon Rollin déjà n'était pas un conseiller dépourvu d'idées utiles et neuves; avant lui l'abbé Fleury, dans son traité *Du choix et de la méthode des études* (2), suggérait aussi des pratiques que nos jeunes professeurs sont souvent invités à connaître. Les deux livres de Rollin et de l'abbé Fleury ont plus d'une fois figuré dans les programmes de nos concours d'agrégation. Plus près de nous, sous le dernier Empire, n'a-t-on pas vu inaugurer avec plus de hardiesse que de prudence, le régime décoré du nom fâcheux de *bifurcation*, et qui devait réconcilier, mais, à vrai dire, en les séparant, l'étude des pures huma-

(1) *Journal des Débats* du 21 avril 1880.

(2) Je songe surtout à la seconde édition, qui est de 1784 et qui contient tout un chapitre inédit.

nités avec celle des sciences exactes? C'est le régime qui provoqua les piquantes et fines critiques de Bersot, notre ami regretté, dans des *Lettres* restées célèbres. Tout récemment, le même auteur n'instruisait-il pas, dans le *Journal des Débats*, le procès du Concours général? Avant la guerre de 1870, M. Baudry, dans la *Revue de l'Instruction publique* et dans le journal le *Temps*, livrait aux universitaires ses amis quelques batailles qu'on n'a pas oubliées et les provoquait à sortir un peu du cercle des humanités élégantes pour se mêler au mouvement des fortes études philologiques (1). Bientôt, c'était un de nos professeurs de Rhétorique, M. Deltour, qui se mettait à étudier la discipline des gymnases allemands, et qui nous conviait à y chercher des exemples pour l'amélioration de nos collèges et de nos lycées (2). N'est-ce pas assez dire que, du dehors comme du dedans, la maison universitaire recevait des avertissements utiles et s'efforçait d'en profiter? Mais je n'ai pas fini de rendre justice aux amis du progrès dans nos institutions.

En 1872 paraissait un petit livre qui attira tout de suite et fixa longtemps l'attention du public, malgré la modestie de son titre: *Quelques mots sur l'instruction publique en France*. L'auteur, M. Michel Bréal, n'était jusqu'alors connu que comme un linguiste érudit et habile, un maître en grammaire comparée; on ne savait pas qu'Alsacien d'origine et aussi familier avec l'allemand qu'avec le français, connaissant les écoles allemandes aussi bien que les nôtres, il en pouvait apprécier le régime et en tirer d'utiles conseils pour l'Université. On lut avidement ces pages d'un

(1) Voir aussi les *Questions scolaires* du même auteur. Paris, 1873, in-12. Hachette.

(2) Deltour, *De la Réforme universitaire*, lettre à M. Cuvillier-Fleury. Paris, 1872, in-12. Dentu. — Voir aussi *De l'enseignement secondaire classique en Allemagne et en France*, par le même. Paris, 1880, in-8. Hachette.

tour simple et vif, pleines d'aperçus, les uns nouveaux, les autres qui semblaient l'être, sur nos méthodes d'instruction à tous les degrés; et le livre de M. Bréal eut un tel succès, qu'il fallut bientôt le réimprimer. Il donnait comme une sorte de branle aux esprits, déjà émus par nos récents désastres, et il les poussait à chercher tous les moyens de revanche contre une supériorité militaire derrière laquelle on en reconnaissait une autre, celle de l'éducation. Presque en même temps, paraissait le livre d'un ancien ministre, M. Jules Simon, *la Réforme de l'Enseignement secondaire;* et un inspecteur d'académie, ancien professeur, ancien proviseur, c'est assez dire homme de grande expérience, M. André, publiait, sous un titre plus attrayant et qui pourtant attira moins les lecteurs, *Nos maîtres hier, et nos maîtres aujourd'hui*, trois volumes qui, au fond, avaient le même objet que le petit livre de M. Bréal, et qui mériteraient d'être sérieusement étudiés (1). Mais M. André nous entraînerait un peu loin, car son histoire (c'en est vraiment une) remonte presque au déluge. Elle a pourtant, même à ce titre, un grand intérêt moral; elle nous montre que bien peu d'idées sont tout à fait neuves dans les innombrables nouveautés qui se produisent tous les jours en ces matières; et que certains essais, condamnés autrefois par l'expérience, puis oubliés, se répètent souvent à la distance des siècles, avec la chance d'un succès passager. De Platon et d'Aristote jusqu'à Rollin, jusqu'à Pestalozzi et à ses élèves, on a tant médité, tant écrit sur l'art d'élever les enfants, que le difficile aujourd'hui est de faire un choix entre tant de conseils et de méthodes. Je me souviens qu'à peine reçu docteur, j'entrais dans une studieuse Société qu'on appelait *Société*

(1) Paris, 1873-1875, 3 vol. in-12. Librairie Hachette. — Un essai de réforme bien autrement radical est celui de M. Guardia : *L'éducation dans l'école libre. L'écolier, le maître, l'enseignement.* 1880, Pédone Lauriel.

des méthodes d'enseignement, et qui s'est dissoute sans bruit quelques années plus tard. On y avait ouvert un registre pour constater chaque méthode nouvelle pour l'enseignement de la lecture, et le registre vers 1834 contenait déjà quatre-vingts inscriptions. Faut-il croire, vraiment, qu'il y eût alors quatre-vingts manières d'apprendre à lire? A ce compte, il y en aurait encore davantage aujourd'hui. Mais, quand on y regarde de près, tous ces moyens, tous ces procédés rentrent plus ou moins les uns dans les autres et se réduisent à un bien petit nombre de procédés pratiques. Cela est trop heureux pour nous; autrement, la vie du maître d'école se passerait à débrouiller un tel chaos.

Depuis trois cents ans, la même impatience anime les professeurs de grec et de latin. La Renaissance n'est pas un vain mot, car elle fut le réveil d'une curiosité légitime et d'un ardent amour de progrès. Le Moyen Age avait usé moins de livres en mille ans, pour apprendre le latin, que n'en usa le seizième siècle à lui seul. Donat avec Priscien, puis Alexandre de Villedieu, avec leurs commentateurs, ont défrayé les écoles de nos ancêtres. Étrange latin que celui qu'on pratiquait alors, et sur lequel on épuisait tant de subtilités creuses! Mais enfin, il suffisait aux théologiens, aux clercs, aux jurisconsultes, aux secrétaires des chancelleries. Le Despautère, qui nous semble aujourd'hui si lourd et si barbare, fut la première tentative pour réformer une autre barbarie. Il paraissait tout juste au début du seizième siècle, et sous le souffle de l'esprit nouveau il provoqua d'autres réformes; dès 1529 on le voit abrégé, puis remplacé par le Manuel d'un certain Jean Pellisson (1); et, en 1529, cet honnête pédagogue se plaint déjà de mainte concurrence. Il regrette que les méthodes, qui se multi-

(1) L'exemplaire de ces deux *Manuels*, que j'ai sous les yeux, porte la date de 1571; mais les deux préfaces sont datées de 1529.

plient, embarrassent la jeunesse au lieu de la diriger, et il leur reproche de l'arrêter loin des auteurs classiques dont le commerce peut seul former un bon latiniste. N'est-ce pas là pour nous un aveu utile à recueillir? Depuis Pellisson, on a certes vu éclore plus de cent grammaires latines; elles pullulent encore sous nos yeux et, sans être un esprit chagrin, on peut s'en alarmer. On voudrait surtout détourner nos rédacteurs de grammaires d'une trop grande confiance dans l'efficacité des méthodes. Certes, nos maîtres de latin savent mieux que Lhomond la langue qu'ils nous enseignent. Sur bien des points même, ils la savent mieux que les maîtres des Petites Écoles de Port-Royal. Mais la meilleure grammaire du monde n'a pas toute vertu pour la pratique de l'enseignement. Quand le vénérable Burnouf donna, en 1841, sa *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue latine,* on sait, et j'en fus moi-même témoin, avec quels scrupules il l'avait rédigée, et que d'heureuses corrections elle apportait à la formule des règles et au choix des exemples. Mais ces qualités mêmes n'en assurèrent pas le succès. Il y eut surprise et résistance prolongée, avec des épisodes que je n'oserais pas raconter ici pour l'honneur de nos collègues. Et pourtant, Burnouf avait été sobre de hardiesses; il avait reculé lui-même devant certaines innovations qui n'étaient qu'un retour à Port-Royal. Ainsi, il n'osait pas parler de l'accentuation latine (j'entends de la vraie, et non pas de ces faux accents qu'une maladroite routine maintient encore dans quelques-unes de nos classes et de nos imprimeries). Il craignait de heurter les habitudes universitaires. Aujourd'hui les professeurs de latin sont moins timides; nos romanistes surtout, et avec raison, ne supportent plus qu'on méconnaise, dans les mots latins d'où tant de mots français sont sortis, l'accent qui en faisait l'âme et qui en a déterminé les transformations. Mais tout

cela, pour le faire entrer dans l'esprit des écoliers, il faut d'abord s'en être pénétré soi-même. Il faut avoir appris avant eux le livre qu'on leur fait apprendre. Il y a tel manuel de grammaire qui n'est pas fait pour être appris par cœur, mais seulement pour guider les jeunes esprits dans la lecture des auteurs et dans l'analyse des langues. En général, le meilleur livre peut devenir stérile s'il est mal employé ; un livre médiocre, entre les mains d'un bon professeur, produira de bons effets. Les exemples ici nous entraîneraient bien loin. Qu'on me permette au moins d'en citer un, peut-être le plus célèbre.

Qui ne connaît le *Conciones*, ce recueil de harangues tirées des quatre principaux historiens latins, et qui depuis trois siècles est devenu comme le manuel de nos rhétoriciens? On en peut dire beaucoup de bien, beaucoup de mal aussi, et à des points de vue très divers. En politique et en morale, on y trouve tour à tour des leçons à l'usage des démagogues et des tyrans, des exemples de sagesse et d'emportement, des modèles de bon goût et des puérilités sophistiques. Mais d'abord il n'est pas semblable à lui-même dans toutes les éditions. L'illustre Henry Estienne, qui publia le premier un *Conciones*, l'avait composé d'une façon plus libérale qu'il ne l'est dans nos éditions classiques. Il ne le réduisait pas aux morceaux oratoires tirés de Salluste, de Tite-Live, de Tacite et de Quinte-Curce; il y ajoutait quelques morceaux d'une latinité moins savante, mais qui compensent ce défaut par un caractère plus rassurant d'authenticité. La perfection de ces petits chefs-d'œuvre chez les écrivains d'élite nous fait un peu trop oublier ce qui s'y mêle d'artifice, de formules convenues et quelquefois (il faut lâcher le mot) de mensonges historiques. Or, il n'est pas bon d'habituer la jeunesse à confondre le vrai avec le vraisemblable, encore moins à prendre pour vraisemblable

ce qui ne l'est même pas. Dans la célèbre délibération sur la loi Oppia, loi portée contre le luxe des femmes, Tite-Live introduit un tribun qui oppose à Caton le censeur l'autorité d'un livre que celui-ci n'écrivit que vingt ans plus tard. L'anachronisme est un peu fort et laisse trop voir que le rhéteur a pris ici la place de l'historien. Or, il n'y a pas longtemps que cette bévue est relevée en note dans nos éditions classiques du *Conciones*. La signaler était une juste occasion de donner à nos élèves un bon conseil de critique. La critique est précisément ce qu'on néglige le plus dans l'étude de tous ces petits discours. On y cherche, on y trouve des modèles de développement pour tous les lieux communs oratoires; on s'en sert pour préparer à l'art du discours latin ; on n'y cherche pas assez l'enseignement sérieux des choses, les véritables règles de la science historique. Un rhéteur tel que Quinte-Curce n'a pas le même droit que Tacite à former l'esprit de la jeunesse. Tacite lui-même doit être repris, quand nous avons pièces en mains pour le convaincre d'erreur. Il met quelque part en scène l'empereur Claude justifiant devant le Sénat l'introduction de sénateurs gaulois dans cette vénérable assemblée ; et le petit discours qu'il lui prête est tout à fait digne de la gravité impériale. Par malheur, le discours tel que Claude l'avait prononcé existe encore presque entier et en original sur deux tables de bronze que l'on conserve au Musée de Lyon; il est plein de détails curieux et neufs sur les antiquités de Rome, plein aussi de traits naïfs qui jurent un peu avec la majesté du costume d'un César ; il convainc Tacite de trop de complaisance dans l'art d'arranger à sa guise et d'accommoder au ton de ses récits les discours qu'il y insère. Voilà encore, pour le professeur de rhétorique, une occasion bien souvent négligée de mettre en relief la part de fiction qui se mêle aux procédés oratoires des historiens romains. Le

discours original de Claude convient à merveille au personnage étrange et un peu pédantesque que nous a décrit Suétone. Refait et corrigé par Tacite, il n'est plus guère qu'un de ces discours du Trône qui, dans les monarchies constitutionnelles, représentent moins le style du roi que la prose officielle de ses ministres. Qu'on ne s'y trompe pas : cette prédilection pour les beautés du langage oratoire n'a pas été sans conséquence dans les ouvrages de nos historiens modernes. On reconnaît les disciples du *Conciones* classique dans les de Thou, les Mézeray, les Gaillard qui, jusqu'au début même de notre siècle, se sont cru le droit de prêter à tant de héros historiques des harangues de leur façon, sans avoir même l'excuse d'une certaine vraisemblance.

Tout cela vaudrait la peine d'être considéré dans les études de nos jeunes rhétoriciens et ferait tomber une partie des objections que sans cesse on répète contre le régime de nos rhétoriques. Je n'insiste pas, m'étant plus d'une fois déjà expliqué sur ce sujet (1). Je renonce même à montrer ici comment un bon maître peut se résigner à expliquer devant ses élèves tel auteur dont ils n'ont entre les mains qu'une édition incorrecte, s'il sait y relever et y faire corriger, d'après un meilleur texte, les leçons vicieuses. Il faut conclure, et je conclus en peu de mots : améliorons les livres et les méthodes, à la bonne heure ; mais songeons avant tout, professeurs de tous les degrés, à compléter notre savoir et à perfectionner la méthode vivante par excellence, qui est et qui sera toujours notre esprit. Ne comptons pas trop sur la vertu des règlements et sur les

(1) *Examen critique des historiens d'Auguste.* Paris, 1844. — Préface mise en tête du livre de M. Demarteau, intitulé l'*Eloquence républicaine de Rome.* Mons, 1870 ; Paris, librairie académique de Didier. — Préface des *Mémoires de littérature ancienne.* Paris, 1862.

secours d'en haut. A nous aussi s'adresse le vieil adage auquel je ne vois en ce moment qu'un mot à changer : Aidons-nous, le ministère nous aidera.

II

LE ROMANISME

LES COURS OUVERTS ET LES COURS FERMÉS (1)

Notre vivacité française fait de nous un peuple étrange en matière de réformes. Politique, industrie, instruction publique, tout procède par action brusque que suit bientôt une réaction. Les réformes universitaires en sont aujourd'hui un exemple. Il y a cinquante ans, la langue et la littérature française du Moyen Age étaient fort dédaignées : sous l'inspiration de Raynouard, M. Villemain, dans quelques-unes de ses brillantes leçons à la Sorbonne, réclamait contre ce dédain, mais sans même songer à former autour de lui une école d'esprit studieux qui pussent commencer à sa suite une utile croisade en faveur de nos troubadours et de nos trouvères. L'École des Chartes poursuivait modestement des études de ce genre.

L'Académie des Inscriptions, dans le même silence de l'opinion publique, continuait cette *Histoire littéraire* de la France commencée par les Bénédictins, qui est parvenue en ce moment au quatorzième siècle et qui venait de trou-

(1) *Journal des Débats*, du 28 avril 1880.

ver un admirable collaborateur dans le doyen même de la Faculté des Lettres, Joseph-Victor Le Clerc. Mais, en dehors de ces maîtres éminents, l'Université resta bien enfermée dans le cercle des lettres classiques. Je me rappelle encore l'impression que firent en 1832 à la Sorbonne deux thèses pour le doctorat, dont les auteurs sont morts aujourd'hui : Edward Barry avait traité du cycle populaire de Robin Hood, et Henri Monin, du roman de Roncevaux. Ce fut un grand étonnement pour les vieux professeurs de notre Faculté ; j'entends encore le vénérable Laya gourmander le candidat Monin qui s'était permis de trouver le catalogue des héros français et des héros sarrazins chez notre vieux poète aussi ou plus intéressant que le catalogue des Grecs et des Troyens dans Homère.

Que les temps sont changés ! Aujourd'hui c'est à qui fouillera le Moyen Age pour y exhumer quelque héros inconnu ou méconnu, pour étudier quelques monuments de nos anciens dialectes, pour en dresser le lexique ou la grammaire.

M. Fauriel, bientôt après les modestes et pourtant mémorables soutenances de 1832, avait inauguré un cours de littérature étrangère par des recherches, alors toutes neuves, sur l'origine des langues et des littératures du Midi. Récemment promu au décanat, J.-V. Le Clerc encourageait ces études, mais surtout en historien des mœurs et des idées. La grammaire l'attirait moins ; elle balance aujourd'hui, si elle ne prime pas toutes les autres recherches sur une période si longtemps négligée. De l'École des Chartes, les langues romanes ont fait invasion dans la Sorbonne, d'abord à l'École des Hautes Études, puis à la Faculté des Lettres, sans compter le Collège de France où deux chaires aujourd'hui leur sont attribuées. Enfin voici plusieurs de nos Facultés de province dotées à leur tour

du même enseignement ; celle de Montpellier possède deux conférences, l'une pour la langue d'oïl et l'autre pour la langue d'oc. Décidément le Moyen Age français a pris pleine faveur en France ; mais admirez le retour des choses d'ici-bas : déjà s'annonce une vive réaction contre nos enthousiasmes. Au mois de juin dernier, la *Revue des Deux Mondes* démasquait une batterie contre les romanistes qu'elle refuse d'admettre parmi les humanistes dignes de ce nom. Le nouveau critique le prend de très haut avec les défenseurs de la philologie romane ; il les renvoie tout simplement à Boileau et à l'ancienne Académie française, dont il approuve le dédain pour le langage informe et pour les fades productions littéraires de nos aïeux. Un de nos nouveaux professeurs de langue d'oïl (1) relevait naguère le gant jeté si fièrement aux pieds de la jeune école. Était-il bien nécessaire de répondre au défi ? Je ne sais ; mais le défi, en tout cas, était un signe du temps et de notre tempérament national.

Il s'est passé quelque chose de semblable dans la condition générale de nos cours publics. Mais, là-dessus, qu'il me soit permis de prendre mes sûretés devant le lecteur, car je vais toucher à des questions délicates, où l'on me soupçonnera facilement de quelque partialité. Il y a tant d'années que j'enseigne dans une chaire de la Sorbonne ! On pourrait bien me rappeler la réponse de Sganarelle à M. Josse l'orfèvre. Mais quoi ! Si M. Josse a tort de vanter sa marchandise, au moins doit-on lui pardonner de se connaître en orfèvrerie. Cela dit, je procède en simple observateur.

Pendant longtemps on a mesuré le succès d'un cours et le mérite du professeur au nombre des auditeurs qu'il

(1) M. Boucherie, à l'ouverture de sa conférence de *langue d'oïl*. (Faculté des lettres de Montpellier.)

réunissait autour de sa chaire. Il y avait sans doute à faire quelques exceptions inévitables. On accordait que M. Étienne Quatremère, au Collège de France, enseignât l'hébreu et le chaldaïque avec honneur devant huit ou dix élèves assidus ; même tolérance pour l'enseignement d'un professeur de sanscrit ou de chinois. M. Boissonade se faisait aussi pardonner la modestie avec laquelle il réduisait ses leçons à des explications d'auteurs choisis parmi les classiques de la Grèce ; il y mêlait assurément toutes les finesses d'un esprit français par excellence, et l'on sentait bien que, s'il déployait peu de forces, c'était par défiance de lui-même et, comme ce personnage d'Horace, *vires extenuans consulto*. Peu d'auditeurs se groupaient autour de ce chef de notre philologie ; mais, à défaut de succès bruyant, il recueillait l'estime et la reconnaissance d'une petite famille de travailleurs dont quelques-uns se disposaient à le suivre dans les voies de l'érudition. Mais, en général, un cours de littérature, de philosophie ou d'histoire, en Sorbonne comme au Collège de France, devait faire appel à un public nombreux : c'était la tradition des Royer-Collard, des Guizot, des Cousin et des Villemain. A Dieu ne plaise que je réclame contre de tels succès ! Ils furent opportuns et légitimes. L'amour des lettres, la critique littéraire et philosophique avaient bien souffert durant nos dix années de révolution et ne s'étaient guère relevés durant les dix années du premier Empire. L'esprit public, avide de sérieux plaisirs, d'idées libérales, de théories généreuses, se porta d'un élan naturel vers des hommes d'une incomparable éloquence, et il les soutint d'une sympathie qui sembla doubler leur talent. Ce fut là une bien brillante période, où la jeunesse française s'inspira de la plus vive ardeur pour toutes les études qui font la force et l'honneur des grandes nations. Mais avec le temps, d'autres besoins al-

laient se produire, auxquels l'enseignement public devait répondre. Des leçons comme celles de M. Villemain et de M. Cousin, courant à travers les siècles, à travers les systèmes et les chefs-d'œuvre, sans s'arrêter au détail des faits et des dates, à l'explication des textes, avaient pu suffire à soulever chez nous un mouvement de vive et utile curiosité ; mais cette curiosité même devenait chaque jour plus exigeante. Si les maîtres éminents dont la mémoire nous est chère avaient enseigné plus longtemps que les circonstances politiques ne leur ont permis de le faire, il leur eût fallu, un jour ou l'autre, changer de méthodes. D'abord ces cours, où l'on veut intéresser et retenir des centaines d'auditeurs dans un large amphithéâtre, exigent des efforts de parole et de pensée qu'on ne peut soutenir continûment sans une extrême fatigue. On l'a bien vu par l'exemple d'Ozanam et de Saint-Marc Girardin. Le premier mourait à l'œuvre après dix années à peine d'enseignement, et le second n'a soutenu sa longue popularité qu'en réduisant beaucoup le nombre de ses leçons; il lui avait fallu se dérober à la foule de ses amis en Sorbonne qui ne se lassaient pas de l'applaudir.

Être applaudi, et surtout l'être à plusieurs reprises dans la même leçon, voilà en effet une bien douce chose, mais dont la séduction est parfois périlleuse. Tout enseignement n'est pas fait pour être applaudi, et, par malheur, tout professeur est plus ou moins sensible à ce plaisir; et l'on glisse facilement sur la pente qui nous mène à le rechercher.

Depuis quarante ans, plusieurs cours à la Faculté des Lettres se sont divisés en deux séries de leçons : l'une d'exposition générale convenant par sa nature même à un public plus nombreux, l'autre où l'analyse et l'explication des textes n'attirent que peu d'auditeurs et leur demandent une attention plus laborieuse. Or, combien de fois on a pu

être tenté de préférer les grandes leçons à celles que l'usage s'obstine à nommer les *petites!*

En vain M. Fortoul avait voulu changer ces dernières en véritables conférences pour la préparation aux concours universitaires, ou du moins ajouter de telles conférences aux programmes de notre enseignement (1). On laissait à des établissements privés, comme l'institution Sainte-Barbe, ou aux lycées du quartier Latin, le soin et le mérite d'entretenir un service si utile pour les candidats à l'enseignement. Dans cet état de choses, un autre ministre, M. Duruy, renonçant trop vite peut-être à reprendre les idées de M. Fortoul, pour les agrandir et les rendre plus largement efficaces, préféra ouvrir pour les hautes études un théâtre nouveau, plus étroit sans doute, mais où l'on n'entre pas en toute liberté sans contrôle à la porte, et où l'on ne reste qu'en faisant preuve d'activité studieuse : c'est l'École pratique des Hautes Études. Eût-il mieux valu développer à Paris même l'usage des conférences qui répondent à nos petits cours, élargir les cadres de nos Facultés, y créer une hiérarchie d'enseignement analogue à celles que présentent les grandes Universités allemandes avec leurs professeurs ordinaires, extraordinaires et leurs *privat-docenten?* Question délicate et qui, en tout cas, n'est plus à résoudre aujourd'hui. L'École pratique des Hautes Études existe, elle prospère et elle mérite de prospérer. En même temps, les Facultés voient chaque jour augmenter le nombre de leurs chaires et améliorer les conditions de leur enseignement. A certaines heures, des professeurs titulaires y donnent des leçons pour préparer de jeunes auditeurs aux examens de licence et d'agrégation. Ils sont secondés dans ce travail par de véritables maîtres

(1) Décret du 22 août 1854 et circulaire du 4 octobre 1855.

de conférences; enfin les auditeurs de ces cours sont, en partie du moins, des boursiers auxquels l'État accorde le secours d'une petite pension annuelle. C'est là toute une évolution pour laquelle certaines Facultés, entre autres celle de Lyon, avaient depuis longtemps déjà pris l'initiative. Mais voici bien où reparaît ce que j'appelais en commençant notre vivacité française. D'un excès, l'opinion est en train de passer à l'autre; après avoir soutenu de toutes ses faveurs les cours à grand éclat, au risque de déprimer injustement les autres, elle se retourne vers ces derniers avec une prédilection qui manque de justice.

Il y a quarante ans, un chef du personnel au ministère de l'Instruction publique, s'il avait voulu connaître le succès d'un professeur de Faculté, aurait demandé : « Com« bien a-t-il d'auditeurs? » Surtout d'auditeurs habituels et en moyenne, car la première leçon n'est qu'une exhibition, où le public vient faire connaissance avec le professeur et avec le sujet du cours. Mais enfin, à la question posée pouvait-on répondre par le chiffre sonore de 200 ou 300 auditeurs, l'homme était jugé en pleine possession de son talent et digne de son titre. En 1878, si je ne me trompe, la même réponse était faite un jour à la même question, et l'heureux professeur s'entendait arrêter par cette réplique : « Quel dommage, Monsieur! » N'accusons pas trop vite les chefs du personnel; nos professeurs eux-mêmes inclinent presque tous aujourd'hui vers la méthode des cours à petit bruit, à petits auditoires. C'est à qui signalera les ennuis inséparables d'une certaine popularité. Les cours ouverts au grand public ne sont pas en effet sans inconvénients. Entre qui veut, au début, au milieu, à la fin de la leçon; sort qui veut, avec la même liberté, sans s'inquiéter de troubler le maître dans sa chaire et les auditeurs venus pour l'entendre d'un bout à l'autre. Les

indiscrets sont de toute espèce. Il y a les désœuvrés qui cherchent à employer une heure de leur journée oisive et qui entrent dans la première salle ouverte devant eux ; il y a, surtout en hiver, les pauvres gens qui cherchent un abri contre la pluie et le froid ; il y a même le mendiant qui subira l'ennui d'une heure d'attente pour se donner le droit d'aborder le professeur à la sortie et de le complimenter sur la leçon en lui demandant l'aumôme. Tant que dure la séance, tout ce mélange d'auditeurs fait nombre, comme l'on dit, meuble la salle d'une foule plus ou moins élégante qui, de loin, satisfait le regard ; mais j'entendais naguère un des professeurs les plus justement aimés du public, analyser avec une ironie mêlée de tristesse, la composition de son nombreux auditoire. Il est prudent quelquefois de n'y pas regarder de trop près ; il faut, à l'occasion, tenir bon contre le bruit des entrées et des sorties intempestives, contre les jugements maladroits de tel auditeur qui n'a entendu que dix phrases d'une leçon, contre les questions indiscrètes qui, même de la part d'un honnête curieux, ne laissent pas de nous causer quelque impatience. Je n'ai jamais professé en Sorbonne que la langue et la littérature grecques ; or un de mes auditeurs ne s'est-il pas autorisé, un matin, de mon « grand savoir » pour me prier de lui dire quel baron du Moyen Age avait pu construire trois châteaux dont les ruines dominaient son village natal en Dauphiné ? Tel autre (c'était en 1848), petit vieillard d'aspect vénérable, m'abordait, à la fin d'une leçon sur Platon, pour m'offrir de me porter candidat aux prochaines élections politiques ; tout fier d'être devenu électeur depuis un mois, en quoi j'avais le même honneur que lui, il osait me promettre de recruter dans son département au moins deux mille voix ! A vrai dire, il en aurait, je crois, fallu quarante mille pour réussir, ce

qui ôte à mon refus tout mérite de modestie. Je ne sais pas un de mes collègues qui ne puisse avoir à citer quelque anecdote du même genre. N'en abusons pas et revenons tout droit aux réflexions utiles.

L'enseignement public s'adresse à deux classes d'esprits : à ceux qui ne cherchent qu'un plaisir mêlé de quelque instruction sérieuse, et à ceux qui, entrant dans la vie pour se dévouer à quelque carrière savante, doivent être dirigés par le professeur, pour la méthode et pour le choix d'études qu'ils ont à poursuivre en dehors de l'assiduité aux cours. Les premiers sont des auditeurs dont il ne faut ni exagérer le mérite, ni décourager le zèle honorable ; les seconds demandent un régime de leçons plus approfondies et plus familières. Aux simples auditeurs suffisent le plus souvent de larges aperçus, des idées générales, exposées d'une manière intéressante ; si l'éloquence vient s'y joindre avec la popularité qu'elle mérite, ne nous en plaignons pas ; assez d'autres enceintes recherchent une popularité moins innocente que celle-là. Toutefois, un cours de littérature étrangère, ancienne ou moderne, ne peut guère se passer de quelque enseignement de la langue dont le professeur analyse et juge les chefs-d'œuvre. Les meilleures traductions, fussent-elles faites par le professeur lui-même, ne laissent pas voir nettement les caractères de l'original. Il est donc bon que la critique littéraire soit toujours soutenue d'un enseignement philologique ; ce dernier même attirera plus d'une fois des auditeurs d'un âge mûr, mais qui prétendent toujours s'instruire en vieillissant. Et en vérité, pourquoi refuserait-on à un ancien magistrat, à un officier en retraite, le droit de se remettre sur les bancs pour y renouer les souvenirs du collège? Ces auditeurs-là forment un lien naturel entre la société indifférente à la science et les savants de profession. Il y aurait vraiment du pédantisme à les

écarter de nos cours, comme il y en a, mais d'un autre genre, à n'y convier que les amis d'une littérature superficielle.

Quant à l'autre classe d'auditeurs, elle vient à nous pour se former au métier de philologue, d'historien, de chercheur en tout genre de vérités. Nous devons leur montrer dans quels livres on apprend ce métier, comment on se prépare soi-même à composer de bons livres, éditions, traductions, commentaires, mémoires et dissertations. Or, cela ne se peut sans une discipline régulière, sans une sorte d'intimité entre le professeur et les élèves. Surtout si ces derniers se préparent à des examens ou à des concours, l'externat près des Facultés devra ressembler autant que possible à l'internat de notre École Normale supérieure : installation commode, qui permette quelquefois une certaine liberté d'entretien entre le maître et ceux qui l'écoutent; proximité d'une bibliothèque de choix, usage facile des collections savantes, des atlas de géographie, des gros dictionnaires, etc. C'est précisément ce qui fut créé dès l'origine pour l'École pratique des Hautes Études, et dont on sait l'heureux effet. L'organisation de nos Facultés ne se prête pas sans effort, même pour les « petites leçons », à une discipline aussi rigoureuse. D'ailleurs, serait-il juste d'en fermer strictement la porte à toute personne qui ne présenterait pas une carte de candidat à tel ou tel grade scientifique? L'essentiel, c'est que les candidats y soient privilégiés, qu'ils aient leurs places réservées, et qu'une surveillance judicieuse les défende contre l'importunité de visiteurs indiscrets. Ce privilège une fois assuré, faut-il empêcher qu'il se forme sur des gradins supérieurs une couronne de simples curieux? Qui sait si parmi ces curieux, quelques-uns ne vont pas se laisser séduire à l'attrait sévère de l'étude, et si nous n'avons pas là de bonnes recrues à espérer?

En tout cas, et dès aujourd'hui, l'extension du nombre

de nos cours et l'organisation de conférences où des maîtres plus jeunes font leurs premières preuves dans l'enseignement public, sont un progrès dont il faut s'applaudir. J'avais vu pour ma part, en certaines années, l'aréopage de nos titulaires entouré de cinq ou six professeurs supplémentaires, qui renforçaient et variaient le service de nos cours, et j'ai bien des fois gémi de voir que ces jeunes et vaillants auxiliaires ne fussent pas assez encouragés par l'autorité supérieure. Aujourd'hui, en haut comme en bas, tout conspire à seconder l'alliance des grandes et des petites leçons. Tant de bonnes volontés dans le présent sont un gage heureux pour l'avenir.

III

GRAMMAIRIENS ET LITTÉRATEURS (1).

L'attention du public est si justement éveillée sur toutes les réformes introduites dans l'enseignement secondaire, que l'on me permettra, j'espère, d'y insister, en m'attachant surtout à des questions dont les professeurs mes collègues eux-mêmes n'ont peut-être pas, en ces derniers temps, prévu toute l'importance.

Nous l'avons, en dormant, Madame, échappé belle?

s'écrie Trissotin dans Molière. Il y a tout un ordre de professeurs qui l'a de même « échappé belle » dans une des récentes séances du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Ce n'est certes pas que le Conseil dormît. Jamais ministre, en effet, ne l'avait présidé avec une autorité plus attentive à ses travaux, avec une exactitude plus scrupu-

(1) *Journal des Débats*, du 13 juillet 1880.

leuse à toutes les séances, avec une fermeté plus courtoise dans la direction des débats, que ne l'a fait M. Jules Ferry : c'est un hommage qu'on doit lui rendre ; mais enfin nous avons quelquefois couru plutôt que marché dans la voie du progrès. Tant de sujets ont été soumis d'abord à la Section permanente, puis aux commissions spéciales, puis au Conseil dans ses séances plénières, qu'il y avait çà et là péril de commettre quelques inadvertances. Par exemple, on avait d'abord proposé de ne faire commencer qu'en Troisième l'étude du grec, et songeait-on alors aux conséquences d'un tel projet? Une seule avait frappé les esprits, c'était l'inconvénient de ramener à des exercices élémentaires des élèves de quatorze ou quinze ans, qui en étaient déjà sortis pour le latin, pour l'anglais et l'allemand. Aussi la sagesse du Conseil s'est-elle ralliée de bonne grâce à un compromis, et elle a décidé que les éléments du grec seraient enseignés en Quatrième, c'est-à-dire dans la plus élevée des classes dites de grammaire. Mais pour les professeurs aussi, quel inconvénient aurait eu le projet primitif! Il y a dans l'enseignement des lettres, en dehors de la philosophie et de l'histoire, deux ordres d'agrégation : celui des classes supérieures et celui des classes de grammaire. Or, les agrégés de grammaire sont tenus d'apprendre et de savoir beaucoup de grec et de latin ; les programmes de ce concours contiennent chaque année plusieurs ouvrages, souvent fort difficiles, en chacune de ces deux langues. Il serait donc arrivé que MM. les agrégés de grammaire auraient apporté à l'exercice de leurs fonctions une bonne part d'érudition, que le nouveau régime de ces trois classes les dispensait d'appliquer, sinon et tout au plus pour les exercices d'étymologie qui rentraient encore dans les convenances et même dans les nécessités de leur enseignement. Il est vrai que beaucoup d'agrégés de grammaire sont aujourd'hui appelés à faire des classes d'huma-

nités ; selon des renseignements que j'ai tout lieu de croire exacts, il y en avait soixante-sept dans ce cas en 1875. Mais, si nombreuses que soient de telles exceptions, la règle subsiste, et, même avec le régime que l'on va inaugurer, il est à craindre que bien des agrégés de grammaire, bons hellénistes en sortant des épreuves du concours, ne désapprennent un peu le grec pendant qu'ils feront des classes de Sixième et de Cinquième, où ils auront si peu d'occasions d'en parler. C'est là un grave péril, que je me permets de signaler à la sollicitude de l'administration. Mais j'oserai davantage, et ma longue expérience me fera pardonner, j'espère, la hardiesse d'une idée que je n'ose appeler un projet et qui ne cesse de me préoccuper depuis le temps (c'était en 1839) où M. Cousin me fit l'honneur de me confier dans l'École Normale la direction des conférences destinées à la préparation des futurs agrégés grammairiens. Ce qu'était alors la section dite de grammaire, dans cet établissement, je suis peu fier de le rappeler : elle se recrutait le plus souvent d'élèves que l'on ne jugeait capables d'être ni des historiens, ni des philosophes, ni des humanistes. Les règlements de l'agrégation n'exigeaient pas qu'ils fussent licenciés et, pour les consoler de leur infériorité, on ne les retenait dans l'école que deux ans au lieu de trois, comme si ce n'était pas les amoindrir encore que de les priver d'un tiers de la durée d'une discipline si favorable aux progrès de leur esprit et de leur savoir. Il nous fallut du temps pour obtenir que la Licence fût exigée des futurs grammairiens comme de leurs camarades, que leurs études fussent de trois ans, comme celles des candidats aux autres ordres du professorat. Mais la grammaire resta encore longtemps frappée d'une sorte de discrédit officiel; on s'y vouait rarement par vocation pour les études philologiques ; soit dans la conférence, soit dans les épreuves

du concours, soit même dans la profession, on se résignait à une certaine infériorité. Les humanistes ne se défendaient pas de quelque dédain pour les simples grammairiens, et je voudrais pouvoir affirmer que les juges mêmes des concours aient assez réagi contre cette disposition à partager en deux familles les professeurs de lettres dans nos lycées : une famille de grammairiens, que l'on dispensait d'avoir ou au moins de montrer de l'esprit, et une famille de littérateurs, gens d'esprit avant tout, que l'on dispensait de savoir à fond la grammaire des langues anciennes. L'antithèse paraîtra peut-être dure, et je ferai aussi large qu'on voudra la part des exceptions et des nuances. Ne viens-je pas de dire que beaucoup de grammairiens sont appelés à faire des classes de lettres et qu'ils y réussissent? J'ajoute que plusieurs d'entre eux ont gagné avec honneur le titre d'agrégé des lettres, quelques-uns même le titre de docteur ; que tel de mes anciens élèves s'est élevé avec succès jusqu'à l'enseignement de la Rhétorique, d'où il est sorti pour exercer les fonctions d'inspecteur. Au sein même de l'École, la dignité des grammairiens s'est fort relevée, grâce à l'estime croissante dont ils se voient entourés. Les programmes du concours auquel on les prépare exigent d'eux des connaissances plus solides et plus étendues, et leur inspirent une juste ambition de s'honorer comme professeurs, comme philologues éditeurs et commentateurs. D'autre part, beaucoup d'agrégés des lettres ont fait preuve de savoir et de talent dans les études philologiques, et quelques-uns, pour venir de la province dans un lycée de Paris, ont consenti à y devenir professeurs de grammaire. Le mal que je signale tend donc à s'atténuer mais il a dans l'esprit public et dans nos règlements des racines trop profondes pour disparaître, si l'on n'y apporte pas un remède plus efficace que de simples palliatifs ; ce

remède, dans l'état actuel de nos études universitaires, me semble ressortir des conditions mêmes qui sont de plus en plus imposées à l'enseignement des langues classiques. Il consisterait, je le dirai avec franchise, à réunir en un seul concours les agrégations pour les classes d'humanités et pour celles de grammaire.

Je sais que la division de ces deux ordres d'épreuves et des capacités qu'elles confèrent remonte aux origines mêmes de l'agrégation, et qu'on la trouve consacrée, en 1766, dans le règlement constitutif du concours (1). Mais que de choses ont changé depuis ce temps-là ! Et l'ancienneté devait-elle faire loi, quand ces concours furent rétablis sous la Restauration, après un intervalle de temps signalé par de si profonds changements dans la société française (2) ? En 1766, les *docteurs agrégés* que l'on créait pour subvenir aux besoins des collèges après l'expulsion des Jésuites étaient des maîtres ès arts ; les futurs agrégés de grammaire étaient admis depuis l'âge de dix-huit ans ; ceux d'humanités, depuis l'âge de vingt ans; ceux de philosophie, depuis l'âge de vingt-trois ans; et la philosophie alors, avec la logique, la métaphysique et la morale, comprenait la physique et les mathématiques. L'histoire n'avait pas d'agrégation spéciale. Je n'insiste pas sur le détail des programmes et des épreuves pour chacun des trois concours. En général, l'esprit littéraire dominait dans l'enseignement, depuis la Sixième jusqu'à la Rhétorique ; et si les Jésuites quittaient la France, ils y laissaient chez leurs anciens élèves, chez leurs rivaux et successeurs, des traditions

(1) Charles Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris*, aux dix-septième et dix-huitième siècles (1862-1866, in-f°), IV, c. II.

(2) Voir dans le *Code universitaire*, d'A. Rendu, 8e édit., 1846, in-8, la série des actes qui ont d'abord rétabli en principe, puis remis en pratique les divers concours d'agrégation.

bien différentes de celles qui tendent à dominer chez nous depuis un demi-siècle. Il y a des exemples qui gardent peu d'autorité, quand tout change autour de nous, dans les mœurs et dans les institutions. On aurait donc pu, lorsqu'on rétablit l'agrégation, ne créer qu'un ordre d'agrégés pour les classes, depuis la Sixième jusqu'à la Rhétorique. Toutes, en effet, exigent une littérature solide, une vraie connaissance des deux langues anciennes, le talent et le savoir nécessaires pour intéresser les élèves à l'explication des auteurs, pour corriger avec sûreté leurs compositions écrites. La Rhétorique seule demande peut-être en surcroît un certain talent de parole, car elle forme le lien entre l'enseignement des lycées et celui des Facultés. Or, déjà l'usage administratif est de n'y pas élever sans distinction tout agrégé des classes supérieures des lettres; on en fait d'ordinaire la récompense de ceux qui se distinguent par un talent particulier pour la critique littéraire. Voulait-on consacrer ce mérite par une épreuve spéciale, il suffisait d'exiger que, pour arriver à la Rhétorique, le professeur eût obtenu le grade de docteur ès-lettres.

Toutes ces objections contre le régime actuel des concours circulent depuis longtemps parmi nous; beaucoup d'excellents esprits en reconnaissent la justesse; mais voyez quelle a été la force de l'habitude. En 1852, sous le ministère de M. Fortoul, un fâcheux esprit de défiance avait conduit à supprimer la division des agrégations en quatre ordres et les avait toutes réduites à une, où la diversité des vocations pouvait seulement se faire connaître par le libre choix entre quelques épreuves spéciales dans les concours (1). Quatre ou cin années d'expérience suffirent à

(1) Voir, dans le *Journal général de l'Instruction publique* du 7 août 1852, le Rapport fait, au nom de la commission d'enquête, par M. D. Nisard, Rapport dans lequel on remarque l'omission des conférences pour la section de

montrer qu'en de telles conditions ni l'École Normale ni les candidatures du dehors ne fournissaient plus des professeurs sérieux pour chaque spécialité de l'enseignement; on ne trouvait plus à recruter ni bons professeurs d'histoire, ni bons professeurs de philosophie. L'enseignement des lettres souffrait moins peut-être, mais il souffrait encore d'une telle uniformité de préparations et d'épreuves. Il fallut donc revenir au principe de concours différents. Par où commença-t-on alors? Ce ne fut ni par la philosophie ni par l'histoire, qui pourtant avaient, plus que les autres, besoin de vocations et de préparations particulières. On songea tout d'abord à rétablir une agrégation pour la grammaire: c'était flatter un préjugé trop commun et trop fort, au lieu de le combattre, comme l'occasion s'en présentait pour la seconde fois. Je sais bien tout ce qu'on pouvait justement dire en faveur de la séparation ainsi renouvelée des deux concours. D'abord, tous les esprits ne sont pas également faits pour instruire l'enfance et pour instruire la jeunesse; puis les épreuves de grammaire étaient d'un accès plus facile aux modestes professeurs réduits à se préparer seuls, dans de petites villes de province, et privés des secours de tout genre, en maîtres et en livres, que l'École Normale offre aux heureux privilégiés devenus ses pensionnaires; enfin, que serait un concours où viendraient figurer deux cents candidats au moins? car c'est le chiffre que dépasse aujourd'hui le nombre total des candidats aux deux agrégations. Mais toutes ces difficultés tendent chaque jour à disparaître. L'utile et féconde institution des conférences dans nos Facultés, et celle des boursiers externes qui s'y rattache étroitement, multiplient, en dehors de l'École Normale, les moyens d'étude pour tous les

grammaire à l'École Normale. Le même *Journal* contient (18 septembre 1852) le règlement nouveau et conforme aux conclusions du Rapport.

candidats laborieux. L'École Normale demeure un modèle offert à l'émulation; elle n'a plus le privilège de recruter et de préparer seule des candidats capables de briller dans les concours (1). Reste la difficulté d'organiser un jury pour deux cents candidats. On me trouvera peut-être bien hardi, mais je proposerai tout simplement deux jurys au lieu d'un seul, et le partage des candidats en deux séries par le moyen d'un tirage au sort. D'ailleurs, le concours d'admission à l'École Polytechnique ne réunit-il pas chaque année six ou sept cents candidats devant un seul jury? C'est là un précédent dont il ne faut ni exagérer ni méconnaître la portée. Ne vous effrayez donc pas, je vous en conjure, messieurs les conservateurs, et songez, en même temps qu'à cette réforme, aux réformes que consacrent en ce moment les nouveaux travaux universitaires. A tous les professeurs on demandera désormais de faire connaître plus de textes anciens et modernes à leurs élèves, de faire une plus grande part dans leurs explications aux détails de la vie grecque et de la vie romaine, à l'histoire littéraire. On désire qu'ils ne s'élèvent aux délicates leçons du goût qu'après avoir affermi dans les esprits la connaissance des langues et celle des faits. Or, ces devoirs-là sont communs, pour tous les degrés de l'enseignement, aux professeurs de langues anciennes comme aux professeurs de français ou d'autres langues modernes; ils sont communs aux agrégés de grammaire comme aux agrégés des lettres. Que les deux ordres s'unissent donc dans une véritable fraternité d'études et de dévouement. L'alliance, au fond, est plus

(1) Encore faut-il remarquer, ce que l'on oublie souvent dans les discussions sur ce sujet, que l'École Normale fournit seulement en moyenne le dixième des candidats, dans les concours pour les sciences comme pour les lettres; et que, de tout temps, les candidats venus du dehors ont pu, malgré les conditions défavorables de leur préparation, réussir en grand nombre et même atteindre les premiers rangs sur la liste des agrégés.

avancée qu'ils ne le pensent; des deux côtés le progrès des méthodes abaisse bien des barrières. Un jour ou l'autre, il faudra que les règlements soient mis d'accord avec la marche naturelle des esprits et la force des choses.

IV

LE DOCTORAT ÈS LETTRES (1).

Le doctorat ès lettres semble provoquer quelques comparaisons entre les institutions universitaires de l'Allemagne et celles de notre pays. Peut-être les Français en général connaissent-ils aussi peu le doctorat allemand que les Allemands le doctorat français. Il y a quelques années, notre confrère Michel Bréal, alors déjà professeur au Collège de France, prenait part comme docteur, et sur l'invitation du doyen de la Faculté, à l'examen d'un candidat au même grade; il saisit l'occasion de signaler la différence de ces épreuves et chez nos voisins et chez nous, et l'auditoire s'étonna un peu d'apprendre que si, en Allemagne, l'épreuve du doctorat est préparée et comme garantie d'avance par de fortes études, elle se réduit souvent en elle-même à une joute peu sérieuse. Nous ne savions pas, apparemment, notre supériorité à cet égard. Autre souvenir, que celui-là me rappelle. M. Jules Mohl, le célèbre orientaliste, naturalisé Français, et qui fut trente ans membre de l'Institut, fut amené un jour, par le hasard d'un entretien, à me demander comment on devenait docteur de l'Université de France. Je lui montrai la liste de nos docteurs et la bibliographie spéciale de leurs thèses, qui lui causa une certaine

(1) *Journal des Débats*, du 2 mai 1880.

surprise, surprise fort agréable pour ma vanité de Français. Le savant Jules Mohl soupçonnait à peine ce mouvement d'études sérieuses, et il était presque étonné de trouver parmi ses confrères à l'Académie quelques-uns de nos doctes gradués. Il le fut plus encore quand je lui dis combien était longue et laborieuse l'épreuve de la soutenance, quel public sérieux s'y presse d'ordinaire et y prend un vif intérêt, quand je lui citai tel candidat qui avait poussé le courage jusqu'à user du grec au lieu du latin pour l'une des deux thèses réglementaires. Tant il est vrai que, dans notre vulgaire parallèle des Universités allemandes et de notre Université, nous disputons souvent sur des mots qui n'ont pas le même sens.

Au reste, avouons-le tout de suite, notre doctorat ès lettres n'a pas eu, dès l'abord, le caractère et l'importance qu'il a aujourd'hui. Jusque vers 1830, les thèses ne furent guère autre chose que deux courts programmes, l'un en français, l'autre en latin, pour la discussion publique, et cela sur des lieux-communs de philosophie et de critique littéraire, tels que l'Églogue, l'Épopée, l'Existence de Dieu, etc. L'École des Chartes admet encore des thèses très courtes, qui se bornent à des *positions*, mais qui du moins portent sur des sujets mieux déterminés, sur de véritables problèmes historiques, où un « diplomatiste» peut exercer son talent de critique. La Faculté des Lettres renaissante se contenta longtemps de sujets très généraux et qui ne pouvaient être ni bien exposés en quelques pages, ni utilement discutés dans une soutenance de deux heures environ. Je n'ai pas assisté à cette première période de notre histoire scolaire, et je ne vois, hélas ! parmi ceux de nos maîtres qui survivent, aucun témoin qui puisse nous dire comment Renouard soutint ses deux thèses : *De Identitate personali*, — *Sur le Style des prophètes hébreux;* comment

Patin discuta : *De animæ Immortalitate*, — *De l'emploi des Harangues chez les historiens;* Jouffroy : *De Causalitate*, — *Sur le Sentiment du beau et du sublime.* Qu'on se figure Victor Cousin, alors disciple de Laromiguière, soutenant sa thèse, qui resta unique, *De Methodo sive de Analysi;* — Armand Marrast, soutenant une thèse latine, *De Veritate*, et une thèse française sur cette question : « Est-ce aux « poètes ou aux prosateurs qu'appartient la gloire d'avoir le « plus contribué à former et à perfectionner la langue fran- « çaise ? » Qu'on se figure Michelet soutenant des propositions de Locke : *De percipienda Infinitate.* Celui-là, du moins, pouvait prendre quelque essor, lorsqu'il traitait en français de l'historien Plutarque ; et dans les pages qu'il écrit sur l'immortel biographe, on sent déjà frémir sa plume d'historien. Je ne dis pas d'ailleurs que des hommes tels que Renouard, Patin et Jouffroy ne laissassent rien voir, par ces premiers essais, des belles qualités qui plus tard les devaient porter si loin dans la science et dans les lettres. Mais on devait souhaiter que les essais mêmes des jeunes docteurs pussent être, sinon des œuvres de maître, au moins des dissertations d'une valeur durable. Ce progrès ne tarda pas trop à s'accomplir, et, dès 1830, on reconnaît que le troisième et dernier grade universitaire ne pouvait être obtenu qu'avec deux thèses, dont l'une au moins (c'était ordinairement la française) fît faire quelque progrès à la science.

Un autre signe de ce progrès était la durée des soutenances. Jusqu'en 1833, la Faculté de Paris procédait quelquefois à deux examens de docteur dans la même journée. A partir de cette année, M. Victor Le Clerc décida, sans demander pour cela l'intervention d'un règlement nouveau, que désormais la Faculté n'examinerait qu'un docteur à la fois. La séance, divisée en deux parties, pour donner quel-

que repos au candidat et à ses juges, ne durait guère moins de six heures; souvent même elle dura davantage. Le savant doyen ne s'y épargnait pas, pour sa part; et je l'ai vu un jour argumenter à lui seul pendant deux heures sur les sermons de saint Thomas d'Aquin (1). Étions-nous assez loin déjà du temps où l'on pouvait reprocher au doctorat de n'être qu'une élégante passe d'armes, sur des lieux-communs familiers à tous les humanistes!

Ce n'est pas à dire que toute banalité d'érudition et de littérature fût à jamais exclue du doctorat et que toutes les thèses soient, depuis cinquante ans, de solides monographies, pour me servir du mot que les sciences naturelles nous imposent. L'examen préalable qui en est fait sur le manuscrit par le doyen de la Faculté, ou par un professeur, permet d'écarter un travail trop indigne de la publicité; il permet d'en demander ou l'abandon ou le remaniement; il prévient ainsi les graves accidents d'audience. Le visa du doyen et celui du recteur sont une garantie utile contre le scandale d'une incapacité qui, de gaîté de cœur, affronterait l'humiliation de la défaite publique; aussi est-il presque sans exemple, depuis quelques années, que les deux thèses soient refusées après l'examen oral (2); il est assez rare que l'une des deux le soit et que le candidat se voie ajourné jusqu'à présentation d'une meilleure thèse. Mais que voulez-vous? la critique a ses moments d'indulgence et avant et après l'épreuve solennelle. L'épreuve même de la soutenance, pour peu qu'elle soit forte et brillante, protège quelquefois une thèse médiocre. D'un côté comme de

(1) C'était, si je ne me trompe, le jour des obsèques de M. de Salvandy, auxquelles plusieurs des professeurs ne pouvaient se dispenser d'assister; ils revinrent bientôt après prendre séance à côté du doyen.

(2) C'est seulement sur les registres de nos Facultés qu'il serait possible de constater le nombre de ces refus sans réserve, parce que les bibliographies du doctorat s'abstiennent avec raison de les mentionner.

l'autre du bureau vert devant lequel le candidat siège en présence de ses juges, il y a des hommes. M. Victor Le Clerc, qui relevait si fermement l'épreuve du doctorat par l'autorité de son érudition et de sa critique, se relâchait quelquefois de ses exigences. Un jour (j'en sais la date, mais on verra pourquoi je ne veux pas la dire ici), il ouvrit la séance par ces mots à l'adresse du candidat : « Enfin, « Monsieur, voilà des thèses qui nous apprennent quelque « chose ! » Sans doute, il regrettait un peu de s'être montré trop facile dans quelques-uns des précédents doctorats. Quoi qu'il en soit, si l'on parcourt la liste des six cents docteurs environ examinés à Paris ou en province depuis 1810 jusqu'en 1879, et surtout si l'on examine leurs thèses, on y suivra le progrès sensible des études savantes en philosophie, en histoire, en géographie, même en grammaire, sur l'antiquité, sur le moyen âge et sur les temps modernes (1). Dans ces derniers sujets surtout, le savoir des candidats se donne volontiers libre carrière : on a des thèses qui sont de gros volumes. Il est vrai qu'elles gagneraient un peu à être moins longues. Abondance n'est pas toujours richesse. Dans les thèses latines, cet abus est plus rare : le latin force à plus de brièveté, même les professeurs de lettres et de grammaire qui enseignent journellement cette langue à leurs élèves et qui sont un peu tenus de la pratiquer avec aisance. Mais ceux même qui l'écrivent correctement n'apportent pas toujours pour cela des thèses bien correctes ; leur dissertation est d'ordinaire le premier ouvrage qu'ils fassent imprimer, et l'on sait qu'il faut du temps, avec beaucoup de pratique, pour apprendre à corri-

(1) La *Notice* et le *Catalogue* publiés par MM. Mourier et Deltour s'arrêtent en janvier 1869, date de la troisième édition. Dans le chiffre ci-dessus je comprends, d'après des relevés officiels, les docteurs reçus dans le cours des dix années suivantes. [Une quatrième édition a paru en 1880.]

ger des épreuves. Plus d'un latiniste maladroit s'est vu condamner à la dépense d'une réimpression pour n'avoir pas suivi à temps le conseil de s'assurer une révision sévère de ses épreuves. Beaucoup de thèses, après la soutenance, font bien de rechercher l'ombre et de ne pas trop laisser voir les fautes nombreuses qui les déparent et qui font grand tort à la solidité du fond. Avouons-le, sans trop craindre de favoriser par cet aveu les ennemis du latin moderne des thèses et des discours latins dans nos épreuves universitaires. Quoi qu'on puisse dire, ceux-là seuls savent bien une langue qui peuvent écrire sans faute en cette langue quelques pages ; et pourquoi celui qui en peut écrire dix n'en écrirait-il pas davantage ? Ici, j'entends nos philosophes se récrier, à qui Cicéron ni Sénèque ne suffisent plus, pour disputer avec Descartes, Leibniz et Kant. Ils ont souvent raison dans leurs plaintes, j'en conviens. Mais le plus souvent, s'ils médisent de ce latin-là, c'est qu'ils ne le connaissent pas assez bien, c'est qu'ils ne l'ont pas assez étudié pour s'en approprier toute la richesse encore utile.

Autre excuse trop fréquente ; tout docteur qui nous parle du moyen âge, de sa littérature et de ses institutions, surtout de sa théologie, se croit autorisé à employer la langue des latinistes plus ou moins barbares de ce temps. Ainsi tantôt la faute est à l'imprimeur, tantôt à Sénèque et à Cicéron, tantôt à Grégoire de Tours, à Orderic Vital ou à saint Thomas d'Aquin. Passons un peu les Alpes, et nous verrons comment, dans les Universités d'Italie, sans aller jusqu'au pédantisme cicéronien, on sait, pour des sujets très divers et très modernes, employer une bonne latinité.

Voilà des vérités que nous devons nous dire à nous-mêmes, sans faiblesse pour nos défauts, mais sans découragement. Le doctorat, depuis un demi-siècle, a suscité le zèle de plusieurs générations laborieuses et répandu le

goût des fortes études dans nos Facultés, dans nos lycées, dans le monde même, où quelques jeunes esprits le recherchent uniquement pour s'honorer, sans ambition d'exercer des fonctions universitaires.

Pour ces fonctions mêmes, donne-t-il la garantie d'une véritable capacité? Je n'oserais pas le dire; mais l'agrégation, qui ouvre plus spécialement l'accès aux chaires d'enseignement secondaire, ne garantit pas mieux le talent de tenir une classe, de l'intéresser, de faire, comme on dit, bien travailler les élèves. Pour ce genre de succès, faut-il compter beaucoup sur la pédagogie? Une longue pratique me laisse bien des doutes à cet égard. L'étude raisonnée des méthodes est assurément nécessaire pour former un bon instituteur primaire; mais, à mesure qu'on s'élève d'un ou deux degrés dans l'enseignement de la jeunesse, le savoir et le talent du professeur ont moins besoin de s'astreindre à suivre les lignes d'une méthode rigoureuse. Il y a surtout une chose à laquelle rien ne supplée : c'est la vocation, c'est l'amour du métier. Un héros d'agrégation vient souvent échouer devant la première classe qu'on lui confie; et, pour peu qu'il manque de courage et de docilité aux conseils de ses anciens, il ne se relèvera pas de ce premier échec. En général, il ne faut pas demander à nos épreuves universitaires plus qu'elles ne peuvent donner, si parfaites qu'elles soient ou qu'elles puissent être ; car je suis loin de croire qu'elles n'appellent pas quelques réformes. Je supplie seulement qu'on veuille bien, avant tout, tenir compte des réformes déjà faites, et, dans celles qu'on prépare, qu'on veuille bien songer aux plus simples. Par exemple, on a souvent regretté que le doctorat provoquât trop peu de discussions philologiques sur les textes grecs et latins, excepté dans les thèses de pure philologie comme on en a vu quelques-unes en ces dernières années. Mais les Univer-

sités d'outre-Rhin nous offrent, pour ce défaut, un correctif bien facile, un exemple peu coûteux à imiter. Là, chaque thèse se termine d'ordinaire par une page où le candidat signale huit ou dix questions très spéciales de critique philologique ou d'histoire, sur lesquelles il s'engage à répondre. Qui empêcherait les doyens de nos Facultés de changer en règle pour nous un si commode usage ? Ont-ils besoin pour cela de provoquer un arrêté ministériel ? De même, nos programmes et nos exercices d'agrégation se sont fort améliorés depuis dix ans et par la seule bonne volonté des présidents et de leurs assesseurs. Je n'ai ici que l'embarras du choix entre les exemples ; il en faut citer au moins un. De tout temps les candidats au concours de grammaire ont dû se préparer à l'explication de textes français. D'abord on ne leur a demandé de répondre que sur des textes classiques ; quelquefois on a osé les convier à lire du Montaigne ; de hardiesse en hardiesse, voici qu'on les fait remonter jusqu'à Joinville. L'autorité supérieure n'y a pas contredit, et vraiment elle a bien fait, car ainsi l'histoire de notre langue a pris place là où jadis elle était presque inconnue ; et, chose singulière ! cette explication, si redoutable en apparence, d'un texte français se trouve être celle où les candidats réussissent le mieux. Il en ressort une leçon, c'est que certaines études sont d'autant plus profitables et même attrayantes, qu'elles coûtent plus d'efforts. Il est bon de ne pas fatiguer les jeunes esprits ; mais, au lycée comme ailleurs, en ménageant trop leurs forces naturelles, on les expose à s'endormir ou à se dissiper sans travail sérieux.

V

LE LATIN DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL (1).

Les difficultés qui ont jusqu'ici entravé le succès, d'ailleurs réel, de l'enseignement spécial tiennent à l'état même de notre société où tout, à vrai dire, est en travail de rénovation. Plus que jamais tend à s'effacer chez nous la distinction, jadis si formelle, que l'on faisait entre les professions libérales et les divers services du commerce et de l'industrie. Mais un préjugé survit à ce changement, et un préjugé honorable. Dans notre ancienne société, on ne s'appelait un homme bien élevé que si l'on avait traversé quelque école savante, surtout les écoles universitaires, et si l'on avait vécu dans le monde. Aujourd'hui, les progrès de l'industrie et l'extension de plus en plus libre du commerce ont répandu la richesse et créé des besoins de culture élégante chez des milliers de Français qui n'en avaient autrefois nul souci. Un père de famille sans instruction, mais qui, par le seul effort de l'intelligence et de l'honnêteté, s'est élevé jusqu'à la fortune, au moins jusqu'à l'aisance, ne se résigne pas à laisser ses enfants dans la condition d'ignorance d'où il a su sortir lui-même, non sans bien des peines. L'instruction primaire ne satisfait pas cette ambition légitime. Le père envoie donc ses enfants au lycée, où l'éducation donne à ses fils trop ou trop peu de ce qu'il faudrait ; mais, avant tout, on veut que l'enfant devienne un homme *bien élevé*, et qu'il n'ait pas à rougir d'une sorte d'infériorité d'esprit au milieu de l'aisance que

(1) *Journal des Débats*, du 9 novembre 1878.

lui ont assurée les travaux de son père, dût-il même les continuer pour s'enrichir plus encore. De là l'attrait qu'exercent invinciblement nos études classiques, et qui tient à un des meilleurs sentiments de la nature humaine.

Il faut encourager tous les essais qui ont pour objet de constituer à côté de nos lycées, mais surtout en dehors de nos lycées, un enseignement moyen entre les études classiques et des études plus appropriées aux besoins de tant d'esprits justement jaloux de s'élever, mais dont la portée ne peut s'étendre à des spéculations littéraires trop variées. C'est l'objet que se sont justement proposé le ministre créateur de l'enseignement spécial et les fondateurs de tant d'établissements qui, soit à Paris, soit en province, s'ouvrent à une jeunesse laborieuse, mais destinée à d'autres carrières que les lettres, l'administration, la médecine et le droit. Mais on ne doit pas s'étonner que les maîtres souvent hésitent dans le choix et l'application de leurs méthodes, et que les familles flottent souvent indécises, entre l'éducation qui mène à nos grades de bachelier et celle qui prépare seulement à la variété des carrières lucratives, sans assurer aux études l'honneur si recherché de nos vénérables diplômes universitaires.

Il y a surtout un sujet d'étude sur lequel bien des débats s'engagent, c'est le latin. A l'École de Cluny, on l'a d'abord désiré ; puis, après l'avoir obtenu, on s'en est découragé, et finalement, je ne sais si les derniers programmes adoptés pour cette partie de l'enseignement réussiront à l'accréditer d'une manière utile. Il nous est permis néanmoins de l'espérer, et je voudrais dire pourquoi nous le souhaitons.

A cet égard, les écoles allemandes dont le régime était si bien étudié et apprécié naguère par mon collègue et ami M. Bréal, ne sont pas dans la même situation que les nôtres. Le latin, en Allemagne, restera toujours, quoi que l'on fasse,

une langue savante, pleine de richesses incomparables pour les amis de la belle littérature, mais bornée, dans la pratique, aux communications entre lettrés et savants de profession. En matière de latinité, les souvenirs de ce grand pays, si l'on excepte ses frontières sur le Rhin, ne remontent pas au delà du moyen âge. Le fond des dialectes et des littératures y est purement germanique. Un fermier de la Saxe ou de la Silésie, un industriel de Hambourg ou de Leipzig ne trouve pas autour de lui le moindre souvenir de Rome, de ses institutions et de son langage.

Il n'en est pas de même pour la France. Depuis plus de deux mille ans que les Romains y ont mis le pied, le latin y a pris racine; il s'y est si bien implanté, propagé, sous l'influence d'une civilisation supérieure à celle des Gaulois nos ancêtres, que notre langue est, pour les quatre cinquièmes de son vocabulaire et pour toute sa grammaire, un dialecte néo-latin. Jusqu'au quinzième siècle, le grec n'y figurait que par une soixantaine de mots qui même avaient été tous latinisés avant de devenir français. Le tudesque (comme l'appelait Fénelon) ou élément germanique n'y a pénétré qu'avec les invasion barbares; le gaulois n'y a laissé que des traces confuses. Plus de 6,000 inscriptions latines antérieures aux Mérovingiens, témoignent, sur notre sol, de cette forte et pénétrante occupation de la Gaule par les Romains. Partout nos châtelains en trouvent autour de leurs habitations; nos fermiers les font sortir de terre en labourant leurs champs. Nos instituteurs primaires, souvent et dans les moindres localités, ont sous les yeux des témoignages écrits de la vie romaine. Le premier historien et le premier géographe de notre pays n'est autre que Jules César. Quand les Bénédictins commencèrent leur *Histoire littéraire de la France* que continue l'Académie des Inscriptions, et qui est un des grands monuments de notre

érudition nationale, ils eurent à donner tout un volume et aux écrivains romains nés sur le sol de la Gaule et aux Gaulois chez qui Rome avait recruté plus d'un orateur et plus d'un poète éminent.

Devant l'autorité de tels souvenirs, peut-on hésiter un instant à maintenir au moins quelques éléments de la langue et de la littérature latines dans l'éducation d'un jeune Français, pour peu qu'il veuille s'élever au-dessus du degré primaire? Je supplie vraiment qu'on y veuille réfléchir avant de réduire à des horizons si bornés ce qu'on appelle aujourd'hui l'enseignement spécial. Je sais que les mathématiques, la physique, la chimie avec leurs applications journalières à l'agriculture et à l'industrie, réclament une large place dans cet enseignement; mais toutes ces études, si bien faites pour préparer à la pratique des professions commerciales et industrielles, ne sauraient faire oublier une étude si étroitement rattachée à notre histoire, si bien faite pour affermir notre patriotisme en reportant notre esprit vers le lointain passé où se constitua notre nationalité, si puissante et si vivace au milieu de ses laborieuses épreuves. On le sait d'ailleurs, les notions d'histoire et de littérature sont celles qui surtout forment l'intelligence et trempent les caractères. A propos des erreurs d'un illustre géomètre français, Voltaire écrit quelque part, avec ce sens supérieur qui ne lui fait jamais défaut, quand la passion ne l'égare pas : « La géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve. » C'est-à-dire que les sciences abstraites, — et l'on en peut dire autant des sciences naturelles, — si elles nous apportent les plus riches enseignements, ne sont pas des instruments d'éducation : elles font le savant, elles ne font pas l'homme.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet pour un vieux professeur, pour un disciple de Rollin, de celui qui fut, en son temps, un si discret et si utile novateur ; mais je veux

m'arrêter, content d'avoir signalé à l'attention de mes collègues et du public quelques pensées qui ont été ma préoccupation constante durant toute ma carrière de dévouement à la science et à la jeunesse.

VI

LE BACCALAURÉAT SPÉCIAL (1).

L'article 6 d'un décret présidentiel, en date du 4 août 1881, porte : « Il est institué un diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire spécial. »

Encore un baccalauréat! N'était-ce point assez de tous ceux que nous avions déjà en France? Voilà ce que nous allons entendre dire sur bien des tons, à propos du décret qui réorganise l'enseignement spécial et qui lui donne, comme dernière consécration, un nouveau diplôme de bachelier. A la bonne heure! dirons-nous pour notre part et sans défiance envers le nouvel enseignement.

Dès l'origine, il recevait un nom assez obscur, et naguère M. le ministre de l'Instruction publique n'a pas craint d'en convenir en pleine solennité du concours général. Mais avouons qu'il n'était pas facile de lui trouver un titre bien distinct, entre l'enseignement classique des humanités et l'enseignement primaire supérieur. Il ne faudrait pas que ce vice de baptême portât malheur au régime que fondait résolûment M. Duruy en 1865, et qu'il s'agit maintenant

(1) *Journal des Débats*, du 29 août 1881. Ces réflexions étaient écrites quand j'ai lu l'article publié par un de nos confrères sur le même sujet dans le *Journal des Débats*, du 22 août. Néanmoins, il m'a semblé qu'elles ne perdent pas toute opportunité, et je les soumets au public comme l'expression des vœux d'un vieil humaniste qui veut se défendre également d'inutiles regrets et de trop vives espérances.

d'affermir, car il répond en définitive à des besoins très sérieux de la société française. On connaît le rapport fait par M. Gréard sur ce sujet devant le Conseil académique; je souhaiterais bien que ce rapport fût lu et médité par nos professeurs de tous les degrés dans l'enseignement. On peut louer beaucoup, sans être suspect de flatterie, le savant vice-recteur. Il a depuis longtemps fait ses preuves d'administrateur et de publiciste; mais ce rapport est, entre toutes ses œuvres, un véritable modèle. L'histoire, la statistique, le sentiment de tous nos devoirs en matière d'éducation s'y trouvent dans le plus heureux accord. Je suis loin d'être un statisticien; mais j'ai connu, dans une longue et douce intimité, le regrettable Jules Bienaymé, qui fut si longtemps à l'Académie des sciences le rapporteur du concours de statistique et qui, dans ses rapports annuels, marquait avec la plus heureuse précision les vraies conditions de cette science délicate, surtout dans son alliance, souvent nécessaire, avec la morale. Je ne doute pas qu'il n'eût applaudi de cœur aux pages où M. Gréard interprète et anime les chiffres de la statistique en père de famille, en véritable instituteur de la jeunesse. On ne pouvait mieux défendre et justifier la pensée qui inspira le législateur de 1865. Oui, ne craignons pas de le redire, entre l'enseignement primaire et l'enseignement traditionnel de nos lycées, il y avait place pour une instruction appropriée à une classe nombreuse de notre population scolaire. Depuis plus de deux siècles, cette idée circulait, essayait de se faire jour, de se donner un nom. Elle avait fait, sous celui de *bifurcation*, une tentative malheureuse; il fallait qu'elle se relevât de cet échec, et depuis quinze ans elle s'en relève, non sans embarras, non sans défaillances, mais enfin elle se relève. Espérons qu'elle ne sera ni contestée, ni combattue.

Une commission, dont la présidence avait été sagement

et libéralement confiée à M. Duruy, a préparé en vingt-quatre séances le travail d'une réorganisation de l'enseignement spécial; ce travail a été soumis au Conseil supérieur de l'Instruction publique dans sa dernière session, où l'on n'a pas pu en achever l'examen, mais où l'on a du moins préparé le texte du décret qui affermit les bases et détermine le caractère du nouvel enseignement.

En déterminer le caractère, là était le plus difficile d'une tâche pour laquelle les commissaires s'associaient en parfait accord de bonne volonté plutôt que d'opinion. Chose singulière et que j'ai souvent eu l'occasion d'observer, les plus sincères défenseurs des humanités ne sont pas toujours les humanistes, mais leurs collègues les professeurs de sciences abstraites et de sciences naturelles. Mieux que personne, on dirait qu'ils sentent ce que vaut, pour la culture de l'esprit, l'étude des lettres et même des lettres anciennes. Ils sont heureux de voir que la connaissance du latin au moins est toujours exigée pour le diplôme de bachelier ès sciences, et je m'assure qu'ils n'ont pas vu sans regret des humanistes voter de bonne grâce le titre de *Baccalauréat spécial* pour des épreuves où le latin figurera tout au plus comme instrument d'étymologie.

Ce regret sera peut-être adouci par la tolérance accordée aux élèves de l'enseignement spécial de se faire initier au latin par des répétitions qui leur faciliteront l'accès du baccalauréat ès sciences. D'ailleurs, et Dieu merci, en bornant aux langues modernes l'instruction littéraire de l'enseignement spécial, on n'a pas voulu que les maîtres de cet enseignement fussent étrangers à toute étude des langues anciennes: en exigeant le baccalauréat ès lettres pour l'entrée dans la section littéraire de l'École normale de Cluny, on a consacré de nouveau ce principe que le maître doit savoir plus que ce qu'il est expressément

chargé d'enseigner. On a compris que notre civilisation moderne est en rapport trop étroit, par les idées, par les langues même, avec la civilisation gréco-romaine, pour que l'on puisse être un bon professeur de lycée spécial sans avoir traversé, comme élève, les épreuves de l'enseignement classique.

Voilà donc le nouvel enseignement pourvu, comme on dit, de ses organes, en possession du terrain sur lequel il doit se mouvoir, des diverses carrières qu'il doit suivre. Il a déjà des concours d'agrégation qui lui sont propres, qui fonctionnent, un peu péniblement, il est vrai, depuis plusieurs années, et dont le jeu va devenir de plus en plus efficace pour le recrutement des maîtres. Il est même question de créer pour lui une licence, qui sera l'intermédiaire entre le baccalauréat spécial et l'agrégation. Désormais, l'administration s'engage à lui assurer le plus tôt qu'elle pourra des établissements distincts de nos lycées et de nos collèges classiques, ce qui ajouterait à son indépendance et à sa dignité. Rien ne manquera donc à ce dernier venu dans la famille universitaire; il a son droit de fraternité officielle auprès des humanités classiques. C'est à lui d'y faire honneur. Les élèves, certes, ne lui manqueront pas. D'une part, le grec et le latin ne sont pas en faveur auprès des amis de l'éducation utilitaire; ceux-là jusqu'ici ne fréquentent nos écoles d'ancien régime que parce qu'ils ne voient pas d'autre moyen de figurer en gens bien élevés dans le monde. Si les autres écoles parviennent à former des hommes vraiment aptes aux professions agricoles, industrielles et commerciales, et en même temps assez ornés de belles-lettres pour tenir honnêtement leur rang à côté des hommes engagés dans les professions dites libérales, le courant se portera de plus en plus vers les nouvelles écoles de l'État, comme déjà il se porte vers les

écoles libres, suscitées et dirigées par le même esprit d'innovation. D'autre part, nos vieux lycées et collèges ne regretteront pas trop les générations d'indifférents ou de rebelles que des familles souvent ignorantes s'obstinaient à maintenir sur nos bancs. Réduit à sa véritable clientèle, l'enseignement classique, avec des auditoires moins chargés d'élèves, sera plus libre de ses mouvements, plus sûr de son action sur la jeunesse.

Mais ici se présente une autre face de la question qui vient d'être hardiment résolue par les réformes de l'an dernier et par celles de l'année présente. Nous avons, je l'espère, salué d'assez bon cœur nos jeunes rivaux. Il est temps de songer à l'honneur et aux intérêts de leurs aînés, les humanistes. En ce moment il y a concert de zèle pour le succès des réformes décrétées en 1880 et mises en pratique dans le cours de l'année scolaire qui vient de finir. Au nouveau, tout est beau, dit le proverbe, qui en vieillissant n'a rien perdu de sa vérité. Les promoteurs du mouvement se sont joyeusement engagés dans la carrière; les défiants ont suivi par discipline, par amour du devoir ; mais leur défiance pourrait bien être sage en quelque mesure. Il est bon d'y songer. En même temps que l'on s'efforçait de mieux armer l'enseignement spécial, n'a-t-on pas un peu désarmé l'autre? Ou plutôt ne l'a-t-on pas surchargé d'un bien lourd bagage? Les sciences mathématiques et les sciences naturelles, les langues modernes s'y sont fait une bien large place, et ont d'autant resserré celle qui restait pour les langues anciennes. Celles-ci avaient peut-être abusé de leurs droits; on les en a cruellement punies.

Les discours latins et les vers latins se sont vu exclure avec une rigueur passionnée, qui parfois pouvait bien faire sourire les praticiens de l'ancienne méthode: car, enfin, ils se rendaient compte que ces exercices tant maudits

avaient fait quelque bien et contribué à la force de plus d'un jeune esprit qui brille aujourd'hui au premier rang dans les lettres savantes, dans la presse, dans le maniement des grandes affaires du pays. Le *Conciones* même s'est vu enveloppé dans la disgrâce du discours latin, et pourtant, que de leçons utiles, non pas de goût seulement, mais de politique et de morale pratique, il donnait à la jeunesse par la bouche d'un bon professeur, son interprète naturel! Mais, enfin, n'essayons pas de ressusciter les morts. Demandons-nous seulement si ce qui reste après tant de sacrifices est bien et dûment viable. Commencée en Sixième, l'étude du latin sera-t-elle honnêtement achevée en Rhétorique? Ébauchée comme par grâce dès la Quatrième, l'étude du grec pourra-t-elle atteindre en quatre années d'exercices restreints le but qu'après tout il faut bien poursuivre, la pleine et facile intelligence de quelques chefs-d'œuvre? Nous voulons l'espérer encore, mais il faut pour cela compter sur des efforts de talent dont le professeur le plus dévoué n'est pas toujours capable, même n'eût-il affaire qu'à une élite de jeunes esprits empressés à profiter de ses leçons. Que de choses il lui faut maintenant enfermer dans un moindre espace de temps! Jadis, on négligeait trop peut-être la lecture de longs morceaux des grands auteurs; il faudra désormais faire lire couramment un livre entier de Tacite ou de Salluste; il y faudra expliquer tout ce qui touche aux institutions de Rome (et cela, pour le dire en passant, n'était pas aussi complètement oublié qu'on l'a cru de nos maîtres) (1). Quel labeur, que celui d'une telle préparation, même avec le secours des anciens manuels, et de ceux que l'on rédige aujourd'hui en vue des nouveaux programmes! Les élèves, nous dit-on, déchargés des écri-

(1) Voir plus haut dans ce volume, p. 235 et suivantes.

tures inutiles, seconderont le professeur dans cette préparation. En est-on bien sûr, et a-t-on là-dessus interrogé les surveillants des études? Le travail de plume est souvent machinal; mais il a un modeste avantage : c'est de pouvoir être facilement contrôlé. Au contraire, quel œil de surveillant peut distinguer sûrement, entre l'élève qui lit pour comprendre et l'élève qui tient les yeux fixés sur un livre et pense à autre chose? Le professeur s'en apercevra peut-être, mais seulement s'il a le temps d'interroger souvent et avec soin chacun de ses jeunes auditeurs. Voilà bien des difficultés que j'aperçois, et qui pourront entraver la marche de l'enseignement classique, telle qu'elle est tracée dans les récents programmes. J'en vois d'autres encore. Le grec et le latin sont des langues mortes, sans doute; mais les deux littératures grecque et latine ont le grand avantage d'avoir accompli dans l'antiquité leur plein développement, de nous offrir un ensemble de vérités politiques et morales éprouvées par une pratique séculaire, de nous présenter les évolutions de la pensée humaine sous des formes et presque des formules d'une heureuse précision. Aucune langue, aucune littérature moderne ne peut les remplacer à cet égard. Or, en l'état actuel des choses, l'antiquité proprement dite a visiblement, dans l'éducation, un rôle secondaire. Elle devient un objet de luxe; elle n'est plus l'instrument principal d'une forte culture des âmes. Encore une fois le zèle des professeurs pourra triompher de ces gênes que les programmes leur imposent; mais l'expérience n'est pas faite et, avant qu'elle le soit, il est peut-être imprudent de se réjouir trop vite.

Qu'on y réfléchisse bien, nous ne sommes pas même en pleine application du nouveau plan d'études; il a fallu prendre quelques mesures provisoires, notamment en vue

du baccalauréat ès lettres, pour faciliter le passage d'un régime à l'autre.

En outre, ceux de nos élèves qui, en octobre dernier, au sortir de la Septième, sont entrés dans la nouvelle Sixième, y ont apporté un certain bagage de latin ; ceux qui, de la Cinquième, ont passé dans la nouvelle Quatrième, y apportaient quelques notions acquises de la langue grecque. Ils ne seront donc pas des produits purs de la nouvelle méthode. Pour apprécier l'effet de cette dernière, à la rigueur, il faudrait une période de sept à huit ans, car d'ici là les candidats qui prétendront au titre de bachelier auront tous ou presque tous subi l'action du précédent régime. Jusque-là, cette action ne pourra être appréciée que par les examens de passage, procédé excellent en lui-même, et qui depuis longtemps figure dans les règlements universitaires, mais n'y a jamais eu l'efficacité qu'on pourrait en attendre. Il sera désormais pratiqué avec plus d'ensemble, avec une plus juste sévérité, car il est temps qu'on en fasse la sérieuse épreuve ; mais il rencontre encore bien des obstacles dans la volonté des parents qui, par mille détours, trouvent moyen d'éluder la sévérité consciencieuse des juges de leurs enfants. En tout cas, on voit combien il est difficile d'établir dès aujourd'hui quels sont les bienfaits du régime qui vient d'être inauguré.

Un moraliste exigeant pourrait aussi demander si l'opinion publique se rend bien compte de ce que l'on continue d'appeler *éducation libérale* et *carrière libérale;* et ici. j'aurais voulu pouvoir céder la plume au bon et ingénieux Bersot, si fin appréciateur des nuances les plus délicates dans les choses de la vie. Sommes-nous bien sûrs que l'administration, la magistrature, le barreau, les fonctions militaires et les fonctions religieuses, soient les seules carrières auxquelles prépare notre enseignement, de moins en

moins privilégié, des humanités classiques ? Il n'est pas facile de définir et de ranger, comme dans un cadre à compartiments, les divers exercices de l'activité humaine qui réclament une large culture de l'esprit et du cœur. A vrai dire, peu de fonctions sociales échappent à ce besoin; mais il devient de plus en plus impérieux chez tout homme appelé par ses devoirs, par ses ambitions légitimes, à diriger en quelque mesure la conduite et les travaux d'un groupe de citoyens. On cherche en vain à éviter ce mot de *classes dirigeantes;* l'expérience et l'histoire nous l'imposent, et tout ce que l'on peut faire, c'est de tenir largement ouvertes les entrées de cette inévitable aristocratie. L'ensemble de nos lois récentes sur l'instruction à ses divers degrés tend à obtenir cet heureux effet : de l'école primaire à l'école secondaire, de celle-ci aux écoles supérieures, il rend les transitions de plus en plus faciles pour la jeunesse honnête et laborieuse. Peut-être ne faut-il pas trop exiger que notre enseignement classique traditionnel se retranche dans un isolement peu modeste ; mais encore faut-il lui assurer les moyens de préparer sans relâche à une nation telle que la nôtre des recrues d'hommes fortement préparés à devenir de sages promoteurs, de constants régulateurs du progrès social.

XXV

LA LATINITÉ MODERNE

EN FRANCE ET EN ITALIE (1)

Le spirituel Joubert a dit : « Craindre de passer pour « un pédant dans la profession de l'enseignement, c'est être « un fat. » Qu'on me permette de m'autoriser de lui pour parler une fois encore du latin et des épreuves qui l'attendent dans notre Université, à propos du savant italien pour qui le latin a été l'objet de constantes études et d'un culte presque religieux. Je ne sais pas un de mes collègues à qui le nom de Tommaso Vallauri ne soit ou ne doive être particulièrement vénérable (2).

Depuis que sont décrétées les réformes qui ont soulevé tant de discussions dans la presse et dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique, on dirait que le temps est venu des doléances et des oraisons funèbres. Nos humanistes relèvent leurs morts et pansent leurs blessés. Les vers latins sont perdus, nous dit-on, puisque l'on n'essaiera

(1) *Journal des Débats*, du 7 octobre 1880.

(2) *Thomae Vallaurii inscriptiones*, 1 vol. in-8. Turin, 1880 — *Lettere di illustri scrittori a Tommaso Vallauri*, 1 vol. in-8. Turin, 1880.

plus d'en faire que pour les épreuves de la Licence et des agrégations. Le discours latin ne se porte guère mieux: exclu du Baccalauréat, il l'est en même temps de nos Rhétoriques avec son nourricier le *Conciones*. Il faudra pourtant bien que les rhétoriciens gardent quelque habitude d'écrire en latin s'ils veulent devenir des professeurs de langues anciennes. La *composition latine* les y préparera. Pour cela le thème reste nécessaire, et l'on n'a pas pu lui refuser le droit de se maintenir. Tant de pertes certaines ou douteuses seront-elles compensées par la vertu de l'explication, soit préparée, soit improvisée? Les vrais latinistes n'osent guère l'espérer. En tout cas, les professeurs qui ont si vivement réclamé contre les exercices écrits en faveur des explications orales, et qui ont obtenu gain de cause, ont remporté là une victoire dont ils ne prévoient peut-être pas les conséquences. Ce ne sera pas chose facile pour eux d'expliquer utilement en une heure plusieurs pages de Salluste, de Tite-Live, d'Horace ou de Virgile, et d'intéresser à cette étude l'attention des écoliers. La difficulté pédagogique se déplace, elle ne disparaît pas.

Quant à la traduction du latin en français, on a un peu trop oublié qu'elle ne sert pas uniquement à mieux connaître le latin, mais à mieux savoir notre langue, et qu'elle excite les jeunes esprits à un travail par lequel se développent leurs meilleures facultés d'invention et de logique. La réflexion et l'expérience feront bientôt ressortir cette vérité; elles aideront à corriger le défaut inhérent aux nouvelles méthodes. En général, nous nous sommes beaucoup trop accusés nous-mêmes et nous avons avec trop de complaisance invoqué des exemples qui nous étaient mal connus. Je doute qu'en Allemagne on approuve notre aversion si bruyamment exprimée pour le thème et pour les exer-

ces de composition, soit en vers, soit en prose. Le latin est une langue morte, à la bonne heure. Mais s'il est mort pour le plus grand nombre des Français, il ne l'est pas pour tous ceux qui s'élèvent au-dessus des simples éléments de la science et de la littérature. Pour ceux-là il est encore, si l'on sait en user avec quelque liberté, une langue commune et très propre à relier sans effort les savants de Stockholm, de Rome et de Naples, ceux de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Paris et de Londres. Les sciences naturelles et surtout la botanique lui trouvent des qualités précieuses, et même, si elles ne l'emploient pas pour l'exposition de lois générales, elles ne cessent de lui emprunter des termes précis et clairs pour leur nomenclature. La philosophie (je me permets de le dire au risque de mécontenter mes amis les philosophes) devrait dédaigner moins la belle langue de Cicéron et de Sénèque. C'est pour l'avoir trop négligée qu'on la déclare incapable de suffire aux spéculations de la pensée moderne. Surtout en morale et en esthétique, je m'assure que les philosophes romains ont au moins le mérite d'une riche latinité, et je verrais avec regret que l'on exemptât nos jeunes docteurs ès-lettres d'écrire en cette langue l'une de leurs deux thèses. Je le regretterais particulièrement pour les thèses d'histoire et de critique littéraire ; car, en vérité, on se demande ce qui manque au latin de Cicéron, des deux Sénèques et de Quintilien pour exprimer même les nuances les plus fines de nos jugements en ces matières.

A cet égard, ne confondons pas les tours de force d'une imitation laborieuse avec une pratique qui devient presque naturelle aux esprits pourvus d'une solide culture des langues anciennes. Le premier des deux recueils de M. Vallauri peut nous aider à faire sentir cette différence.

L'usage du latin pour les légendes de nos monuments a

été longtemps universel; personne ne s'avisait d'y contredire. Ce fut même, on le sait, l'origine de la « petite Aca- « démie » qui est devenue avec le temps l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Elle n'était d'abord qu'une commission de quatre membres tirés de l'Académie française pour s'occuper spécialement « des devises et médailles « de Sa Majesté. » Les esprits chagrins se moquaient bien parfois de voir tant de latin gravé sur la pierre et sur le bronze, où la plupart des lecteurs français ne pouvaient le comprendre. Mais la tradition ne s'en maintenait pas moins. On sentait que de tels textes, s'ils n'étaient guère compris de la foule, l'étaient, en revanche, de tous les étrangers un peu lettrés. Il y a quelques années, vous auriez lu encore sur l'ancienne place Saint-Michel, au-dessus d'une fontaine, ce joli distique de Santeuil :

Hoc sub monte suos reserat sapientia fontes,
Ne tamen hanc puri respue fontis aquam (1).

Les porteurs d'eau et les ménagères du quartier ne s'inquiétaient guère de savoir si cela voulait dire : fontaine d'eau d'Arcueil; mais il ne déplaisait pas à l'Université d'y voir célébrées les doctes eaux de la montagne Sainte-Geneviève. Ne rions pas de cet aimable et innocent pédantisme. Quand il s'exprime en vers, il n'est sans doute pas exempt d'affectation; mais la prose latine a, pour les inscriptions historiques destinées à être gravées sur un monument, des ressources de précision heureuse que nous refuse la syntaxe de notre langue. Essayez de mettre en français les inscriptions latines de la Porte Saint-Denis, ou celles qui décorent l'élégant arc-de-triomphe du Château-

(1) La plaque de marbre qui porte ces vers, enlevée lors du nivellement du boulevard Saint-Michel, a trouvé asile dans le Musée municipal de l'hôtel Carnavalet.

d'Eau à Montpellier, vous sentirez toutes les difficultés que présente notre langue pour le style monumental. Elle n'y réussit qu'à la condition de ne faire jamais une phrase quelque peu complexe et de se borner à la simple et rapide exposition des faits, sans aucune circonlocution. J'aurais défié toute l'Académie française de ramener en notre langue à sa brièveté expressive et touchante cet hommage funèbre d'un pauvre bourgeois de la Gaule romaine aux vertus de sa femme : *Conjugi piæ et castæ qualem paupertas potuit memoriam dedi.* Voilà, si je puis dire, un vrai bijou épigraphique dont il nous est impossible de tirer une empreinte fidèle (1). Et pourquoi? Parce que nous ne saurions échapper à la lourde complication de nos particules, de nos pronoms et de nos verbes auxiliaires. Le seul moyen que nous ayons d'être brefs sur le marbre et sur le bronze, c'est de faire en sorte que chaque ligne exprime clairement un souvenir, une pensée complète. Témoin l'éloquente épitaphe gravée sur la face antérieure du monument de Hoche à Versailles : *Hoche, né à Versailles le* 24 *juin* 1768. — *Soldat à* 16 *ans.* — *Général en chef à* 25. — *Mort à* 29. — *Pacificateur de la Vendée.* On y a joint récemment un bulletin sommaire des victoires du héros et un hommage à son noble caractère, le tout rédigé, dit-on, jadis par la plume de M. Villemain, mais qui font, je l'avoue, un étrange effet sur la pierre du monument (2); c'est une faute de goût que l'on a sagement évitée dans les inscriptions qui décorent le monument inauguré il y a quelques jours à Saint-Germain en l'honneur de M. Thiers

Il est vrai que, même en latin, le style épigraphique a ses règles et ses convenances. Les Italiens qui continuent

(1) L'original, si je ne me trompe, est déposé au Musée d'Avignon.

(2) Un savant Versaillais de mes amis me renvoie sur ce sujet au *Journal des Débats*, des 27 juin 1873, 27 juin 1876 et 28 juin 1878.

à le cultiver avec une prédilection filiale pour les traditions de l'ancienne Rome n'y réussissent pas toujours également. Leur grand latiniste Vallauri se donne, à la fin du volume que nous rappelons ici, le malin plaisir de refaire quelques inscriptions dont le mauvais style déshonore, selon lui, les monuments où on les a gravées. Il fait mieux, et pour la seconde fois il réunit toutes ses œuvres épigraphiques, c'est-à-dire environ 750 inscriptions rédigées par lui dans le plus beau latin des temps classiques : les unes pour orner réellement des édifices publics, ou sacrés ou profanes, et des tombeaux; les autres pour consacrer sous la forme épigraphique des événements de l'histoire contemporaine et particulièrement ceux du pontificat de Pie IX. Un de ses disciples et amis, M. Osvald Berrini, ajoute au recueil un court manuel d'épigraphie pratique, *de Stilo inscriptionum latinarum*, qui résume le grand ouvrage de Morcelli sur le même sujet. On aime à se promener avec un tel guide dans un tel musée et à lire sur chaque page l'expression de sentiments nobles et délicats, religieux et patriotiques, dans le plus beau langage d'un secrétaire d'Auguste ou de Trajan. Mais çà et là on regrette l'abus d'une latinité décidément impropre à exprimer clairement des idées et des inventions trop modernes. Les futurs historiens de Pie IX, s'ils étaient réduits à consulter comme documents les *Fastes* écrits par la plume élégante du savant piémontais, auraient quelque peine à remettre en italien maint article de cette série mémorable. Tantôt c'est le titre latinisé d'une congrégation, tantôt celui d'une magistrature, qui les troublerait. L'introduction de l'éclairage au gaz dans les rues de Rome est sans doute un fait mémorable; mais reconnaît-on la lumière du gaz sous cette belle périphrase : *nitidissimam lucem ex atris vaporibus elicitam* (n° 418)? J'ai le même scrupule à propos des chemins

de fer que M. Vallauri appelle *vias ferreis axibus constratas* (n° 423); et il me permettra de douter que le mot *axis* désigne bien le rail d'une voie ferrée. En tout cas, voilà ce qu'on peut appeler justement l'abus du latinisme, le tour de force dont il faut se garder. C'est l'abus justement reproché à la poésie latine des Jésuites; c'est le tour de force trop souvent imposé aux élèves de nos classes dans certaines matières de vers latins. Le vers latin paie aujourd'hui bien cruellement ses torts, et il serait inhumain d'y insister. Nous aimons mieux souhaiter qu'il n'en meure pas dans nos classes et qu'on lui garde sa juste place parmi les exercices utiles à la culture de l'esprit.

J'espérais aussi m'autoriser de mes amis transalpins pour défendre la cause du latin épistolaire. La seconde publication dont on vient de lire le titre a, je l'avoue, un peu trompé mon attente. Le plus grand nombre des lettres qu'elle renferme sont écrites en italien ou en français. Cela prouverait-il que dans la patrie de notre habile épigraphiste on abandonne de plus en plus l'usage du latin pour le commerce épistolaire et que, même en s'adressant à un maître qui professe encore publiquement à Turin dans la langue de Cicéron, on n'ose pas lui parler ce noble langage? J'ai quelque raison de le craindre, car je me souviens d'avoir deux ou trois fois écrit en latin à mon cher collègue Vallauri; or, me faisant l'honneur de me donner place dans la galerie des *illustri scrittori* dont il imprime tant de pages, il n'y a inséré que des pages de ma prose française.

Quelques fautes d'impression dans tous ces textes français ôtent peu d'intérêt à un volume plein de précieux souvenirs et où figurent tant de pages signées par des noms vraiment illustres, tels que Peyron, Cantù, Gioberti, de Rossi, L. Quicherat, L. Renier, etc. Il y a là une foule de

renseignements curieux à recueillir pour l'histoire littéraire de notre temps. Mais pourquoi faut-il que M. Vallauri ne nous fasse apprécier son maître Charles Boucheron que par quelques billets en italien? Boucheron a été le prince des latinistes contemporains; il a excellé surtout à exprimer avec une clarté, avec une élégance qui semble sans effort, les vérités de la science comme les jugements du goût le plus exquis. Naguère encore, M. Vallauri lui rendait un hommage public de reconnaissance dans la langue que tous deux ils ont si bien possédée; c'était à l'ouverture des cours de l'Université de Turin, « le cinquième jour « avant les calendes de décembre 1879. » Je sais des philologues que touche peu cette candeur d'admiration pour les virtuoses en latinité moderne; ils préfèrent à la souple et ingénieuse pratique d'une langue morte la subtile critique d'un éditeur de Cicéron ou d'Horace s'appliquant à corriger la leçon du texte à l'aide des manuscrits ou par de pénétrantes conjectures; ils préfèrent la logique sévère du grammairien tel que Madvig, qui ramène à de rigoureuses formules la syntaxe des classiques romains. Soyons plus impartiaux et sachons rendre à chacun la part de justice qui lui est due. On nous rend service en nous procurant de meilleurs textes des chefs-d'œuvre de l'antiquité, en les éclairant par un intelligent commentaire; mais on ne sert pas moins la cause des belles-lettres en nous faisant aimer le latin par d'habiles imitations et en nous montrant combien il peut être encore un instrument utile aux plus sérieux travaux de l'esprit humain.

APPENDICE

UN PROJET ABANDONNÉ

Sur le conseil d'un ami trop indulgent peut-être pour mes essais de jeunesse, je me permets de reproduire ici l'exposé sommaire d'une invention dont l'idée remonte à 1832, et dont je n'ai pas poursuivi l'application pratique.

Le goût de la Physique et de la Mécanique était pour moi une tradition paternelle. Après avoir obtenu en 1831 le diplôme de bachelier ès lettres, je crus devoir suivre pendant une année encore, pour mon instruction, le cours de Physique au Lycée Henri IV, où j'avais pour professeur M. Despretz et à la Faculté des Sciences, où professaient MM. Dulong et Pouillet. L'esprit préoccupé de certains problèmes qui se rattachaient à ces études, je conçus l'idée d'un nouveau *pendule compensateur*. Mais d'autres devoirs et d'autres études me détournèrent bientôt de cette idée, que je n'avais pu amener à sa dernière précision par le calcul. Quelques années plus tard, un savant mathématicien, M. J. H. Vincent, à qui j'en avais fait la confidence, m'encouragea fort amicalement à publier ce petit travail, et me prêta le secours dont j'avais besoin pour le soumettre au public compétent. Puis il eut l'obligeance de présenter à la Société Philomathique notre rédaction commune et de la faire imprimer dans les mémoires de cette Société. En 1855, l'Exposition internationale de l'Industrie me réservait la surprise de voir mon modeste projet réalisé par un horloger

de Namur (1), que je me gardai de soupçonner de plagiat, mais avec qui, du moins, j'avais le plaisir de m'être rencontré. Malheureusement, l'expérience, au jugement des connaisseurs, n'avait pas réussi et la pratique ne répondait pas aux espérances que la théorie avait fait concevoir. Des savants de profession m'en ont expliqué la cause que je serais incapable de rapporter ici. Peut-être d'ailleurs le mal n'est-il pas sans remède, et quelque ingénieur-horloger trouvera-t-il le moyen de perfectionner cette petite invention et de la rendre utile. Quant à moi, qu'il me suffise aujourd'hui d'avoir confié au lecteur les excuses de ma vanité. Il en sera juge, et je ne fais appel qu'à sa bienveillante indulgence.

Toutefois, je voudrais qu'il en tirât aussi une leçon. Si nos élèves des classes purement scientifiques donnent en général trop peu de temps, trop peu d'attention aux études littéraires, de leur côté les humanistes en donnent trop peu aux sciences. Or, combien nous perdons à ne pas connaître également l'esprit humain dans ses deux fonctions principales, la recherche du vrai et celle du beau! Pour n'en citer qu'un exemple, et dans la littérature latine, si l'on a quelques notions de physique et d'astronomie, les *Questions naturelles* de Sénèque et les premiers livres de l'Encyclopédie (*Historia naturalis*) de Pline l'Ancien deviennent une lecture des plus attachantes ; autrement on n'y trouve guère que des difficultés souvent pénibles pour l'esprit. Un élève qui a pris goût aux sciences physiques et mathématiques s'intéresse, chez Sénèque et chez Pline, aux progrès de ces deux sciences ; il mesure avec orgueil la distance qui nous sépare, sur ce terrain, des philosophes et des astronomes de l'antiquité; mais, en même temps, il rend justice à leurs efforts de pénétration, à la prévision hardie qu'ils ont quelquefois si noblement exprimée, des découvertes réservées au génie des modernes. Je parle ici au nom de mes souvenirs personnels, et j'espère qu'on s'applaudira de suivre en cela les conseils de mon expérience.

(1) M. Bodart (n° 194 de l'*Exposition belge*).

SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE DE PARIS

(Extrait de la séance du 29 juillet 1843.)

PHYSIQUE. — M. Vincent communique, au nom de M. gger, professeur de littérature grecque à la Faculté des Lettres, un mode de construction pour les pendules compensateurs, dans lequel les deux métaux employés sont assemblés au moyen d'articulations, et qui, par conséquent, présente l'avantage d'être complètement exempt de tout défaut d'homogénéité provenant de la soudure. Ce moyen est fondé sur le principe suivant :

Soit a l'hypoténuse d'un triangle rectangle, et b l'un des côtés de l'angle droit : si ces deux lignes sont réalisées par des tiges métalliques de nature différente, le troisième côté h conservera une longueur constante, quand bien même les deux autres côtés viendraient à se dilater, pourvu que les longueurs a et b et leurs coefficients respectifs de dilatation δ, δ', satisfassent à la condition suivante :

$$a^2 - b^2 = a^2 (1 + \delta)^2 - b^2 (1 + \delta')^2,$$

d'où, en négligeant les fractions très petites du second ordre,

$$a^2 \delta - b^2 \delta' = 0,$$

ou

$$a : b :: \sqrt{\delta'} : \sqrt{\delta}.$$

Si par exemple l'hypoténuse a est en fer et le côté b en laiton, on aura à peu près

$$\delta' : \delta :: 19 : 12$$

d'où $a : b :: \sqrt{19} : \sqrt{12} :: 5 : 4$, très approximativement.

Ainsi l'on obtiendra une compensation suffisamment par-

faite avec une hypoténuse en fer égale à 5, et un côté en laiton égal à 4, d'où résulte un troisième côté égal à 3, que nous prendrons pour hauteur.

Rien de plus facile à construire qu'une semblable figure : c'est le célèbre triangle rectangle sur lequel Pythagore a découvert la proposition du carré de l'hypoténuse.

Pour l'application, supposons que l'on assemble quatre pareils triangles de manière à former un losange dont les côtés soient en fer et égaux à 5, puis une diagonale en laiton égale à 8 ; la seconde diagonale, *non matérielle*, sera invariablement égale à 6, quelle que soit la température.

Enfin, imaginons une série de losanges assemblés d'une manière fixe les uns au-dessus des autres dans un même plan vertical ; et, à cet effet, supposons des tringles égales à 5, en fer, réunies d'abord deux à deux en forme d'X, et ainsi articulées par leurs milieux ; puis ensuite, les différents couples réunis et articulés par leurs extrémités, de manière que tous les centres soient une même verticale ; et enfin, les couples voisins séparés l'un de l'autre par des tringles horizontales, en laiton, chacune égale à 4. La hauteur totale de ce système de losanges restera constante et égale à 3 multiplié par le nombre des losanges : cette hauteur sera la longueur du pendule.